

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IX.

La politique.

Avant de parler politique, je dirai d'où me vient mon système politique. Jusqu'à l'âge de 26 ans à peu près, j'avais la parole lourde et incohérente ; je ne trouvais pas les mots pour m'exprimer. J'étais timbré et, hélas ! je luttais contre la monomanie la plus effrénée. Je sentais en moi un formidable je ne sais quoi en réserve. ● Ma conception était bonne, mais lente, abominablement lente ; tout le monde semblait m'éviter à cause de ma gaucherie ; même les pires crétins me traitaient dédaigneusement. Je n'ai jamais rencontré un autre homme âgé de 26 ans, dans ma position sociale, aussi ignorant que je l'étais moi-même à cet âge. J'étais le produit des influences du Gouvernement Russe, du catholicisme, de la vie de campagne, pendant des générations, dans un pays marécageux, du manque d'oxygène dont ont souffert la nation durant des générations et en particulier mes ascendants et dont j'ai souffert moi-même, durant mon enfance, d'une marraine anglaise, de ma nationalité (la sensibilité), de déceptions ininterrompues, etc., réunies. Ce ne fut que lorsque j'eus les mains parfaitement libres, à la mort de mon père, que mon cerveau sembla prendre son essor et se développer rapidement. Et pourtant, malgré ce que je viens d'écrire, je n'ai jamais fait de progrès hormis mon expérience sur la forme des choses. Il y a de cela 17 ans, j'écrivis un système de gouvernement très conservateur et très libéral, que j'ai conservé. J'ai relu ce système depuis, et je ne voudrais pas y changer une idée ; au contraire, après toutes mes souffrances morales et physiques, il me semble que je ne suis plus à la hauteur de mon intelligence d'alors (la quantité de sang trop petite). J'évaluais et comprenais les principes par instinct, ce que je ne suis pas en état de faire aujourd'hui. Après avoir cumulé les erreurs faites durant ma vie (avant et après l'âge de 26 ans), je ne fais pas d'excuses à la société, parce que je commettais ces erreurs de bonne foi et parce que la société seule est responsable de l'ignorance qui m'empêchait de prendre le rang dû à mon intelligence et à mes intentions honnêtes. Je crois que mon intelligence est largement au-dessus de l'intelligence moyenne contemporaine. Partout durant ma vie, les notions que je pouvais acquérir, étaient d'une valeur secondaire, tandis que les secrets de la science, les principes, lesquels rendent la vie facile et agréable, je ne pouvais les découvrir, parce que les gouvernants en font un secret. En vivant un peu dans tous les pays, j'ai remarqué chez toutes les nations des contradictions d'un ordre moral, aussi les similitudes, et j'ai conclu que les idées morales que j'avais avant l'âge de 26 ans étaient justes. Je n'avais pas de culture intellectuelle. J'ai conclu encore, que, même en ayant la culture intellectuelle nécessaire, je ne pouvais atteindre mon but (réaliser mes désirs), parce que dans ma nation et dans ma famille il n'y a ni réciprocité, ni solidarité. Je n'ai jamais reçu l'appui moral de mes sœurs, de mes beaux-frères, de mes oncles, de mes cousins proches et éloignés, de mes parents par alliance et de mes connaissances. Ce fait est important, car je ne suis pas une exception. Avec de pareils principes, une nation ne peut défendre son indépendance contre des nations plus vertueuses qu'elle (la solidarité) ni la reconquérir après l'avoir perdue.

Voyez ma brochure « Utopies de Justice ». Je m'inspire ici des mêmes idées. Le programme est simple :

1. L'équilibre partout.
2. Richesses, perfectionnements et simplifications, en un mot : le confort pour tout le monde, donc la Justice.

● Il s'agit de populariser les secrets et les formules de la science.

Les questions du jour :

1. Conserver le droit de la propriété physique, matérielle (intellectuelle) et morale, et individuelle (La représentation proportionnelle : le vote plural).

2. Désarmer le peuple et armer les classes qui possèdent une propriété mobilière ou immobilière.

3. Perfectionner la liberté individuelle et industrielle (simplifier les lois ; écrire phonétiquement, examens aux écoles limités aux notions indispensables ; construire des maisons de centralisation [voyez « Utopies de Justice »] pour donner des informations ; système décimal partout [l'étalon original, échantillonner], le système métrique est bon¹ : le litre, le mètre, le mètre cube, le franc, le thermomètre centigrade, l'heure, etc., une heure par 90° ou par 45° ou par 36° de longitude [les ascadiens, un périocien, un périocien, un antipode, un antiscien, enne, les hétérosciens : voyez p. 420, 39^e l. : « selon » et p. 264, 71^e l. : « On »] ; compter les heures de 1 à 24 au lieu de deux fois 12 heures par jour ; une seule langue, une seule monnaie, un seul timbre-poste international avec une vignette unique, un seul calendrier pour l'univers entier² ; prohibition temporaire, comme méthode éducative, des boissons alcooliques³ et du tabac ; l'hygiène ; la Justice à bon marché⁴ ; un système de clubs à l'étranger pour y maintenir l'union des compatriotes). La vraie liberté (ataraxie) est que les enfants, les femmes, les hommes, les riches et les pauvres puissent faire chacun ce qui lui plaît, à la condition de respecter la propriété physique, matérielle (intellectuelle) et morale, et individuelle des autres.

46 ● La *tarification* des commissions de l'intermédiaire (voyez p. 214, 68^e l. : « 8. ») et la tarification du salaire d'après le degré d'instruction intellectuelle et morale (la qualité du travail) de l'artisan et la quantité de travail qu'il produit (le capital est un travail accumulé ; voyez p. 343, 3^e l. : « low »).

42 ● La **représentation proportionnelle** seule peut assurer la Justice (voyez « Utopies de Justice », mais voyez aussi p. 114, 27^e l. : « Lorsque »). Ce système fonctionne en Belgique depuis (1893 ?). Le calcul des suffrages et la répartition des mandats du vote plural belge ont besoin d'un peu d'arithmétique, d'un calcul qui dépasse de beaucoup le niveau intellectuel général et qui prête à la fraude. Tout le monde veut contrôler soi-même ses affaires et personne ne veut être réduit à se fier aux autres.

Le **suffrage universel** (Ledru-Rollin, 1807-1848-1874) avec un vote unique par personne est une absurdité. Ce système de représentation permet aux indigents (la majorité) de dicter la loi aux propriétaires de richesses matérielles (la minorité) et elle permet aux personnes relativement ignorantes (la majorité) de dicter la loi aux personnes relativement cultivées (la minorité ; la ruse, le mensonge). Si, entre dix hommes, il y en a un qui possède dix mille francs, tandis que les neuf autres n'ont rien, ces neuf ont le droit, au nom de la majorité, d'ordonner le partage des 10.000 francs en dix parts égales de 1.000 francs chacune. Ce principe est inadmissible. Le **vote plural** (la pluralité des votes) seul assure le droit de la propriété et concilie le suffrage universel avec le principe de la représentation des capacités et avec celui du droit de la propriété matérielle et morale, c'est-à-dire que, seul, il assure et respecte le droit de la propriété, qui est physique, matérielle et morale, et individuelle. En dehors du vote plural, tous les systèmes de vote favorisent les uns aux dépens des autres et, si les classes au pouvoir n'en profitent pas toujours, cela n'empêche pas qu'elles aient le droit, au nom de la majorité, de le faire et que le principe soit faux, car il détruit le droit de la propriété individuelle. Ce principe nous a déjà mené au monopole industriel, commercial, professionnel et financier et il nous mène en 1904 vers le régime de la propriété collective]. Le régime de la propriété collective n'empêchera pas les personnes à ce moment au pouvoir de voler la nation (des sinécures héréditaires).

23 Chez les Zoulous, du temps de leur indépendance, on votait probablement le couteau à la main, mais ce n'était que de la Justice relative.

Qui empêche la majorité pauvre d'augmenter les impôts sur le droit de succession ou de supprimer le droit d'hériter, c'est-à-dire de prendre la fortune de ceux qui meurent pour la partager entre ceux qui

¹ En 1790, les académiciens Méchain et Delambre furent chargés de mesurer la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Elle reçut le nom de mètre (métrologie).

² Le calendrier Grégorien ou nouveau style date du 15 X 1582. Le vieux style est encore en usage en Russie, et il est en 1904 de 13 jours en arrière du nouveau style. Par exemple, le 23 avril 1904 n. st. correspond au 10 avril 1904 v. st. On écrit : 10/23 avril 1904. Pythagore démontra le mouvement quotidien de la terre sur son axe, et son mouvement annuel autour du soleil (140 av. J.-C.). Copernic, astronome polonais, né à Thorn (1473-1543), démontra le mouvement des planètes sur elles-mêmes et leur mouvement autour du soleil. Cette théorie fut condamnée par le Pape. Jean Képler (1571-1630), né à Magstadt, Wurtemberg. Isaac Newton, savant anglais (1642-1727), découvrit les lois de la gravitation (les lois de l'attraction universelle ; une force centrifuge, une force centripète) et la décomposition de la lumière. Les Chinois connaissaient l'astronomie (la cosmogonie, la cosmologie, la cosmographie). Galilée, né à Pise (1564-1642). Archimède, né à Syracuse (287 av. J.-C. — 212).

³ Albucassis (Chalaf Ben Abbas-el-Zahravi), mort 1106, un Maure, aurait découvert la distillation (Wüstenfeld, 1840). Raimundus Lullus (1234-1315), de l'île de Majorca, aurait répandu l'usage de l'esprit-de-vin dans le commerce (procédé : carbonate de potassium).

⁴ Je propose la création de tribunaux d'arbitrage, qui n'auraient pas le pouvoir d'imposer des punitions (peine), dont les décisions seraient gratuites, mais obligatoires pour les adversaires qui leur auraient soumis un différend (un pouvoir se rapprochant de celui du syndic).

n'ont rien ? Mais cela même ne serait pas obtenu, car les classes à ce moment au pouvoir voleraient le produit des héritages au fur et à mesure qu'ils se produiraient.

En 1904, le droit des pauvres dans les théâtres est, en France, de 10 % de la recette brute. C'est une loi humanitaire que je respecte ; ne me supposez donc pas des sentiments anti-humanitaires. Je veux seulement empêcher les voleurs de voler.

Qui empêche la majorité pauvre d'instituer un impôt de 10 % ou plus sur l'achat des terrains, d'instituer un impôt progressif et global sur le revenu ou sur le capital, d'élever des droits prohibitifs sur le luxe ou sur n'importe quoi dont elle voudrait se saisir ? Où sont les limites de pareilles exigences ¹ (les droits de succession, — *a property-tax*, — l'impôt sur les achats et sur les ventes d'immeubles et de capitaux, les impôts sur le revenu — sous l'ancien régime : la taille et les vingtièmes, — les tarifs douaniers, les droits du fisc, le droit des pauvres, les privilèges, les salaires privilégiés, les concessions, les monopoles, les trusts, les marchandises de pacotille dans le commerce, les aliments et les boissons nuisibles à la santé, l'usure, le vol en général, le vol à la bourse, le papier-monnaie, la conversion des capitaux) ? C'est le partage, à parts égales, de toutes les richesses matérielles de la terre, c'est le régime de la propriété collective, c'est la pauvreté et la misère pour tout le monde : c'est augmenter le nombre des malheureux. Voyez-vous ce garçon de café qui a bien mangé dire qu'il préconise le partage, à parts égales, des richesses de la terre ? Imbécile ! mais il sera obligé d'abandonner sa place relativement bonne pour travailler dans des conditions inférieures et rudimentaires. S'il a le bonheur très relatif d'être un garçon de café chauffé et nourri, c'est parce qu'il existe des propriétaires. Les paysans voudront se partager entre eux les domaines des grands propriétaires, mais ils ne voudront pas partager leur propriété avec les êtres humains qui ne possèdent rien (avec les prolétaires des grandes villes).

Croyez-vous qu'après avoir partagé, à parts égales, toutes les richesses matérielles de la terre entre les êtres humains, ces derniers n'auront pas le désir de voler leur prochain comme auparavant ? Croyez-vous que par un miracle ils deviendront soudainement si intègres qu'ils maintiendront pour toujours le nouveau pacte social ? Gouvernants et gouvernés maintiendront-ils le nouvel ordre légal (voyez p. 114, 27^e l. : « Lorsque tous ») ? Sous le régime du collectivisme l'individu perdra sa liberté individuelle, il sera forcé d'obéir aux escrocs qui seront au pouvoir pour ne pas recevoir des coups de poing et des coups de bâton au nom de la liberté (les couvents !).

En 1904, « l'opinion publique » est synonyme « d'opinion populaire » et elle signifie, tantôt l'opinion de la majorité, l'opinion des êtres humains qui ne possèdent pas de richesses matérielles, tantôt celle d'une clique de voleurs puissants.

Voici le raisonnement des députés démagogues : « Si toi, sans-le-sou, tu veux m'élire comme ton député au Parlement, je m'enrichirai et te promets, en échange, la propriété de ceux qui en ont une et l'impunité. ² » Voilà de quelle manière tous ces hommes qui travaillaient, maintenant, au lieu de travailler, se constituent démagogues et veulent être payés pour gouverner, moyennant la promesse de livrer la propriété d'autrui aux électeurs. C'est un nouveau genre de vol. En regardant le museau, par exemple, de Monsieur le Ministre, son regard intéressé et hostile ou intéressé et trop complaisant, son front de singe, on devine qu'il est un voleur déguisé en homme intègre, qu'il occupe une situation (une position) sociale qu'il ne mérite pas. A l'aide de ce système les démagogues volent les rentiers d'immeubles et des capitaux, deviennent des rentiers et des aristocrates nouveau style eux-mêmes et sont alors volés à leur tour au moyen de ce même système par des personnes qui veulent réussir de la même manière (voyez p. 342, 22^e l. : « Ce » et p. 326, 23^e l. : « Personne »).

Pour être juste, il faut dire que les démagogues ne font, avec ce système, que pousser à leur conséquence logique les prétentions injustifiées des aristocrates nouveau style. Les profits de l'État gagnés par une signature, c'est-à-dire sans travailler, profitent non pas à la nation, mais aux particuliers et aux fonctionnaires, et c'est la raison pour laquelle chacun veut avoir affaire à l'État. L'auteur, pour ne pas se faire d'ennemis, s'abstient de citer des noms et des faits à l'appui. Lorsque des hommes moralement peu cultivés, surtout pauvres, deviennent hommes d'État, ils profitent du pouvoir qu'ils détiennent pour élever des impôts progressifs sur les revenus et sur les propriétés des propriétaires de richesses,

¹ Je conseille aux rentiers d'exonérer les immeubles des impôts au moyen de l'hypothèque et de placer leurs capitaux dans des banques en pays étranger en comptes-joints (dépôts faits en commun par deux ou plusieurs personnes, dont chacune demeure propriétaire des valeurs de son dépôt, mais, après sa mort, le montant de son dépôt sera réparti dans la proportion convenue entre les déposants). Le commerce et l'industrie du pays d'où sortent les capitaux diminuent en proportion du montant des capitaux envoyés à l'étranger : voyez page 410, 8^e ligne : « Le droit ». Si les voleurs font un accord international, les rentiers n'auront plus la possibilité de placer leurs capitaux en sûreté. Le triomphe de la démocratie en Angleterre accélérerait ce dénoûment : voyez page 411, 15^e ligne : « mais elle ».

² Le droit de voler les rentiers, d'être insolent avec eux, même le droit de leur donner des ordres. L'homme moralement ignorant est dans ces conditions, familier, irrespectueux, il commande, il est de mauvaise foi, sophiste, arbitraire, impoli, grossier, intolérant, il cherche querelle, il menace, il est violent (la haine de classe), lâche, cruel et voleur. I

surtout matérielles. Pour cet argent ils construisent des travaux d'utilité générale ou locale — ce qui leur permet de s'enrichir par le vol — ou créent des emplois de l'État — ce qui leur permet de vivre au-dessus de leurs moyens ; — c'est-à-dire qu'ils créent un état social (un état de société) à leur avantage. Ces voleurs disent que les rentiers ou propriétaires de richesses matérielles profitent des chemins de fer, des routes, etc., du pays. Oui, mais les propriétaires de richesses matérielles pourraient avoir le même avantage sans se laisser voler. Ces voleurs disent encore qu'ils créent la prospérité nationale. Cela n'est vrai qu'en partie. Ils construisent des villes, des chemins de fer, etc., en ruinant les rentiers du pays, en volant les étrangers riches de passage dans le pays, en volant les nations subjuguées (les colonies, par exemple), etc.

La nation étend les impôts qu'elle veut (ordonne) sur tous les membres de la nation (ses membres) et elle a un compte exact à rendre de l'emploi de cet argent, à tous les membres de la nation (à soi-même) et dans une mesure déterminée, aussi aux créanciers. Tout membre de la nation doit contribuer dans la proportion de son revenu ou de son gain ou de son salaire aux revenus de l'État. Tout membre de la nation doit contribuer aux revenus de l'État dans la mesure que cela est utile pour chaque membre de la nation, utile d'après la quantité des impôts qu'il paye, c'est-à-dire dans la mesure de l'utilité directe ou indirecte qui suit le payement pour les trois classes (pour la liberté individuelle).

Les impôts devraient être perçus 1) sur la valeur des terres, sur la valeur des maisons non comprises dans l'exploitation des terres, des mines, dans les entreprises déjà taxées et sur le revenu des capitaux et des mines. 2) Le capital fictif — le capital de roulement inclus — des serviteurs de la nation (les intermédiaires inclus) devrait être calculé d'après leurs revenus ou d'après leur salaire ; 3) celui des serviteurs de particuliers d'après leur salaire. Les serviteurs de la nation et de particuliers qui possèdent aussi des capitaux de placement et des terres devraient être taxés en plus, d'après la catégorie n° 1.

Les impôts proportionnels (l'impôt sur les produits de consommation inclus) constituent un système équitable (la péréquation), les impôts progressifs constituent un système pour voler ; surtout lorsque les uns progressent, tandis que les autres (impôts) fléchissent. C'est ce dernier système que Monsieur Maurice Rouvier (né le 17 IV 1842 ; député de l'arrondissement de Grasse, 2^e circonscription) impose à la France en 1904 (un referendum, un plébiscite, le **suffrage restreint**, le **suffrage universel égal, direct et secret** [avec le scrutin secret], le suffrage universel avec vote à deux degrés ; le scrutin de liste et la représentation proportionnelle ; le scrutin uninominal ; le scrutin d'arrondissement, élargir les collèges électoraux ; *women's suffrage*, *women suffragists*, la réduction du nombre des députés, la décision au moyen du hasard, l'électeur, l'éligible, l'élu, un siège dû à un compromis entre . . . , un bloc, un commettant, un commissionnaire, un mandat, un mandataire, une voix délibérative, consultative, active, passive, prépondérante, une assemblée délibérative, l'ordre du jour, arrêter les termes d'un ordre du jour, réclamer le vote de l'ordre du jour pur et simple, rappeler à l'ordre, un délégué ayant voix délibérative, des majorations de, la taxe uniforme, la taxe graduée par catégories d'après la fortune ou le gain professionnel des contribuables ; impôts dégressifs, progressifs ; impôt de remplacement, de superposition ; contributions directes, indirectes ; les impôts sur les revenus gagnés par le travail personnel et les impôts sur les revenus qui n'entraînent aucun travail, un tarif ; les propriétaires fonciers, évaluation cadastrale, la propriété non bâtie, cinq catégories : 1) cinq classes de terres labourables ; 2) quatre classes de prés ; 3) deux classes de marais ; 4) deux classes de jardins potagers ; 5) deux classes de bois ; sources de revenus : 1) les maisons ; 2) les terres ; 3) les valeurs mobilières ; 4) le commerce : soit la classe des patentes d'après le bénéfice, soit l'impôt sur la productivité ; 5) l'industrie ; 6) le travail ; les annuités successorales comparées dans la même proportion que les parts des impôts directs comparées ; la durée d'une génération). Pour vous renseigner sur les différents impôts qui existent, consultez l'almanach de Gotha.] Lorsqu'un système d'impôts existe depuis longtemps, les gages, les prix, etc., s'accordent avec les impôts du système ; en remplaçant un impôt par un autre, le gouvernement fait profiter les uns aux dépens des autres (voyez : page 210, 12^e ligne : « En » ; p. 210, 8^e l. : « Les » ; p. 239, 19^e l. : « En France... » ; p. 233, 34^e l. : « Je » et p. 329, 24^e l. : « 8. »). Faut-il exiger le versement des contributions avant que les récoltes ne soient rentrées ou durant qu'elles rentrent ? L'indemnité parlementaire est une mesure dans le sens démocratique (national). Les bourgeoisies titrées et non titrées des grandes villes anglaises (1648), française (1789) et européenne en général (1848) et des États-Unis de l'Amérique du Nord (4 VII 1776) ont fait la révolution vers le collectivisme et ont arrêté cette révolution au point où — le droit privilégié : les monopoles, etc. — elle les favorisait (voyez p. 326, 26^e l. : « Chaque »). Mais viendra le moment où, obligées par le peuple (par les démagogues) d'abandonner le droit privilégié, les bourgeoisies s'uniront à la noblesse des campagnes, à la bourgeoisie rurale et aux propriétaires de richesses matérielles en général, pour repousser le collectivisme et peut-être pour accepter le compromis, c'est-à-dire le droit de propriété individuelle ou un droit qui s'en rapproche.

4. Économiser. (Payer la dette nationale. En France, 30 milliards pour l'année 1903.) Les économies qu'on entrevoit dans un budget ne doivent pas être faites au détriment de la sûreté (sécurité) ou de la prospérité nationale et elles doivent permettre de payer une partie de la dette nationale. Le total des dépenses, dans un budget, ne doit pas être excessif: Le chiffre des dépenses est excessif, lorsque le gouvernement vole la nation.

Le budget de l'État (*for the fiscal year*) de 1904 de la Grande-Bretagne et de l'Irlande a été de £ 151.769.000 pour les dépenses (*expenditure*) et de £ 153.707.000 pour les revenus (*revenue*) sans compter les dépenses des municipalités, etc., et sans compter la part qu'il convient de faire pour le mensonge. Cela est le budget annuel d'une population d'environ 41.000.000 d'âmes. Tout cet argent est payé par les indigènes des colonies anglaises.

5. Union dans le globe entier des classes qui possèdent des richesses matérielles pour l'exécution de ce programme. Il existe en 1904 une entente internationale entre les gouvernants dans le but d'opprimer les gouvernés (*international laws, contract labour, indenture, licensing laws, naturalization laws, import duty, export duty, concessions, contraband in arms, introduction, passport, an outlaw, an outcast, a lawbreaker, etc.*), des lois internationales et des traités d'alliance existent en 1904, la création d'un parlement international et la création d'un tribunal international, dans le but de prolonger la paix, sont des questions qui occupent les esprits en 1904; mais l'auteur propose une entente internationale entre les propriétaires de richesses matérielles pour assurer le droit de la propriété individuelle.

Un mot pour mieux nous entendre :

Si nous ne désarmons pas, moyennant une entente internationale quelconque, l'armée, dont l'entretien appauvrit terriblement les peuples (l'anémie), s'unira avec eux contre le droit de la propriété.

(L'ancien professeur Monsieur Gustave Hervé; comité international antimilitaire.) Les soldats sont destinés en 1904 à lutter contre l'étranger, mais en même temps pour le monopole que détiennent les capitalistes financiers, donc — pas en théorie, mais en pratique, c'est la même idée — pour des patries particulières. A l'avenir, ils consacreront leurs énergies à la lutte des classes dans le but de venger leur haine et de voler (En France: le Manuel du soldat, en Allemagne: le Bréviaire du soldat). Je m'adresse aux rentiers: un ennemi n'est vaincu que lorsqu'il est désarmé; les hommes qui ne connaissent pas le système de la réciprocité ne peuvent être que les ennemis des rentiers; enseignez-leur le système de la réciprocité tant que dure votre influence sur eux ou désarmez-les. Fermer les yeux et s'obstiner à ne pas voir le danger qui mûrit, c'est de la folie (voyez p. 431, 40^e l.: « Les », p. 431, 19^e l.: « La », p. 331, 31^e l.: « Sous », p. 332, 47^e l.: « Les », p. 332, 35^e l.: « C'est », p. 202, 33^e l.: « On » et p. 476, 3^e l.: « si »). Organisez donc une ligue internationale des rentiers dans le but de désarmer les peuples ou de **les instruire moralement**. Les rentiers devraient tâcher d'obtenir le pouvoir; ils devraient donc choisir les carrières militaire, politique et d'officier de police, la profession d'avocat;¹ ils devraient gérer leurs richesses eux-mêmes, les rendre productives et échanger les produits. Ils devraient organiser leur pouvoir central, fonder leurs journaux et leurs écoles, établir des maisons de centralisation (des bureaux de renseignements), fonder des usines, ouvrir des banques, des magasins, des hôtels, des clubs à leur usage et n'y employer que leurs produits, ne pas donner de pourboires, enfin s'assurer mutuellement contre les imprévus (l'incendie, la grêle, l'inondation, le naufrage, les accidents, l'indigence, etc.). Le rentier doit travailler autant qu'il faut pour assurer la réciprocité (la force majeure), pour ne pas perdre ses richesses matérielles. Ce serait une forte déception pour les professionnels, si tous les rentiers, pour se défendre contre le vol, se décidaient à acquérir une culture intellectuelle, à travailler et à leur faire concurrence. Il est plus facile à un rentier de s'instruire et de faire concurrence à un homme qui n'a pas de rentes, qu'à ce dernier de faire concurrence au rentier. Cependant le rentier n'étant pas inquiet par la nécessité (les besoins inassouvis), s'abandonne à l'oisiveté ininterrompue et se fie à une fraction de réciprocité, surtout au point de vue légal (de bonne foi de gouvernant à gouverné), plus grande que la fraction qui existe. C'est cette naïveté qui le perd. Les rentiers ne devraient pas consommer trop de forces d'agir (efficacité) et de produire (énergie) dans le luxe et dans la jouissance, afin de ne pas diminuer leurs énergies physiques et mentales. Dans les clubs des personnes compétentes enseigneraient de bonnes manières aux rentiers qui n'en auraient pas, leur enseigneraient l'hygiène, les jeux, etc. Le rentier qui prouverait qu'il possède une certaine quantité de rentes et qui consentirait à se conformer aux règles de ces clubs, serait membre de chacun de ces clubs. ● Il n'aurait pas besoin d'être introduit par des protecteurs, ni de produire des références. 5

¹ Les premiers ennemis des rentiers sont les défenseurs de l'ordre et de la justice, les avocats, car, recrutés parmi les indigents, ils cherchent à s'enrichir par le vol et sont les ennemis de la justice. Ils sont dangereux, parce qu'ils détiennent le pouvoir de nuire.

vivre dans le confort sans travailler) serait un maître (qui paie, commande : partager son pouvoir, c'est partager ses richesses) au lieu d'être, comme il l'est en 1904, soit le protégé de voleurs, qui s'arrogent le droit de le recommander ; soit la victime de voleurs qui s'arrogent le droit de lui refuser leur recommandation, pour l'isoler. En 1904, un rentier n'est pas reçu dans un salon, ne peut se marier avec une personne de sa classe, avoir un avocat, être client d'une banque, membre d'un club, obtenir un titre de noblesse, s'il ne connaît pas un voleur, compagnon de la solidarité, une personne influente qui consent à lui donner une introduction ; il est isolé, obligé de végéter, ne peut assouvir les besoins du sexe et il ne peut pas se défendre contre le vol et contre les humiliations qu'on lui fait subir. Le rentier dont le revenu baissera au-dessous d'une certaine somme à fixer, cessera d'être membre du club ; moralement inculpé, il cessera d'être membre de ce club, si, après avoir entendu sa justification, 50 membres votent son exclusion. Les membres d'un pareil club devraient conférer des titres de noblesse aux membres du club qui ont une quantité de richesses matérielles déterminée par les statuts du club. Ces titrés devraient s'engager à faire certains devoirs. La solidarité entre les gouvernants (légiférer : les titrés inclus ; force ; prix ; les personnes instruites ; les déclassés), les titres de noblesse, les hautes qualifications au service de la nation, les monopoles commercial et industriel (les concessions, etc.), constituent une force majeure qui sauve la nation moralement, ignorante de l'anarchie, mais ces combinaisons politiques sont la cause de l'isolement et de l'insignifiance du rentier et de l'artisan, c'est-à-dire de l'individu qui n'a pas le droit de protester, lorsque les compagnons du privilège le volent illégalement (les compagnons de la solidarité quand bon leur semble repoussent son opinion, nient les preuves, n'appliquent pas la loi, étouffent le scandale) ou légalement (le monopole, le mariage d'intérêts, etc.). Les individus isolés doivent se solidariser contre le vol. Les ennemis des rentiers ont l'intention de conquérir le pouvoir au moyen de la menace (révolutions, etc.) contre les rentiers, de la calomnie contre les défenseurs du droit de la propriété individuelle, de la promesse d'enrichir ceux qui n'ont pas de richesses matérielles, ensuite de dicter des lois à leur avantage, c'est-à-dire de prendre possession, eux les ennemis des rentiers, de toutes les richesses matérielles et de faire travailler pour eux les habitants du pays, donc les rentiers ruinés et les artisans. Partant, voici le programme politique, humanitaire des rentiers éclairés : combattre le privilège par le privilège de manière à maintenir l'équilibre entre la puissance : 1) des rentiers, celle 2) des serviteurs de la nation et celle 3) des serviteurs de particuliers ; la pluralité des votes ; empêcher légalement la classe des courtiers (l'intermédiaire) de gagner des richesses matérielles par l'usure et d'exploiter les travailleurs (artisans) ;¹ culture morale (le système de la réciprocité) obligatoire ; égalité de la femme avec l'homme ; protection aux adultes estropiés, malades, faibles, vieux ou pauvres et désœuvrés, des (aux) enfants et des animaux ; enseignement obligatoire de l'hygiène ; divulgation des secrets de la science (de la culture intellectuelle) ; gouverner le pays eux-mêmes. Les rentiers ne devraient pas user (abuser) du pouvoir pour opprimer (voler, voler légalement, favoriser l'obscurantisme et l'immobilisme, confisquer, prévariquer, abuser, proscrire, se parjurer, la mauvaise foi, dilapidation, gaspillage, péculat, concussion, exaction, usure, survente, rançonnement, surtaxe, un nivet, chantage, népotisme, favoritisme, délation, extorsion, etc. ; être hautain, altier, arrogant, orgueilleux, etc.) les gouvernés. Les rentiers, lorsqu'ils sont moralement cultivés, sont plus honnêtes que les autres êtres humains (voyez p. 114, 11^e l. : « Tandis »). Ce n'est pas un mérite d'être honnête, lorsqu'on a tout ce dont on a besoin. Ce détail n'empêche pas l'humanité de profiter des qualités du rentier moralement cultivé. ● Le cumul de la rente, de la culture morale et du pouvoir sont (est) la plus haute garantie de l'intégrité d'un gouvernant (la ploutocratie ; Carthage). Ces circonstances réduisent l'effet de la tentation au minimum qu'on puisse atteindre à l'aide de la science.

Dans la prochaine édition je ferai un tableau, dans « La science dans ses grandes lignes », des aristocraties et des bourgeoisies de chaque pays du monde.

¹ Voici un exemple de ce que j'ai dit : J'ai employé un étudiant de l'université de Berne (âgé de 29 ans), futur professeur, pour 2 francs l'heure, pour collationner les épreuves de mon livre. Il m'a affirmé qu'il donnait des leçons pour 30 centimes l'heure, afin de s'entretenir et d'entretenir sa mère et son frère mineur. J'ai vu à Londres et à Brighton des personnes offrir d'écrire et de lire 6 heures par jour, pour 10 shillings par semaine. Par contre, un pharmacien bien nourri qui fait la guerre aux rentiers, m'a pris 2 francs pour un litre de décoction de bois de panama, 40 centimes auraient suffi. Un avocat du barreau de Londres exige de son client une indemnité de 10 à 20 livres sterling par jour d'absence du barreau de Londres. Tandis que l'usurier vole le rentier, il exploite l'artisan (trusts, mariage d'intérêt, etc.). L'auteur écrit le livre et l'éditeur prend les bénéfices. En un mot : l'artisan travaille plus qu'il n'en faut et le rentier paye plus qu'il n'en faut, tandis que le courtier profite de la naïveté du rentier et de l'artisan pour s'enrichir par l'usure.

Les ouvriers et les ouvrières, employés à coudre, ne devraient pas travailler plus de (4 à 5 ?) heures par jour, afin qu'ils ne contractent pas par le surmenage l'anémie et la phthisie. Le prix des vêtements devrait être moins élevé. Pour atteindre ce double but, le patron tailleur, par exemple, devrait renoncer à son automobile et devrait marcher démocratiquement à pied (voyez page 214, 23^e l. : « L'ignorance », p. 214, 27^e l. : « Les » et p. 450, 21^e l. : « Votre »). Un propriétaire qui dépense en 1904 cent mille francs, reçoit peut-être en échange de ses 100.000 francs la valeur intrinsèque de 10.000 francs ou de 20.000, tandis qu'il abandonne 80.000 francs aux usuriers.

Les lois de la nature, les seigneurs qui dans certaines localités requéraient dès le X^e siècle le service militaire des roturiers (les serfs inclus), l'invention de l'imprimerie en 1444, les législateurs au XV^e siècle, qui ont préparé la centralisation administrative, Louis XI (né en 1423, av. 1461, m. 1483) et le cardinal de Richelieu (Armand-Jean du Plessis : 1585-1642), qui ont aussi préparé la centralisation administrative, furent les causes de la centralisation et du cumul des pouvoirs civil et militaire.] Dubois de Crancé (1747-1814) fit adopter, par la convention en 1793, le principe de la conscription pour le recrutement de l'armée. Napoléon I^{er} imposa, par le traité de paix de Tilsit du 7 (9) juillet 1807, une réduction de l'armée prussienne de 250.000 à 42.000 hommes. Pour se dérober à cette imposition, la Prusse imagina *das Krümper-System, wodurch monatlich eine Anzahl Rekruten eingezogen und dafür ebensoviel ausgebildete Leute entlassen wurden.*

60

Ensuite : *Die allgemeine Wehrpflicht in Preussen wurde zum Gesetz vom 3. September 1814 erhoben*, ce qui veut dire en français que le service universel obligatoire fut adopté en Prusse en 1814. Cette *allgemeine Wehrpflicht* aboutit en 1870, à la déroute de l'armée française sous Napoléon III (né en 1808, av. 2 XII 1852, prisonnier le 2 IX 1870, marié à Mlle Eugénie-Marie Montijo Guzman ; Monsieur Soler) à Sedan, le 1^{er} IX 1870, et à la reconstitution de l'empire d'Allemagne, le 18 janvier 1871. Cette reconstitution était d'autant plus facile à faire, que Napoléon I^{er}, né le 15 VIII 1769, lui-même l'avait préparée. Il organisa le 12 VII 1806 la Confédération du Rhin, dont la nouvelle Diète siégea à Francfort-sur-le-Main et de laquelle la Prusse et l'Autriche furent exclues. Les 370 États qui se partageaient le sol allemand furent réduits à 30 et la noblesse enclavée dans ces territoires fut médiatisée. Napoléon ensuite distribua ces États aux personnes qu'il lui plaisait de choisir et espéra gouverner par elles l'Allemagne. S'il avait fait subir à tous les princes allemands le sort du duc d'Enghien (21 III 1804) et si les Français étaient des protestants et non pas des catholiques, son projet aurait probablement réussi. Napoléon était un parvenu, il n'aurait donc pas dû se marier avec une princesse Habsbourg-Lorraine, une catholique qui n'avait pas l'intention d'entrer avec lui en relations de réciprocité. Il aurait dû constituer un Royaume de Pologne avec Berlin, Posen, Cracovie, Kijew, Varsovie, Vilna et Duna-bourg et y mettre sur le trône un Bonaparte. Après la défaite de Napoléon à Waterloo, le 18 VI 1815, la Confédération du Rhin fut dissoute par le Congrès de Vienne en 1815 et reconstituée dans la même année sous le nom de Confédération germanique, mais cette fois avec la participation de la Prusse et de l'Autriche et cette Confédération germanique dura jusqu'à la bataille de Sadowa, le 3 VII 1866. Cette victoire de la Prusse sur l'Autriche (François-Joseph, Habsbourg-Lorraine, né le 18 VIII 1830, avènement en Autriche 2 XII 1848) lui permit d'exclure l'Autriche de la Confédération germanique et de rétablir l'Empire d'Allemagne à son profit. Pourtant le Roi de Prusse ne fut couronné Empereur allemand (Guillaume I^{er} Hohenzollern : 1797-1858-1861-1870/71-1888) que le 18 I 1871 à Versailles.

Napoléon I^{er} était un politicien maladroit.² Après la guerre de 1870/71 l'idée de la revanche surgit en France (reconquérir l'Alsace-Lorraine) avec un regain des idées démocratiques, et nécessita au bas mot un milliard de francs par an pour combler les dépenses des ministères de la guerre et de la marine

¹ *Divide ut imperes*, mais Napoléon I^{er} a fait le contraire. Comparez la politique de Napoléon I^{er} avec la politique des Anglais aux Indes envers les Rajah. Les Anglais favorisent les plus faibles contre les plus forts. Je conclus de tout ce que je viens d'exposer, qu'un gouvernement doit semer la division dans un pays ennemi et qu'il doit au contraire centraliser **relativement** le pouvoir dans son pays, mais le tout sans exagération. L'exagération est contraire aux lois de la nature. Je conclus encore que ce gouvernement doit établir relativement à une nation ennemie (armée), dans son pays l'union de la nation. Par conséquent plus la concurrence morale de l'étranger augmente, plus les classes de la nation doivent être moralement unies entre elles, plus l'application du « *divide ut imperes* » doit diminuer dans le pays. Les gouvernants divisent une nation naïve en abandonnant l'enchaînement démonstratif des idées pour faire appel à ses sentiments (crainte : police, prison, isolement de l'individu, etc. ; haine : monopoles, vol, titres de noblesse, etc.). Par contre, les gouvernants établissent l'union de la nation à divers degrés en ramenant ses sentiments au fur et à mesure des besoins vers les idées raisonnées, vers les relations de solidarité (égoïsme : intérêts de l'individu ; amour : patrie, Dieu, etc.), enfin vers les relations de réciprocité (équilibre : mathématique, logique, écoles, principes, les « secrets de la science, un composé de leviers », hygiène, gymnastique, etc.). Dans l'opinion de l'auteur cette manière de gouverner une nation est criminelle. Il conseille de ne pas employer le « *divide ut imperes* » chez soi. Voici les causes et les effets du régime des privilèges : *divide ut imperes*, la solidarité, ignorance morale de l'individu, doctrine morale (religion) erronée, obscurantisme, immobilisme, la propriété appartient aux gouvernants qui sont privilégiés par les lois qu'ils ont faites eux-mêmes, privilèges, noblesse, bourgeoisie, privilège d'une classe avec l'impunité assurée, mariages d'intérêts, majorats, minorats, favoritisme, protection, réclame, monopoles industriels et commerciaux, concessions, tarifs douaniers, salaires privilégiés, l'intermédiaire puissant, l'usurier, exploitation du travail intellectuel et manuel, ruine du rentier, isolement de l'individu, lois de voleurs, lois d'exception, restrictions, le vol organisé et ininterrompu, etc., la vie contraire aux principes de l'hygiène (déceptions, manque d'oxygène, de nourriture, d'exercice, etc., surmenage, etc.) : anémie et phthisie.

² Napoléon a commenté en 1816 (Paris) « Machiavel », mais à en juger d'après ses actes l'on s'aperçoit que Napoléon I^{er} ne comprenait pas l'esprit de la réciprocation, tandis que Machiavel connaissait la vraie morale. Napoléon avait une culture intellectuelle mathématique, mais son éducation morale était inachevée, il n'apercevait pas les nuances morales.

F. de Voltaire écrivit en 1740 (La Haye) l'Anti-Machiavel (le contresens ; L'Anti Machiavel publié par Mr. F. de Voltaire, composé par Frédéric II Roi de Prusse 1740 La Haye chez Pierre Paupie.).

28

en France. Dès lors, pour maintenir l'équilibre entre les États dits civilisés, les seuls gardiens des idées relativement civilisées dans le monde, naquit la triple alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie et Russie, en 1872, sous la direction de M. de Bismarck ; lorsque la Russie dénonça le traité, en [1881 ?] l'Italie occupa sa place, en 1882 ; cette alliance subsiste en 1904. Ne pas confondre avec l'entente austro-russe de 1897 relative à la question des Balkans. Les traités de la triple alliance renouvelée garantissent l'intégrité du territoire des États signataires et contiennent une clause secrète, probablement au sujet d'acquisitions possibles de territoires). La triple alliance fut accompagnée de l'introduction du service universel en Autriche-Hongrie, en Russie, ensuite en Italie et, par ricochet, partout ailleurs en Europe, à part l'Angleterre (qui sera obligée, pour ne pas être subjuguée, de suivre l'exemple). La triple alliance nécessita la conclusion de l'alliance franco-russe en 1891. C'est-à-dire que les charges militaires devinrent universelles, à raison de deux fois 1517.45 fr. annuellement par homme de l'armée permanente, laquelle est, en 1904, pour l'Europe, supérieure à 4.657.000 hommes (en temps de guerre, plus de 18.558.000 hommes).

Résultat : misère, besoins des aventures chez le peuple, besoin d'argent dans l'aristocratie, renouvellement de la franc-maçonnerie, colonisations lucratives (on vole les hommes de couleur), etc. Non seulement nous avons armé les peuples, mais nous leur avons appris à s'unir (la désertion, la grève militaire et l'insurrection des soldats à l'heure où la mobilisation est ordonnée ; enfin, la révolution faite par les soldats avec les fusils que nous leur avons donnés et conduits par des officiers démagogues) et nous précipitons les événements par des impôts écrasants à l'aide desquels nous entretenons les armées permanentes.¹

Le système du protectionnisme a été inauguré en 1833 par la Prusse : *der deutsche Zollverein* et adopté en 1879 par l'Allemagne. L'exemple a été suivi successivement par l'Autriche-Hongrie en (1878 ?), ensuite par la France, l'Italie, la Russie, etc.²

6. Irrigation (puits artésiens [*artesian bore or well*];³ canalisations, écluses, réservoirs, fosse d'écoulement, drainage, etc.), stations agronomiques (étudiez le système de coopération agricole du Danemark), observatoires dans le monde entier et bulletins météorologiques quotidiens.

7. Service d'un an obligatoire (le remplacement militaire, le service personnel) pour construire les communications, les chemins de fer, les hôpitaux et toutes les choses d'utilité publique, et pour enseigner au conscrit un métier dans le cas où il n'en aurait pas.

8. Loi : Les parents n'ont pas le droit d'avoir plus d'enfants qu'ils n'ont de moyens pour les élever. Conséquences : les parents peuvent obtenir l'autorisation de provoquer un avortement. Dans les cas de certaines maladies héréditaires, qui sont à définir par les médecins, et dans certains cas d'extrême indigence, les autorités ont le droit de commander l'avortement.

L'État doit convenablement nourrir et abriter chaque enfant nécessaire et lui faire enseigner le système de la réciprocité et un métier ; il ne doit pas cependant l'asservir.

Ne cherchez pas, Messieurs, la quadrature du cercle, ni le mouvement perpétuel ou la pierre philosophale pour résoudre le problème de l'extinction du paupérisme sans rien sacrifier à notre égoïsme ; car les deux peuvent aller ensemble. L'œuf de Colomb, le nœud gordien, voilà comment vous devez résoudre toutes les questions.

21 ● Votre morale est une morale de barbares. Si les malheureux doivent périr par les souffrances issues des conditions infâmes que vous leur faites (la faim et la guerre), il vaut mieux qu'ils périssent avant de souffrir qu'après avoir souffert de votre malhonnêteté, et il vaut mieux qu'ils périssent inconscients que conscients, c'est-à-dire qu'il vaut mieux qu'ils périssent sans périr, en d'autres termes, il vaudrait mieux qu'ils n'aient jamais existé (*this should be clear to any idiot*). Mais vous voulez avoir la main-d'œuvre à bon marché.

Vous dépouillez les artisans de leur santé et de tout ce qu'ils possèdent, ensuite vous dites qu'ils ont le droit d'avoir des enfants, même lorsque ces derniers sont névrosés, phthisiques et lorsqu'ils souffrent

¹ Au point de vue de l'avenir éloigné — sur une pyramide de victimes — cet effet est quand même un degré vers les relations de réciprocité.

11 ● Je résume ce que j'ai lu dans un journal français : le recrutement régional : mobilisation, trésor et intérêts des habitants du pays, les soldats dans leur lieu d'origine, le lieu d'incorporation situé à environ 25 lieues de leur pays natal, mais les politiciens : sursis d'appel, dispenses, congés de moisson, avancements, permissions, secours, réformes, faveurs, renvoi anticipé de la classe, honneurs et préséances dans les cérémonies publiques non pas aux généraux, mais aux autorités politiques régionales, le tout pour accroître l'influence locale des politiciens et assurer les réélections parlementaires de la majorité : indiscipline dans l'armée.

² *One bore in black soil, 1000 feet in depth, cased for about 3/4 of the way down and 4 to 6 inches in diameter has in Queensland, Australia, a flow of from 600.000 to 1.000.000 gallons every 24 hours ; is best allowed to flow night and day and will irrigate some 150 to 200 acres. If the water comes hot, over 100°, it is used for incubators to hatch chickens.*

The 22 I 1906 : the best hen at the (last?) australian laying competition produced 218 eggs in twelve months (pens of four birds each ; the Utility Poultry Club, England formed in 1896 ; hydroscopie).

de la faim, du froid et de la saleté accompagnée de puces, de punaises, de poux, de vermine, etc. Ce sont des enfants que vous avez volés par anticipation, avant leur naissance, de leur droit d'existence et que vous voulez encore contraindre (astreindre) à vivre avec ce que, par égoïsme, vous leur avez laissé, car vous les destinez au travail éreintant. La nature a fait que les êtres vivants augmentent en nombre et mourraient de faim s'ils ne s'entre-dévoraient pas. L'être humain civilisé remplacera, soit la famine, soit la mort violente par l'avortement.

● Il y a environ 1500 millions d'habitants sur la terre. En diminuant les naissances, nous arriverions à n'en avoir plus que 800 millions, et nous vivrions tous à l'aise ; mais il ne faudrait pas (?) descendre au-dessous de ce chiffre. 52

● Enfermés derrière la porte fictive que leur impose la surveillance de la police, des milliers de personnes (une minorité, car il ne faut pas exagérer le mal) qui ont faim et froid, — en parlant des climats où il fait froid, — les sans-abri attendent, comme des bêtes féroces, l'occasion de se précipiter sur ceux qui possèdent quelque chose. Pauvres êtres désarmés, innocentes victimes de la main-d'œuvre à bon marché ! Quel reproche est trop dur pour flétrir des bourgeois et des aristocrates qui, connaissant le mal qu'ils font, persistent dans une morale infâme ? ! (Je deviens presque comme M. Émile Combes dans son discours du 6 octobre 1902, « ces bourgeois vaniteux, qui se targuent », etc.). 49

● Chaque être humain a droit au **bonheur intrinsèque** (voyez p. 589, 9^e l. : « Le » et p. 214, 37^e l. : « la »). L'État doit garantir à chaque être humain « adulte, indigent » et désœuvré, la quantité de travail nécessaire pour produire au profit de cet être humain le confort matériel qui contribue au bonheur intrinsèque de cet être, il doit pourvoir aux besoins des invalides (assurances, subsides, pensions, etc.), exiger l'éducation physique, morale et intellectuelle des enfants et il doit laisser à la libre concurrence le droit de déterminer les rapports autres que les susdits rapports du minimum légal (le principe de déontologie). Après l'école primaire obligatoire, un enseignement professionnel et technique devrait être obligatoire pour les apprentis des deux sexes, pour les ouvriers, les ouvrières et les employés femmes et hommes de l'industrie et du commerce (*technical education*). Les intermédiaires cherchent la main-d'œuvre à bon marché et cherchent à vendre avec usure aux rentiers les produits de cette main-d'œuvre à bon marché. Ensuite ces intermédiaires et démagogues exigent des taxes des rentiers pour assister avec le produit de ces taxes les victimes de la main-d'œuvre à bon marché, pour assister les indigents désœuvrés ou malades ou trop vieux pour travailler. 42

9. Libre-échange et abolition des monopoles (abolition, en France, de l'article 411 du code pénal, par exemple). Dans les entreprises d'utilité publique : hôpitaux, pharmacies, chemins de fer ¹ (le rachat des chemins de fer par l'État ? Expropriation pour cause d'utilité publique moyennant une indemnité ?), voitures de place, théâtres, commissions d'affaires, courtages, pour-cent, gages, pain, viande, eau, farine, télégraphe, poste, hôtels, etc., réglementation des tarifs par l'État, chaque mois. Je propose ces mesures dans le but d'atténuer l'effet du monopole. Cependant quelques-unes pourraient subsister même sous le régime du libre-échange. Il s'agit d'établir le prix de revient, en plus le bénéfice du producteur et le courtage (la commission, des pour-cent) de l'intermédiaire et d'empêcher l'usure. Contrôle du gouvernement sur les chemins de fer, sur les banques nationales et privées, sur la conduite des avocats et des serviteurs de la nation en général. Ne pourrait-on pas faire la loi suivante : « L'État est — partout où c'est possible — l'intermédiaire — sans diminuer le droit de propriété de l'individu (les compagnies, les syndicats, les associations, les trusts, l'accapareur, l'usurier, etc. !) — entre l'acheteur et le vendeur, moyennant une commission à fixer périodiquement, qui couvre les frais de l'État pour le susdit service qu'il rend et qui (la commission) n'est pas supérieure à ces frais » ? L'homme d'État n'obtiendra pas la majorité du parlement pour faire cette loi ; s'il assume la dictature pour faire cette loi, il sera assassiné : il devra, avant de promulguer cette loi, faire enseigner aux enfants dans les écoles à comprendre l'effet qu'elle produira. Il s'agit de soustraire l'acheteur (le client, le consommateur) à la rapacité de l'intermédiaire et usurier et à la juridiction (dans les hôtels, par exemple) de ses serviteurs. | (Le gouvernement a le devoir de garantir les relations de réciprocité entre les habitants du pays et d'établir les relations de réciprocité entre les habitants du globe terrestre. Le gouvernement a le droit de prélever les impôts nécessaires. *The socialists advocate the nationalisation of the means of production, distribution and exchange : slavery ; a source of profit to the State.*) | Un service de radiographie devrait exister dans chaque hôpital. Les rayons X traversent les corps opaques et permettent de photographier l'intérieur des objets à l'aide du radiographe. A l'aide de ces photographies, on distingue, par 11 8

¹ En France, en 1904, le chemin de fer de la Compagnie du Nord est en grande partie la propriété de la maison Rothschild. La maison a bâti ce chemin de fer et elle en a pris possession rien qu'en gagnant des courtages usuraires en travaillant avec les capitaux d'autrui.

Les chemins de fer ne devraient jamais appartenir à des particuliers, parce qu'ils peuvent favoriser certains monopoleurs en leur concédant des réductions de tarif sur leur réseau.

exemple, la grossesse fausse de la grossesse véritable ; on précise l'endroit où se trouve une aiguille ou un projectile dans le corps d'une personne, etc. Combattre l'individualisme (le monopole?) par les associations industrielles (Comte de Chambord, 1820-1883) : étudiez en Angleterre l'organisation des sociétés de consommation au moyen desquelles le consommateur est en même temps plus ou moins le producteur et au moyen desquelles le consommateur évite d'employer les services toujours onéreux des intermédiaires. Résoudre les conflits entre patrons et ouvriers par les tribunaux d'arbitrage et remplacer les grévistes par la troupe qui travaillera à leur place.

10. Ouvrir aux femmes toutes les carrières aussi largement qu'aux hommes, excepté la carrière militaire (et encore !). Pourquoi n'aurions-nous pas des femmes ambassadeurs, cardinaux et, chez les catholiques, des femmes papes ? En quoi la femme est-elle inférieure à l'homme ? En ce qu'elle ne donne pas des coups de poing ? Mais, c'est d'autant mieux. En ce que son cerveau est inférieur au nôtre ? C'est nous qui le rendons inférieur, avec préméditation, par l'éducation très incomplète que nous accordons à la femme et par les lois du droit du plus fort que nous avons écrites sans la consulter.

11. Les gouvernements devraient convenir de l'établissement de l'étalon d'or dans le monde entier. Cette mesure aurait une répercussion sur la situation économique et financière de tous les pays ; par conséquent, une étude préalable s'imposerait, avant de refondre le système financier. Établissement d'une banque centrale internationale (le rapport entre le trésor d'État et les banques d'émission : une conférence internationale des représentants techniques des trésoreries d'État et des banques d'émission).

12. L'hygiène.

Voici quelques renseignements qu'une personne instruite doit connaître, quoique superficiellement :

Bureau central de Géodésie internationale, établi sur le *Télégraphenberg* près Potsdam. Il existe depuis 1866. Il s'occupe de toutes les recherches théorétiques et expérimentales qui contribuent à l'exploration de la surface de la terre et de la géodésie du pays.

Bureau international des Transports par chemin de fer. Convention de Berne du 14 X 1890. Siège à Berne.

Bureau de la Répression de la Traite, institué en exécution de l'Acte Général de la Conférence de Bruxelles du 2 VII 1890 (esclaves, armes, munitions, alcools). Ce bureau fonctionne depuis le 10 VII 1892. Il est rattaché au département des affaires étrangères de Belgique.

Convention du Mètre, signée à Paris, le 20 V 1875, et devenu exécutoire à partir du 1 I 1876, avec un Bureau international des Poids et Mesures, dont le siège est à Sèvres près de Paris.

Union internationale pour la publication des Tarifs douaniers, fondée par la Convention internationale du 5 VII 1890. Siège à Bruxelles, 38, rue de l'Association.

Bureau international de l'Union postale universelle, fondé par le Congrès de Berne de 1874 (1876 et 1880 ; 1878, 1885, 1891 et 1897) avec office central à Berne.

Cour permanente d'Arbitrage constituée en vertu de la Convention de La Haye du 29 VII 1899. Siège à La Haye, Prinsegracht, 71.

Bureau international des Administrations télégraphiques, institué en 1868, par la Conférence télégraphique internationale de Vienne. Ce bureau fonctionne à Berne depuis 1869. (Traité de Pétersbourg du 10/22 VII 1875 ; règlement révisé du 10 VII 1903, à Londres).

Unions internationales pour la protection de la Propriété industrielle du 20 III 1883, du 14 IV 1891 et du 14 XII 1900, et de la Propriété littéraire et artistique du 9 IX 1886 et du 4 V 1896. — Les deux unions ont chacune un Bureau international établi à Berne.

Fondation Nobel (testament du 27 XI 1895 du Dr Alfred-Bernhard Nobel, ingénieur), à Stockholm.

L'homme d'État pour ne pas se surmener après avoir trouvé le principe qui gouverne la situation, situation qui occupe son attention, doit charger un homme de loi de développer selon les règles de la science le système qui découle du principe trouvé. La politique intérieure pratiquée par un gouvernement doit assurer les relations de réciprocité entre les habitants du pays dans la mesure de leur éducation et doit être par ce fait un objet d'envie des nations étrangères. La politique intérieure doit enseigner à la nation à mettre en action un degré de relations de réciprocité supérieur au degré pratiqué chez les nations étrangères, elle doit tenir compte des traités conclus avec l'étranger et doit tenir compte de la force majeure (le cours de la rente et le crédit financier en général, les armements, le droit de propriété, l'exemple, les crises financières, commerciales et industrielles, l'émigration, etc.). Autrement la politique intérieure ne doit pas être liée par les désirs ou l'opinion de l'étranger.

La politique étrangère doit observer les tendances qui se manifestent chez les nations étrangères,

elle doit deviner leurs intentions, elle doit observer leurs actes et doit empêcher ces nations de se mêler de la politique intérieure du pays.

Un homme d'État (un diplomate et un politique) doit être poli, juste, muet, résistant sans le paraître, attentif à tout ce qui se passe, et doit au besoin se servir de moyens héroïques, même quand il peut lui coûter la vie ou sa fortune particulière. La perte de la vie ou de l'argent d'un particulier n'est rien lorsqu'il est question de faire quelque chose au profit de l'Humanité; je dirais même qu'un homme d'État a le droit de sacrifier son honneur ou celui de sa famille s'il croit que, par ce moyen, il pourra servir la bonne cause. Autant un gentilhomme doit être égoïste dans la vie privée, autant dans la vie publique il doit être sublime de courage et d'abnégation pour la cause qu'il sert : la Justice, la Sainte Justice.

Je vis résigné, mais j'ai besoin d'un ami dans ce monde, et j'en ai un. Hélas! il ne me comprend pas. Je lui ai dit que j'allais me plaindre de lui dans mon livre, je viens de le faire. Ayant de l'influence dans le monde officiel, j'aurais voulu le voir constituer un parti à lui, devenir premier ministre et montrer à l'Europe ce que peut la puissance de conception d'un seul homme, lorsqu'il est intelligent. Qu'il s'inspire de ces paroles que je lui enverrai marquées à l'encre rouge.

● Si, au lieu d'être désintéressé, un homme d'État est voleur (voyez p. 327, 45^e l. : « L'être »), la nation a intérêt à ne pas s'en apercevoir, si cet homme travaille au profit de l'humanité (voyez p. 427, 31^e l. : « Les »), s'il contribue à consolider le système de la réciprocité sur la terre. Le vol qu'il commet disparaît devant les services qu'il rend (l'occasion, les remords, l'égoïsme, l'altruisme, que fait le voleur avec l'argent volé? Le désir de conserver la propriété volée, le désir de se réhabiliter, le mauvais exemple, la crainte d'être dénoncé, la révélation, le chantage, la trahison; les complices, l'impunité, un contrat n'est valable qu'autant qu'il lie les deux parties contractantes). Mais un homme d'État qui trahit les intérêts de l'humanité pour s'enrichir devrait être envoyé au bagne.

L'homme d'État devrait avoir le don d'ubiquité. Il atteindra l'ubiquité lorsqu'il aura divisé l'univers dans les quelques principes qui le gouvernent (l'omniscience). Cela lui permet de partager son énergie, au besoin de la concentrer. Il doit se placer, sans en subir indûment les influences, au point de vue des autres (l'altruisme), sans en subir indûment les influences, à son point de vue (l'égoïsme), ensuite à celui de la réciprocité et des lois de la nature (la philosophie), enfin au point de vue national (de la politique) par rapport aux relations à l'intérieur (la politique, économie politique, économie sociale; *principles of sociology, elements of politics, the State, political economy*) et à l'extérieur (la diplomatie, la diplomatie, le droit diplomatique) du pays, et à l'extérieur du pays, par extension, à celui de l'humanité. ¹ Ne pouvant pas calculer exactement la résultante (des forces) de toutes ces forces, il doit se fier, après avoir utilisé son raisonnement, à son sentiment. De ces principes, sa sollicitude glissera facilement dans toutes les ramifications; sa surveillance de l'ensemble pénétrera jusqu'aux moindres détails et il trouvera, à l'aide de ces principes, une solution élégante pour toutes les difficultés qu'il rencontrera. ● L'homme d'État, au contraire, à qui l'ensemble de la réalité échappe, pourra dissimuler son ignorance derrière son prestige et son monocle, mais il discréditera toujours le régime qu'il représente, car, au lieu de prévoir le pour et le contre et de **piloter** les peuples par anticipation, il cherche à les contenir en espérant arrêter le progrès, la force propulsive de la nature, et ne cédera aux objurgations que lorsqu'il aura été rappelé à la réalité par la violence des gouvernés. Cet homme d'État ignorant s'apercevra bientôt, — sans le comprendre, bien entendu, — que, tandis qu'il cherche à **contenir** il fait naître une opposition menée par des hommes d'État ignorants comme lui, qui **excitent** les peuples à faire du progrès excessif et artificiel (l'équilibre; réduire les questions à la mesure de l'entendement des peuples : les instruire, pas d'obscurantisme).

C'est grâce à cette ignorance (Il faut que dans certaines circonstances, une certaine chose soit faite. La ferez-vous? Ou attendrez-vous qu'une autre personne la fasse?), que la vie se complique de petites et de grandes **réactions**, tandis que les actions d'**ensemble** (l'équilibre) qui s'accordent avec les lois de la nature brillent par leur absence et se font désirer.

La surveillance que l'homme d'État doit exercer sur les moindres détails, ne doit pas le pousser à l'intolérance, ni l'encourager à commettre des actes et à donner des ordres arbitraires.

Une personne a l'esprit large quand elle juge tout par principes, en **excusant** libéralement les nombreuses erreurs d'importance secondaire que commettent continuellement les personnes ignorantes, parce qu'en réalité son éducation commence à l'endroit où celle des autres finit. Aussi n'est-il pas donné à tout le monde de comprendre et de juger la psychologie d'un homme large d'esprit, laquelle

¹ Un parti politique doit avoir dans son programme un élément de résistance aux attaques et un d'action conciliante (apaisement, compromis, équilibre, justice). Voyez p. 284, 19^e l. : « Lorsque ».

forme contraste avec la psychologie des personnes aux idées restreintes, idées qui sont la source de l'intolérance et d'un grand nombre d'actes arbitraires.

56

● Pour ne pas s'égarer, une personne doit **constamment ramener ses arguments au principe** (à l'unité), dans toutes les discussions, décisions à prendre, questions historiques, philosophiques, politiques, législatives, légales ou scientifiques (sanitaires, financières, etc.). Elle ne fatiguera jamais sa mémoire en procédant ainsi, et elle pensera avec plus de précision qu'en procédant autrement. Toutes les maximes, lois, etc., ¹ sont relatives (le pour et le contre, la résultante des forces) : partant aucune règle n'est bonne, lorsque la personne qui l'applique ne sait pas quel est le principe qui a produit la règle. Les règles mal appliquées font plus de mal que de bien (voyez p. 390, 48^e l. : « Les », p. 387, 49^e l. : « C'est »). En écoutant parler les autres, une personne instruite doit suivre le principe dont se sert le narrateur, et elle peut l'excuser s'il se trompe dans les détails, pourvu que la conclusion soit juste.

— Le principe de l'humanité, c'est le cerveau ; ² donc, en pratique : le premier principe est la force, le second, l'intelligence.

— La force peut être physique, ³ morale ou matérielle (la force intellectuelle incluse).

L'idée de la réciprocité, du droit, de la justice, de l'éducation, de la science, etc., renferme (couvre) l'idée de l'intelligence.

Le principe de la société civilisée, c'est la réciprocité ; donc, en pratique : le premier principe, c'est avoir ; le second, devoir, s'il est possible de séparer les deux.

La nourriture nécessaire, l'indépendance de la nation et l'éducation des enfants (l'hygiène, les cultures morale et intellectuelle) sont les trois éléments de première importance.

L'homme d'État doit, au nom de son gouvernement, traiter un autre État moralement d'égal à égal et avoir une armée pour le maintenir et l'appuyer dans son attitude (*political relations and economic relations*). Si l'État qu'il représente est petit, il doit s'allier avec un État qui a les mêmes intérêts que l'État au nom duquel il agit, pour acquérir par là la force de défendre son droit de traiter d'égal à égal. Si l'homme d'État est appuyé par une armée supérieure à celle d'un État avec lequel il est en relations de réciprocité, il doit quand même traiter cet État moralement d'égal à égal. Sans être plus éclairé ni même plus intelligent que ses adversaires, un homme d'État peut réussir dans ses projets, lorsque le pouvoir qu'il détient, est appuyé par la force armée. L'attitude que les nations étrangères ont à l'égard d'une nation est conciliante en proportion de la crainte que cette nation inspire ou des avantages qu'elle fait espérer comme alliée ; elle est hostile en proportion de la quantité de richesses que cette nation a, lorsqu'elle n'est relativement pas armée. (Voyez cependant les arguments qui complètent cet ensemble d'idées.) Lorsque vos ennemis sont divisés entre eux, protestez contre leur offense et pardonnez-la ou soumettez le différend à la décision d'une cour d'arbitrage ou subjuguiez-les. Si vous les menacez de voies de fait (de violence), effrayés, ils s'uniront contre vous. Vous devez cependant favoriser les uns contre les autres pour mieux les diviser. Lorsque vous vous êtes déterminé (décidé) à employer la voie de fait, caressez avec une main votre ennemi et tuez-le avec l'autre et invoquez des lois et des raisons pour justifier votre conduite et pour rejeter la responsabilité des événements sur votre ennemi.

La finesse du diplomate consiste dans la force de l'armée, dans la connaissance de la législation politique de chaque pays en temps de paix et de guerre (la constitution), dans la connaissance des rapports que les différents gouvernements reçoivent soit aux Affaires étrangères (*Foreign Office*), soit de leurs agents commerciaux (*commercial agent at*), dans son habileté à prévoir les réactions du présent et à comprendre leurs causes particulières, leur cause commune et leurs effets, (à prévoir) les fluctuations de l'avenir immédiat (voyez p. 326, 26^e l. : « Chaque ») et le résultat de ces fluctuations de l'avenir immédiat dans l'**avenir éloigné** (avisé; les lois de la nature, l'histoire, la statistique : l'évolution) et dans la connaissance et l'habitude de se servir avec opportunité des lois internationales (la diplomatie, le droit diplomatique ; les systèmes de la neutralité, de l'intervention, du contrôle, des sphères d'influence, des relations de réciprocité, de la porte ouverte, de la nation la plus favorisée, etc.), des traités (la diplomatie) et des règles protocolaires, c'est-à-dire des us et coutumes que le protocole exige (étiquette ; *history of ethics, principles of sociology, the state, principles of morals and legislation ; applied ethics, practical politics ; political economy*).

Un homme d'État doit inscrire chaque jour dans un journal, en peu de mots, les incidents qui ont une valeur politique et, si lettre il y a, il doit mettre au bout de la phrase le numéro de la lettre qui

¹ Un adage, un aphorisme, un apophtegme, une règle, une formule, un proverbe (la parémiologie), un dicton, un résumé, un extrait, un épiphonème, une inscription, une devise, un emblème, un symbole, un paradigme, un exemple, un modèle.

² Ne rendez pas le cerveau malade par une vie contre nature.

³ Plaisir, douleur ; l'estomac, la respiration régulière, les parties sensibles.

concerne la phrase. L'homme d'État doit toujours conserver son calme et ne doit jamais jouer sur les mots. Il doit toujours être bien renseigné sur le passé de la famille princière et du Prince avec qui il traite ou de la famille du Président et du Président, il doit être renseigné sur les affaires financières privées du chef de l'État et sur celles des personnes qui ont la confiance du chef d'État. Il doit, en outre, savoir comment, de toutes ces personnes, celles qui ont des richesses matérielles sont entrées en possession de leur fortune. Il doit connaître les scandales attachés à chacune de ces personnes, mais il ne doit jamais en parler : le regard d'un homme qui sait tout et qui occupe une belle position sociale, suffit pour maintenir et, quand l'occasion se présente, pour augmenter son prestige. Il doit connaître les filiations de la ligne directe et des lignes collatérales de la famille de chacune de ces personnes et quelles sont les familles qui sont apparentées ou alliées à la famille de chacune de ces personnes. Il doit savoir dans quel état est la santé et quel est l'âge de chacune de ces personnes. Il doit savoir de chacune des susdites personnes avec qui elle a des rapports intimes, quelle est la nature de ses plaisirs intimes, quels sont ses plaisirs officiels, quel est son âge, quel est l'état de sa santé, quels sont ses désirs, quel est le degré de ses cultures intellectuelle et morale. Il doit connaître la constitution de chaque gouvernement qui existe. Il doit savoir quels sont les partis politiques qui existent dans chaque pays ; de chaque parti, quel est son but avoué, quel est son journal, quel est son but secret ; de chaque représentant de la nation, avec quelles sociétés et avec quelles personnes puissantes il est directement ou indirectement en relations et, s'il est marié, avec qui. Il doit savoir quand auront lieu les élections partielles ou générales des sénats, des chambres des députés de tous les pays constitutionnels et quand aura lieu l'élection, dans les républiques, du Président de la République, qui sont les héritiers présomptifs des trônes qui existent et qui sont les prétendants à ces trônes (son secrétaire doit lui fournir par écrit tous ces renseignements). Pour ne pas être sous l'influence d'une personne, l'homme d'État doit toujours entendre (écouter) l'opinion de plusieurs conseillers privés (l'opinion dans le sens relatif, l'opinion dans le sens absolu ; conseillers illégitimes contre conseillers légitimes ; un avocat : voyez p. 189, 11^e l. : « Dans » et p. 336, 42^e l. : « Le », un statisticien, un mathématicien : voyez p. 387, 49^e l. : « C'est » ; l'organisation, l'exécution, les finances, le droit de propriété : voyez p. 214, 23^e l. : « L'ignorance », p. 214, 27^e l. : « Les » et 2^e partie, chap. IX : « **À l'extérieur, la politique doit être** ») ; il doit les entendre (écouter) chacun séparément. Il ne doit jamais dire son opinion à ses conseillers. On utilise les femmes pour espionner. L'homme d'État doit donc se méfier des femmes, même plus que des hommes ; il doit surtout se méfier des femmes avec lesquelles il a des rapports intimes. Pour guider son jugement, l'homme d'État fera bien de diviser presque chaque groupe de personnes qui occupe son attention en trois classes ennemies : en a) celle qui détient l'élément physique relativement perfectionné, en b) celle qui détient l'élément matériel et en c) celle qui est relativement intelligente (voyez p. 215, 47^e l. : « 16. »).

Tandis que la connaissance de l'histoire du passé permet de constituer la philosophie sociale, ¹ la connaissance de l'histoire contemporaine permet à la personne instruite de l'appliquer en pratique. Il n'y a pas de livre contenant l'histoire jusqu'à l'année dans laquelle on vit. Une personne qui connaîtrait l'histoire contemporaine serait trop distinguée et ferait concurrence aux personnes qui détiennent le monopole d'être au courant des événements ; on évite par conséquent de l'instruire. Cela est déplorable au point de vue national. L'homme d'État qui choisit une personne pour remplir une fonction importante, doit se rappeler, que le poste donne le pouvoir à une personne, que le gouverné ignorant témoigne du respect au poste, pas à la valeur morale du titulaire de ce poste ; que la réussite d'un projet dépend du choix du titulaire à ce poste (voyez p. 390, 10^e l. : « Pour », p. 332, 35^e l. : « C'est », p. 337, 6^e l. : « L'avocat », p. 226, 18^e l. : « Lorsque », p. 311, 52^e l. : « Le », p. 114, 27^e l. : « Lorsque », p. 327, 45^e l. : « L'être », p. 215, 59^e l. : « II. », p. 453, 42^e l. : « Si », p. 448, 21^e l. : « Le », p. 344, 13^e l. : « II », p. 321, 29^e l. : « L'infériorité », p. 344, 38^e l. : « Sous », p. 201, 16^e l. : « En », p. 323, 44^e l. : « Les », p. 201, 13^e l. : « Votre », p. 427, 17^e l. : « II », voyez 2^e part., chap. IX : « La classe d'une nation qui partage le pouvoir » et p. 332, 47^e l. : « Les »).

Un diplomate ne doit jamais croire à la sincérité d'un autre diplomate ou d'une nation. Il doit former ses opinions sur la comparaison mathématique des forces physiques, matérielles et morales chez lui et chez son adversaire. Le prince Bismarck a menti en 1870 ². L'Angleterre n'a pas tenu sa promesse

¹ La codification des lois de la nature.

² Monsieur de Bismarck a montré la vérité sous une fausse lumière, à un faux point de vue.

Le 12 VII 1870, le prince Antoine renonça à la candidature de son fils Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne et retira le même jour, au nom du fils, l'acceptation.

Le 13 VII 1870, le duc de Gramont (1819-1880), ministre des affaires étrangères, d'accord avec Napoléon III Bonaparte (lequel est né le 20 IV 1808 — mort le 9 I 1873), par une dépêche envoyée à l'ambassadeur français, comte Benedetti, exigeait des garanties que le Roi de Prusse renoncerait à jamais à une reprise de la candidature des Hohenzollern.

Le même jour, le 13 VII 1870, M. de Bismarck (né le 1^{er} IV 1815 — mort, 1898), autorisé par une dépêche du

d'évacuer l'Égypte, après qu'elle eut réprimé la révolte d'Arabi-Pacha, en 1880; de même la Russie n'évacuera pas la Mandchourie (1897 et 27 III 1898) en Chine. Toutes les nations vivent en 1904 du vol et du mensonge et ne cèdent qu'à la menace ou à la force. Les traités garantis par des armées sont des menaces; la guerre, c'est la force.

— 51 La Russie occupa militairement la Mandchourie le 1900 pour réprimer la rébellion des Chinois appelés « Boxers » et pour protéger son chemin de fer transsibérien qu'elle avait fini de construire le 1902 à l'aide des capitaux français. Les ports (les docks et les quais; les dockers, les transbordeurs et les camionneurs du port tiennent leurs délibérations à la bourse du travail) de Vladivostock, de Port-Arthur et de Dalny, et les mines de charbon de Yentai dans le nord de la Mandchourie sont indispensables à la prospérité de ce chemin de fer. La Russie avait réitéré aux Puissances la promesse (convention du 8 IV 1902) d'évacuer la Mandchourie le 8 X 1903, mais le 8 X 1903, elle occupait encore ce pays. Encouragée par la France, elle espérait élever un tarif douanier en Mandchourie et dans le nord de la ● Corée¹ et annexer ces pays. Confiants dans la puissance de la Russie, Monsieur Bézobrazoff et son partenaire l'amiral Alexeïef, aidés des Grands-Ducs Vladimir Alexandrovitch, Alexis, Alexandre Michailovitch et de l'Impératrice douairière de Russie, Marie-Fédorowna, obtinrent dans ces deux pays des concessions de forêts, de mines et commerciales et poussèrent le Tsar (Nicolas II, R.-H.-Gottorp, né en 1868, monté sur le trône le 1^{er} XI 1894) vers la guerre avec le Japon².

— De son côté, le Japon, encouragé par l'Angleterre et par les États-Unis de l'Amérique du Nord, attaqua, le 8 II 1904, la flotte russe dans les ports de Tchemoulpo et de Port-Arthur (l'amiral japonais Togo commandait) pour obliger par la force les Russes à évacuer la Mandchourie³. Les Japonais, les Anglais et les Américains ont en Chine et en Corée des intérêts commerciaux et désirent que ces pays soient ouverts à leur commerce. Cette guerre a été faite par quelques capitalistes financiers, monopoleurs, anglais, américains, japonais et russes. Les Japonais espèrent en outre gagner un avantage pour le moins égal aux frais de la guerre, empêcher la Russie de recommencer la guerre avec elle avant la 2^e génération à venir, chasser un jour de l'Asie à l'aide des Chinois les Européens. Les Japonais espèrent aussi conquérir un jour l'Australie et la Nouvelle-Zélande et conquérir un jour l'Europe à l'aide des Chinois. L'Angleterre en encourageant le Japon à faire la guerre à la Russie voulait aussi empêcher la Russie d'annexer le Thibet, pays tributaire de l'Empire chinois, et d'approcher ainsi des Indes anglaises. Cependant, pendant que les Russes et les Japonais se battaient en 1904, elle envoya une mission pacifique qui était partie le 16 XII 1903 au Thibet (*The British peaceful mission and escort — General Macdonald — under Colonel Younghusband*); et cette mission conquiert le Thibet. La guerre fut déclarée le 17 V 1904 (Lord Hardwicke): Après avoir assassiné de nombreux Thibétains désarmés, la mission pacifique campa le 3 VIII 1904 devant Lhassa, malgré l'alliance du 30 janvier 1902 de l'Angleterre avec le Japon pour garantir l'intégrité de la Chine. Le 7 IX 1904 l'Angleterre contraignit le Thibet à signer le traité de Lhassa, dont l'article 9 est en contradiction avec le traité anglo-japonais du 30 I 1902. Le 17 X 1904 la Chine refusait encore de ratifier le traité de Lhassa. L'auteur incline à croire qu'elle sera quand même obligée de le reconnaître. Un géologue, chargé d'étudier les matériaux

Roi à prendre le parti qu'il jugerait le plus convenable, rédigea et communiqua à l'insu du Roi aux journaux et ensuite aux ambassadeurs la fameuse note qui fut considérée par la France comme une déclaration de guerre. Le Gouvernement français tomba dans le piège. Et pourtant, malgré que M. de Bismarck se soit vanté d'avoir menti en 1870, il est probable que lui et le Roi Guillaume de Prusse étaient d'accord, car tout était préparé pour faire la guerre contre les Français. Voici la note dans ses termes textuels :

« La nouvelle du renoncement du prince héritier de Hohenzollern a été officiellement communiquée au Gouvernement impérial français par le Gouvernement royal espagnol. Depuis, l'ambassadeur français a adressé à Ems à Sa Majesté le Roi la demande de l'autoriser à télégraphier à Paris, que Sa Majesté le Roi s'engageait à tout jamais à ne point permettre la reprise de la candidature. Là-dessus Sa Majesté le Roi a refusé de recevoir encore l'ambassadeur et lui a fait dire par l'aide de camp de service qu'Elle n'avait plus rien à lui communiquer ».

¹ Empereur en 1904 : Yi-Hyeung, né le 8 IX 1852, av. le 21 I 1864. L'héritier présomptif : Prince Yi Syek Itchok, né le 25 III 1874. Le Japon a libéré la Corée de la suzeraineté de la Chine en avril 1895, par le traité de Simonoséki; Yi Hyeung se proclame Empereur le 12 X 1879; la Corée et le Japon ont conclu le 22 VIII 1904 à Séoul un traité. La dynastie des Yi règne en Corée depuis 1392.

² En 1904, chaque Grand-Duc a une fortune qui varie, selon la personne, entre 600 millions et un milliard de francs, sans compter l'apanage de (50.000.000?) de francs par an que reçoit chaque Grand-Duc. (Ce dernier renseignement de l'auteur doit être erroné.) Les Grands-Ducs sont entrés en possession de ces fortunes par les impôts et par la violence. Les habitants de la Russie — rentiers et artisans — sont naïfs en souffrant que les Grands-Ducs, les favoris et les bureaucrates des Grands-Ducs s'enrichissent des revenus de l'État. Les Grands-Ducs ne rendent, relativement parlant, aucun service à la nation en échange de l'argent qu'elle leur paye. Le contrat est frauduleux. Un prince doit recevoir assez d'argent pour être indépendant et pour représenter convenablement la nation, mais il ne doit pas recevoir plus que ce qui est raisonnable. S'il emprunte quand même de l'argent, il doit être dépossédé de son titre et de son rang, car alors il est l'obligé des capitalistes financiers et subit leur influence.

³ ● Mikado du Japon (Tenno) : Mutsuhito, né le 3 XI 1852, av. 1867. Héritier présomptif : Yoshihito Harunomiya, né le 31 VIII 1879. La dynastie actuelle régnerait au Japon depuis plus de 2550 ans.

(or, charbon, minerais) qui composent le terrain du Thibet accompagnait la mission pacifique : cette mission était donc pécuniairement intéressée.

Les rapports des consuls américains (*Consular reports of the United States in their published form*), tels qu'ils sont publiés par le Gouvernement américain, devraient servir de modèles à tous les États.

Les ministères du commerce, des affaires étrangères, de l'intérieur, des finances, de la marine et de la guerre devraient publier dans un même journal mensuel toutes les informations statistiques qui intéressent les particuliers (statistique, botanique, zoologie ; chimie : minerais, charbon, etc. ; matières premières, marchandises manufacturées, centres commerciaux, hygiène, travaux d'assainissement, coutumes et mœurs, informations diverses). Je cite un exemple pris aux États-Unis : *Experiments were conducted on an extensive scale under the supervision of the division of entomology. Practical investigation of silk culture by the United States Department of Agriculture, from 1884 to June 30th 1891, established the possibility of raising a most excellent quality of silkworm cocoons over nearly the entire country, but disclosed the difficulty of finding labor in the U. S. to compete with the low-priced labor in foreign silkrising countries. Each female produces from 300 to 400 eggs. About 20.000 eggs are required to make an ounce. The osage-orange leaves, which are available in the Southern States, are food for the worms as good as mulberry leaves, etc., etc., etc.*

Un homme d'État doit suivre :

1^o Le développement de l'armée et de la marine.

2^o Le développement de la gymnastique, des jeux athlétiques ; la gestion des hôpitaux, des établissements de charité, des établissements de bains, des jardins publics, des terrains pour le sport, etc. ; la culture morale dans les théâtres ; le développement des concerts publics ; le confort du public dans les restaurants, dans les grands magasins, les chemins de fer, les voitures de place, etc. ; la ventilation et l'aération dans les habitations. Chaque compartiment pour être humain dans les wagons des trains et les wagons pour le transport d'animaux devraient avoir une grande ouverture pour laisser passer l'air qui devrait également rester ouverte.

L'exploitation du lait pur (pas adultéré ; un pèse-lait) pour les nourrissons.

La consommation à l'état de fraîcheur et de pureté des denrées (la nourriture, les aliments, le boire et le manger). La consommation d'animaux et de végétaux, afin qu'on ne mange pas des animaux et des végétaux qui étaient malades ou qui sont gâtés et des animaux morts d'une manière naturelle au lieu d'avoir été tués pour la consommation (les prescriptions sanitaires, un inspecteur, l'inspection sanitaire, appliquer un cachet, un service sanitaire, un vétérinaire inspecteur, la stérilisation des produits suspects, la désinfection des locaux ; voyez page 113, 53^e l. : « I. Les » ; *a refrigerator-car, a freezing chamber, frozen meat ; oxygenised meat ; tinned meat, canned goods* ; le mouillage des vins — eau et acide tartrique — le sucrage des vins ; les minotiers mélangent à la farine du talc et du sulfate de baryte. Sont nuisibles : les fards ; le rouge de cinabre, de mercure ; le blanc de céruse ; les pâtes épilatoires composées de réalgar ou d'orpiment, sels toxiques d'arsenic. *The milk, cream, butter and cheese which come from cows which have not been tested with tuberculin and proved free from tuberculosis must be pasteurised before being sold.*)

L'hygiène des maisons ouvrières : Dans les grands centres, les maisons des ouvriers devraient être hors de la ville et reliées par des tramways électriques à leur centre de travail. L'hygiène : Le pain doit être préparé à la machine. Le premier lavage du linge ne doit pas être fait à la main, mais à l'aide d'appareils mus mécaniquement et clos. Ensuite le linge passe à l'étuve. La distribution du linge propre ne doit pas être faite avec les paniers et les voitures qui apportent le linge sale à la blanchisserie. Le liquide des égouts ne doit pas être conduit dans les rivières (dans l'eau potable). Le raisin, pour faire du vin, ne doit pas être écrasé avec les pieds.

Le développement des écoles, la politesse et l'intégrité des agents de la police, des employés du gouvernement, même des employés des grandes compagnies, comme magasins, chemins de fer, et autres, envers le public pendant leur service. Surveiller la justice dans les prisons, les maisons de santé (*care and control of the feeble-minded ; common sense ; in a state of trance*) et les maisons de correction.¹

¹ L'auteur recommande la loi suivante : — Toute personne intéressée a le droit de visiter tous les jours dans les maisons de santé ou dans les hôpitaux la personne aliénée ou malade qu'elle demande à voir, sans la permission du médecin de l'établissement (un aliéniste). Une fois par an, en deux jours déterminés au choix, il est permis de visiter, soit en prison, soit au bague, soit dans les maisons de correction, tout être humain qui y est enfermé.

En France, la loi de 1838 donne en 1904 le pouvoir à un médecin honnête ou malhonnête, appelé par n'importe qui, d'attester sur un certificat qu'un être humain sain d'esprit est fou et de le faire enfermer à perpétuité dans un asile d'aliénés. C'est une loi de bandits. Si l'opinion d'une personne déplaît à un médecin, il peut certifier que la personne est folle et il peut la faire interner. Et la loi confère le pouvoir au médecin d'un asile public (ou privé ?) d'aliénés d'accorder ou de refuser discrétionnairement la permission de visiter un pensionnaire de l'établissement, à n'importe qui, même à des parents de la personne enfermée. Le médecin qui doit dire, si un être humain est fou ou sain

3° Le développement des voies et communications, de la télégraphie, de l'agriculture, du commerce. A propos de commerce, nous sommes, dans le domaine industriel comme en politique, pour les armées comme partout ailleurs, dans une phase de concentration. Pour que les petits industriels puissent lutter contre les grands trusts et les grands magasins, ils doivent absolument s'unir entre eux.

Dans les colonies, après avoir organisé l'administration militaire, judiciaire, de la police, industrielle, commerciale, financière et politique, d'une nouvelle colonie, l'homme d'État aura le devoir de développer les voies et communications et d'amener dans la colonie des femmes, car les colonies nouvellement formées et les villes bâties en quelques années manquent de femmes. Une colonie doit avoir un sol fertile, de l'eau potable, dans le sol du charbon et du fer, elle doit aussi avoir un débouché, un marché, des points stratégiques ou des bases navales (la température la plus haute et la plus basse, la température moyenne, la quantité de pluie annuelle, la salubrité, etc.).

4° L'homme d'État doit suivre :

- a) Le taux de l'escompte (*Discount rate or Bank rate*).
- b) La réserve nationale (*The national reserve*).
- c) Le rapport des liquidations de bourse, jours de liquidation par les agents de change (*The return on Stock Exchange settlement pay days from the Stock Exchange Clearing House*).
- d) Le rapport de la salle de virement des banquiers (*The return of the Bankers' Clearing House ; the annual average of bankers' cheques cleared*).
- e) Le rapport du ministère du commerce sur la statistique — importations et exportations (*Board of Trade returns — foreign trade : exports, the invisible exports, imports ; home trade : the annual earnings, the total wage-bill, wages paid in the export trade ; a change in the distribution and not a diminution in the activity and in the volume ; an economist, a statistician, an expert, a statesman, a politician, a diplomatist, a diplomat, a lawyer*).
- f) Le rapport officiel du trafic des chemins de fer (*Railway traffic returns*).
- g) La statistique du travail, établissant la proportion des membres sans travail des syndicats ouvriers (*Labour statistics, showing the proportion of trade unionists out of work, published every month by the Board of Trade*).
- h) La statistique de la population et combien il y a d'habitants par kilomètre carré, les terrains fertiles, les terrains sablonneux, les lacs, les rivières, les marés, les rochers y compris ? Combien y a-t-il séparément de kilomètres carrés de terrains sablonneux, de lacs, de rivières, de marés et de rochers ? Quelle est la somme des kilomètres carrés des cinq dernières catégories nommées ?
- i) Quelle est la somme annuelle de dépenses budgétaires du gouvernement central qu'un habitant paye (le rendement des impôts s'élève, un budget en équilibre ; subordonner ses dépenses aux ressources dont on peut disposer, cependant subordonner ce désir à la nécessité, sans compromettre les finances ; dépenser au delà de ses revenus ; l'exercice précédent, un nombre d'exercices, chaque budget se subdivise en sections ; les dépenses extraordinaires, une commission des finances, défalquer une somme d'une autre, comprendre une somme dans un chiffre ; *the budget, the estimates, the surplus, the sinking fund, a development grant, a war tax, an income-tax*), quelle est celle en moyenne des gouvernements locaux qu'il paye (les dettes et les dépenses des départements et des communes) ? Ce calcul doit être fait pour chaque pays (*the income-tax returns*).

d'esprit, doit être moralement assez cultivé, donc aussi impartial, pour pouvoir affirmer que l'être en observation a fait une erreur de jugement ou non (névrose ou amnésie). Ce n'est qu'alors qu'il peut juger, si une maladie secrète n'a pas rendu relativement aux autres contemporains l'être observé trop susceptible ou si elle n'a pas troublé sa raison (son jugement) ou si elle n'a pas affaibli son esprit (l'amnésie). Le médecin qui est partial, est ou moralement ignorant ou fou lui-même à un certain degré ou malintentionné. On n'a le devoir de tenir un être humain pour fou que lorsqu'il l'est, soit au point de vue de la défense sociale, soit au point de vue de ses intérêts à lui (voyez p. 420, 39^e l. : « Selon »).

L'homme d'État devrait encore s'intéresser au sort des êtres humains inoffensifs dont le cerveau ne produit pas l'intelligence qui leur est indispensable pour pouvoir lutter pour leur existence, c'est-à-dire au sort des idiots, des personnes bêtes, de certains sauvages, des enfants, etc. Une ménagerie montre en Europe, en 1904, une femme et un homme Aztèques. Ces êtres humains sont sans contrôle entre les mains de gens cruels qui imposent leur volonté à leur entourage avec le fouet. Le directeur de la ménagerie tient ces Aztèques enfermés, ce qui est contraire à l'hygiène, les montre pour de l'argent et ne les paye pas.

7) Calcul annuel fait pour chaque pays : la bourgeoisie française officielle doit voler par an un milliard de francs qu'elle place en partie à l'Étranger. La France a déjà placé à l'Étranger environ 29 milliards 855 millions :

En Russie	6 milliards 966 millions	} mal placés.
En Espagne.....	2 » 974 »	
En Autriche-Hongrie	2 » 850 »	
Dans la République Argentine	923 »	
Au Brésil	696 »	
En Égypte.....	1 milliard 436 »	} bien placés.
Au Transvaal	1 » 592 »	
En Colombie	246 »	} mal placés.
Etc.		

Cela fait 21 milliards, soit 70 % pour l'Europe.

3,33 % » l'Asie.

12,16 % » l'Afrique.

3,33 % » l'Amérique du Nord.

1 % » l'Amérique du Centre.

8,66 % » l'Amérique du Sud.

0,16 % » l'Océanie.

La France touche chaque année 1 milliard 134 millions de francs de revenus à l'Étranger. Elle a une dette nationale de 30 milliards. Chaque citoyen français doit environ (30 par 38,5) 777 francs. La France dépense environ un milliard par an pour la défense nationale. Elle enlève 659.000 hommes au travail pour entretenir une armée permanente. Chaque soldat est improductif et lui coûte deux fois 1517,45 francs, donc 3034,90 francs. Tandis que les gros capitalistes placent leur argent à l'Étranger, la petite épargne achète du 3 % Rente française ou bien est engloutie dans des affaires véreuses chez soi et à l'Étranger. Telles sont les ressources commerciales, industrielles et minières de la France, et telles celles de ses Colonies. Elle a tels chemins de fer, etc.

Tous les chiffres ci-dessus doivent être faux !

La France a placé tel capital dans ses Colonies.

Elle se divise en tels partis politiques ; chaque parti a tel organe (journal). La population de la France est de 38.500.000 âmes. Tant par kilomètre carré, chiffre calculé par une répartition moyenne. Elle a tant de kilomètres carrés. (*France 204.146 sq. st. miles. French Colonies 3.741.112 sq. st. miles.*)

Paris a 2.537.000 habitants.

Lyon..... 466.000 »

Marseille..... 442.000 »

Bordeaux..... 257.000 »

Les Colonies ont 56.401.000 âmes et tant de kilomètres carrés (*3.741.112 sq. st. miles*).

Sa marine a tant de :

I. **Cuirassés** : a) cuirassés d'escadre ; b) gardes-côtes cuirassés ; c) croiseurs cuirassés. II. Navires **non cuirassés** : a) croiseurs protégés ; b) croiseurs-torpilleurs ; c) avisos ; d) canonnières ; e) contre-torpilleurs. III. **Torpilleurs** : a) torpilleurs ; b) sous-marins (installations microphoniques) ; c) sous-marins autonomes ; d) sous-marins. IV. Bâtiments en **construction**. V. **Non-valeurs**. VI. Bâtiments de **transport**. (Indiquer les tonnes et les nœuds pour chaque bâtiment.)

Sa marine marchande a tant de....., etc.

(Vaisseau-école, vapeur caboteur, cabotier, bateau pilote, bateau pompe, une drague, barque de pêcheur, des vapeurs-transport, un charbonnier, un *cargo-boat*, un remorqueur, un chalutier, un *steamer*, un voilier, des bateaux brise-glace, une banquise, cloisons, ceintures de sauvetage, embarcations, bouées de sauvetage, le tangage, le roulis, l'abatée, le balancement, submerger, la détresse, siller, le flot, une vague, une lame, la houle, le ressac — a heavy surf, — le flux et le reflux, la marée montante, descendante, la haute, la basse mer, le courant, le ripement, l'obscurité, les ténèbres, le brouillard, la brume, la brise, le vent, la bise, le siroco, le zéphire, la mousson, une tempête, un ouragan, une trombe, un cyclone, un typhon, un tourbillon, une mer intérieure, un golfe, un estuaire, un delta, l'embouchure d'un fleuve, une ramification, une inondation, un portulan, un littoral, la côte, l'irruption d'un volcan, des nuées ardentes, un torrent de lave, un tremblement de terre, un raz de marée, le mouvement sismique, le mouvement tellurique, les conditions météorologiques, un phare, une collision, aborder, couler, sombrer, une avarie, échouer, un naufrage, renflouer, renr. orquer, une sirène, un pilote, une

57 barre impraticable pendant quinze jours, un port : une jetée, la rade, une mer glauque ; un plongeur, un scaphandre. **¶**

— Même calcul annuel pour chaque Continent.¹ L'Europe doit dépenser environ 7 milliards 67 millions de francs par an pour l'armée et la marine, en entretenant une armée permanente de mer et de terre de 4.657.150 (?) hommes, qui manquent au travail productif, donc 14 milliards 134 millions de francs. Dans le pays des millions, aux États-Unis de l'Amérique du Nord, les armées permanentes de terre et la marine comprennent ensemble 87.500 hommes. L'Europe a 404.387.000 habitants ; la population, moins dense, des États-Unis est de 62.980.000 (avec ses Colonies : 73.548.000). L'entretien d'un homme revient à 1517,45 francs par an. L'auteur n'a pas de chiffres authentiques, mais il croit que les chiffres qu'il présente sont inférieurs à ceux de la réalité. Du reste, ces chiffres ne servent ici qu'à suggérer un calcul modèle et n'ont pas la prétention d'être exacts. L'homme d'État ne devrait pas s'abrutir en compilant ces chiffres lui-même, parce qu'il finirait par avoir des chiffres devant les yeux sans les voir, ou les verrait sans s'en rendre compte et sans les comprendre, c'est-à-dire que l'esprit des chiffres lui échapperait, et pourtant ce n'est que l'esprit, la philosophie des chiffres, qui intéressent l'homme d'État.

L'homme d'État doit suivre :

k) Le tableau des vitesses du transport et des communications télégraphiques par les voies de communication universelles. Par ex. : De Port-Arthur à Londres, le voyage dure, par voie de terre, 18 jours et coûte tel prix (I^{re}, II^e et III^e classes), et, par voie de mer, il dure de 35 à 40 jours et coûte tel prix (I^{re} et II^e classes). Le tour du monde par Pékin et la Sibérie peut être effectué en 40 jours.

Encore un exemple : Le 31 octobre 1902, Sir Standford Fleming a envoyé deux télégrammes de Londres à Lord Minto. Le premier, expédié par la voie de l'est, arriva en dix heures et 25 minutes, le second, parti dans la direction de l'ouest, arriva en treize heures et 30 minutes. Les distances sont de kilomètres. (La démission du cabinet, dissoudre la chambre, les élections générales, le parti ministériel, l'opposition, un adversaire, un antagoniste, accepter la mission de former un cabinet, la nouvelle chambre, un négociateur, un confident ; récompense, avancement, nomination, promotion, un tableau d'avancement ; un congé, une peine disciplinaire, une peine provisoire, une retraite, une retenue, relever des fonctions, la mise à la retraite ou en disponibilité, la radiation de X, la démission individuelle, la démission collective, la grève, la suspension, la révocation, l'arrestation, passer en correctionnelle, une équipe militaire, créer un précédent, reprendre son service, placarder une affiche sur , un prétendant, un anarchiste, un terroriste, un régicide, une agitation, une effervescence, un perturbateur, un agitateur, un meneur, l'instigateur des troubles, un incitateur, un promoteur, un initiateur, insinuer, suggérer, inspirer, encourager en sous-main, un cosmopolite, un intellectuel, un agent provocateur, un agent de contre-espionnage, un espion, une fiche, un casier judiciaire, un transgresseur de la loi, un inculpé, un réfractaire, un déserteur ; un transfuge, un mutin, des défections, un révolté, un révolutionnaire, un insurgé, des émeutiers, une émeute, des désordres, des troubles, un mouvement séparatiste, un soulèvement, une révolution ; trois sommations de trompette : « Sabre, main ! Chargez au galop ! », la suspension des journaux coupables, la censure, proclamer l'état de siège à, pacifier, discipliner, un licenciement, congédier, une expropriation pour cause d'utilité publique ; relations, négociations, transactions, transiger ; les honneurs et les profits du pouvoir ; promotions, est nommé au ; mutations, a été désigné pour, est promu au ; la révocation, la dégradation militaire, une démission ; un abus d'autorité ; une fonction publique, une charge, un titulaire, un candidat, postuler ; les échelons ou degrés de la voie hiérarchique ; lié par le secret professionnel, contresigner, un appareil de distillation d'eau, l'eau potable ; par intérim, déposer, abdiquer, proposer, élire, nommer, désigner, instituer, un successeur, un prétendant ; la subversion de l'État, un contre-projet, suspendre une partie des garanties constitutionnelles, la dictature, proclamer l'état de siège à, censurer, suspendre, supprimer, interdire un journal, suspendre la publication d'un journal, la liberté de la presse, la censure, la liberté de la parole, la liberté de conscience, des protestations individuelles, une résistance passive, un soulèvement ; rapporter une expulsion, un arrêté d'expulsion, une interdiction ; les sans-travail, les sans-abri, la main-d'œuvre, les retraites ouvrières, l'arbitrage ; l'avènement à, **¶** le serment dans la proclamation du Roi : Je jure de maintenir la religion catholique, l'intégrité du royaume, d'observer et de faire observer la Constitution politique de la nation ; un conseiller, le conseil d'État sous la présidence du Roi ; les chefs des partis ; une concentration monarchique, un cabinet de coalition dynastique ; le ministère : la présidence du conseil et l'intérieur, la justice, la marine, les affaires étrangères, la guerre, les finances, les travaux publics, les ponts et chaussées, le commerce et l'agriculture, les colonies ; la ratification du serment du Roi par le parlement ;

9

¹ Les calculs doivent être faits pour chaque pays en mètres, kilogrammes et francs. Sans perdre de temps, l'homme d'État pourra en comparant les chiffres de différents pays au moyen d'une proportion (x : b = c : d) former des conclusions (la statistique, l'économie politique, l'économie sociale).

le parlement fixe au commencement de chaque règne la dotation du Roi ; une ambassade extraordinaire ou mission pour représenter un pays aux funérailles du Roi ; une escadre fait une croisière sur les côtes de ; les immunités parlementaires ; commuer une peine, amnistier, gracier, remettre une peine, pardonner.)

Une alliance entre deux États ou plusieurs est due à des éléments d'un ordre, ou moral, ou matériel qui intéressent directement ces pays ou qui intéressent directement des pays non compris dans cette alliance. L'homme d'État doit prévoir les conséquences de nature positive et négative de cette alliance. Avant de composer un traité, l'homme d'État doit connaître les tendances historiques et les tendances du moment de chaque pays et doit considérer quel est l'avantage que (la nation !) du pays qu'il gouverne ou qu'il représente doit gagner par ce traité et si, en cas d'une guerre, le vaincu peut payer, soit en espèce, soit en nature les frais de cette guerre, pour le moins si l'avantage obtenu par le traité peut compenser les frais de cette guerre, si son État a l'or et les soldats nécessaires pour faire cette guerre (la paix armée coûte en peu d'années plus cher qu'une guerre), quelle pourrait être durant cette guerre l'attitude des autres puissances, il doit être renseigné sur l'histoire du passé et sur celle du présent des circonstances et sur le rapport de ces circonstances avec les lois internationales et avec celles du pays. Il doit aussi considérer la possibilité d'une guerre et il doit prévoir quel serait l'équilibre politique entre les Puissances en cas d'une défaite ou en cas d'une victoire. | Le gouvernement a le droit de conclure des traités politiques et de faire la guerre sans prendre l'avis et sans recevoir le consentement de la nation. 42

1° Dans chaque traité d'alliance (ou accord) conclu il est d'usage de mentir, de faire ressortir dans le préambule le but pacifique du traité. Il faut stipuler dans le préambule la préservation des intérêts communs ; celle de toutes les Puissances (une collusion, un arrangement collusoire) ; l'indépendance et l'intégrité de l'empire protégé ; le maintien des droits internationaux ; la défense des intérêts spéciaux : les intérêts prépondérants aux points de vue politique, militaire et économique (commerce et industrie), les terrains expropriés. Suivent les articles du traité. Lorsque vous négociez les articles du traité, n'admettez pas un principe avant d'avoir entendu le pour et le contre, etc. (voyez p. 397, 22^e l. : « Lorsqu'un »), et avant de connaître dans le détail ses applications (un questionnaire, un projet, une réponse, une proposition, proposer, un droit préférentiel). Un traité et une entente entre Puissances sont sans l'exclusion ou à l'exclusion à divers degrés des autres Puissances : 2° Un traité doit être garanti par la force armée (une clause comminatoire), il doit 3° assurer une répartition pour le moins équitable des intérêts matériels et moraux au contractant, 4° des richesses minières, etc., un centre commercial, etc., un débouché, 5° un point stratégique ou une base navale, 6° il doit avoir le consentement volontaire ou forcé sous l'influence de la peur des Puissances non contractantes, 7° il doit prévoir les complications possibles de l'avenir immédiat et celles de l'avenir éloigné et 8° il doit être dressé dans l'esprit des principes légaux et en forme légale. Les hommes d'État ne doivent pas, tant que subsiste une alliance, perdre la mémoire des raisons qui l'ont nécessitée et des motifs qui l'ont engendrée. Les alliances qui ne répondent plus aux intérêts des contractants doivent être dénoncées

Lorsque l'État a obtenu une concession par contrat, il prépare d'abord des troupes pour appuyer son droit de voler, proclame ensuite que l'autre partie contractante a rompu le contrat et il conserve les avantages obtenus par le contrat rompu (les commerçants agissent de la même manière). Si l'État a un État complice, le complice agit dans le même sens et en même temps (que lui).

Voici quels sont les sujets à traiter dans une conférence internationale : les douanes, la création d'une banque d'État, la répression de la contrebande des armes, les armements ; un mandat international d'une puissance pour exercer la police équivaut à la domination de fait ; une organisation internationale de la police (les ressortissants d'autres nations, les nationaux d'autres pays ; la sécurité publique). (*A sham rising is a pretext for intervention, which develops into occupation and annexation ; an international political complication ; a bear campaign*).

Emprunter ou prêter de l'argent à un pays qui est de la force du vôtre ou de force inférieure, c'est l'intéresser à votre prospérité ; c'est la meilleure alliance que vous puissiez faire avec ce pays. Mais emprunter de l'argent à un pays plus fort que vous, c'est l'encourager à venir s'établir chez vous par la force des armes. Si vous prêtez de l'argent à un plus fort que vous, vous ne pourrez pas, en cas de non-paiement, le forcer à vous rembourser. Ce traité n'est pas garanti par une armée. (La France, en couvrant les emprunts russes, a agi contre ses intérêts politiques et peut-être aussi contre ses intérêts financiers.) ● Lorsqu'un homme d'État veut promulguer une loi dans son pays ou pacifiquement empêcher ou obliger une nation étrangère d'agir dans une direction (une entrevue, une audience, une visite, une conférence, un congrès, une rencontre, un rendez-vous), il fera bien d'appuyer ses arguments officiels et ses intentions au moyen d'articles dont il n'est pas responsable, dans la presse de son pays ou dans celle des pays étrangers (l'intimidation, tâter et préparer l'opinion, répandre une nouvelle, 5

sonder l'opinion publique; l'opinion dans le sens relatif, l'opinion dans le sens absolu; officiel, *official*; officieux, *semi-official*; *the official and Court circles, in interested circles*; *directly inspired from*; *diplomatic courtesies*; *to infer from a semi-official statement published*; *a confidential discussion, to discuss the matter informally with X, the proceedings are private and informal*; une dépêche officielle, des nouvelles officielles, un communiqué, un personnage autorisé, une information, les nouvelles en peu de mots; une minute, une personne autorisée, un correspondant, avisé, adj., une communication, une note communiquée, le contenu, le texte, le contexte, la contexture, la teneur, un extrait, un article, un entrefilet, interviewer une agence; la presse fait l'opinion ou la reflète ou sonde l'opinion ou elle est l'opinion du propriétaire du journal ou celle d'une coterie; la répercussion d'un discours en Europe; un discours retentissant). L'homme d'État pourra ensuite faire des préparatifs militaires pour appuyer une demande que fera son ambassadeur au gouvernement de cette nation étrangère.

En politique comme dans la vie privée, n'envoyez jamais un ultimatum, ne faites jamais une démonstration armée ou navale, si vous n'avez pas la possibilité et l'intention arrêtée de tirer l'épée, le cas échéant. Mais, d'égal à égal, ne manquez jamais de faire des représentations diplomatiques pour tout ce qui est votre droit. Rappelez-vous l'attitude hostile de la France contre l'Angleterre, lors de l'affaire de Fachoda, en Afrique, en VIII-IX et X 1898. Les gouvernants français, sachant que la France et la Russie réunies n'ont pas de flotte capable de combattre la flotte anglaise, s'étaient imaginés qu'ils pourraient faire arborer par le capitaine J.-B. Marchand le drapeau français à Fachoda et empêcher les Anglais de construire une ligne de chemin de fer ininterrompue depuis le Cap (*Capetown*) jusqu'au Caire. Les bourgeois français ne savent pas faire la politique des Richelieu (1585-1642) ou des Talleyrand (1754-1838); pas même Napoléon ne savait faire de la politique. On a l'habitude de toujours citer Bonaparte, mais Bernadotte (1764-1806-1810-1818-1844) était supérieur à Bonaparte (1769-1804-18 VI 1815-1821). Bonaparte fut, en effet, obligé de favoriser la fortune de Bernadotte et de lui aider à monter sur un trône pour se débarrasser de lui. Bernadotte sut s'y maintenir, tandis que Bonaparte fut chassé du sien dès que les alliés (surtout Blücher, 1742-1819) eurent découvert (X 1813 et 18 VI 1815) son système de masser, sur un point donné, le plus de troupes possible contre le moins de troupes possible. (C'est Napoléon I^{er} qui a préparé Sedan : le 1^{er} IX 1870.)

Lorsqu'une opinion, un acte vous est hostile, vos relations de réciprocité avec l'État hostile sont tacitement rompues. Étudiez les erreurs que commet votre ennemi et ne lui enseignez pas à les connaître; au contraire, encouragez-le à les augmenter, cependant s'il est nécessaire de le discréditer et si votre appréciation doit le discréditer, exprimez-la. Si un ennemi, plus faible (moins puissant) que vous, refuse de concilier ses intérêts avec les vôtres, attaquez-le au moyen de la presse, dans la conversation, au moyen de lois hostiles, etc., avec l'intention de lui proposer un compromis, après l'avoir effrayé. Ne faites pas souffrir votre ennemi (humiliation, pertes morales ou matérielles, etc.), sans gagner un avantage qui en vaille la peine, parce que vous l'indigneriez et vous l'encourageriez à la résistance contre l'accomplissement de votre volonté (de vos intentions). Créez-lui des rivaux et des concurrents. Cachez devant lui au moyen du mensonge vos intentions hostiles. Cachez devant lui la faiblesse ou la force de votre armée.

Contre un acte injustifiable, protestez invariablement, par principe, mais rendez-vous compte de l'innocuité (de la nullité) de morigéner sans une armée à l'appui. Seule, la présence d'une armée peut mettre fin aux attermolements et aux actes contraires à la réciprocité, partant attentatoires à l'esprit du pacte social civilisé. Le pays qui n'a pas une réserve en or, doit, pour faire une guerre, avoir l'assurance, avant de commencer cette guerre, que les pays amis lui prêteront de l'or, durant cette guerre, au fur et à mesure de ses besoins et qu'ils le feront à un taux modéré. Il doit connaître leurs intentions en cas d'une guerre victorieuse et connaître leurs intentions dans le cas où ses armées seraient battues.

La première conférence de la paix eut lieu à La Haye, en 1899. Elle fut convoquée pour augmenter la solidarité internationale des gouvernants contre les gouvernés (inégalité de culture morale entre individus, aussi entre nations; les nations pourraient finalement toutes être subjuguées par la nation la plus puissante; union volontaire des nations en une seule nation; la limitation des armements, l'arbitrage obligatoire).

L'arbitrage (cour d'arbitrage et commission d'enquête), c'est-à-dire la décision de tiers sur un différend, ne peut régler que des affaires d'ordre judiciaire (de solidarité). Les gouvernements entre eux ne pourront résoudre un différend portant sur des intérêts vitaux (de réciprocité) que par la guerre, tant que le vol (monopoles, concessions, etc.) sera le principe de la politique extérieure des Puissances, car la réciprocité sur la question du vol ne sera pas observée dans les relations entre ces gouvernements. Dans ces conditions ils observeront probablement la solidarité entre eux, mais jamais la réciprocité.

Non seulement la guerre est un moyen de s'enrichir de la propriété de la nation qui sera vaincue,

mais elle sert au gouvernement qui la fait à se débarrasser par la mort des personnes qui le gênent. Tous les gouvernements, lorsqu'ils font la guerre, mettent dans la zone dangereuse tous les soldats qu'ils ont l'intention de faire tuer et qui ont été recrutés parmi les peuples conquis (en Russie parmi les Polonais), les socialistes, les forçats, etc.

Une conférence internationale devrait examiner la question de la contrebande de guerre et les questions des tribunaux de prise, du droit de visite des navires, de la télégraphie sans fil, de la transformation des navires marchands en navires de guerre, etc. (Le 22 septembre 1904, le baron Reay, pour suggérer un traité modèle, a cité le traité d'arbitrage conclu entre le Danemark et les Pays-Bas.)

Après un ultimatum suivi de la rupture des négociations et des relations diplomatiques, il est convenu qu'une Puissance qui veut commencer la guerre doit faire une déclaration de guerre avant de commencer les hostilités. ¹ Chaque belligérant doit, au début des hostilités, publier une proclamation de guerre (un manifeste) pour exposer les motifs de la guerre. Il doit notifier la déclaration de guerre aux Puissances et leur communiquer cette proclamation.

Les Puissances répondent à la notification en donnant, si elles ne prennent pas part à la guerre, l'assurance de leur neutralité et publient une proclamation (déclaration) à cet effet dans le journal officiel (le *Moniteur de l'Empire*, la *Gazette officielle*, le *Messenger du Gouvernement*, le *Diario do Governo*) pour exposer à leurs sujets l'attitude des neutres envers les belligérants. Une puissance peut, moyennant un profit, offrir aux belligérants sa médiation, ou elle peut faire une intervention armée : en conservant les apparences de la justice, une Puissance règle son attitude uniquement d'après l'avantage physique, matériel et moral qu'elle espère en tirer.

Le belligérant proclame l'état de siège sur son territoire aux endroits où il lui paraît utile de le faire, et il en avise les Puissances neutres. Dès que les hostilités ont commencé, le gouvernement publie dans le bulletin des lois l'énumération complète des articles qu'il considère comme contrebande de guerre pendant la durée des opérations militaires. Cette énumération comprend tout ce qui peut être utile à l'adversaire, comme les armes, les poudres, la houille, la nourriture pour hommes et animaux destinée à l'armée, les lettres et les dépêches, etc. Le gouvernement, après avoir porté cette nomenclature à la connaissance (aviser) des autres gouvernements, pourra capturer légitimement les navires des Puissances neutres (*the ship's register, papers, manifest, charter-party and official log-books*) et s'emparer de leur cargaison pour ne laisser passer que la marchandise neutre ². Les Puissances neutres ne pourront, sans violer leur neutralité, transporter ou convoier aucune des matières visées dans cette nomenclature. Les consuls d'un belligérant peuvent donner aux vapeurs des neutres un laissez-passer pour un endroit désigné dans le cas qu'ils ³ rencontreraient des croiseurs du belligérant. Le ministère de la guerre fait afficher chaque jour dans les rues, aux endroits consacrés par l'habitude à pareil usage, les télégrammes venant du théâtre de la guerre, en y supprimant les nouvelles qui compromettent les intentions ou qui ruinent le prestige de la direction militaire.

Le belligérant qui traverse ou occupe le territoire d'un pays neutre doit s'attendre à ce que ce pays commence des hostilités contre lui. L'autre belligérant et les Puissances neutres ont le droit de

¹ Le **rappel temporaire** d'un ambassadeur ou d'un ministre plénipotentiaire (nonce, légat, légat à latere) accrédité auprès d'un Souverain temporel, est fait sur l'ordre du président du conseil des ministres par le ministre des affaires étrangères et il est ou **direct** (manqué d'égards : l'ambassadeur avise par une note de son rappel sans donner d'explication) ou avec mise en **congé temporaire** (tension de rapports : l'ambassadeur avise qu'il est mis en congé sans en indiquer la durée) ou pour cause de **convenance légitime** (pour marquer la désapprobation du gouvernement : l'ambassadeur quitte la capitale en vacances). La réciprocité continue ordinairement à exister. Les affaires courantes de l'ambassade sont dirigées par le chargé d'affaires qui est accrédité non pas auprès du Souverain comme l'est l'ambassadeur absent, mais auprès du ministre des affaires étrangères (Partir en congé de huit jours pour affaires de famille).

Le **rappel définitif** d'un ambassadeur : le pavillon de l'ambassade est amené, tous les agents (le personnel de) demandent leurs passeports. La réciprocité a cessé, mais l'immeuble de l'ambassade continue à jouir du bénéfice de l'exterritorialité. Après la rupture des relations entre deux pays, le délai accordé pour le déménagement des archives est de trois mois, sauf convention contraire. Un gouvernement remet ses passeports diplomatiques à un ambassadeur, ou le départ de l'ambassadeur peut être provoqué par un rappel (le doyen du corps diplomatique ; remettre ses lettres de rappel ou de créance ; instructions : ordres et renseignements ; retirer l'exequatur à un consul d'un pays étranger ; un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire : Empire d'Allemagne, États-Unis de l'Amérique du Nord ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire : légation de la République d'Haïti, Chine ; chargé d'affaires : Bavière ; agent diplomatique : Bulgarie ; chancellerie : Royaume de Grèce ; 1^{er} secrétaire d'ambassade : conseiller de légation ; 2^e secrétaire d'ambassade : conseiller de légation ; 3^e secrétaire d'ambassade ; attachés ; conseiller-légiste ; attaché militaire, attaché naval ; attaché au ministère des finances : Empire de Russie, à Paris ; commissariat général : du Gouvernement Canadien ; agent commercial : du Gouvernement Canadien ; chef de la chancellerie : Empire d'Allemagne ; consul général, 1^{er} secrétaire, 2^e secrétaire, attaché agricole ; consul ; consul honoraire ; vice-consul ; agent consulaire). Le droit d'asile dans l'hôtel d'un ambassadeur n'existe plus en 1904 en Europe. (Égypte : les conventions des « Échelles du Levant » : droits des consuls ; extraditions. La voie diplomatique. *A pacific blockade.*)

² Le tribunal maritime des prises de guerre : appel de 30 jours.

³ où ils rencontreraient....

protester, et ces dernières de changer leur attitude envers le belligérant qui a violé le droit du pays neutre.

Une Puissance neutre a le devoir de désarmer les soldats des belligérants réfugiés chez elle. Les navires de guerre d'un des belligérants pourront toujours entrer dans un port neutre pour se ravitailler. La quantité de charbon nécessaire aux navires de guerre pourra être mise à leur disposition, à la condition qu'elle n'excède pas les besoins de la navigation nécessités pour se rendre au port de ravitaillement le plus rapproché. Au bout de 24 heures, si ces navires n'ont pas quitté le port de la Puissance neutre, cette Puissance a le devoir de les désarmer. Si elle ne les désarme pas, l'auteur **suppose** que l'ennemi a le droit d'attaquer ces navires dans ce port neutre (?). Si pendant les premières 24 heures que les navires de guerre d'un des belligérants se sont réfugiés dans un port neutre, les navires ennemis arrivent dans le voisinage de ce port, ces navires ennemis devront permettre aux navires réfugiés dans le port d'en sortir librement et devront attendre sur place 24 heures avant de les poursuivre.

Il est d'usage que les belligérants permettent généralement, lorsqu'ils en reçoivent la demande, aux Puissances neutres d'envoyer des attachés militaires qui accompagnent l'armée sur le théâtre de la guerre. Ils accordent cette permission aussi aux correspondants de guerre des journaux, mais leur correspondance est soumise à la censure.

Lorsqu'un port de mer est miné et qu'il y a danger à l'approcher, le belligérant doit en avertir les Puissances neutres dont les navires pourraient visiter cette zone dangereuse. Le belligérant s'expose à une action diplomatique de la part des neutres, quand ses torpilles et ses mines s'égarerent au delà des eaux territoriales. Lorsqu'elles causent du dégât, les neutres exigent du belligérant une forte compensation pécuniaire (une indemnité). La ligne de démarcation entre les « eaux territoriales » et la « haute mer » est tirée à une distance de trois milles de la côte. L'opinion de l'auteur est qu'elle devrait être tirée en temps de guerre à la distance de 5 ou de 6 milles de la côte. L'Angleterre ne voudra pas accepter une extension de la limite des eaux territoriales.

Pour couvrir les dépenses de la guerre, un gouvernement possède en temps de paix un trésor de guerre en or (provision) et, après que les hostilités ont commencé, il trouve l'argent nécessaire pour continuer la guerre au moyen (d'impôts extraordinaires) de l'impôt foncier, de l'impôt sur le revenu, sur les douanes (*current income* : 15 à 25 % des frais généraux [le total] de la guerre), au moyen d'un emprunt national (par souscription) ou d'un emprunt de guerre remboursable négocié et lancé à l'Étranger (*external redeemable loan* : le gouvernement obtiendra des conditions moins onéreuses en empruntant après la conclusion de la paix, qu'en empruntant pendant que dure la guerre), d'obligations à court terme (*short-dated bonds*), de l'émission du papier-monnaie de guerre (assignats militaires) que le gouvernement rachète au taux convenu en or (encaisser avec une dépréciation de : 8 à 15 %). Il requiert des vivres, des fourrages et des chevaux partout où il peut le faire.

Les emprunts lancés à l'Étranger intéressent les pays étrangers à la prospérité du pays et à la réussite de la guerre. Si les emprunts sont assez considérables pour que l'État puisse être obligé dans l'avenir de suspendre le paiement des coupons des obligations, alors le pays perd son crédit (ne pas confondre crédit avec prestige). Si le gouvernement, après avoir épuisé sa réserve métallique (en or), ne réussit pas à contracter un emprunt extérieur, il est obligé d'instituer un cours forcé. Cet acte implique la baisse, en comptant du prix au pair, de 30 à 60 % des obligations de l'État. Les belligérants terminent la guerre par un traité de paix (la marche sur, l'invasion de, la surprise de, le bombardement de, une escarmouche, la bataille de, le combat de, le siège de, le blocus de, l'entrée de, la prise de, l'occupation de, la défaite de, l'évacuation de, la reddition de, la capitulation de, la retraite de, la fuite de ; les pourparlers, un armistice, la non-extension de l'armistice à l'armée de, une conférence, les délégués, les plénipotentiaires, les formalités protocolaires, le protocole, la présentation, la vérification des pouvoirs, les conditions, une note, l'examen des conditions ou des articles, les négociations de paix, l'occupation temporaire de, les prises de guerre, la réquisition, le pillage, un paiement, une indemnité de guerre, un remboursement, une contribution, l'échange des prisonniers de guerre ou leur libération, la cession d'un territoire, la reddition de navires internés dans les ports neutres, évacuation, reconnaissance du principe de la porte ouverte, transfert des baux concernant : cession de, la limitation des forces navales dans ; le minimum irréductible, la publicité des débats ; une séance plénière ; une conférence privée ; l'ajournement de la conférence, accepter de soumettre la question de principe d'une indemnité de guerre à un tribunal d'arbitrage ; la rupture des négociations, accepter les bons offices de, une intervention, un compromis, régler seuls leurs affaires ; les séances ; l'entente ; le préambule, les articles, les clauses secrètes [appendices !] et les articles additionnels ; la rédaction du traité, les secrétaires ; l'avant-projet de tout le traité de paix ; le projet définitif ; la collation des quatre exemplaires du traité ou, si en deux langues, la comparaison des traduc-

tions ; la signature finale ; par 2 exemplaires, en tout 4 ; 2 signatures de chaque parti contractant, en tout 4 signatures sur chaque exemplaire ; chaque parti écrit le premier, donc en haut, sur ses deux exemplaires ses deux signatures, le dernier, donc en bas, sur les deux autres exemplaires ; un armistice ; une note communiquée à la presse ; la publication du texte du traité accompagnée d'une déclaration officielle ; proclamation ; régler les détails du traité de paix ; les préliminaires de paix signés, l'adoption de préliminaires de paix par le parlement, la paix définitive signée à, la ratification, l'échange des signatures, l'armistice naval, l'armistice entre les deux armées, la notification, l'approbation des Puissances, la revision du traité, la proclamation et la publication du traité de paix, un manifeste).

La Puissance vaincue paye une indemnité ou une contribution de guerre ; cède une partie de son territoire ; est désarmée ou en partie désarmée, — c'est-à-dire qu'elle ne retient de sa liberté que le droit d'entretenir un nombre de soldats ou de navires de guerre ou de forteresses limité par un traité (la limitation des armements, la contrebande des armes, *contraband in arms*, l'importation des armes, armes de luxe, armes de chasse, un porte-respect ; réductions des armements maritimes), — est annexée ; ou bien est contrainte de signer un traité de commerce ou de délimitation de sphères d'influence politique désavantageux pour elle, selon les circonstances qui sont déterminées par la puissance du vainqueur, la richesse du vaincu et la valeur stratégique et commerciale internationale de son territoire et selon l'assentiment des Puissances neutres. En offrant secrètement une récompense aux Puissances neutres, et même sans la leur offrir, par la seule habileté de sa diplomatie (l'équilibre entre les Puissances, les apparences de la justice, etc.), le vaincu peut être libéré par l'intervention de ces Puissances de toutes les conditions désavantageuses qui lui ont été imposées par le vainqueur.

La Puissance victorieuse doit gagner un avantage pour le moins égal aux frais de la guerre et empêcher par les conditions imposées que la Puissance vaincue ne puisse recommencer la guerre avec elle avant la 2^e génération. (Zone neutre fortifiée ou non fortifiée ; démanteler).

En politique, il ne faut pas céder à la force, mais il faut prévoir et faire les lois chez soi ou contracter des arrangements diplomatiques hors de chez soi, en conséquence. Par exemple : n'attendez pas qu'on ait écrasé 3000 personnes pour restreindre légalement la vitesse des automobiles.

L'Angleterre ne voulait pas attendre d'être chassée de l'Afrique par le Transvaal. C'est pourquoi, par prévision, elle chercha querelle avant que le Transvaal ne fût prêt.

Que les personnes qui comprennent les hautes mathématiques (voyez volume II, première partie, chapitre V : Les mathématiques, paragraphe 8), considèrent ce qui suit :

Les hommes qui, dans la vie politique, savent juger à leur insu et, par conséquent, par intuition ou sciemment les événements d'après la position des groupes moraux (principes : voyez page 185 : L'équilibre), ceux-là sont des héros. A l'occasion, ils renversent les murs, les armées, corrigent les lois, surmontent les obstacles, contrôlent et dominent ce que les gens ordinaires appellent le surnaturel, par leur volonté qui est supérieure à celle du commun.

Ces personnes entre elles se comprennent par un geste ou par un regard (les Habitants de Mars), qui exprime (qui atteste, confirme) un principe. Leur coup d'œil comprend le passé, le présent et l'avenir ; il s'étend sur plusieurs siècles à la fois et il est d'une précision incomparable. L'« équilibre » est le principe de l'Univers ; c'est le principe aîné d'« avoir et devoir » (*modulus*), qui est celui de la politique, et la connaissance du cerveau humain, y compris toutes les lois qui le gouvernent, et les effets qu'elles produisent sur lui, est l'unité de la politique.

● Les différentes agglomérations d'êtres humains qui composent une nation, le nombre de leurs **habitants** (population), le **degré de leur armement** (une comparaison avec la distance maximum point blanc des fusils), leurs différentes cultures comparées entre elles au point de vue du principe « avoir et devoir », les richesses de ces agglomérations en comparaison de celles des autres nations, les rapports (les relations, la réciprocité) entre les trois classes de chaque agglomération, au point de vue de la réciprocité, la langue que chacune de ces trois classes parle, la position géographique de chaque agglomération par rapport à celle des autres nations, les traités qui unissent les agglomérations entre elles et avec les nations qui existent, au point de vue encore de la réciprocité, les climats qui agissent sur elles, l'action des siècles qui sont devant l'Humanité et de ceux qui se sont déjà écoulés, sont autant de données, de groupes connus (un état de société, de civilisation). Ces groupes sont tous moraux, car ils n'ont de valeur pour notre raisonnement que lorsqu'ils ont été comparés avec l'unité politique (notre connaissance du cerveau humain) ; en d'autres termes, ils ne peuvent avoir que la valeur de notre appréciation, qu'elle soit vraie ou fausse. Avec les groupes connus nous pouvons jouer une partie d'échecs, mais pour jouer, nous ne pouvons pas abandonner les lois de l'Univers pour en créer d'autres : elles sont les règles du jeu.¹

¹ Les lois de la nature codifiées.

Le grand homme qui dépasse cette limite, qui soumet la nature aux théories, est perdu, il cesse d'être un grand homme.

La civilisation, qui est le résultat de la proportion de toutes ces données, est l' x cherché. Je ne peux pas m'étendre davantage sur ce sujet, parce que mon livre est une essence de la conception et que, sur chaque page, on pourrait écrire un gros volume.

Un mot encore avant de continuer : lorsque deux triangles ont deux angles égaux chacun à chacun ¹ (homologue), ils sont semblables. Lorsque deux situations ont chacune deux points de vue (deux angles) égaux chacun à chacun, elles sont semblables. J'ai établi par l'induction formelle que le même groupe de causes produit le même effet, et en appliquant cette loi de coexistence, je constitue l'induction expérimentale à l'aide de laquelle je conclus de la cause à l'effet, du phénomène à la loi de succession.

Lorsque deux triangles ont les côtés respectivement parallèles ou perpendiculaires, ils sont semblables. Lorsque deux situations ont chacune 3 idées (trois côtés) respectivement dans la même direction, elles sont semblables (l'égalité des triangles ; triangle isocèle).

Exemple : un beefsteak est devant deux chiens affamés de forces égales et un pays riche et désarmé est voisin de deux nations pauvres et armées, de forces égales : les deux situations sont semblables (analogisme).

Si au lieu de mettre ensemble un beefsteak et deux chiens, nous mettons ensemble deux beefsteaks et un chien, les points de vue ne sont plus les mêmes.

Les conclusions faites d'après l'analogie qui existe entre les choses isomères, c'est-à-dire une sorte de syllepse de l'instinct combiné avec le raisonnement, c'est-à-dire le sentiment de la réalité, autrement dit la conception par intuition, peuvent échapper au contrôle de la personne par suite de souffrances morales (la quantité de sang trop petite, les nerfs mal nourris, etc.) ; allez l'étudier chez vos victimes dans les maisons de santé. De la grandeur à la folie, il n'y a qu'un pas.

Comment un homme politique doit lire la politique, les femmes, la loi et les hommes :

Avant d'envisager une question politique ou légale (comme dans toutes les circonstances de la vie privée), l'homme d'État doit chercher d'abord quel est le principe qui domine la question à envisager, avant d'étudier les circonstances qui déterminent la situation exacte. En faisant autrement, il confondra les principes avec les effets qu'ils ont produits.

I. La **politique** : les familles, pour défendre leur vie et leur propriété, ont formé des tribus, celles-ci des nations, les nations des grands peuples, et les grands peuples, obéissant aux lois de la nature, cherchent à s'agrandir par les conquêtes et par l'union volontaire (nous distinguons d'abord le besoin de sûreté, ensuite du droit de la propriété, maintenant, en 1904, de commerce, enfin, à l'avenir, ce sera le besoin de la liberté de l'intelligence). Je suppose que l'Europe sera prochainement une confédération d'États constitutionnels avec un Gouvernement Central qui commandera l'Asie et l'Afrique.

17 ● On peut faire, entre nations, une alliance ou une entente cordiale, les deux étant temporaires, ou on peut unir deux nations par des traités ou par la conquête. Pour que l'union soit durable, il faut que les enfants des deux nations reçoivent dans les écoles une éducation physique pareille et des idées identiques sur le droit de la propriété. La question des langues et des religions, si elles diffèrent, ne doit jamais être soulevée. Un contrat doit toujours être garanti par une armée. Dans le cas d'une union par la conquête, la nation conquise doit être et rester désarmée et elle doit payer une légère contribution, mais elle doit dans toutes les autres questions, être traitée sur le pied de l'égalité. Un accord, même un simple arrangement concernant une partie de la frontière d'un pays, permet à l'État d'employer ailleurs une partie des troupes qu'il entretenait à cette frontière, ou de diminuer leur nombre pour diminuer les dépenses.

La guerre au Transvaal : en dehors de toutes les petites et grandes haines politiques, en dehors des considérations internationales, en dehors des craintes de la concurrence allemande, en dehors de l'avidité anglaise pour posséder les mines du Transvaal (la maison Rothschild et la maison Wernher, Beit & Co), en dehors de l'aspiration d'unir la Rhodésia à Delagoa Bay, il y a une idée profonde qui domine irrésistiblement les destinées humaines et qui a poussé l'Angleterre à forcer le Transvaal, brave, mais sauvage, à lui déclarer la guerre, le 9 octobre 1899. Si l'Angleterre eût attendu jusqu'à l'année 1930 au plus tard, si le ballon dirigeable surtout eût été inventé, le Transvaal aurait cultivé et développé ses

¹ ont deux angles respectivement égaux.]

forces démocratiques, quelque peu rudimentaires et assez bien armées, et aurait proclamé la République africaine ; cette république aurait chassé les Anglais du Cap ¹ et, bientôt après, du Caire (le *struggle for life* de Darwin), et nos enfants auraient vu naître l'idée d'une loi James Monroe (1759-1831) africaine : L'Afrique aux Africains, tandis que les vrais Africains, les Nègres, auraient été et sont destinés à disparaître du globe, comme les Peaux-Rouges du continent américain ou comme les indigènes de l'Australie, ² ou bien à servir de bêtes de somme. La terre que les blancs cultivaient en se servant des artisans (esclaves) indigènes et les mines qu'ils exploitent sont volées. Cette guerre a changé le *statu quo* de l'Angleterre.

A propos de cette guerre, autant que je peux en juger sans avoir été sur place, je considère la mobilisation de la marine de transport anglaise comme un chef-d'œuvre, mais certains officiers de l'armée de terre ne connaissent pas leur métier et les commandements sont distribués à des favoris (secret d'État : réfléchissez vous-même, lecteur, sur ce point). Ces officiers sont convaincus qu'ils valent mieux que les officiers allemands ou français. Lorsqu'ils éprouvent un revers, ils l'appellent de la mauvaise chance.

Aucun officier sur la terre n'est plus courageux que l'officier anglais (les officiers japonais cependant), mais ces messieurs s'imaginent que parce qu'ils savent donner un coup de poing, ils savent aussi mener une armée. Le silence de la nation anglaise est glorieux ; aucune nation au monde ne pourrait, dans pareil cas, conserver son calme.

Si l'Angleterre n'avait pas réussi à anéantir ou à désarmer les Boers, l'Allemagne aurait été obligée de le faire en 1960.

Pour vous convaincre de la comédie que jouent les Américains et les Anglais, puisque les Américains sont leurs cousins et qu'ils fraternisent avec eux (speech de S. Exc. M. Joseph Chamberlain, en 1900 [à l'instigation de la maison Rothschild, etc., il y a entre les deux Gouvernements un accord secret, qui se révèle plusieurs fois chaque année par des actes politiques que je pourrais préciser : la loge maçonnique. C'est surtout pendant les guerres de Cuba et du Transvaal que cet accord devint évident. Son Exc. M. J. Chamberlain est populaire en Angleterre. C'est cette popularité qui lui a valu sa position. On l'appelle *The Right Hon. Joe*]) ; pour vous convaincre, dis-je, de leur hypocrisie, rapprochez leurs idées de loyauté, de franchise, de liberté, d'honneur et du droit de la propriété, — car c'est le droit de la propriété qui est le dernier mot de toutes les actions et de tous les sous-entendus humains, — avec le scandale de Maison-Blanche, ou plutôt de *Black-House*, c'est-à-dire de Maison-Noire, ainsi qu'on la nomme en Amérique, depuis qu'un homme de couleur y reçut l'hospitalité, scandale relaté dans les journaux du monde entier et qui produisit une émotion indescriptible dans tous les États de l'Union.

● Le Président, S. Exc. M. Théodore Roosevelt, 26^e Président des États-Unis, avait reçu, en octobre 1901, au palais du Gouvernement, à sa table, un Nègre, M. Booker T. Washington, directeur-fondateur d'une maison d'éducation pour Nègres, à Tuskegee, dans l'Alabama. Il s'en fallut de peu que cet incident ne prît les proportions d'un événement politique. C'est à se demander : quelle est l'idée que les Américains se sont fait de la liberté, du droit de l'homme (de l'être humain) et du droit de la propriété (*anti-negro riots, lynch law, boxing, peonage, sweating, trusts*) ?

C'est au nom de l'Humanité que les Américains ont revendiqué et obtenu, en 1783 (1781), la liberté pour eux, c'est au nom de l'Humanité qu'ils ont déclaré la guerre à l'Espagne, en 1898. Est-ce aussi au nom de l'Humanité qu'ils ont exterminé les Indiens et qu'ils mettent chez eux les Chinois hors la loi ? Laquelle de ces deux morales les Américains nous recommandent-ils comme modèle à imiter à leur égard ?

Puisque je parle de la guerre de 1898, contre l'Espagne, je ne puis m'empêcher de dire ici que les Américains ont conquis Cuba pour assurer l'efficacité du tarif prohibitif Mac Kinley, c'est-à-dire pour faire gagner de l'argent aux trusts américains.

Si les gouvernants américains avaient dit aux soldats américains : « Vous irez vous battre pour faire gagner de l'argent aux trusts (qui vous écraseront ensuite) », ces soldats auraient refusé d'aller s'exposer à la mort.

Les gouvernants ont dû leur dire, pour les décider à obéir, qu'ils iraient se battre au nom de l'Humanité.

Et je dois encore faire remarquer ici que les Américains ont fait la guerre contre l'Angleterre, de 1775 (escarmouche de Lexington) à 1781 (défaite des Anglais de Yorktown), guerre qui s'est terminée par l'indépendance américaine (traité du 3 septembre 1783), uniquement pour échapper au tarif

¹ Le Cap est en 1904 une colonie anglaise. Le cap de Bonne-Espérance fut découvert en 1486 par Barthélemy Diaz, navigateur portugais, mort en 1500.

² Lisez les rapports de la « *Aborigines Protection Society* » (*Report of Dr Roth, Queensland, Western Australia, 1904; Mr. H. R. Fox Bourne*). *The Anthropological Society*.

commercial anglais : impôts sur le thé — Boston 1773 (M. J. Chamberlain a demandé, en mai 1903 : *an imperial customs union*).

Je lis, le 22 février 1902, qu'à Washington MM. Mc. Laurin et Tillman, sénateurs, se sont donné des coups de poing dans le sénat, pendant la séance. La violence se pratique souvent chez les Américains (une intimidation). Leur liberté est une farce. Des sénateurs qui savent qu'ils peuvent avoir le nez aplati, n'ont pas une opinion libre. C'est encore le mot d'ordre (la consigne) qui règne chez eux comme en Europe, dans sa forme la plus grossière et la plus primitive. « Ce noir, c'est du blanc. Si vous dites que c'est du noir, je vous écraserai le nez d'un coup de poing » : cela est un argument du 20^e siècle, qui est probablement indispensable dans le milieu dont il est question. C'est un argument que la majorité des gouvernants approuve, autrement elle ne le tolérerait pas. C'est généralement un vol qu'on veut masquer. (*If a man has his own opinion, they knock him down.*)

Il est dit, dans le « Globe » du 30 avril et dans le « San Francisco Chronicle » du 14 avril 1902, que le *Senate Committee* de Washington juge le capitaine Glenn, le lieutenant Conger et le Dr Lyons accusés d'avoir, entre autres, torturé le Président d'Igaris, des Philippines, le 8 octobre 1900, et d'avoir fait brûler cette ville d'environ 10.000 habitants. Les généraux Smith (île de Samar) et Mac-Arthur sont aussi accusés de cruauté (Aguinaldo). Les Américains ont relativement aux Anglais une éducation plus intellectuelle que morale.

Les Américains sont comme des enfants demi-Anglais mal élevés. Feu mon père disait : « Il fait chaud, mais le fond de l'air est froid ». Longtemps je n'ai pu comprendre cela, mais maintenant je le comprends et je l'applique ici. J'ai critiqué scientifiquement les Américains au point de vue du droit de la propriété, et j'ai conclu qu'ils ont des idées trop jeunes, autrement dit qu'ils sont moralement ignorants ; tout Américain d'esprit indépendant en conviendra. Cependant je reconnais qu'il y a en eux un fond qui permettrait d'accomplir un grand progrès. Ils ne savent pas être respectueux de la propriété morale et physique, mais, malgré les coups de poing, ils voudraient l'être ; c'est un sentiment qui promet du progrès. Moi, l'auteur, ne pouvant être ce que je suis, je voudrais être de préférence Anglais, sinon, alors . . . Américain.

Le 22 février 1902, j'ai lu dans le « Globe », de Londres, que la commission chinoise de Vancouver B. C. a décidé d'établir une taxe de 500 dollars par immigrant Chinois. C'est probablement au nom de l'Humanité et aussi pour honorer particulièrement le droit de la propriété que les Canadiens (*trade unionists*) ont promulgué cette loi ?

D'autre part, on lit ce qui suit dans le « Français » du 19 février 1903 :

Johannesbourg, 18 février 1903. Un des directeurs des mines du Rand va se rendre en Chine aux frais de la Chambre des mines pour faire une enquête sur les moyens de se procurer de la main-d'œuvre chinoise. (Lu encore dans le « Times » du 15 juin 1903 : *Singapore, 13th VI 1903 : Mr. Skinner, the commissioner sent by the Transvaal Chamber of Mines to inquire into the subject, expresses satisfaction at the quality of the Chinese labour inspected.*) En 1855, la « Durban Corporation » pria Sir George Grey, gouverneur de la colonie du Cap, de permettre l'immigration (ou importation !) d'un nombre limité de « coolies » et de « labourers » de l'Asie (*from the East*) pour assurer le succès de travaux d'importance vitale pour la colonie. En 1904, les Anglais du Natal sont mécontents de la présence d'Indous (*British Indian*) dans la colonie du Cap. (*Jamaica, emigration law : 25 shillings have to be paid to the treasury for each emigration labourer.*) Il est évident que la justice n'y est pour rien ; il s'agit d'attirer les gens ou de les proscrire, selon qu'on gagne de l'or à les avoir, ou qu'on gagne de l'or à ne pas les avoir. (*The Asiatic law stands in 1903 in the Statute-book, while on the 27th may 1903 the Chinese labour question was under consideration at Johannesburg ; un émigrant, e, un émigré, e, un immigrant, e, transmigrer, l'expatriation ; une extradition, un expulsé, un exilé, un banni, e, un proscrit, e.*)

Dans ces circonstances, l'auteur formule ces conclusions :

Le droit de la propriété est sacré quand il est à eux, mais le droit de la propriété des autres n'existe pas pour eux. La raison d'État couvre-t-elle cette injustice ? Oui au nom de la réciprocité qui manque de part et d'autre. Mais est-elle nécessaire et, à la longue, est-elle aussi utile que la politique de la simplicité ? Je n'oserais pas l'affirmer.

Voici qui est instructif :

« *The Morning Leader* », 25th July 1903.
Johannesburg, Friday.

A Consul stationed here has received a cablegram from Hong Kong containing a positive offer of 200.000 Chinese laborers (coolies) to work in the mines for a term of five years ; wages to be £ 3—17 s. 6 d. a month, food included.

The cost of transport is to be arranged by the mining companies and deducted from the wages. The offer has been submitted to the representatives of the industry.

Reuter.

Le 13 V 1904 les Gouvernements anglais et chinois ont signé à Londres une convention pour autoriser et régler l'importation des coolies chinois au Transvaal et dans toutes les colonies anglaises. Certains journaux anglais appellent les coolies des queues de cochon (*pigtails*) et refusent ainsi à ces Chinois le droit qui appartient à tout être humain (le droit de l'être humain). C'est avec le fouet que les Anglais ont l'intention de soumettre les coolies à l'obéissance.

Voici quelles sont, au Transvaal, les influences de voleurs qui provoquent les réactions du moment, lesquelles sont la cause des fluctuations de l'avenir immédiat : 1^o les patrons boers et anglais, ennemis les premiers des seconds, désirent la main-d'œuvre à bon marché; 2^o les artisans blancs, boers et (*the trade unions*) anglais, désirent des mineurs nègres pour faire le travail difficile et le travail qui tue, tandis qu'ils désirent se réserver le travail facile à accomplir; 3^o les artisans nègres font le travail difficile, mais refusent de faire le travail qui tue (*Kaffir : Kraal ; Zulu, Swazi, Bazuto*); 4^o tous sont d'accord pour faire venir des artisans chinois pour faire le travail qui tue, mais les artisans blancs et nègres ne veulent pas que les Chinois leur fassent concurrence dans l'exécution du travail facile ou difficile à accomplir; 5^o les artisans chinois ont intérêt à ne pas faire le travail qui tue; 6^o les capitalistes financiers de Londres désirent que les artisans chinois fassent tout le travail, car les Chinois travaillent à meilleur marché que les artisans nègres et que les artisans blancs surtout; 7^o l'État désire percevoir le plus d'impôts possible (*constitution ; restriction of traders and of labourers : licensing laws of the Colonies [trading licenses] ; contracts or indentures for importing labourers from outside the country who shall be placed in conditions of employment or residence of a servile character*); 8^o l'avenir très éloigné veut qu'au nom du bien-être de l'humanité la concurrence soit libre dans les mesures sousdites (nommées ci-dessous).

Les artisans qui immigrent dans un pays sont guidés par les lois de la concurrence. Les artisans anglais, p. ex., ont envahi l'Australie, l'Amérique, l'Afrique et les Indes, mais en 1904, les Anglais s'opposent à l'immigration en Grande-Bretagne et en Irlande des artisans étrangers : *the aliens bill*. La loi n'a pas encore été votée ¹ (*a measure to keep out contract labour ; the foreign blackleg ; indenture*). Interdire dans un pays l'immigration des artisans, c'est concéder un droit de monopole aux artisans du pays. Cela est une injustice (*factory acts, mines acts, employers' liability acts are inconsistent with free trade ; sweated labour : health, volume of work and quantity of work*). Mais ce n'est pas une injustice d'interdire l'immigration dans un pays d'artisans, qui pourraient avoir besoin d'être entretenus aux frais du pays ou d'artisans qui sont atteints de maladies contagieuses ou qui par leur nombre et leurs armes sont un danger pour l'indépendance de la nation ou pour la vie des personnes et d'après certains hommes d'État aussi de ceux qui ont l'habitude de voler illégalement. *The aliens bill* paraît être conçu dans un esprit d'équité. Dans le but de posséder le monopole de l'exploitation du continent australien, les Européens, colons anglais, du « *Commonwealth* » et des « *States* » de l'Australie, sous l'influence de « *the Australian Labour party* » interdisent depuis . . . l'immigration en Australie d'êtres humains de couleur, qu'ils soient sujets anglais ou non, ils interdisent donc aussi l'immigration de Chinois et de Japonais. Si l'artisan anglais est meilleur qu'un autre artisan, il sera aussi mieux payé que l'artisan étranger, mais il est voleur, il tient à avoir le monopole du travail avec un salaire privilégié. L'artisan anglais réclame le droit de l'homme pour lui-même, mais il le refuse aux artisans non-anglais, étrangers ou sujets anglais. Dans la colonie « *British Columbia* » les Anglais achètent illégalement des « *Cape Mudge Indians* » des jeunes filles indiennes pour les soumettre à leurs besoins sexuels et pour les faire travailler.

La Grande-Bretagne et l'Irlande ont	121.371 sq. st. miles avec	41.000.000 d'habitants,
les possessions anglaises	12.628.629 » »	359.000.000 » »

Les environ 41 millions d'insulaires anglais ont envahi un territoire de 12.628.629 lieues carrées anglaises sans compter le territoire de 3.145.000 lieues carrées anglaises des États-Unis de l'Amérique du Nord, dont un grand nombre de la population est anglais. 211.981 êtres humains ont quitté en 1904 la Grande-Bretagne et l'Irlande, dont 128.638 Anglais (*Britons*) et 83.343 Étrangers. Tandis que

¹ Copié du « *Daily Mail* » du 22 I 1906 : *For selling objectionable postcards in Warwick Street, Pimlico, Abraham Golinsky, a Polish Jew, at the Westminster Police Court on Saturday was sentenced to two months' imprisonment, with a recommendation to the Home Secretary that he be deported as an undesirable alien.*

Copié du « *Daily Mail* » du 5 III 1906.

A Russian named Serge Gapon, 25, was charged at the Eastbourne police court on the 3^d of march 1906 with being drunk and disorderly. He informed the court that he had been in England 3 or 4 days and intended going to France. He was, he said, a captain in the russian army and deserted from Port Arthur. An expulsion order under the Aliens Act was made. — Tant de sévérité, tandis que les voleurs de millions de la cité de Londres jouissent de l'impunité ! The author of this book hopes that he will not be expelled out of England for an assault on public opinion. |

— 84.389 Étrangers ont immigré en 1904 en Grande-Bretagne et Irlande (Francis J. S. Hopwood).¹

Une nation doit pardonner à un ennemi vaincu : Un ennemi n'est vaincu que lorsqu'il est désarmé. (Autrement dit : il ne faut pas abuser de la force qu'on a. Tite-Live, 59 av. J.-C.-19 ap. J.-C., a dit : *quod jam non solum arma, sed jura romana pollebant.*)

53 ●2. — La femme :

Lorsque, sur notre hémisphère, vous tournez une plante avec ses feuilles et ses fleurs vers le nord, feuilles et fleurs se retournent vers le sud, vers le soleil. Une belle femme est comme le soleil ; lorsqu'elle apparaît, tout le monde tourne le visage vers elle, même les indifférents ou ceux qui croient l'être ou qui voudraient l'être. C'est-à-dire que nous subissons tous les lois invisibles, si cela vous plaît, mais invincibles de la nature. Toutes les femmes aiment à montrer discrètement leurs mollets jusqu'aux épaules et les hommes ne vivent que pour les aimer.

Plus les femmes s'abstiennent de montrer leurs mollets, plus elles ont envie de le faire (l'hystérie), car les lois de la nature sont plus puissantes que la réglementation artificielle des besoins du sexe inventée par une classe d'hommes (de mâles) qui détiennent le pouvoir.

Au point de vue de l'avenir de l'humanité le gouvernement a le devoir de développer chez les femmes les facultés de la mémoire et de la réflexion, c'est-à-dire de la raison ou, en d'autres termes, de l'intelligence et d'anéantir en elles les sentiments qui n'ont pas traversé la mémoire et la réflexion pour parvenir au résultat, c'est-à-dire au raisonnement ou, autrement dit, à l'intelligence.

39 ● La femme est mentalement inférieure à l'homme, parce qu'elle a subi, depuis des siècles, la loi du droit du plus fort. L'homme a volé à sa compagne le droit d'égalité.

Ainsi pendant une discussion où des reproches lui (leur) sont adressés, comme dernier argument, la plupart des femmes se mettent à pleurer, leur sensibilité annihilant leur raisonnement. Les médecins prétendent que la grande sensibilité de la femme tient à la composition de son sang qui est fécond, mais à en juger par le raisonnement mathématique, par la différence qu'il y a de femme à femme, il faut conclure que la femme est susceptible d'un perfectionnement dont les limites sont aussi peu connues que ne le sont celles du perfectionnement de l'homme (*explanation of moral consciousness, of moral life by its beginning, by its process of development or evolution and by its end*).

30 ● Les femmes ont été soumises par les hommes au moyen de la violence et comme dans le cas de toutes les nations persécutées, elles sont toutes intrigantes et elles ont le droit de l'être (p. 190, 12^e l. : « Votre femme » ; p. 198, 21^e l. : « L'Anglaise qui » et p. 198, 15^e l. : « Lorsque l'Anglaise ») ; elles sont unies entre elles par le malheur, mais elles n'ont pas d'organisation.

C'est de cette manière que les hommes détiennent le monopole des salaires dans les carrières qui sont interdites aux femmes, qu'ils détiennent le pouvoir, qu'ils ont la direction des affaires commerciales, industrielles, politiques et domestiques et qu'ils ont le droit de choisir les femmes, tandis que les femmes doivent attendre qu'on les choisisse. ● Les belles femmes sont une exception à la règle ; pour elles la vie est un bonheur. Les femmes devraient avoir le droit de voter et d'être éligibles et toutes les

23 — carrières devraient leur être ouvertes.² Les femmes subissent directement l'atteinte des lois et paient les impôts, il faut qu'elles aient le droit d'en discuter (voix délibérative) d'égal à égal avec les hommes et de faire libre concurrence aux hommes. Il faudrait cependant que les femmes actuellement plus ignorantes que les hommes ne soient pas maîtresses de l'armée et le clergé maître des femmes. Il faudrait donc donner aux femmes une culture égale à celle des hommes avant de leur conférer des droits politiques comme ceux qu'ont les hommes.

¹ Du « Daily Mail » du 9 III 1906 :

	Area sq. m. :	Population :	Density :	Persons per square mile
Total	11.908.378	398.401.704		
United Kingdom.	121.089	41.458.721	British Empire.....	33.5
	(13,6%)	54.000.000	United Kingdom	342.4
	(86,4%)	coloured :	Isle of Man and Channel Islands...	496.3
		344.000.000	Possessions in Australasia....	1,6

² Professions libérales, employées de l'État, religieuses, institutrices, gouvernantes, paysannes, cochères, écuyères, téléphone, bureau, danse, gérantes, jardinières, brodeuses, hercheuses, vachères, tisseuses, céramistes, allumettières, brosières, taillesses, couturières, corsetières, repasseuses, lingères, blanchisseuses, margeuses, papetières, typographes, imprimeuses, cordonnières, bonnetières, sellières, fleuristes, plumassières, encanteuses, marchandes des quatre-saisons, domestiques, ouvrières des ateliers de l'État, employées des chemins de fer, employées de commerce, sages-femmes, sténo-dactylographes, caissières, comptables, confectionneuses, artistes lyriques et dramatiques, balayeuses des rues, masseuses, gardes-malades, dames de compagnie, prostituées, etc.

Les femmes ne peuvent pas exercer un droit sans le consentement des hommes. Elles doivent donc convaincre les hommes influents et les hommes en général de la justice du droit d'égalité entre l'homme et la femme de cultures morales égales, avant d'exiger l'égalité légale avec les hommes.

Les dames devraient constituer une **franc-maçonnerie** internationale entre elles avec une organisation hiérarchique dans le but de vaincre la résistance des hommes et d'établir le droit de la propriété dans le monde (p. 230, 51^e l. : « C'est surtout »). Elles recevraient du pouvoir central le mot d'ordre et, au moyen de tendres caresses, elles l'inspireraient aux petits qu'elles aiment. Chaque 1^{er} janvier une mère doit parler aux enfants de la **réciprocité** (voyez p. 133, n^o 49) et du droit de la **propriété** qui est **physique, matérielle** (intellectuelle) et **morale** et **individuelle** (idéologie). Les femmes devraient dans tous les pays constituer des clubs dans le but de faciliter la réalisation d'une organisation politique.

Les rapports du sexe que nous obtenons facilement de la courtisane ne nous préoccupent pas, au contraire, nous aimons cela. La courtisane est tantôt utile, tantôt nuisible à la santé de l'être humain : enseignons à l'individu les lois de l'hygiène, afin qu'il sache régler d'après elles sa conduite ; la courtisane est odieuse à cause du droit de la propriété trop facilement acquise. Elle fait concurrence aux femmes qui voudraient se marier : elle en a le droit. L'exemple qu'elle donne encourage toutes les femmes à vivre comme elle. Cependant, si vous craignez, messieurs, l'effet de cet exemple, vous avouez en même temps que la vie, dans les règles du mariage légal, a si peu d'attraits pour les femmes que vous êtes obligés de maintenir l'union des conjoints à l'aide de la loi, c'est-à-dire au moyen du sabre. Partant la courtisane est dangereuse au mariage. N'y aurait-il pas moyen de s'arranger ?

L'armée enlève les hommes les plus aptes à la vie conjugale. C'est là une des causes des désirs contre nature. Notre ignorance en matière d'hygiène en est une autre et les mariages par intérêt et les lois absurdes qui règlent le mariage aussi. Les gouvernés n'ont de choix, en 1904, qu'entre la continence et le mariage. Nous créons des désirs artificiels en refusant aux gouvernés ce dont leur nature a besoin, c'est-à-dire d'assouvir leurs passions physiques et morales (le droit de la propriété physique et morale).

La police des mœurs est une grave humiliation infligée aux adultes. C'est un attentat au droit de la propriété physique des gens. La protection donnée aux mineurs est nécessaire ; l'observation, pour la forme,¹ des apparences suffit aux adultes, qui n'ont pas le droit de suggérer aux autres des sentiments que ces personnes n'ont pas (c'est le droit de la propriété morale des autres qu'ils doivent ainsi respecter, y inclus les droits du mariage).

Les personnes hypocrites et vicieuses parlent avec vénération d'un Dieu, ce qui ne les empêche pas de répudier avec indignation les lois de la nature qu'Il a créées. Si Dieu existe, les lois de la nature sont les lois de Dieu, du Dieu qui les a créées. Si les hypocrites les prohibent, qu'ils n'invoquent pas la volonté divine pour faire cela, car ils sont alors en contradiction avec la logique. La nature pousse irrésistiblement l'homme et la femme l'un vers l'autre, tandis que les lois écrites et sous-entendues limitent les besoins de la nature au mariage. En dehors de ce pacte social utile, les rapports intimes entre deux êtres sont empêchés par tous les moyens (*shocking*). Par exemple, dans les hôtels, dans les appartements meublés et dans les chambres garnies, les propriétaires permettent les rapports entre mari et femme, mais ils les interdisent entre amants, dictant ainsi aux êtres humains la façon dont ils doivent vivre.

Cette contrainte exercée sur la majorité des clients n'empêche pas que les propriétaires ne laissent libres de s'arranger comme il leur plaît les clients qui dépensent généreusement ; souvent même les propriétaires, dans ces conditions, les encouragent à faire des excès. Ces clients généreux, cependant, ne jouissent pas d'un droit, ils ne jouissent que d'une permission qui leur coûte cher. Au nom du bien-être de l'humanité, la majorité exige, dans des pays organisés, la réciprocité ; c'est la seule limite dans laquelle elle puisse contenir les lois de la nature sans nuire au bien-être de l'humanité. Toutes les autres restrictions recèlent un vol de la propriété matérielle (mariage d'intérêt, impôts non justifiés, monopoles, prix artificiels, escroquerie, vol direct), morale ou physique. Ce principe n'a jamais varié ; seule a varié et varie encore, selon le degré de civilisation, la manière de le comprendre et de l'appliquer. Les gouvernements et la société ont le devoir d'ordonner à tout le monde qu'on observe la réciprocité, mais ils n'ont pas le droit d'imposer à qui que ce soit leur manière de voir, et s'ils le font quand même, c'est parce qu'ils ont volé (on dit « usurpé ») ce droit au moyen du sabre.

Au nom d'une morale que les gouvernants ont inventée — qui est contraire à la réciprocité — ils se sont arrogés le droit de ne permettre les rapports entre les deux sexes que dans les conditions, non pas qui conviennent à l'être humain, mais qui leur conviennent à eux, les gouvernants, qui conviennent à leur égoïsme, qu'ils prétendent rejeter et condamner au nom des enseignements du Christ. Au début de la civilisation, les êtres humains ont inventé la morale pour assurer le bonheur de l'humanité, indirectement celui de chaque individu. Partant c'est un sophisme d'enseigner aux êtres humains à sacrifier

¹ L'observation pour la forme,

leur bonheur personnel pour honorer la morale (faire du moyen d'atteindre un but, son but). **La morale n'est qu'un ennui nécessaire pour assurer notre bonheur.** N'augmentons pas inutilement cet ennui. Je conclus de ce qui précède qu'un être humain ne doit exercer d'occupations sérieuses qu'autant qu'il en faut pour augmenter la quantité des occupations agréables.

Voici un exemple de ce que c'est que le vol de la propriété physique :

53 ● Les gouvernants choisissent les plus jolies jeunes femmes pour eux-mêmes et détiennent leur proie par des lois injustes. On voit, par exemple, un vieux Monsieur de 60 ans, encadré dans un uniforme, se marier avec une jolie fille de 20 ans. Après la cérémonie du mariage, le vieux charlatan emploie tous les trucs de la loi et l'influence qu'exerce l'opinion, qui est légalement en sa faveur, pour maintenir le compartiment réservé à sa disposition, sachant d'avance que la goutte l'empêchera de s'en servir (voyez p. 301, 35^e l. : « cachexie »). Il désire conserver pour lui-même les vertus de sa prostituée. Sa femme est une prostituée depuis le moment où elle s'est vendue à lui. Elle n'a légalement le droit de tromper qu'autant qu'elle le fait pour faire semblant d'aimer son propriétaire.

En 1904, les hommes n'ont de position que lorsqu'ils sont vieux et ils profitent alors de leur position pour se marier avec des femmes jeunes qu'ils tyrannisent. Ils ne peuvent pas se marier tant qu'ils sont jeunes, parce qu'à ce moment ils n'ont pas de position et qu'aucune femme — les carrières étant fermées aux femmes — ne veut se marier avec eux lorsqu'ils n'ont pas de position, d'autant plus qu'elle-même n'en a pas non plus. Les femmes craignent qu'un mari jeune et sans position n'abandonne sa femme dans la misère avec les enfants qui pourraient naître de leur union. Les princes régnants ne font depuis des siècles que des mariages d'intérêts politiques et en même temps personnels (le vol), desquels sont exclus les relations et les rapports intimes entre époux (la réciprocité morale et celle du sexe). Les hommes d'État et les messieurs de la noblesse titrée et de la société en général, de celle des villes surtout, imitent l'exemple donné par les princes régnants, ils font des mariages d'intérêts. Les enfants issus de ces mariages manquent de soins sincères et apprennent à connaître des principes de voleurs. Devenus adultes, ils suivent l'exemple donné par les parents. En 1904 les télégraphes, les chemins de fer, les automobiles, les grandes agglomérations de la population dans les villes, qui sont une source de progrès, la puissance de la bourgeoisie, les grands capitaux des capitalistes européens et américains, etc., facilitent l'infidélité entre époux. L'infidélité entre époux, les difficultés à élever les enfants et l'incertitude au sujet de leur avenir (les monopoles!), font préférer le célibat à la vie conjugale. 30 ● Cependant, à cause des mariages d'intérêts, les titrés, les monopoleurs, les fonctionnaires, les employés et autres serviteurs de l'État, les officiers de carrière de l'armée inclus, et en général les oppresseurs mâles et femelles préfèrent l'institution du mariage. Il est plus désavantageux pour une personne de se marier qu'utile, lorsqu'elle ne peut, ni contracter un mariage d'intérêts, ni contracter un mariage d'inclination. L'avantage de cette personne est d'assouvir ses besoins du sexe sans contracter un mariage pour faire cela. Et c'est la voler de sa liberté individuelle au profit des personnes privilégiées que de l'en empêcher.

Toutes les dames se livrent à des plaisirs clandestins et les gouvernements devraient enfin proclamer officiellement le droit de la propriété physique et laisser chaque femme seul juge de sa conduite. Une femme est, en 1904, officiellement libre de se conduire comme elle le veut, mais si elle n'obéit pas aux lois sous-entendues, les autorités et la société la mettent à l'index (le système des références, l'isolement). C'est une pression morale, que les personnes privilégiées exercent sur elle, à laquelle elle ne peut résister. Cette pression morale est un coup de pied donné à sa liberté. Pour sauver l'honneur d'une femme, un homme peut mentir, c'est un mensonge élégant. Toutes les femmes trompent leur mari : au point de vue de la philosophie (de la réciprocité limitée par les lois de la nature) leur contrat de mariage est nul. Du temps de la barbarie (solidarité) le mariage était nécessaire au point de vue politique (intérêts de la nation), il ne l'est peut-être pas en 1904. Cependant il lie tant qu'il existe au point de vue légal, les deux parties contractantes et c'est l'intérêt des contractants de ne pas se mettre en opposition avec la loi (le mariage mixte ; le mariage religieux indissoluble ; la séparation de corps et de biens ; le divorce civil ; le divorce religieux ; le divorce par le consentement mutuel ; le divorce par la volonté d'un seul : d'égal à égal avec les hommes, la femme doit, par son éducation et le droit légal des femmes, pouvoir gagner de quoi vivre, protection spéciale aux enfants ; l'union libre : la recherche de la paternité).

Il y a 50 % des personnes de la société, femmes ou hommes, même des personnes qui vivent dans l'entourage de S. M. le Roi Édouard ou de l'Empereur Guillaume, qui voudraient se marier au moyen des annonces dans les journaux ou des agences matrimoniales (*matrimonial agency*). Il n'y a rien d'immoral dans ce désir, dès lors de quel droit la police de tous les pays, même de l'Angleterre, défend-elle les annonces et les agences matrimoniales, lorsqu'elles sont honnêtes ? Je vous le dirai : parce que ce serait la faillite de toutes les raisons d'État. Beaucoup de personnes en disgrâce ou discréditées ou autrement opprimées pourraient se passer de l'approbation de ceux qui dirigent l'opinion des salons et

celle du peuple, qui détiennent de cette manière le privilège de se réserver pour eux-mêmes les êtres humains ou jeunes ou beaux ou riches.

L'idée que la femme pourrait donner son nom à la famille devrait être sérieusement étudiée : les enfants seraient des frères et des sœurs ou des demi-frères et des demi-sœurs du même nom. (Les espèces par voie de sélection naturelle de C. R. Darwin, né en 1809, mort 1882.) De cette manière le divorce rendu facile n'annihilerait pas l'existence de la famille. Le divorce facile est absolument nécessaire à la liberté individuelle. L'État n'a pas le droit moral de lier deux êtres ensemble qui ont une culture morale inégale ou des intérêts opposés.

Une femme en détresse devrait pouvoir obtenir l'autorisation de provoquer un avortement.

A titre de réciprocité, les personnes qui considèrent que le mariage à deux leur est agréable et utile, n'ont pas le droit d'empêcher les polygames de considérer que la polygamie leur est agréable et utile ou d'empêcher les célibataires de satisfaire à leurs besoins en ne consultant que leurs sentiments.

L'être humain qui en aime un autre doit cacher sa passion, cependant il doit l'avoir. En dehors de la passion, pour qu'ils puissent être heureux, des relations de réciprocité doivent unir deux êtres du sexe opposé. Les êtres humains dits civilisés des deux sexes sont en 1904 névrosés, toute leur vie se compose d'une série d'illusions. Pour avoir leur confiance, vous devez entretenir leurs illusions. Si vous êtes véridique avec eux, ils vous détesteront. Le conjoint moralement supérieur doit donc limiter sa franchise au niveau moral de l'autre conjoint.

3. — Les lois :

Il faut faire les lois en prévoyant leur utilité pour la nation (le transformisme, le réformisme, la révolution, l'anarchie) et ne pas attendre que, par les faits accomplis, les accidents, le mécontentement, la mauvaise volonté des gens, les menaces, malheurs, pertes, révolutions, etc., l'homme d'État soit contraint à les créer, ce qui n'empêche pas que la législation d'une nation se forme *a posteriori* et non pas *a priori*, car elle doit découler des besoins des agglomérations d'êtres humains qui constituent la nation. Les lois doivent empêcher le vol et aider les relations de réciprocité.

Toutes les lois doivent s'inspirer de la justice ; l'intérêt immédiat vient au second plan. M. G. Chastenet, député de la Gironde, en France, a saisi la chambre, le 24 octobre 1901, d'une proposition de loi visant les abus qui seraient funestes à l'automobilisme.

Ce monsieur a parlé dans ce sens : « les décrets du 10 mars 1899 et du 11 septembre 1900 semblent ne s'être préoccupés que de limiter ou de refréner les vitesses. Je suis d'avis que la réglementation doit être aussi mesurée que possible, car, trop étroite, elle porterait atteinte à un sport des plus attrayants, et elle nuirait au développement d'une industrie qui a pris son essor dans notre pays et à laquelle nous devons nous efforcer de conserver un caractère national, en maintenant l'élan et la supériorité de la fabrication française. » Ce qui est intérêt pour les uns, n'est pas intérêt pour les autres qui, eux aussi, sont Français. M. Chastenet dit plus loin : « Il ne s'agit point d'apporter (aucune) d'entrave à l'automobilisme, mais simplement de frapper des abus intolérables. Concluons en généralisant cette formule : liberté et responsabilité. » Mais ce qui est liberté pour les chauffeurs brutaux, c'est la mort pour les écrasés, et la responsabilité augmentée ne console pas les morts. M. Chastenet aurait mieux fait de faire limiter légalement la construction des machines à la vitesse de 20 km. à l'heure pour 20 ans. D'ici 20 ans, lorsque le pays aura développé l'automobilisme et qu'on aura des doubles voies qui sillonneront tous les pays du globe, on n'aura plus besoin de faire des restrictions, les chauffeurs auront reçu leur éducation, et le fils de M. Chastenet pourra demander à la chambre, en 1921, qu'on supprime la loi de restriction de son père.

A savoir si, d'ici là, la navigation aérienne n'aura pas supplanté les automobiles, chemins de fer et vaisseaux.

Cette prédiction, qui date de la 1^{re} édition de ce livre, s'est accomplie : la course annuelle organisée par l'Automobile-Club de France en trois étapes de Versailles à Bordeaux-Les-Quatre-Pavillons (+ 552 km.), à Vitoria (+ 335 km.), à Madrid (+ 420 km.), avec 5 heures 37 minutes de neutralisations en trois fois, a été interrompue par un arrêté du ministre de l'intérieur, le 24 mai 1903, à Bordeaux (552 km.). Sur 315 inscrits, dont environ 250 partants (coureurs, concurrents) : voitures, poids 1000 kilos, 70 à 80, même à 110 chevaux de force ; voitures légères, 650 kilos, 30 à 40 chevaux ; voiturettes, 400 kilos, 20 à 25 chevaux ; motocyclettes, 50 kilos, 3 à 5 chevaux ; il y eut neuf morts et de nombreux blessés.

Résultat : le vainqueur Gabriel (voiture Mors, 1000 kilos) a fait 552 km. en 5 h. 13 m. 31 s. $\frac{1}{5}$, en moyenne 106 km. 500 à l'heure.

Louis Renault (voiture légère, Renault frères), 5 h. 33 m. 59 s.

Masson (voiturette Clément), 7 h. 19 m. 57 s. $\frac{1}{5}$.

L'extrait des lois concernant les automobiles devrait être dans chaque automobile en mouvement, à la disposition des intéressés.

Les lois se divisent en deux groupes :

a) Lois morales et physiques : on ne peut pas séparer le moral du physique sans torturer le peuple et sans le rendre hystérique. Jusqu'en 1904, les législateurs ont combattu la liberté physique par des lois qui gênent toute la nation et ne profitent qu'à un petit nombre de charlatans.

b) Lois matérielles.

Ces deux groupes se complètent ; les politiciens et les législateurs qui, comme toujours, n'envi-sagent qu'un groupe à la fois, ruinent le pays et retardent le progrès.

Toutes les lois doivent s'inspirer de la justice ; l'intérêt immédiat vient en second plan. Précisons cette idée sans la trop développer, car il s'agit de ne pas surcharger le livre :

a) Les lois contre les capitalistes financiers, les financiers et les autres agioteurs et contre les personnes puissantes en général en faveur du public (rentiers des capitaux, artisans : paysans inclus) peuvent renverser le gouvernement, quelquefois même très brusquement, pour le replacer plus tard ; c'est alternativement bonnet blanc et blanc bonnet qui gouverneront.

b) Les lois qui ruinent le public, telles que celles qui protègent les financiers contre le public ; les frais d'entretien d'armées permanentes ; les monopoles, le Crédit Lyonnais, l'affaire du Panama, la guerre franco-allemande de 1870, et celles qui sont moralement hostiles au public et vexatoires, par exemple, la police grossière, les douanes, les insultes dans les rues, etc., sont un danger lent, mais inévitable, pour le régime et pour le droit de la propriété individuelle.

C'est la cupidité (impôts, vol légal) et le désir d'augmenter son pouvoir qui poussent le gouvernement à opprimer une classe et à lui donner en même temps, pour éviter une révolte, une compensation prise sur une autre classe. Le régime féodal, par exemple, a succombé en Europe, en Chine, au Japon, en Égypte et dans tous les pays sur la terre, excepté où il existe en 1904, par l'action des personnes qui détenaient le pouvoir suprême du pays (le gouvernement) et par celle de la bourgeoisie (la féodalité ou l'inféodation ou le contrat de fief).

Tous les gouvernements depuis le temps de la société primitive ont commis et commettent en 1904 cette erreur. Elle fut la cause de la haine entre les classes rivales et celle de toutes les révolutions et de toutes les contre-révolutions. La haine, c'est-à-dire l'excitation des nerfs, est une résultante au 4^e degré. La résultante au 4^e degré développe la mémoire et la réflexion et pousse le raisonnement à former des résultantes au 5^e degré (le transformisme, le réformisme, la révolution, l'anarchie).

Le gouvernement doit être intègre et doit en même temps maintenir l'équilibre (le compromis) entre la réaction et le progrès à outrance. Un être moralement inférieur ne doit pas commander à un être moralement supérieur à lui, ni le gouverner. Pour atteindre ce but, enseignez à tous les êtres humains le système de la réciprocité, lequel en fait des êtres moralement égaux, d'autant plus que les ordres donnés par un être moralement supérieur ne seront pas exécutés par un être moralement inférieur à lui. ● Un homme d'État peut enlever, soit par la ruse et la menace, soit par la violence (mort, prison, confiscation, ruine, etc.), aux uns des privilèges importants (le vol), pour donner (transmettre) ces privilèges ou leur équivalent (la dictature ; augmenter le traitement des fonctionnaires, les prérogatives et le nombre des privilèges) à d'autres, mais il ne peut supprimer (abroger, abolir, rapporter, périmé, révoquer, débouter, une ordonnance de non-lieu, gracier, commuer une peine, amnistier, rejeter un pourvoi, déroger, déchoir, la désuétude ; décréter, promulguer) ces privilèges sans avoir d'abord enseigné aux enfants de la nation dans les écoles à comprendre l'utilité de la réforme. Si l'homme d'État insiste, il sera supprimé. On ne peut substituer un régime de personnes intègres à un régime de voleurs (l'opinion de la nation dans le sens relatif), tant que les rentiers et les artisans sont moralement ignorants (l'opinion de la nation dans le sens absolu), on ne peut maintenir un régime de voleurs, lorsque les rentiers et les artisans sont moralement cultivés.

Les deux sortes de lois, l'une contre les financiers et les personnes puissantes en général, l'autre contre la nation, sont une arme puissante entre les mains de l'opposition qui veut gagner de l'argent, et développent cette opposition au profit du peuple qui, jusqu'ici, a toujours été en dehors de la lutte et a toujours été volé par ceux qui gouvernent et par ses défenseurs qui forment l'opposition. Le Peuple souverain ne peut, heureusement, pas encore exister, parce qu'il est trop naïf, mais bientôt naîtra en lui le désir de l'être. C'est la grande lutte que nous pressentons tous et pour laquelle nous ne sommes pas préparés ; nous serons donc anéantis, telle une puce sous le pied d'un éléphant, et le peuple n'y aura rien gagné, car en détruisant l'aristocratie actuelle, le peuple naïf sera obligé d'en créer une nouvelle

aux mœurs moins raffinées et de subir ses escroqueries, car les parvenus abusent presque toujours de la force et du pouvoir qu'ils détiennent. Par exemple : les millionnaires américains, qui entassent illégalement des dollars sans se soucier de la misère qu'ils répandent un peu partout. Il n'y a pas, en 1904, de socialistes, il n'y a que des démagogues qui volent (voyez p. 326, 26^e l. : « Chaque »). Ces démagogues gouvernent en 1904 la nation. Ils cherchent à instituer le socialisme d'État, pour ensuite voler les revenus de l'État (ou les revenus de la communauté).

Les amis du droit de la propriété ne veulent pas du Peuple souverain (le régime de la propriété collective; la démocratie),¹ ni de la Bourgeoisie souveraine (le privilège de la classe bourgeoise, les nouveaux titrés, les mariages d'intérêt, le monopole commercial, industriel, professionnel, financier et politique, l'impunité devant la loi assurée, le droit de la propriété matérielle individuelle), ni de la Noblesse souveraine (le privilège de la noblesse, les mariages d'intérêt, la propriété matérielle individuelle; la monarchie, l'oligarchie), ils désirent la Nation souveraine (le système de la réciprocité, la propriété individuelle qui est physique, matérielle et morale : le compromis scientifique entre les aspirations des trois classes; l'Individu souverain, l'individu parfait; la république). Mais avant d'élever le peuple à l'égalité avec les souverains, il faut lui enseigner à comprendre les avantages de la réciprocité, autrement il prendra tout pour lui-même. Les personnes qui sont au pouvoir refusent de faire cela (obscurantisme, immobilisme). C'est de l'aveuglement de leur part : elles perdront tout ce qu'elles possèdent en 1904.

Que le lecteur veuille s'en rendre compte : dans toutes les classes le principe de la réciprocité est l'unique raison d'être de leurs théories. Ne diffèrent dans ces théories que les manières de comprendre la réciprocité. La théorie scientifique sera la seule bonne, du moment que tous les habitants de la terre auront appris à la comprendre; mais tant qu'il y aura inégalité de l'éducation morale, la théorie scientifique ne sera pas praticable à cause de la quantité de naïfs (voyez p. 114, 27^e l. : « Lorsque »). Ce sont les compromis entre les différentes classes d'une nation ou entre plusieurs nations, qui forment le progrès de l'histoire : la tendance naturelle de ces compromis est de rapprocher les nations de la conception scientifique du système de la réciprocité (voyez p. 191, 30^e l. : « L'injustice »). La théorie du compromis (l'équilibre) mène au collectivisme volontaire de l'Individu Souverain (le droit de la propriété individuelle), elle mène au collectivisme volontaire des êtres humains moralement cultivés. Ce dénouement est un effet utile et agréable des relations de réciprocité. Si l'application erronée de la théorie du compromis mène au collectivisme par la violence, ce dénouement est un effet cruel pour les rentiers du vol organisé.

Plus les gouvernants isolent l'individu par la nature des lois en vigueur et celle des coutumes — faisant eux-mêmes le contraire (la solidarité, clubs, monopoles, etc.) — plus il leur est facile d'entretenir l'ignorance de la nation et de l'opprimer. Leur manière de gouverner est criminelle. Cependant, lorsque les êtres humains ne comprennent pas l'esprit du système de la réciprocité, le gouvernement a le devoir de ne leur accorder (reconnaître) les droits de « l'individu libre » que, dans la mesure de leur instruction morale (voyez p. 331, 56^e l. : « Voici les »).

De deux nations de forces égales, la plus divisée sera subjuguée par la moins divisée. La nation moins divisée est la plus intègre des deux (voyez p. 449, 28^e l. : « *Divide* »; voyez « Utopies de Justice » : « La mère de l'auteur »; voyez p. 519, 16^e l. : « **A l'extérieur, la politique doit être.** »).

La solidarité entre les vendeurs fait monter le prix d'un genre de marchandises (monopoles, douanes, etc.), le trust aussi. Le trust est la restriction du nombre des vendeurs à une personne. La solidarité entre les vendeurs et les trusts tendent à réduire les rentiers et les artisans à l'indigence et à l'esclavage sous-entendu et ne peuvent être combattus que par l'organisation dans le sens opposé d'une solidarité entre les clients. Si le gouvernement veut le combattre, il doit organiser dans le sens opposé une solidarité entre les clients ou promulguer des lois de réciprocité (pas de tarifs douaniers, etc.).

Du ● trust américain, je dirai que c'est un monopole doublé d'accaparement frauduleux (*a press agent*). Le monopoleur reçoit, par exemple, des compagnies de chemins de fer des réductions de tarif qui lui procurent un avantage sur ses concurrents ou sur ceux qui auraient pu devenir ses concurrents. Que le monopole soit institué par l'État conservateur réactionnaire (effet rétroactif) ou socialiste, deux antipodes et exagérations (antagonisme), ou par un groupe de particuliers, citoyens libres : le monopole est un vol, car il est contraire à la réciprocité. Il restreint la concurrence et il tend à réduire les particuliers, surtout les artisans et les rentiers, à l'esclavage; il devrait donc être combattu à outrance. Les monopoleurs et les autres personnes privilégiées, après avoir restreint la concurrence que les habitants du pays leur font, créent des droits de douane pour empêcher les produits venus de l'étranger à être vendus à un prix inférieur à celui auquel elles offrent la marchandise au public, c'est-

¹ Collectivisme, socialisme.

à-dire au prix de revient, le salaire, les frais de direction, de l'assurance, de l'amortissement du matériel, les impôts, la commission de 5 % qui est le bénéfice du producteur inclus, plus l'**usure**. Il en résulte que le consommateur du pays subit la hausse survenue sur les prix (que les prix de tous les produits non taxés haussent dans les proportions des prix des produits taxés?), que la nation perd son débouché à l'étranger, que l'affluence des visiteurs étrangers diminue. Il ne s'agit pas d'anéantir les groupements d'associations. Le capital et le travail organisés doivent se concilier avec l'intérêt général, c'est-à-dire avec la liberté individuelle (l'individualisme, la propriété est individuelle), et doivent être maintenus dans ces limites par des règlements édictés par l'autorité publique. Le monopole opposé n'est pas le monopole établi, par rapport à son effet, dans un sens contraire à celui d'un autre monopole (vendeur contre acheteur), ni le monopole établi, par rapport à son effet, dans le même sens que celui d'un autre monopole et qui fait concurrence à cet autre monopole. La grève est l'arme contre les monopoles, elle est le monopole opposé. Tous les monopoles sont accompagnés d'une théorie morale et généralement de sophismes (exagérations, la régression, les abus, le vol; voyez p. 440, 3^e l. : « *Error* »).

45 ● Si, au lieu de la grève des artisans (ouvriers), c'étaient les patrons (intermédiaires, courtiers et producteurs) qui congédiaient en masse les artisans (un *lock out*), il y aurait une révolution, mais si les clients (rentiers, propriétaires de richesses matérielles, consommateurs, le public en général) se syndiquaient (se solidarisaient) contre les patrons et, si nécessaire, contre les artisans (un meneur), ce serait un élément nouveau de progrès vers un état de société civilisée. L'équilibre entre les monopoles contraires et entre les monopoles opposés serait l'effet d'un nouvel état de société, basé sur des relations — quoique encore imparfaites — de réciprocité entre les trois classes. Le privilège est un vol organisé ou conduit au vol organisé. Chaque être humain étant un voleur (soit par le privilège, soit par l'intention de voler, soit par la culture morale : la nullité des contrats), il n'y aurait personne à voler; chaque être humain étant intègre, il n'y aurait pas de voleurs. Si le gouvernement était composé, en 1904, non pas de gouvernants, mais de serviteurs de la nation, il aurait pu régler lui-même les différends entre artisans, patrons et clients; les différends entre maîtres et serviteurs. La nation nomme périodiquement ses représentants. La chambre et le sénat, chacun d'après ses attributions, font les lois. Le chef d'État promulgue ces lois. Le gouvernement les applique. Les syndicats ne doivent, ni violer la loi (le pouvoir législatif), ni l'étendre (le pouvoir exécutif), mais ils doivent nommer leurs représentants au parlement, défendre leurs intérêts corporatifs (pas d'**usure**) et propager le système de la réciprocité (propager leur doctrine!).

28 Les ● trusts se basent sur la solidarité et le vol (voyez p. 210, 12^e l. : « *En élevant* », p. 210, 8^e l. : « *Les tarifs* », p. 408, 55^e l. : « *Le système* »). S'ils persistent dans cette attitude, voici ce qui arrivera : Les artisans (ouvriers) qui travaillent pour les trusts se mettront en grève et acculeront ces derniers à la faillite (la Marseillaise, la Carmagnole, l'Internationale, *The Red Flag*, — *Auld Lang Syne*, *God Save the King*, — l'hymne de Goffredo Maméli, de Garibaldi; le travail aux pièces ou à l'heure, prix de séries, travail à domicile ou à l'atelier : ouvriers, orphelinats, couvents, établissements industriels; le repos hebdomadaire par roulement, placement direct des ouvriers par leur syndicat; des ouvriers syndiqués, des ouvriers non syndiqués, embaucher un ouvrier, un *lock out*; chambres syndicales, syndicats patronaux confédérés, les syndicats de fonctionnaires : le statut des fonctionnaires de l'État et le pouvoir exécutif, le ministre : le recrutement, l'avancement, une injonction, suspendu de sa fonction avec privation immédiate de traitement, la révocation, les conseils administratifs, une association, un syndicat, les salariés de l'État, la fédération nationale des syndicats, la confédération générale du travail; la confédération générale des propriétaires de richesses matérielles; chômer, congédier, réintégrer, recruter, enrôler, embaucher, rengager, débaucher, souffler un emploi à quelqu'un; un meneur, l'homme qui symbolise leurs idées, un démagogue, un agitateur, un camarade, une manifestation, un défilé, une procession, une pancarte, un emblème, un symbole, un drapeau, un signe, une marque, une bannière, — une oriflamme : abbaye de Saint-Denis, Louis VI, de 1121 à 1145, — une inscription, une devise, acclamer, conspuer, des sentinelles montent la garde, des patrouilles circulent, des soldats sont rassemblés dans les cours, une mutinerie, une révolte, une excitation au meurtre et au pillage, entraver la liberté du travail, des désordres, le sabotage, l'action directe, l'action indirecte, l'action parlementaire, les voies légales, un referendum ouvrier, une réunion de la bourse du travail, un groupe, un délégué de la confédération générale du travail, une lettre ouverte, une lettre circulaire, le cahier des charges de, une retenue sur les salaires, une retraite, une assurance, une pension, des pensions de retraite pour la vieillesse, un projet de loi sur le travail dans, un arbitrage, un coup d'État, l'intervention de l'État dans; en France : la loi de 1884, les syndicats professionnels, la révolte, un changement de régime, l'État manque d'autorité, l'invasion du territoire français par les Allemands; ● si l'État résiste contre une grève d'employés ou de fonctionnaires de l'État, le régime pourra être remplacé par un autre régime; si l'État cède à ces grévistes, il perd son autorité, la nation ne pourra plus résister

à une invasion faite par une nation ennemie; certains écrivains croient, que les contribuables pourraient se syndiquer contre l'État et les impôts non justifiés, partant aussi contre les employés et les fonctionnaires de l'État [?]; *a federation of, prize coupons : a number of sets of coupons or a number of coupons bearing one particular letter, exchange; a lottery; to promote, a manufacturer, an article, dealers, managers, retailers; dumping; the importation of strikebreakers*; voyez p. 343, 3^e l. : « low » et p. 444, 46^e l. : « La »); le gouvernement achètera alors à bon marché le matériel (la nationalisation du) de ces trusts pour ensuite le louer aux artisans, ou pour mener lui-même l'entreprise. A ce moment l'aristocratie et la bourgeoisie cesseront d'exister : une ère nouvelle commencera dans l'histoire. Votre succès, messieurs, sera l'instrument de votre défaite ¹ (*industry, commerce, state ownership, a trust and a co-operative community; a co-partnership sliding-scale bonus to the employees to be invested in ordinary stock each year; land banks which guarantee loans to enable poor people to acquire land : small holdings; pensions; State insurance against unemployment; arbitration; a federation, a trade union, the labour party, a conference, delegates, under the chairmanship of, the socialisation of the means of production, distribution and exchange controlled by the State*).

La concession faite, dans une ville, à une compagnie de tramways (le cahier des charges), c'est un petit trust; une coalition de spéculateurs à la Bourse, c'est encore un trust, et la mainmise sur toute une partie de la richesse nationale est un trust dangereux qui allume des haines de classes, lesquelles bouleverseront un jour l'ordre social actuel. Les ouvriers, en effet, pour se défendre contre le froid, la faim et les maladies sont obligés de former, de leur côté, le trust de la main-d'œuvre et comme le service militaire, sans les sortir de l'ignorance dans laquelle ils se trouvaient, les a disciplinés, ils nous enlèveront de force nos propriétés. On formera une nouvelle aristocratie de parvenus, aux mœurs grossières et fort nombreuse, et le monde continuera sans nous et avec la pauvreté qui régnera toujours dans le peuple, à moins que vous ne fassiez, messieurs, diminuer le nombre des naissances. Je parle franchement, en méprisant les équivoques, convaincu que la vérité seule nous mettra tous d'accord. Ce qui n'empêche pas que je considère les populations actuelles comme étant trop ignorantes pour être les juges, — et par les manœuvres de l'opposition, etc., elles le sont, — de la vérité. Le nombre des députés, des avocats et des officiers de l'armée démagogues augmente et les démagogues en général deviennent de plus en plus puissants (le fisc, le collectivisme; voyez p. 326, 26^e l. : « Chaque »).

Toutes les révolutions (les guerres, l'usurpateur, le conquérant) ont été conçues et faites jusqu'en 1904 par les démagogues (l'intermédiaire, l'usurier), contre la noblesse et contre les rentiers en général; elles ont été faites un peu à l'avantage du peuple, mais surtout à l'avantage des démagogues.

En France, le Crédit Lyonnais, qui est une institution libre ne jouissant d'aucun monopole légal et les Caisses d'épargne sont des monopoles, parce que l'État leur accorde le privilège de l'impunité qu'ils utilisent avec avantage, vigoureusement aidés de (par) leurs énormes capitaux, et les banques d'État de tous les pays sont des monopoles monstrueux qui permettent aux États de convertir leurs capitaux sans tenir compte du taux qui s'impose par les lois de la nature et (qui permettent encore aux États) d'émettre du papier-monnaie sans tenir compte de la réserve nationale (en or). Ordinairement, de 1 1/4 à 4% (?) du montant total de la conversion sont réclamés en espèces par les porteurs du titre et doivent être remboursés par le gouvernement. Rien que cette somme comparativement petite, remboursée et jetée sur le marché lorsqu'elle n'a pas pu être absorbée (n'a pas pu être absorbée), produit la baisse des consolidés. Tant que monopole il y a, les administrations exploitant les monopoles de l'État devraient emprunter le capital nécessaire au public, auquel elles remettraient des bons remboursables au lieu de demander l'argent au budget de l'État.

La conversion de la dette de l'État est la ruine des petits capitalistes. Exemple : si l'État doit 30.000.000.000 à 5%, il paye à ses créanciers une rente annuelle de 1.500.000.000. Après avoir fait la conversion de 5% à 3%, il ne leur paye plus qu'une rente annuelle de 900.000.000. La conversion sert à enrichir les classes qui sont au pouvoir, parce qu'elles reçoivent la différence, qui est dans l'exemple ci-dessus de 600.000.000 par an. Les tarifs douaniers profitent aux classes qui sont au pouvoir et ruinent la nation. Chaque habitant doit, dès sa naissance, une somme au gouvernement, et le gouvernement doit aux petits capitalistes le montant de la rente d'État (*consols*). Le peuple mécontent (lisez les gros capitalistes sans scrupules) supprimera le gouvernement et la dette de l'État. Dès lors, en théorie, le peuple ne payera pas les impôts garantissant la dette de l'État et les petits capitalistes perdront le capital prêté par eux à l'État (*consols*, la rente de l'État); ils perdront, d'après l'exemple ci-dessus, 30.000.000.000 et les intérêts de cette somme équivalant à un revenu annuel de 900.000.000. En réalité, le peuple payera les impôts malgré la suppression de la dette de l'État et les classes à ce moment au

¹ Les socialistes allemands (MM. Bebel, Singer, de Vollmar, Auer, Dr Braun) recommandent « la grève politique des masses » et condamnent « la grève universelle générale ». En France : MM. Millerand et Jaurès.

pouvoir s'enrichiront du revenu de ces impôts. 1) Lorsque le capital placé ne rapportera par an qu'un pour cent, les rentiers des capitaux seront obligés de travailler, mais 2) les rentiers d'immeubles gagneront les intermédiaires, ne seront pas obligés de travailler. 3) Les intermédiaires gagnent en 1904 de 3 % à 100 %. Que gagneront les intermédiaires, lorsque le capital placé ne rapportera qu'un pour cent ou moins? Voyez p. 216, 65^e l. : « 21. »

L'entente (la solidarité) des patrons, celle des ouvriers, celle des commerçants, des propriétaires, des francs-maçons, etc., etc., sont aussi des monopoles. Tant que monopole il y a, il faut combattre le monopole par le monopole.

55 Lorsque les monopoles et les ● trusts ont réussi à élever le prix des produits dans un pays, ils élèvent en même temps, pour éviter que les autres pays producteurs n'offrent ces mêmes produits à meilleur marché, le droit de douane sur les produits étrangers ou tâchent de conquérir par les armes (Cuba) ou par les traités de commerce (traités de commerce entre l'Allemagne et l'Autriche du 6 XII 1891), le pays qui leur fait concurrence. ¹

Vous me demanderez, peut-être (une prolepse), si les uns ont tort et les autres aussi, quelle est la politique à suivre? Je vous répondrai qu'il faut suivre la politique du compromis (M. de Bülow dit qu'il le fait : voyez plus loin « Paris et Junon ») entre la réaction et le progrès à outrance (prépondérance, hégémonie, primauté, suprématie, prestige, influence, autorité, puissance, pouvoir, dignité, respect, estime, ruse, sophisme, hypocrisie, pondération ; pondérer ; un doctrinaire ou partisan du système du juste milieu, le doctrinarisme ; concentrationniste? concentration, centralisation, centraliste), en se basant sur les besoins du moment ; il faut faire de la justice dans les limites du possible, c'est-à-dire donner aux nations chez elles la liberté, dans la juste mesure de leur éducation, et conquérir les nations voisines pour les civiliser et les unir par la justice et non pas pour les voler. La justice est le pivot de la puissance future d'une nation qui a de l'avenir (2100 à 2500, voyez p. 429, 23^e l. : « Tandis que »).

Jusqu'à nos jours, voici ce qui s'est passé : l'Europe a envahi l'Amérique et l'Australie, où elle a exterminé les naturels du pays pour s'enrichir de leur propriété. Aujourd'hui, l'Angleterre, la France, l'Allemagne se sont partagé l'Afrique. Il est probable que les possessions portugaises, le Congo (belge : Conférence de Berlin, XI 1884-II 1885), le Maroc (Convention de Madrid, 1880; en 1904 Moulaï Abd el Aziz est Sultan, en 1909 Moulaï Hafid), la Tripolitaine et l'Abyssinie seront bientôt partagés entre ces trois Puissances et annexés. Enfin, l'Asie est partagée par ces trois Puissances et par la Russie comme quatrième.

Un mot ici, en passant, sur la Chine. En 1900/01, les alliés européens, inspirés par l'Allemagne et la Russie, ont imposé à la Chine une indemnité payable annuellement en or. (Une indemnité de L. st. 65.000.000, payable dans 39 ans, après confiscation, en 1895, de l'île Formosa, en 1897, de Kiaochou, de la Mandchourie, le 27 III 1898, de Port-Arthur, de Wei-Hai-Wei, de Kowloon.) La Chine ne pourra pas payer, même en écrasant ses sujets par des impôts, car elle a encore, après déduction de l'amortissement, au 30 juin 1903, £ 51.621.479 de dettes, en tout, avec les 65 millions, environ £ 116.621.479. Il y aura une révolution et les États européens démembleront la Chine avant qu'elle n'ait eu le temps de s'armer (à l'aide du Japon). Si la Russie n'était pas si corrompue, l'Europe pourrait craindre une alliance entre ces deux États. ²

¹ Rapprochement, accord (chacune des parties contradictoires s'engage à respecter l'intégrité [l'intégralité] territoriale actuelle de l'autre, à respecter les droits résultant des traités, accords et conventions entre . . . et compatibles avec le principe de l'égalité de traitement énoncé dans), entente cordiale, alliance défensive ou offensive, convention, un acte additionnel, traité secret, un traité d'intégrité, traité de commerce, convention de commerce, (de la porte ouverte, de la nation la plus favorisée, de réciprocité; le tarif minimum sur [les viandes]; des réductions inférieures ont été obtenues, concédées au tarif minimum de x %; jouir du traitement de la nation la plus favorisée; les tarifs maxima [maximums?]; le *statu quo*, un *modus vivendi*; la France s'engage à accorder aux produits italiens, pendant la durée du présent arrangement provisoire, le traitement de la nation la plus favorisée: articles 1. . .), un pacte, un sous-bail, le régime des capitulations, traité de paix, sphère d'influence, bail, annexion, conquête, protectorat, autonomie, etc., limitation des armements, congrès, conférence, armistice, préliminaires, négociations, ratification, clauses, appendice, stipulations, plénipotentiaire; neutraliser, la neutralité, la non-intervention, une démarche collective des puissances, une action collective, la médiation, l'intervention, une intervention amicale, une intervention diplomatique, une action commune, prévenir un conflit, une circulaire, une communication, une note concertée, une démarche, une information, une revendication, une renonciation, sous la protection des puissances, soumettre une question à une conférence des puissances signataires du traité de . . . , une conférence, une conférence de ratification, une conférence de discussion, l'immixtion, rétablir l'ordre sur ses frontières, un incident de frontière, faire une démonstration armée ou navale pour appuyer une demande que fera l'ambassadeur au gouvernement d'une nation étrangère, prêter de l'argent pour avoir le contrôle d'un chemin de fer, *to grant a loan to control a railway, the domination of a territory, a monopoly in financial dealings, to meet American terms in a loaning competition, an agreement for respective investment spheres to the detriment of . . . , a press campaign to damage Germany's credit*; le droit de préemption. L'union volontaire.

² En réorganisant en Chine le système des impôts payés à l'État, Sir Robert Hart, inspecteur général des douanes, dit que l'État peut augmenter son revenu annuel de 40 millions de livres sterling. L'opinion de Sir Robert est probablement juste. J'aurais voulu savoir s'il propose l'établissement de l'étalon d'or? L'opinion que la Chine ne pourra pas

Les documents importants sont écrits, en Chine, en langues mandchoue et chinoise. ● Tsaï Tien, né le 2 VIII 1872, succéda le 12 I 1875 sous le nom de Kwang Hsu, à son cousin Tung Chih. Il est le 12^e, (9^e?) Empereur de Chine de la dynastie mongole mandchoue Ta Tsing qui remplaça en 1644 celle des Mings (le privilège des Mandchous ; l'égalité entre les Mandchous et les Chinois ; l'absorption du pouvoir mandchou par les Chinois ; l'union volontaire des Mandchous et des Chinois). Kwang Hsu est le fils du prince Chun qui est le 7^e fils de l'Empereur Tau Kwang (Tao-kouang). Kwang Hsu épousa le 26 II 1889 Yeh-ho-na-la, fille d'un général mandchou. L'Impératrice douairière (Kung-yu-wei?) Tsu Hsi domine, depuis le 20 IX 1898, par son influence l'Empereur. Kwang Hsu est un usurpateur. Huk Wei, fils du prince Tuan, étant d'une génération plus jeune que celle de Kwang Hsu, aurait dû être Empereur de Chine.¹

L'histoire de la Chine commence en 3000 avant J.-C. L'écriture chinoise (hiéroglyphe, n. m. : écriture symbolique et phonétique ; l'archéologue et paléographe Champollion, 1790 — interprétation 1821-1832 : étude de la langue copte ; l'icnologie, l'archéologie, la paléographie, la cartographie, les archives, les bibliothèques) existait déjà en 3000 av. J.-C. Confucius (né en 551 ; m. 479, av. J.-C.) répandit en Chine sa doctrine (le bouddhisme, le taoïsme). L'imprimerie fut inventée en Chine en 177 après J.-C. (Steindruck) et en 581 (Blockdruck). ● En 300 après J.-C. la doctrine de Confucius fut apportée au Japon de la Chine. En 550 après J.-C., sous l'Impératrice Kimmaï, le Japon se convertit au Bouddhisme. En 550 et 720 après J.-C. le Japon adopta l'écriture hiéroglyphique chinoise.

En juillet 1853, les Japonais ne permettaient pas aux Américains ni aux Européens de débarquer sur leur territoire (xénélasie). En 1854, ils ouvrirent les ports de Shimoda et de Hakodate aux Américains (Président Fillmore et Commodore Mathew C. Perry ; Shogun Iyesada), bientôt après aussi aux Européens. En 1858, les Japonais ouvrirent aux Blancs les ports de Kanagawa et de Nagasaki (et Hakodate) ; en 1859 ceux de Niigata, de Hiogo et d'Osaka.

Le 15 VIII 1863, l'amiral anglais Kuper bombardra Kagoshima. Le 5 et le 6 IX 1863, les Américains, les Hollandais et les Français bombardèrent Shimonoseki. En 1867, les Japonais assassinèrent près d'Osaka onze Français. Le 6 XI 1868, l'Empereur Mutsuhito (né le 3 XI 1850 — av. 1867) entra par la violence à Yedo (Tokyo) et imposa la civilisation européenne aux Japonais (européinisation, européanisation). Les Japonais sont, en 1904, courtois avec les Européens, mais ils les détestent (lieux de construction pour les navires de guerre : Yokosuka et Kure). Le sang mongol est difficile au point de vue des Européens.

L'an premier de l'ère japonaise commence en 660 avant J.-C. avec le règne de l'Empereur Yimmu. L'an 1904 correspond à l'année 2564 de la computation japonaise.

Si le cerveau des Chinois et des Japonais n'était pas moralement plus civilisé (la réciprocité)² que celui des Européens, comment les Japonais auraient-ils pu s'assimiler en 36 ans (depuis le 6 XI 1868) la morale et les notions scientifiques européennes et s'en servir avec succès contre les Russes durant cette guerre qui a éclaté le 8 II 1904 et qui dure encore au moment où j'écris ces mots, le 26 novembre 1904 ? (amiral Togo : 10 VIII 1904 ; amiral Kamimura : 14 VIII 1904 ; généraux Kuroki, Oku, Oyama, Kodama, Nodzu, Nogi, etc.)³

payer en or le montant de sa dette est celle de quelques capitalistes financiers du *Stock Exchange* de Londres. Les financiers mentent toujours, on ne peut pas leur croire. L'auteur ne connaît pas toutes les circonstances, il est donc incapable de se former une opinion à ce sujet.

¹ L'Empereur de Chine choisit son successeur dans la famille impériale, dans une génération plus jeune que celle à laquelle il appartient lui-même, une autre personne n'aurait pas la qualification requise pour prier pour les ancêtres. L'Empereur est polygame. Ses femmes (concubines) n'ont pas le droit d'égalité entre elles.

a) Le 9^e Empereur de la dynastie mandchoue était **Tao-Kuang** ;

b) Le 10^e Empereur **Hsien-fung**, fils du 9^e, marié en 1850 à Yehonala, **Tze-Hsi**, concubine de 5^e classe, née en XI 1834, est mort en 1861 à Jehol.

c) Le 11^e Empereur **T'ung-chi**, né en 1855, est fils du 10^e et de Tze-Hsi. Il vécut sous la régence de l'Impératrice Tzu Ann et de sa mère l'Impératrice Tze-Hsi. Il mourut le 22 I 1875 et laissa une femme enceinte. Tze-Hsi et Li Hung Chang proclamèrent

d) Tsaï-t'ien, **Kwang-Hsu**, 12^e Empereur, Fils du Ciel, Souverain absolu et Chef de l'Église, et ils empoisonnèrent peu après en 1875 la veuve de T'ung-chi. Kwang Hsu, né le 2 VIII 1872, av. le 12 I 1875, est le fils de Yi-huan, Prince Ch'un, lequel était le 7^e fils du 9^e Empereur et fils de la sœur de Tze-Hsi. Il vécut sous la régence de Tzu Ann et de Tze-Hsi et fut marié le 26 II 1889 à sa cousine, la fille du frère de Tze-Hsi. Tze-Hsi fait en 1890 un coup d'État contre lui, un second le 20 IX 1898. Tze-Hsi empêcha par son coup d'État du 20 IX 1898 la Chine d'adopter en 1898 les idées européennes. Kwang-Hsu meurt le 14 XI 1908, Tze-Hsi meurt assassinée le 15 XI 1908.

e) Le 13^e Empereur **Pu-yi**, **Hsuan Tung**, est né en 1903 ; il est le fils de Ch'un qui est Régent. Ch'un, né en 1882, fut marié en 1902 à une des filles de Young-Lu. Ce Ch'un est le fils du Prince Ch'un, lequel était le 7^e fils du 9^e Empereur et de sa 3^e femme. La belle-mère du Régent Ch'un, femme de Wung-Lu ou Young Lu, est une femme autoritaire. La femme de Ch'un subit les influences des autres.

² Dans la 3^e édition de ce livre j'ai employé le mot « civilisation » pour dire « culture morale et intellectuelle » et j'ai fini par me contredire dans mes arguments. Dans cette édition j'appelle « civilisation » la culture morale (la réciprocité) et « culture » la culture intellectuelle.

³ Les Japonais auraient dû armer la Chine avant de montrer à l'Europe leur force.

Les Mongols en général refusent d'adopter la civilisation européenne, parce qu'ils sont plus **réalistes** que les Européens (la morale de Confucius développe les facultés de la raison, la philosophie du contrat; le Shinto des Japonais : le [culte?] du miroir), mais ils (les Mongols) ne refusent pas d'adapter la civilisation européenne à leurs besoins (Horace, 65-8 av. J.-C. : *nil admirari*). Les Polonais d'abord, et les Russes ensuite, ont le caractère des Européens, et les Russes d'abord, les Polonais ensuite — celui des Mongols en même temps (la transition). L'auteur est convaincu que les Mongols, qui ne sont intellectuellement pas aussi cultivés (la notion et l'application de la science) en 1904 que les Européens, ont un fond de civilisation, de culture morale et intellectuelle (un cerveau préparé par la naissance : un cerveau bien fait) plus profond que celui des Européens.

Au 2^e siècle, les Germains et les Celtes vivaient dans des caves. En 375 les Germains étaient encore nomades. L'alliance entre l'Angleterre et le Japon du 30 I 1902 est la première qui fut faite entre États païens et chrétiens.¹

Les Européens croient que les Chinois et les Japonais ne sont pas civilisés; dans mon opinion les Européens aussi ne sont pas civilisés : l'importation en Chine (1842 et 1857) par les Anglais de l'opium, l'envoi de missionnaires chrétiens et la demande de concessions territoriales prouvent que les Européens sont des bandits. Les Européens sont intellectuellement plus cultivés à cause de leurs inventions scientifiques. Nous pouvons donc dire que le monde, avec ses 1500 (?) millions d'habitants, est gouverné en 1904 par 476 millions de chrétiens et qu'il appartient à l'Europe;² que les Européens, nourris par les naturels des quatre autres continents, se multiplient. A mesure que les Européens se multiplient, les naturels des quatre continents sont assassinés. A l'avenir, le globe sera peuplé d'Européens qui n'auront conservé des races indigènes que tout juste le nombre d'hommes nécessaires pour accomplir les travaux pénibles. A cette époque, les quatre continents se détacheront de l'Europe. Aujourd'hui, il est question de savoir quels seront les Européens qui peupleront la terre (les cinq continents)? Cette question ne pourra être résolue qu'en Europe. Les Allemands et les Russes se disputeront le monde entre eux.³ L'une des deux Puissances triomphera de l'autre et de ses protégés, la désarmera et réunira l'Europe sous sa domination et, de ce fait, le globe entier, qu'elle partagera avec l'Angleterre, à moins que M. J. Chamberlain ne réussisse à corrompre, de connivence avec M. de Rothschild, tout le Gouvernement anglais. L'avenir de l'Angleterre dépend de la décision que prendra le Prince de Galles (né le 3 juin 1865). Ce sera donc cette nation victorieuse qui peuplera le globe avec les Anglais, tandis que les autres nations européennes et non européennes seront réduites à la misère et disparaîtront.

A ce moment, sans même livrer une bataille, l'armée russe se retirera d'abord vers l'intérieur du pays, devant l'armée allemande, ensuite elle sera cernée et capitulera. L'Allemagne annexera la Russie, et plus le territoire russe sera grand, mieux cela vaudra pour l'Allemagne. En 1904, l'Allemagne aide la Russie partout où elle le peut et elle l'aidera aussi à l'avenir, pourvu que la Russie ne commence pas sérieusement à se civiliser et à s'organiser, car avant l'accomplissement de cet acte, l'Allemagne lui déclarerait la guerre. En cas de guerre entre la France et l'Allemagne, les Français seraient subjugués par les Allemands à moins que les Autrichiens, les Hongrois et les Russes ne combattent, simultanément, avec les Français, les Allemands. L'Angleterre détruirait la flotte allemande et s'emparerait du Sund et du canal de Kiel. En cas qu'un Empire d'Europe soit constitué, après une guerre franco-allemande, l'Angleterre s'enrichirait des colonies françaises et allemandes et armerait une partie de l'Asie contre l'Europe. Enfin un arrangement interviendrait avec l'Angleterre.

A ce moment, les Anglais et les Américains du Nord s'uniront par la force des circonstances en une nation. Les États-Unis à eux seuls pourraient atteindre dans l'avenir le nombre d'habitants de 800.000.000.

L'Angleterre doit introduire chez elle le service militaire obligatoire, non seulement parce que la Russie a, en 1904, une ligne de chemin de fer à voie double qui longe la frontière de l'Afghanistan, mais aussi en vue des dangers de l'avenir lointain.

Lorsqu'elle aura introduit chez elle le service obligatoire, les officiers de l'armée seront recrutés dans la bourgeoisie. L'armée aura un caractère démagogique comme partout en Europe : l'adoption des règles de mes « Utopies de Justice » pourrait rétablir l'équilibre entre les classes.

Les nations de la famille latine et les nations catholiques, je ne les prends même pas en considération, et pourtant, voyez, par exemple, la page 315, 17^e l. : qualité nationale, et page 163, 29^e l. : navi-

¹ 1. *History of the empire of Japan compiled for the worlds Columbian Exhibition in Chicago 1893. Tokyo 1893.*
2. Prof. W. Dönitz, *Abstammung der Japaner (Mitteil. d. deutsch-ostasiat. Ges. 1875)*. 3. F. von Wenckstern, *A Bibliography of the Japanese empire. London, Trübner, 1895.* 4. *Unser Vaterland Japan. Ein Quellenbuch. Leipzig, Verlag von E. A. Seemann, 1904.* 5. *Japan. Dr Joseph Lauterer, Leipzig. Verlag von Otto Spamer (1902?)*.

² Les Américains sont des Européens.

³ Cela explique pourquoi l'Allemagne appuie toujours la Russie : elle sait que la Russie est à elle.

gation aérienne. Tous les catholiques sont des menteurs entre eux (pas de réciprocité), cela est le résultat de l'éducation qu'ils reçoivent des prêtres, et c'est à cause de leur division (désunion) qu'ils seront subjugués par les protestants. Lisez le livre que j'ai fait paraître, en 1903, intitulé : La Révérende Mère Générale Louise-Marie.¹ Le moyen de sauver les catholiques, c'est de les régénérer, c'est-à-dire de les ramener au principe. L'Église romaine pourrait accomplir cette œuvre. Si les Latins et les catholiques ne sont pas assez intelligents pour prévoir la misère qui les attend et qui sera suivie de leur anéantissement et de leur oubli, alors leurs adversaires auront le jeu facile, et je crois que cela se passera ainsi dans l'avenir. Chez toutes les nations, telle est la loi du vainqueur. Seulement, plus une nation est civilisée, mieux elle sait cacher ses crimes ; mais il y a toujours crime. Défendre l'intégrité de la patrie et de sa race,² c'est du sophisme. On ne se bat pas pour sa patrie, mais on doit se battre pour défendre la propriété morale, physique et matérielle, c'est-à-dire pour défendre le Code de son pays, la liberté individuelle et commerciale et le territoire : il s'agit de substituer la réciprocité à la solidarité. Quand un Allemand de marque, par exemple, parle de son *deutsches Vaterland*, il distribue un soufflet à la ronde à tous les Polonais ; mais s'il parlait de se faire tuer pour défendre le Code de l'Empire garantissant sérieusement la liberté de tous les membres de l'Empire, les Polonais seraient ses amis politiques et les Alsaciens, les Juifs et les Catholiques allemands de même. Cela revient toujours à une question de droit de la propriété, qui est physique, matérielle et morale, et individuelle.

En supposant même que l'Autriche devînt la proie des Hohenzollern et que la majorité du *Reichstag* fût dès lors catholique, en Allemagne, la minorité protestante dominerait par des raisons d'État adroitement invoquées, la majorité catholique, parce que les protestants sont des hommes d'action, tandis que les catholiques ne le sont pas.

Le 19 janvier 1903, le chancelier de l'Empire d'Allemagne, M. de Bülow, a exposé à la chambre des députés de Prusse le programme de germanisation des provinces polonaises, et on dit que Guillaume va lui conférer le titre de prince pour le remercier de ses services.³ Le droit d'exproprier les Polonais de leurs terres est non seulement une loi d'exception contraire au principe d'égalité de tous les membres de la nation (l'égalité entre gouvernants et gouvernés ?!), mais aussi une loi qui oblige les gouvernés, les Polonais, à payer des impôts dont le produit est dépensé pour leur nuire. Espérons que Guillaume (*Nebenregierung*; la camarilla) et de Bülow seront bientôt remplacés par des hommes plus honnêtes et plus instruits, car tout le monde en a assez de ces Messieurs. La nation n'a pas besoin de la famille Hohenzollern, il y a des milliers de familles qui pourraient la remplacer avantageusement. Le pouvoir leur a tourné la tête, on dirait les parvenus de Buonaparte. Si ces Messieurs continuent leurs exploits, toute l'Europe se coalisera contre l'Allemagne.

L'Empereur Guillaume II a écrit à l'amiral Hollmann que Dieu s'est manifesté dans son grand-père (« *Times* » du 21 février 1903, Londres, et les « *Grenzboten* » du 19 février 1903, de Leipzig). En d'autres mots, que la Puissance Divine est entrée dans son grand-père. C'est précisément ce que dit le Fils du Ciel en Chine. Par conséquent, l'Empereur allemand n'est pas de la religion officielle de l'Empire allemand.

En 1901, S. M. a proscrit les spiritualistes de la Cour impériale, car leur philosophie lui déplait. Est-ce que S. M. ordonne à Ses sujets de croire que la Puissance Divine s'est réfugiée en Elle et que Sa Majesté a les inspirations divines (apothéose) ? Il est évident que Sa Majesté ne respecte pas la propriété morale de Ses sujets. Le temps est venu, Sire, où le conquérant n'a pas le droit de la propriété conquise⁴ (voyez p. 301, 56^e l. : Spartacus). Les droits de Votre Majesté se limitent à ceci : Elle est la gar-

¹ Cet opuscule a paru en 1903, comme l'auteur l'avait annoncé dans la 2^e édition. Une 2^e édition du même opuscule a paru en 1904, une 3^e en septembre 1906, une 4^e en 1909.

² Les Celtes, les Grecs, les Latins, les Germains, les Slaves ont une origine commune avec les Aryas. Ils sont de a race caucasienne.

³ Le titre de comte fut conféré en 1899 à Monsieur de Bülow.

⁴ L'auteur entend parler du droit moderne des nations de participer avec le Souverain à tous les bénéfices : le résultat du droit du conquérant de 571 qui a été partagé avec la bourgeoisie. Voici les étapes de l'évolution : 1^o La noblesse de tous les pays du globe terrestre est de la race du conquérant, tandis que le peuple et la bourgeoisie (dans les pays où il y en a une) sont de la race de la nation conquise (571). Les conquérants d'une nation deviennent sa noblesse. (Cette noblesse s'unit et s'assimile à celle du pays, lorsque cette dernière est plus civilisée qu'elle). 2^o La noblesse en rompant en 843 (Verdun), en 1648 (Westphalie), de 1324 à 1546 (la Réforme), en 1713 (la paix d'Utrecht) la réciprocité établie en 571 et en se mariant pour s'enrichir sans travailler avec les riches marchands ou bourgeois du pays conquis perd ses privilèges et crée une aristocratie qui est le mélange de la vieille noblesse avec la bourgeoisie, issue de ces mariages. Une nation européenne moderne se compose : 1^o de l'aristocratie : la vieille noblesse ; le mélange de la noblesse et de la bourgeoisie ; la bourgeoisie riche, 2^o de la bourgeoisie, 3^o du peuple. Depuis 1789 environ (en Angleterre bien avant cette date) le mélange de la noblesse et de la bourgeoisie (les nouveaux titrés : Bonaparte, Bernadotte, etc.), la bourgeoisie riche et la bourgeoisie se sont emparées au nom du droit d'égalité du pouvoir, ont modifié les lois à leur avantage (monopoles) et ont assujéti la vieille noblesse et le peuple au monopole commercial, industriel, professionnel, financier et politique. Les nouveaux titrés, les nouveaux riches et les bourgeois en général, forment en 1904 une classe privilégiée qui, pour se maintenir au pouvoir, promet au peuple le droit d'égalité et dénigre

dienne incontestable du droit de tout le monde. Son bénéfice est celui-ci : Elle conserve ce qu'Elle a, ce qui est déjà bien avantageux pour Votre Majesté. Cela signifie, Sire, que Vous conservez Vos rentes et que toute personne qui respecte le droit de la propriété Vous rend les honneurs dus à Votre élévation.

Le système de gouverner en opprimant les gouvernés peut réussir à Votre Majesté et à quelques capitalistes sans scrupules, mais il discrédite le régime du droit de la propriété actuel, et c'est le Prince impérial,¹ toute la noblesse et la bourgeoisie (les rentiers d'immeubles et des capitaux) qui payeront les frais de Votre profonde erreur. Je connais Votre raison d'État : « si vous donnez un peu, on vous prendra tout ». C'est très vrai ; mais pourquoi n'avez-Vous pas profité et pourquoi ne profitez-Vous pas de Votre élévation, tant qu'elle dure, pour donner à Vos sujets une éducation honnête et intelligente ? Parce que Votre Majesté ne sait pas comment le faire et parce que les classes ignorantes et à l'aise, c'est-à-dire les rentiers et les gouvernants, s'y opposent irrévocablement. Si Vous opprimez, Vous avez tort, si Vous ne le faites pas, on Vous assassinera. Cela résume, Sire, les difficultés que Vous avez à résoudre.

Ces classes ignorantes et à l'aise et Votre Majesté ont tenu le peuple dans l'ignorance relative, dans le but inavouable de l'exploiter, car telle est la vérité, et Elle le sait sans qu'on ait besoin de le Lui dire. Le mal s'étend, car tout le monde veut exploiter les autres et personne ne veut être exploité, et Votre Majesté ne peut pas empêcher la malhonnêteté de se répandre partout. La veuve d'un médecin, une Allemande, me disait, en clignant malicieusement de l'œil et en montrant, pour se moquer de l'opinion, le bout de la langue, que nous vivons sous le règne de la bourgeoisie, et elle glorifia la banqueroute frauduleuse (1902 : un déficit de 250 [?] millions de francs) de trois banquiers de Bruxelles, les frères Aimé et Auguste Hutt, fils d'un menuisier, et de Fr. Cooman, le fils d'un cocher². Mais, lorsqu'elle me raconta qu'elle avait prêté 10.000 francs qu'elle ne pouvait pas ravoir (récupérer) et que les actions que lui avait léguées son mari étaient tombées à zéro depuis, elle se mit à pleurer. Mais je n'ai pas pu lui faire comprendre que c'étaient des hommes pareils aux frères Hutt et à Cooman qu'elle glorifiait, qui lui avaient volé son argent, et qu'elle était la victime de ses théories. Maintes vérités contradictoires se croisaient dans son cerveau intelligent, mais ignorant. Elle m'affirma qu'elle mourrait socialiste et que, quoique Prussienne, elle détestait les Prussiens à cause du militarisme. Je lui répondis que si l'Empereur l'invitait à dîner à sa table, à côté de lui, elle n'aurait plus envie d'être socialiste. Elle cacha de honte sa figure entre ses deux mains : j'avais deviné juste. C'était l'égalité morale (la réciprocité : elle en a le sentiment, mais elle n'en comprend pas le système) avec l'Empereur qu'elle désirait, mais elle n'osait pas l'avouer. Ce n'était pas les 55 châteaux ni les 83 propriétés terriennes de l'Empereur qu'elle désirait, elle sentait le besoin d'une nouvelle religion, celle du Protestantisme transformé (2100-2500).

Si vous n'éteignez pas le feu que vous avez allumé et qui coule dans les veines de vos victimes, vous succomberez sous la haine des classes, et vous l'aurez mérité, Messieurs, et vous préparez pour vos femmes un bain dans le sang de leurs enfants. En France, les Juifs appellent M. de Rothschild « notre empereur ». Un mot de M. Rothschild suffirait pour provoquer la faillite de l'Allemagne, et Votre Majesté, la noblesse et la bourgeoisie, vous serez tous obligés d'abandonner aux Israélites ce que vous avez pris aux autres. C'est alors que vous serez obligés, pour sauver la situation, de nettoyer les étables d'Augias, de reviser le code et de proclamer officiellement une nouvelle religion (voyez page 429, 23^e l. : 2100 à 2500). Le chef de la famille Hohenzollern offrira probablement, à ce moment, sa fille en mariage à un des membres de la famille Rothschild.

Lorsque vos Berlinoises (le bourgmestre de) auront commencé, ils dépasseront de beaucoup la grossièreté des Parisiens. Le 24 février 1903 (carnaval, « le Mardi gras »), à Paris, environ 400 Apaches armés furent arrêtés pour violence faite aux passants sur les boulevards. Ces gens ont été probablement immédiatement relâchés, car ils sont protégés par le Gouvernement qui prépare une nouvelle commune. Les familles bourgeoises qui gouvernent la France actuellement, en 1904, préparent la commune,

la vieille noblesse pour la discréditer dans l'opinion du peuple naïf qui croit à toutes ces exagérations. Ce n'est qu'en partageant les bénéfices moraux, matériels et physiques entre les trois classes, c'est-à-dire que ce n'est qu'en se solidarissant avec elles, que Guillaume II parvient à maintenir en 1904 l'union de la nation. Il ne peut pas la maintenir au nom des liens de réciprocité, car ils n'existent pas (conquête de tous les pays du globe ; banqueroute sociale).

7 ¹ ● Le Kronprinz Frédéric-Guillaume, né le 6 V 1882, s'est officiellement fiancé le 4 IX 1904 avec la duchesse Cécile-Augustine-Marie de Mecklembourg-Schwérin. Souche des ducs de Mecklembourg : Niclot, prince des Obotrites, des Chizzini et des Circipani, seigneur de Schwérin, mort en 1160 ; princes du Saint-Empire 1170. La mère de la fiancée est la grande-duchesse Anastasie de Russie.

² Le procès s'est terminé le 14 VIII 1905 par la condamnation des trois coupables à 4 ans de prison, les Hutt à 9000 francs d'amende, Cooman à 3000 francs, M. Lubcké, leur complice, à 3 ans de prison et à 5000 francs d'amende. Tous sont condamnés aux 7/8 des frais. Le déficit est fixé à environ 30.000.000 de francs.

c est-à-dire la baisse de la rente française, pour s'enrichir elles-mêmes, sous prétexte que les gens riches ne devraient pas exister. (Discours de M. Émile Combes, président du Conseil des ministres, du 6 octobre 1902 : « Ces châtelains superbes, qui n'ont eu que la peine de naître pour jouir d'une fortune héréditaire, ces bourgeois vaniteux, qui . . . ».)

Mais cela n'est rien en comparaison de ce qui se fera à Berlin.

Il n'y a que le vote plural (la représentation proportionnelle) qui puisse sauver le trône allemand et les socialistes ne Vous permettront pas, Sire, de l'établir, parce qu'ils veulent s'enrichir à Vos dépens. Quant au peuple, les socialistes s'en moquent et Vous aussi. Prenez un exemple de ce que les socialistes français ont demandé en 1903. Le projet d'impôt sur le revenu de M. Rouvier,¹ Ministre des finances, qui est un vol, ne leur suffisait pas. Le « *Matin* » — journal républicain indépendant de Paris — du 6 juillet 1903, souhaite qu'un citoyen libre qui possède un revenu de 3 millions de francs, rende à l'État 2.700.000 francs de revenu et qu'il se contente de 300.000 francs. En d'autres mots, le « *Matin* » demande qu'un citoyen **libre n'ait pas** le droit d'avoir plus de 300.000 francs de revenu. Je vois une profonde idée dans ce que demande le « *Matin* » (voyez page 114, n° 5), mais je le répète, c'est un vol, et si le « *Matin* » limite le revenu à 300.000 francs aujourd'hui, demain lui ou quelqu'un d'autre voudra le limiter à 3.000 francs ou le supprimer légalement au nom des mêmes arguments qu'il invoque aujourd'hui pour fixer la limite du revenu à 300.000 fr. Il me semble qu'il suffirait à la justice d'empêcher les capitalistes financiers et autres oppresseurs de voler légalement à la bourse et d'écraser la nation, soit par des impôts, soit au moyen des trusts et des monopoles (voyez page 444, 42^e l. : La **représentation proportionnelle** et p. 214, 37^e l. : « la »). Mais les législateurs ne voudront pas se priver eux-mêmes de la possibilité de voler. Il n'y a pas moyen de se tromper sur la tendance du « *Matin* » qui, sans qu'il veuille en avoir l'apparence, glorifie la fraude. Voici quelques expressions que je relève dans ce journal :

23 février 1903 : La grande Thérèse ; 24 février 1903 : Mme Thérèse Humbert est la lionne du jour ; 6 mars 1903 : Thérèse parle ; 8 mars 1903 : L'affaire ; 21 mars 1903 : Bravo, les Apaches !

Le 4 (?) juillet 1903, le « *Matin* » suggère à ses lecteurs l'idée que ses employés, sur son ordre, se serviront du revolver pour défendre les bureaux du « Français » et du « *Matin* » (car ces deux journaux appartiennent à la même direction) contre les créatures de la police de Paris manifestant contre eux, etc., etc.

D'un autre côté, si le « *Matin* » n'excite pas la lie du peuple contre les classes sans scrupules, le peuple n'obtiendra jamais sa liberté morale. Que l'humanité est encore peu civilisée ! Si le « *Matin* » est sincère, qu'il le prouve et qu'il refuse d'insérer des annonces frauduleuses telles que celles que je signale à la page 233, 45^e l. : « Mine d'or. 1200 fr. à gagner, bref délai, en achetant petit titre 1 fr. 50 net. » Les propriétaires du « *Matin* » possèdent des millions qu'ils ont gagnés en répandant des mensonges.

Les socialistes Vous enlèveront, Sire, Vos 55 châteaux et Vos 83 propriétés terriennes (250.000 arpents). Vous avez probablement mis un capital en sûreté chez Votre banquier à Londres ; ai-je deviné juste ? Mais la noblesse (les rentiers) sera sacrifiée.²

Le public se rappellera en ce moment les enfants de Wrzesnia, du Hanovre, du Brunswick, de la couronne des Habsbourg, etc., et personne ne Vous regrettera. Voilà, Majesté, où Vous mènera la raison d'État des comtes Bülow, des hommes d'État qui lui ressemblent et des gros capitalistes. Vos idées personnelles, au début de Votre règne, étaient bonnes, mais Vous n'avez pas su les déployer pour les mettre en pratique.

La victoire des socialistes eût été assurée, dès 1903, si les élections avaient été honnêtement faites. Ainsi le centre avec 101 sièges, s'appuie sur 1.700.000 voix et les socialistes, avec seulement 81 sièges, s'appuient sur 3.000.000 de voix. Je copie dans le « *Morning Post* » le résultat des élections du 26 juin 1903. Il manque deux sièges au tableau qui suit :

Conservatives (Conservateurs), 53 (précédemment 52) ; *Free Conservatives* (Conservateurs libéraux), 19 (20) ; *Anti-Semites* (Antisémites), 9 (12) ; *Centre* (Centre catholique), 101 (106) ; *National liberals* (Nationaux libéraux), 52 (53) ; *Radical Left* (Libéraux nuance Richter), 21 (28) ; *Radical Association* (Union libérale, fraction Barth), 9 (15) ; *South German Radicals* (Démocrates du Sud) 6 (7) ; *Social Democrats* (Socialistes), 81 (58) ; *Agrarian League* (Agrariens), 2 (6) ; *Bavarian Peasants League* (Ligue des paysans bavaoises), 5 (5) ; *Poles* (Polonais), 16 (14) ; *Guelfs* (Guelfes), 5 (3) ; *Alsations* (Alsaciens), 9 (10) ; *Unattached* (Indépendants), 9 (8).

¹ Monsieur Maurice Rouvier, né à Aix-en-Provence, le 17 avril 1842, député républicain radical des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse (2^e c.).

² L'Empereur reçoit comme Roi de Prusse une rente annuelle de 800.000 livres sterling, tirée des domaines de la couronne. Les 83 propriétés terriennes sont indépendantes des domaines de la couronne (l'usufruitier des domaines de la couronne de Prusse ; un domaine particulier).

En adressant à Votre Majesté les réflexions qui précèdent, que Votre Majesté veuille considérer que je ne suis ni un aristocrate, ni un démocrate ; je suis un homme, un être qu'Elle ne comprend pas. J'estime l'étendue de la compréhension de Votre Majesté et je la crois accessible au raisonnement d'un ordre relativement élevé que j'ai eu l'honneur de Lui suggérer ci-dessus.

L'Allemagne, sans ses colonies, a 56.345.000 habitants. Vers le 6 septembre 1902, la canonnière « Crête-à-Pierrot », le seul bateau de ligne des six que possédait le général Firmin, prétendant à la présidence de la république de Haïti (572.000 habitants), avait saisi illégalement du matériel de guerre sur un vaisseau allemand, la « Markomania ». Le croiseur allemand « Panther » a coulé la « Crête-à-Pierrot » vers le 8 septembre 1902, la traitant en pirate. Mais au cours de la guerre du Transvaal, en 1901, un paquebot allemand fut saisi en vertu du même droit par les Anglais, en vue de Lourenço-Marquês, et les Allemands ne sont pas venus bombarder Londres, car ils auraient reçu une raclée épouvantable. Le 11 décembre 1902, l'Allemagne avait raison de s'emparer de la flottille vénézuélienne pour revendiquer le paiement d'une dette, mais elle n'aurait pas dû couler les vaisseaux le « Général-Crespo », le « Tatumo » et la « Margarita ». La république de Venezuela n'a que 2.445.000 habitants. Le 17 janvier 1903, la canonnière allemande « Panther » a voulu forcer la passe du lac Maracaïbo, alors que le Venezuela avait déjà accepté les conditions des alliés (Allemagne, Angleterre et Italie) par l'entremise des États-Unis. Le 22 janvier 1903, la marine de guerre allemande, en force (« Panther », « Vineta », « Falke » et « Gazelle »), bombardait le fort et le village de San-Carlos. C'était une lâcheté. Les Allemands sont des sauvages. Les Américains du Sud et du Nord vont s'armer et formeront une alliance du Continent américain ; voilà le résultat de la politique des Hohenzollern. Les Américains du Nord, tout fâchés qu'ils sont à cause de l'infraction à la loi Monroe, doivent être, au fond, très satisfaits du résultat obtenu à si bon marché. La maladresse française a créé l'empire d'Allemagne, et la grossièreté des gouvernants allemands a créé un seul État de toutes les Amériques, de même qu'elle a préparé le triomphe des idées républicaines en Allemagne, sous la puissante direction de M. Bebel (Auguste), aidé des Catholiques, des Polonais et des Juifs, qui puise son meilleur argument dans la banqueroute frauduleuse qui menace l'État allemand.

Obok, Aden, Bab-el-Mandeb, le canal de Suez, le détroit de Gibraltar (avec la Sierra) et le canal de Panama (ou du Nicaragua) formeront prochainement une route universelle. Cette route universelle devrait être placée sous le contrôle de toutes les nations du monde et ouverte librement à la navigation du monde entier.

C'est à ce moment que l'Allemagne devra faire la guerre aux États-Unis de l'Amérique du Nord (de 63 à 80 millions d'habitants) si les États-Unis ne veulent pas céder à la raison d'État mondiale, et non pas, comme aujourd'hui, au Venezuela (2.445.000 habitants).

J'en appelle au bon sens de Guillaume II ; que Sa Majesté réfléchisse au lieu de s'emporter.

— Votre Majesté souffre du front (je pourrais préciser),¹ et on Lui pardonnerait² tout de grand cœur, si Elle ne représentait pas un grand pays armé. Mais les choses étant ainsi, chaque parole que Votre Majesté dit avec énervement frappe quelqu'un, et l'effet produit dépasse l'intention de Votre Majesté.

— Le 2 avril 1903, le Président Roosevelt a parlé, à Chicago, de l'affaire du Venezuela, et Son Excellence a conseillé aux États-Unis de construire une flotte capable d'empêcher par la force l'immixtion des États européens dans les affaires du continent américain (« Paris-Nouvelles » ; le Japon, le canal de Panama).³

La théorie américaine de la loi Monroe n'a pas empêché du reste les Américains de faire, le 5 (?) juin 1904, une démonstration navale à Tanger pour exiger du Maroc la libération de MM. Perdicaris et Varley, qui étaient à ce moment en captivité dans le camp de Raisuli, de se mêler de la guerre russo-japonaise, commencée le 8 II 1904. Le 12 VI 1904, M. Hay, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, déclara au comte Cassini, ambassadeur de Russie à New-York, que les États-Unis feraient une démonstration navale devant Constantinople pour exiger le paiement de 50.000 livres.

Les Puissances devraient démembler la Turquie et faire de Constantinople et du Danemark, de la Hollande et de Gibraltar des États neutres, en attendant qu'une nation domine toute l'Europe.

Moi, l'auteur de ce livre, j'avais une fois une fortune. J'ai vieilli et je suis sans carrière, sans éducation, sans relations, appauvri, malade, anémique, épuisé, surmené et réduit à végéter et à obéir à ceux qui m'ont dépouillé. Quand je proteste, ils m'ordonnent de respecter l'uniforme avec le voleur qui est

¹ L'empereur est intelligent, mais son intelligence n'a pas été développée d'après les principes de la science : son cerveau en est malade, d'autant plus que son cerveau a une tendance héréditaire à fonctionner irrégulièrement à cause d'une circulation du sang irrégulière et partant d'un système de nerfs trop impressionnable.

² oublierait tout

³ Le 8 XI 1904, M. Théodore Roosevelt — Président depuis le 14 IX 1901 au 4 III 1905 — a été élu Président de la République pour quatre ans par le suffrage à deux degrés.

dedans, et de me taire.¹ S'ils découvrent en moi un semblant de faute, ils me traitent de goujat, sans me demander si cela me plaît et, lorsque je proteste ou désire m'expliquer, ils ne veulent pas m'écouter. Si j'agis parfois dans la vie d'une manière qui est contraire aux conventions sociales, j'en ai le droit, car je ne puis accepter les conventions sociales qu'à titre de réciprocité, et parce que ma nature exubérante et révoltée me pousse malgré moi à faire quelque chose pour **tuer le temps** et en remplir le vide : la prison en liberté . . . Je peux aller d'un pays à l'autre : la consigne se transmet et c'est partout le même sort qui m'attend. Malgré tout mon courage, je ne puis pas me défendre, parce que mes oppresseurs sont armés et que je ne le suis pas. Ils me permettent de vivre, à condition que je renonce à mon droit d'égalité morale et à ma propriété. Et pourtant, je suis gentilhomme (*de jure*) ; mais cela ne suffit pas. Il faut être gentilhomme (*de facto*) d'un pays autonome et oppresseur pour échapper à la consigne et, par-dessus tout, il faut détenir le pouvoir soi-même, c'est-à-dire avoir l'appui du gouvernement (l'impunité assurée, les scandales étouffés, être vanté ; la solidarité, le chantage et le silence rétribué), parce qu'alors, au lieu d'être un serviteur de la nation, on est, en 1904, au moyen de la solidarité des gouvernants, partant de l'impunité assurée, serviteur de soi-même. Si je continue à vivre comme j'ai vécu jusqu'en 1904, je serai réduit à me placer comme domestique chez M. Whitaker Wright, pour essayer les crachats qu'il fait, pour cirer ses bottines et pour lui servir, sur un plateau, le vin de Champagne acheté légalement avec l'argent qu'il m'a volé (voyez p. 301, 40^e l. : « C'est-à-dire que » et p. 225, 16^e l. : *balance-sheet* du 5 décembre 1900. Voyez p. 223, 58^e l. : « Quelques jours »). M. Whitaker Wright a besoin de mon travail et il ne voudrait pas que je commisse le suicide (voyez environ p. 490, 13^e l. : Les Gouvernements ont besoin de travailleurs . . .), mais du jour où, vieux et malade, je n'aurais plus la force de lui suffire, il m'enverrait mourir de faim et de froid dans la rue.

En parlant ainsi de moi-même, je parle en même temps de ma famille, qui est réduite à l'ignorance, à la naïveté et à la misère, et de tous ceux qui sont opprimés. Pour savoir combattre l'ennemi, que les opprimés se rendent bien compte du but poursuivi par leurs oppresseurs de n'importe quelle race, nation ou classe sociale.

Si les Alsaciens et les Polonais en Allemagne devenaient des Protestants et des Allemands ; les Arabes en France des Catholiques et des Français ; si, en Russie, les Polonais, Finlandais, Allemands, Turcs, etc., étaient russifiés, leurs oppresseurs chercheraient ensuite à les réduire à l'état d'indigents pour les obliger à travailler pour eux. Toute leur politique est une question d'argent, un vol manifeste sous des apparences légales, chrétiennes et de justice. L'absence du sentiment de réciprocité empêche les nations de fraterniser. Au moyen du vol, les oppresseurs maintiennent la division (la haine) parmi les nations. Malheureusement, les opprimés sont mes ennemis. Habités à la déception et aux illusions, ils ne comprennent pas que je suis un homme prévoyant et sincère.

Je propose aux gentilshommes polonais et aux princes polonais d'ouvrir des *Stores* (magasins) avec succursales dans toutes les villes principales de l'Europe. Ce serait la meilleure réponse qu'ils puissent donner au discours de l'Empereur allemand du 5 juin 1902, à Marienbourg. Si le rentier devient financier, boutiquier, industriel, commerçant et avocat, il profitera du monopole. Les gentilshommes auxquels j'ai parlé de ce projet ont décliné ma proposition. Ces malheureux sont indignés de la persécution qu'ils subissent, et ils en parlent beaucoup et bien, mais ils sont paralysés par la peur et ne font rien. Que la réciprocité des Israélites entre eux leur serve d'exemple ! Les conquérants prussiens et russes volent et offensent les Polonais et si les Polonais désarmés protestent, ces conquérants leur infligent des punitions pour avoir protesté. L'auteur conseille aux Polonais la solidarité avec réciprocité entre eux et l'hypocrisie contre les conquérants (voyez p. 284, 19^e l. : « Lorsque »). En Russie, les Russes étant moins civilisés que les Allemands, les Polonais ont plus de chance pour résister à l'oppression. Ils peuvent éviter les lois injustes en payant la police. Voici une énumération instructive des moyens employés contre eux en Russie :

Le Gouvernement russe, au moyen de la violence et du vol, fait passer la possession de la propriété rurale des Polonais nobles aux Russes ; en même temps il russifie, au moyen de la violence, les paysans ruthins, lithuaniens et polonais qui peuplent la Pologne russe.

La loi interdit aux Polonais d'acheter des terres et, dans certains cas, d'en hériter.

Les Polonais ne peuvent vendre leurs terres, parce qu'il n'y a pas de prix pour elles. Afin de s'y maintenir, ils sont forcés de les hypothéquer, car, lorsqu'ils vendent les produits de leurs terres, ils ont la concurrence de la Russie orientale, qui est favorisée par des réductions de prix importantes sur les transports des produits agricoles en chemin de fer. Mais il est défendu par la loi aux banques agraires de leur prêter des capitaux au même taux que payent les Russes, qui sont donc favorisés. Les banques

¹ Les gouvernants, tous serviteurs de la nation, serviteurs de l'individu, vivent dans le luxe des impôts que le contribuable paye et ils ont même l'impudence d'exiger que le contribuable naïf les respecte.

prêtent des capitaux aux Russes à 3 %, à 4 % avec amortissement. Des Polonais, elles exigent 5 % à 6 % avec amortissement.

Dans les carrières officielles, un Polonais n'avance pas en grade ; on le refuse dans les emplois du Gouvernement et, pour faire du commerce, il lui faut la permission de la police. Pour coucher hors de la maison, même pour une nuit, il lui faut la permission de la police et un passeport. Il lui est interdit de parler le polonais ; les églises catholiques sont presque toutes fermées. Les enfants de mariages mixtes sont, de par la loi, orthodoxes grecs, cela pour empêcher ces unions. Pour effacer les traces historiques des noms polonais, le Gouvernement russe incendie (la foudre !) les bâtiments contenant les archives de la noblesse polonaise. Exemples : à Grodno en (1897 ?) ; à Kobryń en (1900 ?). Il a fait transporter toutes les bibliothèques polonaises à Pétersbourg.¹

Les Russes incendient les villes polonaises l'une après l'autre, les paysans volent les terres aux propriétaires, encouragés par le Gouvernement. Lorsqu'un paysan incendie les granges du propriétaire polonais, la police ne punit pas le coupable. Tous les procès contre les paysans et contre le Gouvernement sont perdus pour les Polonais. Il est interdit aux Polonais d'avoir des fusils de chasse. La loi défend de vendre les forêts en gros. Contribution² de guerre au Gouvernement, en sus des impôts ordinaires, et pots-de-vin à la police et à la magistrature. Arrestations arbitraires ; torture dans les prisons. Disparition annuelle d'une quantité de personnes sans jugement ni motif avoué. L'arbitraire dans les salons et dans l'administration. Manque d'écoles et d'hôpitaux dans tout le pays. Censure des livres et des journaux. Refus de conférer des titres de noblesse aux Polonais. Les maréchaux de noblesse polonais ne sont pas rétribués depuis (1863 ?), mais quand ils sont russes, ils reçoivent des appointements, etc.³

42 Les nations protestantes réunies ont plus de soldats disciplinés et armés de fusils perfectionnés que les nations catholiques, grecques et païennes du monde réunies. ● C'est-à-dire que les nations protestantes peuvent concentrer, sur n'importe quel point du globe (à Paris, à Rome ou à St-Pétersbourg, si cela leur convient), plus de fusils perfectionnés que le reste des nations du monde réunies. Le droit du plus fort est du côté des Protestants. A en juger par la marche des événements, les autres nations sont ou seront opprimées, et il est évident qu'elles subiront toutes le sort de la Pologne, c'est-à-dire qu'elles seront dépouillées du droit de la propriété au profit des Protestants et légalement obligées de travailler pour eux, comme des esclaves (voyez page 301, 49^e l. : nation vaincue). Le discours de S. M. l'Empereur allemand, du 5 juin 1902, est un avertissement et une confirmation éclatante de ma prédiction. Les chances de salut diminuent à chaque minute ; les nations opprimées les trouveront dans les fusils perfectionnés, dans l'hygiène, dans la liberté de la conception, dans les relations de réciprocité et dans le commerce. Elles ne verront la vérité que lorsqu'il sera trop tard.

L'Empereur allemand a commis une indiscretion : il a trahi le sous-entendu de la politique du Gouvernement prussien, qui est, en perspective, la politique des Protestants. Profitez de l'erreur qu'il

¹ Catherine II Zerstört fit transporter en 1771 la bibliothèque du Prince Radziwill, un dépôt de l'histoire lithuanienne, à Pétersbourg.

262.000 volumes de la bibliothèque de Varsovie, fondée en 1747, par l'évêque Joseph (Jędrzej?) Żaluzki furent transportés à Pétersbourg en 1795 : environ 38.000 volumes ont disparu. La bibliothèque contenait environ 300.000 volumes.

La bibliothèque de Vilna fut transportée à Pétersbourg en (1839 ?).

Voici quelques bibliothèques polonaises qui existent en 1904 : celles

1° Des Princes Ossoliński à Lemberg ; 2° de Willanow ; 3° de l'Université Jagiellonienne à Cracovie ; 4° du Musée National Polonais à Rapperswil, en Suisse ; 5° du Prince Czartoryski à Cracovie ; 6° Impériale de Pétersbourg ; 7° publique de Varsovie ; 8° Raczyński de Posen ; 9° de Podkamień ; 10° polonaise, 6, Quai d'Orléans, Paris. Je ne sais pas si la Bibliothèque polonaise, à Paris, est une bibliothèque ou si elle est une librairie pour la vente de livres polonais. J'ai, le 29 XI 1904, sous les yeux un article (le second) que le fondateur de la Bibliothèque polonaise, Monsieur Ladislas de Mickiewicz, fils du grand poète, a écrit dans le *Courrier de Varsovie*, du 12/25 I 1904, contre moi. Je conclus de cet article que M. Mickiewicz ne me comprend pas. Si, au contraire, il me comprend et si mes théories n'ont pas de valeur, comme il le prétend, pourquoi les a-t-il critiquées ? Un homme sérieux ne critique pas des idées sans valeur — au contraire, il les ignore. Si, par hasard, M. Mickiewicz était de mon avis, aurait-il assez d'indépendance pour l'avouer en public ? Il existe peu d'hommes qui ont la liberté et qui, même en ayant la liberté, auraient le courage moral de me dire en public : « Je suis de votre avis ». J'ai remarqué que les Polonais, petits et grands, au lieu de me traiter avec bonne foi, me discréditent par des mensonges. Entre Polonais nous nous détestons mutuellement. C'est bon pour les Russes : *divide ut imperes*. Il ne me reste pas un seul ami. Famille, avocats, banquier, connaissances, ils agissent tous contre moi. Prêtres catholiques, cela est votre machination, vous m'avez mis à l'index : la cause de ma diminution morale, matérielle et physique. Les circonstances de la vie m'ont permis d'écrire des livres pour répondre à la persécution et à l'oppression que j'ai subies et que je subis encore : je préfère être détesté que méprisé. Dans mes livres j'oppose mon système philosophique non seulement au vôtre, mais aussi à celui de tous les oppresseurs, dont vous n'êtes qu'une fraction. 11° Les Polonais pourront se servir avec avantage des grandes bibliothèques de Londres, de Paris, de Berlin et de New-York.

² La contribution de guerre a été abolie en (1900 ?) et remplacée par d'autres impôts.

³ L'auteur conseille aux propriétaires terriens d'établir dans leurs domaines des maisons de commerce dans le but de sauver les paysans de la rapacité des Juifs.

a commise pour lire dans les cartes de son jeu. La manœuvre est claire et, pour cette raison, elle devrait être futile.

Encore un mot pour notre orientation. L'offre déprécie les marchandises, c'est pourquoi, lorsqu'il y a beaucoup d'or, — mines du Transvaal, etc., — les prix des marchandises haussent contre les capitalistes, la valeur de leur or ayant baissé. Si ce n'était pas ainsi, les capitalistes achèteraient toutes les marchandises et les travailleurs mourraient de faim.

Indépendamment de cela, la demande pour les marchandises — autrement dit l'accroissement inutile des populations — fait encore hausser leur prix, mais cette fois au détriment des travailleurs (de la chair à canon). Ajoutez à ce tableau les dépenses militaires et le vol, et expliquez-moi où cela nous mènera.

Résumé :

● Les lois, pour exister et agir, doivent être garanties par l'**opinion** et appuyées par la **force** (police, armée), tant que tous les êtres humains ne seront pas moralement cultivés. Si elles sont logiques, elles dureront longtemps; injustes, elles seront de durée passagère. Arrangez donc les lois d'importance secondaire pour plaire à l'opinion des masses (placez-vous au point de vue de l'être humain observé) et préparez l'opinion des masses par les écoles, les journaux et l'**exemple**, à accepter les lois d'importance fondamentale (placez-vous, non pas au point de vue de l'observateur, mais à celui de la politique, c'est-à-dire à celui de la nation : en 1904, la solidarité). Au besoin, forcez l'opinion, mais ne la contrariez JAMAIS sur des questions d'importance secondaire. Les gouvernants qui font des lois ont le devoir de faire connaître ces lois aux gouvernés et de leur enseigner à comprendre l'esprit de ces lois, le principe dont elles ont été déduites. 46

1) Une loi doit être promulguée, 2) elle doit être connue, 3) elle doit être juste et 4) il doit exister le degré de solidarité nécessaire (le privilège, la force) ou de réciprocité (la loi est comprise; l'enseignement aux enfants âgés de moins de 5 ans) pour assurer son exécution. 34

Les traités entre nations moralement ignorantes et les lois internationales dans le même rapport doivent être garantis par une armée.

Il y a au point de vue de la loi : 1^o la propriété matérielle dont personne ne prouve légalement qu'elle a été volée (récemment) ¹ et 2^o celle dont on a prouvé légalement qu'elle a été volée.

Au point de vue des lois sous-entendues, il y a malheureusement au moins quatre catégories de propriété matérielle : 1^o Celle gagnée par le travail honnête. Son propriétaire a le meilleur droit de propriété. 2^o Celle acquise il y a beaucoup d'années. Son propriétaire a bon droit à la posséder. 3^o Celle volée durant les soixante dernières années qui n'est pas contestée légalement. 4^o Celle dont on a les preuves légales qu'elle a été volée (récemment) ².

La non-rétroactivité des lois est un principe qui assure la réciprocité. La **réciprocité**, c'est le code civilisé. Si c'est possible, pour ne pas léser les personnes intéressées, des délais, variant au plus jusqu'à leur mort, ou une compensation pécuniaire doivent être accordés avant l'application d'une loi importante.

● Une loi de voleurs qui favorise une classe aux dépens d'une autre, est une imposition armée qui sera toujours suivie de la trahison de la part des exécuteurs de la loi. L'obéissance des gouvernés aux lois ne sera jamais et ne doit pas être loyale, si le droit de la propriété physique, matérielle et morale, et individuelle est lésé par ces lois, parce qu'elles ne sont pas, alors, basées sur la réciprocité (voyez page 202, 33^e l. : obéissance aux autorités). Dès l'instant où la loi ne protège pas un être humain ou qu'elle lui est hostile, la réciprocité est rompue entre lui et le pouvoir qui émet cette loi. Cet être alors a le droit de se faire justice lui-même, par la ruse ou par la force (Cependant voyez p. 114, 27^e l. : « Lorsque tous »). Dans l'application des lois, le pardon est une erreur, car les coquins commettent le mal avec l'intention de profiter ensuite du pardon. La vengeance est une sauvagerie qui révolte (l'équilibre : la justice). 20

● Tant qu'il y aura inégalité de culture (morale surtout) entre les trois classes qui composent une nation (la noblesse, la bourgeoisie et le peuple ou les rentiers, les intermédiaires et les artisans ou voyez p. 216, 65^e l. : « 21. » ou p. 216, 58^e l. : « 22. »), l'homme d'État instruit essaiera — toutes les fois qu'il sera nécessaire — de rétablir l'équilibre entre les trois classes par le coup d'État : pour ramener la nation au principe, au système de la réciprocité (un concentrationniste? l'équilibre, le compromis, la résultante des forces, concentrer, centraliser; ¶). Pour cueillir l'occasion lorsqu'elle est mûre à point (p. 426, 57^e l. : « Heureuse »), l'homme d'État devra bien être renseigné sur la situation : le coup d'État implique l'espionnage (un agent de contre-espionnage, un agent provocateur, un espion, le cabinet noir du service des renseignements, une fiche, le casier judiciaire). L'espionnage est contraire au principe de 11

¹ Toute richesse matérielle légalement possédée est légalement le résultat d'économies et de travail légaux.

² Il n'y a point de prescription sans possession.

la liberté, contraire à la réciprocité ; cependant dans un milieu où il existe, où il n'y a pas de réciprocité, l'homme d'État est obligé de s'en servir pour ne pas être dupé lui-même et pour ne pas compromettre les intérêts ou les idées qu'il représente. L'espionnage est justifié lorsque la réciprocité dans les relations est rompue. En 1904, le système d'espionnage est pratiqué dans tous les pays de la terre. L'homme d'État ne doit jamais se compromettre par écrit en utilisant l'espionnage, autrement ses confidents le trahiront au profit de ses adversaires. Ces derniers le discréditeront devant l'opinion publique. Il ne doit aussi jamais avouer s'être servi de l'espionnage.

Toutes les fois qu'un homme d'État aura besoin de faire un coup d'État, c'est-à-dire de révoquer (de rapporter) ou de promulguer une loi d'importance fondamentale ¹ ou de provoquer une révolution sociale, il sera obligé d'entourer le gouvernement qu'il représente de soldats dévoués à la cause (la dictature, la dictature militaire). Il devra donc changer le ministre de la guerre, modifier le personnel des bureaux de l'état-major général, s'ils ne sont pas partisans de la cause et remplacer les régiments d'infanterie surtout, ² s'ils ne sont pas dévoués à la cause, par des régiments acquis au gouvernement ou bien les maintenir où ils sont (sur place), mais changer le cadre des officiers (voyez page 331, 31^e l. : « Sous le »), éloigner les officiers suspects pour les remplacer par des officiers dévoués. Cependant, s'il peut corrompre les officiers, le parti opposé pourra aussi les corrompre : le système des privilèges augmente la tentation et rend la corruption facile. Pour connaître l'opinion de chaque officier, l'homme d'État demandera à la loge centrale maçonnique, ou à la police politique ³, ou à l'archevêque catholique, une copie de la fiche concernant l'officier sur lequel il veut se renseigner. En 1904, il n'y a pas un gouvernement sur la terre qui ne surveille l'opinion de ses officiers.

L'homme d'État doit prévoir de quel côté pourra se trouver à l'avenir la résultante des forces physique, matérielle et morale, établir l'équilibre par anticipation, c'est-à-dire annuler à l'aide d'une loi la cause qui pourrait produire cette force appréhendée, afin de ne pas être obligé ensuite de céder à la force brutale (voyez page 453, 21^e l. : L'homme d'État...).

4. Les hommes :

Les points de vue (la cause et l'effet) sont : A) de la nature (la science incluse), B) de l'être humain : les points de vue I. physique (le corps), II. matériel (la faculté intellectuelle incluse) et III. moral (dans le sens ou relatif ou absolu). Le point de vue moral est subordonné au point de vue matériel, ce dernier au point de vue physique (l'utilitarisme, le déterminisme), et ce dernier au point de vue de la nature (*reason and passion reconciled*; *Heraclitus and Democritus*; *Reid and Hume*; *Kant and Bentham*; etc.).

Vous ne pouvez pratiquer la morale sans avoir des richesses pour soigner votre corps et manger (famélique), ni manger sans avoir une bonne santé, ni avoir une bonne santé sans obéir aux lois de la nature (lois de succession).

Il y a plusieurs manières d'envisager au point de vue moral la valeur relative d'un être humain. Au point de vue :

- 1^o De l'être humain observé (un opprimé ou un oppresseur : l'altruisme).
- 24 2^o De l'observateur (un opprimé ou un oppresseur : l'égoïsme). ⁴
- 3^o De la légalité (la défense sociale incluse).
- 4^o De la politique (de l'intérêt national, par extension, de l'humanité ; la sociologie, l'économie politique, les maximes politiques, le droit international, les traités, la législation politique en temps de paix et de guerre).
- 5^o De la philosophie ⁵ (de l'intérêt de l'individu : métaphysique, logique et morale), c'est-à-dire

¹ Concernant la réciprocité.

² Surtout signifie : plus que les régiments de cavalerie.

³ L'administration qui surveille à l'observation de l'ordre, qui force les gouvernés à l'obéissance aux lois établies et qui veille à la sûreté du pays est divisée en 1) Sûreté générale ; 2) Police politique ; 3) Gendarmerie ; 4) Armée et 5) Ambassades.

La police politique relève du ministère de l'intérieur. a) Elle prépare les dossiers secrets ; b) envoie des agents secrets (hommes et femmes du monde) aux bals, dans les salons, aux assemblées et aux autres réunions publiques ou privées, dans les cafés, les restaurants, les hôtels, les théâtres, les trains, les navires, etc. ; c) surveille l'opinion du chef d'État, des sénateurs, des députés, des officiers de l'armée, de la police et des salariés de l'État en général ; d) surveille l'opinion des avocats, du clergé, etc. ; e) questionne les concierges, les domestiques, les banquiers et les mendiants ; f) lit les lettres (le cabinet noir), les journaux et les livres ; g) établit des agences de correspondance privée qu'elle surveille ; h) insère des annonces dans les journaux ; i) surveille les ambassades, etc. ; enfin, elle surveille chaque habitant du pays et chaque habitant important de la terre.

⁵ De l'intérêt de l'individu : des lois de la nature limitées par le système de la réciprocité. La philosophie est la connaissance des choses physiques, morales et intellectuelles, par leurs causes et par leurs effets. Elle comprend la logique (la grammaire est l'art de parler ou de trouver, pour chaque pensée, pour chaque notion de l'intelligence, le signe qui lui est propre : l'idée est proprement la représentation d'un objet dans l'esprit ; la pensée est la considération de cet objet dans l'esprit ; la connaissance est l'état de l'esprit de celui qui connaît et discerne ; la notion est la connais-

de la mathématique (la réciprocité, l'équilibre) et des lois de la nature (le cerveau est le principe : la force majeure). Voyez p. 215, 24^e l. : « 20. Les ».

Dans ce paragraphe « 4. Les hommes : » et dans tout l'ouvrage, l'auteur n'en parle qu'au point de vue ou philosophique ou politique et, en faisant cela, il compare ce qui devrait être avec ce qui est, pour faire ressortir ses idées par le contraste. C'est-à-dire qu'il se place à tous les points de vue, mais, autant que son instruction lui permet de le faire, qu'il conclut, ou au point de vue philosophique, donc de l'être humain civilisé, ou politique. Chaque point de vue peut être pris, ou dans le sens relatif, ou dans le sens absolu. L'auteur parle, tantôt dans le sens relatif, tantôt dans le sens absolu ; le lecteur doit s'assimiler l'esprit de la phrase et doit comprendre quand l'auteur s'exprime dans le sens relatif et quand il s'exprime dans le sens absolu. Cet élément du raisonnement de l'auteur a pour effet qu'une force a, tantôt une valeur positive, tantôt une valeur négative. Les cinq points de vue dérivent du système de la réciprocité plus ou moins bien compris : la résultante des forces, issue de l'équilibre entre les quatre premiers points de vue, forme le 5^e point de vue (*the impartial spectator, the ideal self, the moral standard*).

56

Après avoir organisé un système basé sur un principe, on peut décomposer ce système en autant de principes que l'on veut, subordonnés au susdit principe. Ces principes subordonnés servent de points d'orientation et on les appelle « points de vue ». Les points de vue réunis reconstituent un seul principe. Le principe du système est la cause commune de tous les points de vue. Pour atteindre la perfection, il faudrait que le principe fût en même temps l'unique point de vue. L'auteur conclut de ce qui précède qu'aucun système ne peut être complet, s'il ne part pas du principe de l'univers, c'est-à-dire de l'équilibre. Nous ne pouvons pas faire mieux parce que nous ne connaissons pas le principe qui est la cause de l'équilibre.

Au point de vue de la politique, les intérêts de la nation (la politique à l'extérieur : la sécurité physique, matérielle et morale de la nation et la politique à l'intérieur : le degré de relations de réciprocité entre les habitants du pays : voyez p. 255, 59^e l. : « 1. Dans », p. 214, 68^e l. : « 8. », p. 476, 45^e l. : « Si » et p. 474, 19^e l. : « Un ») priment ceux de l'individu, parce qu'il retrouve son avantage dans la prospérité nationale, mais au point de vue philosophique la dignité d'un être humain est au-dessus de l'importance de l'histoire d'une nation qui ne peut servir au philosophe que d'exemple à l'appui de ses arguments. L'individu reconnaît comme juge, non de ses actes, mais de ses relations de réciprocité (ses actes inclus), l'État. Ne peut être juge d'un inculpé et d'un accusateur (plaignant) qu'un être humain ou un corps d'êtres humains moralement pour le moins leurs égaux. L'État manque à ses engagements s'il n'assure pas les relations de réciprocité entre individus ou s'il profite du pouvoir qu'il détient, soit pour favoriser quelqu'un ou des êtres humains, soit pour voler lui-même ceux qu'il doit juger. Pour assurer les relations de réciprocité entre adultes, il faut leur avoir enseigné le système de la réciprocité lorsqu'ils étaient enfants.

J'ai entendu dire que le Marquis Henri de Rochefort-Luçay (né en 1830) fait beaucoup de tort à la France, lisez aux bourgeois français, avec son journal. Lorsqu'un homme est ambitieux et intelligent, on lui donne un champ d'activité, une position. Au marquis on n'a rien donné et on l'insulte tous les jours. Il est tout naturel qu'un homme de sa trempe peut se venger. En agissant de cette manière,

sance acquise de quelque chose ; l'entendement, la compréhension, l'éducabilité. La logique — Aristote — est l'art de découvrir la vérité : logique théorique et logique appliquée ; la dialectique fait ressortir l'évidence des vérités et la fausseté des erreurs), la métaphysique (la psychologie, la phrénologie, la cranioscopie, la craniométrie, la physiognomonie, la physiologie, la structure du corps — l'étymologie? —, la biologie ou science de la vie des corps organisés, la cosmogonie, la cosmologie, la cosmographie, l'embryogénie, la physique, l'électricité dynamique, l'électrophysiologie, la chimie, la géologie, la minéralogie, la paléontologie, la zoologie, l'anatomie, la pathologie, la botanique, la pédagogie, la didactique, la mnémonique, la mathématique, etc., l'omniscience) et la morale (l'ethnologie, l'éthologie, l'histoire, les religions, la théogonie, l'esthétique, l'éthique, la jurisprudence, la nomographie, la nomologie, l'administration, la solidarité, la centralisation, la concentration, la réciprocité, l'économie politique, l'économie sociale, la statistique, l'ethnographie, la sociologie). (*Philosophy [central principles and the whole]; a) metaphysics : epistemology [analyze the elements]; psychology [the genesis], philosophy of nature [facts], logic [knowing, truth], aesthetics [feeling, beauty], sociology, history of ethical theory or history of ethics, applied ethics, ethics [willing, goodness]; b) metaphysics : ontology [kind and degree of reality]; medicine, hygienics, rhetoric, political economy, geology, biology, anthropology, mathematics, mechanics, physics, chemistry, physiology, politics, paedagogics. — Positive science, normative science ; a science, a practical science, an art ; the law of cause and effect ; the moral standard, summum bonum ; want, appetite, pleasure, pain, consciousness [conscience], desire, wish, will, purpose, resolution, character, motive, feeling, emotion, intention, habit [nature, instinct], act, conduct, circumstance [external environment : tides, wind, gold, coal, iron ; riches, health, social surroundings ; memory, temper, understanding, reputation], freedom of the will ; duty, right, law [the laws of a country, the laws of nature], obligation ; money, power, fame ; a narrow-minded man [un petit esprit], a wide-minded man.)*

Si nous admettons comme principe de la philosophie la réciprocité, nous admettons en même temps la nécessité de richesses capables de servir à l'existence (à la prospérité) du corps et la nécessité d'avoir un corps, car nous ne pouvons pas équilibrer quelque chose sans avoir quelque chose et nous ne pouvons pas équilibrer quelque chose sans exister. Par contre, si le lecteur n'admet pas la réciprocité, qu'il remplace la réciprocité par une idée raisonnée qui soit supérieure à celle de la réciprocité (la foi est le contraire d'une idée raisonnée)

non seulement la société ne profite pas de son intelligence, mais elle subit encore sa colère. Autant la société devrait respecter l'initiative d'un homme capable, autant elle devrait refuser de céder ses faveurs à la force brutale. En 1848, un M. Menabrea¹ était chef d'un parti révolutionnaire. Poussé par la lâcheté, le Gouvernement italien lui offrit le titre de comte pour le gagner (soudoyer), au lieu de réserver ce titre à (pour) une personne de mérite. Ensuite le Gouvernement le fit général et le nomma enfin ambassadeur. Il y a même à Rome, en 1904, une Via Federico Menabrea ; l'illusion qui fait du général un monsieur, est donc bien renforcée.

Le raid du Docteur Jameson, en 1895, prouve que M. Rhodes, qui m'intéresse au point de vue politique, n'est qu'un homme intelligent comme il y en a beaucoup et qu'il ignore complètement les lois qui gouvernent la haute école politique ou militaire, celle des Machiavelli, des Talleyrand et des Bismarck ou des Bonaparte et des Moltke. Ayant la police politique anglaise à sa disposition, il n'a pas su évaluer les forces morales et militaires des Boers. Je suis même tenté de croire que les intentions de M. Cecil Rhodes n'étaient pas anglaises. On ne peut pas parler de l'un sans parler de l'autre ; je dirai donc de M. Joseph Chamberlain qu'il ne suffit pas d'occuper une position qui fait loi et d'avoir de grandes idées, il faut encore être de taille à les exécuter convenablement et qu'il n'est pas permis à un homme qui occupe une position responsable de compromettre une grande nation.

J'estime beaucoup l'idée de M. Rhodes (« *The Review of Reviews* », 1902, de M. W. T. Stead), que la race (famille) qui parle la langue anglaise rétablira une société fondée sur la justice, la liberté et la paix ; mais l'idée n'est pas pratique. Elle ne tient aucun compte de la force militaire des autres nations, c'est donc toujours l'idée du raid Jameson. Les idées du protestantisme ou du catholicisme réformé, qui sont les miennes, sont autrement supérieures aux mesquineries d'une race.

En Angleterre, la diversité des confessions religieuses et, vues de près, des formes politiques, est extrême ; il n'y a de commun dans cet empire que l'intégrité relativement supérieure à celle des autres empires. Supprimez l'intégrité relative et l'Angleterre s'écroulera. L'intégrité est donc sa force et elle doit l'offrir à une nation amie, et cacher ses griffes, c'est-à-dire taire la question de race.

Entendons-nous : la politique, c'est du chantage. J'admets que l'Angleterre manque partout à sa parole, puisque mentir c'est la règle entre Gouvernements (*having regard to past experience of international methods*) ; mais, lorsqu'elle a désarmé son adversaire, elle doit invariablement le traiter sur le pied de l'égalité, à part une légère contribution et à part qu'il reste désarmé. Cette conduite, l'Angleterre doit la faire connaître, par ses émissaires secrets, à toutes les nations, et elle les verra toutes venir infailliblement vers elle.

Une personne éclairée se rend compte de la nécessité du droit de la propriété physique, morale et matérielle, et individuelle pour garantir la liberté de tout le monde, c'est-à-dire pour garantir la réciprocité.

L'idée que l'homme ignorant et pauvre se fait de sa liberté, est celle-ci : il reconnaît vaguement le droit de la propriété matérielle, tandis qu'il ne conçoit l'existence de la propriété morale qu'au nom de l'humanité ; mais, puisqu'il a les pantalons troués, c'est lui qui est l'humanité, dès lors il est glorieux d'insulter une personne qui n'est pas l'humanité. La personne ignorante et qui possède un revenu est convaincue que le droit de la propriété matérielle prime le droit de la propriété physique et morale. Elle s'arroge tous les droits et refuse de respecter le droit de la propriété physique et morale des êtres humains qui ne possèdent pas un revenu.

Ces deux convictions sont fausses et retardent la civilisation, qui attend qu'elles s'entre-choquent sur les boulevards de Paris, de Berlin et d'ailleurs, pour faire chaque fois un pas en avant dans le sens du progrès ; mais elles sont sincères et, par conséquent, respectables. Sans haine, sans esprit de vengeance, les gouvernements intelligents, honnêtes et éclairés ont pour devoir d'éclairer les gouvernés.

- 13 ● Les démagogues profitent de l'ignorance des rentiers et des artisans, ils enseignent qu'il n'y a pas de dignité supérieure à celle du travail. A l'aide de cette phrase, ils encouragent les artisans à travailler pour eux et ils augmentent la jalousie des artisans contre les rentiers qui n'ont pas besoin de travailler. Avec l'appui des artisans, les démagogues gouvernent les rentiers et oppriment les uns et les autres (les monopoles, l'usure, l'exploitation du travail intellectuel et manuel). Cependant, les démagogues s'opposent au moyen, par exemple, des examens difficiles, qu'ils exigent, à ce que les rentiers se mettent à travailler et à leur faire concurrence. Le but secret du démagogue est de devenir rentier lui-même, afin d'avoir le temps pour jouir d'une manière ininterrompue de la vie (l'oisiveté, le désœuvrement, le loisir). La méditation et les autres plaisirs des sens est le but de tous ceux qui

¹ Oskar Jäger, *Band IV. Geschichte der neuesten Zeit, 1789-1889*. C'est-à-dire que le gouvernement recherche les adversaires qui ont du crédit, et qui pour un prix abandonnent leurs principes et trahissent la confiance qu'une masse considérable de naïfs leur a accordée. Le gouvernement ne peut conserver l'amitié de ces nouveaux convertis qu'en leur assurant l'impunité.

n'ont pas ces plaisirs jusqu'à l'assouvissement des sens, mais il ne faut pas mentir, tromper et voler pour l'atteindre.

Chaque homme politique espère l'élévation au poste suprême pour soi, en secret, et, officiellement, pour un candidat qui le protège ou qu'il protège lui-même. Il cherche à s'enrichir, il désire la réussite de ses idées politiques et de gloire, est sensible à la flatterie, a quelque chose sur la conscience qu'il veut cacher et espère devenir l'auteur d'une puissante et noble famille que tout le monde admirera. Les grands hommes ne sont pas aussi mesquins que le type ci-dessus, parce qu'ils font tout en grand et donnent le reste aux chiens.

● La grandeur morale d'un homme par rapport à ses contemporains — car tout est relatif — et son ascendant sur eux dépendent de son intelligence cultivée, mais trop de culture tue son intelligence, elle détruit surtout les facultés de la mémoire du présent (les nerfs bien nourris, la quantité de sang nécessaire). C'est pourquoi ceux qui sortent les premiers des écoles, sont rarement les premiers dans la vie. Napoléon Bonaparte n'était pas un écolier brillant,¹ et M. de Bismarck a échoué dans tous ses examens, ce qui n'a pas empêché Son Altesse de réussir, voire même de surpasser le Comte de Moltke (1800-1866-1870-1871-1891), cet homme fier qui a succombé à sa modestie : ces hommes intelligents refusaient de fatiguer leur cerveau avec la mémoire de choses relativement inutiles (voyez p. 427, 17^e l. : « Il »). En jugeant le Prince de Bismarck par ses discours et par les faits historiques, je pense qu'il avait une connaissance réelle de l'histoire, et qu'il s'en servait avec beaucoup de sens pratique pour mentir dans le but de réussir ; la position qu'il occupait et le hasard faisaient pour lui le reste.

Le grand homme ne se laisse pas abattre par les revers, ni griser par le succès, mais, à un moment donné, il oublie sa grandeur, il se grise de son succès (Bonaparte en Égypte, 1798-1799, ou à Moscou, 1812 : 17 VIII ; 15 IX ; XII), il perd le contrôle sur lui-même,² ce contrôle qui fait sa grandeur, et il confie son sort à la loterie. Si Napoléon échappa à l'échafaud après son retour de l'Égypte (8 X 1799), il n'échappa pas à l'île d'Elbe (20 IV 1814-1 III 1815), ni, après, à Sainte-Hélène (7 VIII 1815-5 V 1821). Il n'attendait plus les occasions, comme eût dû le faire un grand homme, mais il cherchait à les faire naître comme il créait un ministre ou un roi.

Les **parvenus** et les **gentilshommes sans traditions** écrites dédaignent tout le monde et ont la soif d'être admirés et font, pour atteindre ce but, des actions (actes) et des dépenses qui sont en opposition avec les usages reçus ; l'homme d'État doit être ou blasé par son éducation et à cause de son expérience, ou détaché de toutes les partialités par sa nature ; alors il n'agit pas pour la galerie (voyez p. 297, 58^e l. : Peaux-Rouges ; p. 197, 46^e l. : personne riche, et p. 330, 16^e l. : labyrinthe).

Les **nouveaux titrés** sont prétentieux et impolis ou grossiers, et provoquent la haine de classes.

La personne **riche**, née et élevée dans le luxe, est moralement ambitieuse, hypocrite, lâche, paresseuse, et, relativement parlant, elle ne cherche pas à augmenter sa propriété matérielle.

Le **nouveau riche**, puissant au moyen de la propriété matérielle qu'il a volée, méprise tout le monde, est perfide, autoritaire, avare et conserve pendant longtemps l'habitude qu'il a de voler. Il épuise les artisans et il vole les rentiers.

Si le nouveau riche est en même temps un parvenu, ses sentiments seront le résultat du compromis (la résultante des forces) entre les sentiments d'un nouveau riche et ceux d'un parvenu, avec une tendance vers les sentiments d'une personne riche qui est née dans le luxe.

Les **nouveaux riches** qui se sont enrichis par le mariage, par le jeu, par un héritage plus ou moins inattendu, etc., ont un violent désir d'être admirés et sont dissipateurs, autrement ils ressemblent beaucoup au nouveau riche qui s'est enrichi au moyen du monopole.

La personne riche qui est née et élevée dans le luxe et qui a été élevée avec la notion du système de la **réciprocité**, ne cherche pas, sans en avoir le besoin, à augmenter sa propriété matérielle. Elle est courageuse et accomplit son devoir.

Seul le droit de la propriété, c'est-à-dire la réciprocité, constitue la civilisation, et c'est l'unique question que les hommes d'État ont peur d'invoquer directement. Quelle ignorance !

Un homme d'État doit empêcher par les lois que des personnes pauvres portent un titre. Un homme pauvre qui porte un titre est un farceur. Ces temps-ci, plusieurs Altesses Royales, tombées dans l'indigence, ont vécu de l'aumône de leur entourage, auquel elles vendaient des faveurs, vivant ainsi sur le crédit des Altesses Royales en général, de la société et du droit de la propriété qu'elles représentent. Si titre il y a, l'homme d'État doit en conférer un aux hommes et aux femmes qui se sont enrichis. Un titre n'a une raison d'être que tant que le titulaire est moralement cultivé. Il faut donc que l'homme

¹ Napoléon Buonaparte commença ses études militaires en 1785, à l'âge de 16 ans. Le maréchal comte Noël Jourdan de Vaux conquit la Corse en 1769 ; mort le 12 IX 1788.

² Le contrôle sur les facultés de la mémoire du présent. (Voyez p. 465, 15^e l. : « Les », p. 391, 22^e l. : « Pour », p. 419, 22^e l. : « Son » et voyez la 2^e part., le chap. VII : « L'occasion. »).

d'État fasse enseigner la morale au récipiendaire et qu'il le fasse prévenir qu'il perdra son droit au titre, s'il manque au contrat. La noblesse n'a une raison d'être que si elle défend le droit de la propriété physique, matérielle et morale, et individuelle, et que si elle enseigne à la bourgeoisie et au peuple le système de la réciprocité pour les élever à l'égalité morale avec elle, afin d'augmenter le bien-être de l'individu.

A l'entrée et à la sortie d'une carrière, les lois prescrivent une limite d'âge. Si l'État se débarrasse par un règlement des abus de l'arbitraire, ce qui doit être, et d'hommes inutiles, d'un autre côté l'État fait passer dans la réserve (ou à la retraite) des serviteurs encore pleins d'ardeur, tandis qu'il conserve en activité de jeunes invalides.

Le service de volontaires non rétribués est la seule solution de ce problème, avec un code spécial pour régler les responsabilités.

Une **décoration**, de même qu'un **titre de noblesse** conféré, donc quand il ne provient pas par la grâce de Dieu, ne peut être conférée rationnellement qu'au mérite. Le mérite représente l'intégrité d'une personne et la quantité de propriété physique, matérielle et morale dont cette personne dispose.

C'est une offense que de recevoir une décoration pour avoir fait son devoir — une récompense, un pourboire en quelque sorte pour être encouragé — par des êtres humains qui s'arrogent le droit d'être moralement les juges de la personne qu'ils ont l'intention de décorer et qui, peut-être eux-mêmes, n'ont pas fait leur devoir. C'est en outre une honte de porter une décoration, quand on sait que d'autres êtres humains, qui ne l'ont pas méritée, la portent aussi.

D'un autre côté, refuser une décoration, c'est se priver des nombreux avantages sociaux et matériels, qui en sont la conséquence ; avantages qui disparaissent à mesure que le nombre des décorés augmente. Le gouvernement vous enlève alors, d'une main, ce qu'il vous a donné de l'autre : vous êtes dupé.

Refuser une décoration, c'est encore renoncer aux avantages que vous offre la réciprocité du siècle et, en ce sens, la refuser, c'est se faire duper par ses contemporains.

On décore une personne **1**) à cause de son **intégrité** et de la quantité de **d'êtres humains** qu'elle représente (prince régnant, président d'une république, ambassadeur, général, amiral, député, soldat, etc.) ; **2**) à cause de son intégrité et de la quantité de **richesses matérielles** qu'elle représente (propriétaires d'immeubles, de capitaux, [médecins, sauveurs de vie?], artistes, avocats, marchands, artisans, etc.). Qu'on ne se laisse pas tromper par la phrase illogique : « Le mérite appartient au travailleur ». Il faut bien travailler pour ne pas mourir de faim ; cela n'est pas un mérite, c'est une dure nécessité. Mais si la personne travaille avec intégrité, c'est un mérite. On décore aussi une personne **3**) à cause de son intégrité et de la quantité de travail moral utile qu'elle a fait et du **prestige social** qu'il lui en résulte (créateur d'une religion, législateur, professeur, prêtre, auteur, etc.) ; **4**) à cause de son intégrité et de celle de ses ancêtres, et du **prestige social** qu'il lui en dérive par le fait même de son intégrité : la tradition écrite, héritée des ancêtres, offre une légère garantie. Ce mérite est rare, parce qu'il ne dépend pas de la personne d'hériter des traditions écrites.¹

En pratique voici comment on agit : on fait un métier du mensonge. Ce n'est que lorsqu'une personne a trahi au profit du gouvernement la cause qu'elle représente, soi-disant d'une manière intègre, que ce gouvernement la récompense pour le service rendu, c'est-à-dire que le gouvernement récompense la corruption.

Les décorations (rosette, nœud, ruban, écharpe en sautoir) les plus recherchées en Europe sont celles :

1. De la Toison d'or, fondée le 10 I 1429, par Philippe le Bon, duc de Bourgogne ; 1^{er} XI 1700, Charles III (VI) de Habsbourg : Autriche, 52 chevaliers (Léon X, 1516), statuts de 1757, réunion annuelle le 30 XI, ou le dimanche qui suit :

En même temps depuis le 1^{er} XI 1700, Philippe V de Bourbon : Espagne, 52 chevaliers (Léon X, 1516), réunion annuelle le (30 XI?) ;

2. De l'Éléphant, fondée en 1462 : Danemark, pour les deux sexes ; 30 chevaliers ;

3. Les Séraphins (Seraphinenorden), fondé en 1260 ou en 1285 par le Roi Magnus 1^{er} (Ladulås) ; 1336 : Suède, statuts du 28 IV 1748, 23 chevaliers, à ajouter à ce chiffre les membres de la famille royale et 8 chevaliers de l'étranger.

Voici quelles sont les décorations des ordres de chevalerie en Angleterre ; celles :

1. De la Jarretièrre, Édouard III (H.-O.), 19 I 1350 ;

2. Du Bain, Richard II ou Henri IV, 18 V 1725 ;

¹ Scientifiquement, le **crédit** exprime la somme matérielle ou morale, que le créancier confie à l'emprunteur, partant la somme de confiance que ce premier lui accorde, tandis que le **mérite** exprime la somme de richesses utiles physiques, matérielles, intellectuelles ou morales accumulées et possédées pour avoir droit au susdit crédit (estime, respect, considération, vénération, valeur, confiance, affection, bienveillance, démériter, la déconsidération, l'improbation, le blâme, l'approbation).

3. Du Chardon (Der Distelorden), Achæus, Roi des Écossais, Jacob VII, 29 V 1687 ;
4. De St-Patrick, George III, le 5 et le 28 II 1783 ; 23 chevaliers ;
5. De St-Michel et St-George, 27 IV 1807 et 12 VIII 1818 ;
6. De l'Étoile des Indes, 23 II 1861, 28 III 1866, 1876 ;
7. De l'Empire des Indes, 1^{er} I 1878, 2 VIII 1886 ;
8. Du Mérite militaire, 6 IX 1886, V. R. I. ;
9. Le Victoria Cross, 29 I 1856, V. C. ;
10. La Médaille du prince Albert, 7 V 1866 ;
11. De Victoria et Albert, 10 II 1862, pour les dames ;
12. La Couronne des Indes, 31 XII 1877, pour les dames ;
13. De la Croix Rouge, 23 IV 1883, pour les (deux sexes?) ;
14. Médaille commémorative du 21 VI 1887 (*In commemoration of the 50th year of Reign and Queen Victoria 1887*), pour les deux sexes.

En ce qui concerne l'histoire des décorations et des ordres de chevalerie, voici le nom de quelques auteurs :

1. v. Gelbcke (Berlin, 1832), 2. Das Buch der Ritterorden und Ehrenzeichen, bei . . . (Bruxelles, 1856), 3. Heyer von Rosenfeld (Vienne, 1891), 4. Hoefftmann (Berlin, 1868), 5. Schnerder (Berlin, 1870, 1871, 1867, 1872, 1872), 6. O. Herrlich (Berlin, 1886), 7. Schulze (Berlin, 1855, 1870, 1878), 8. Maximilian Gritzner (Handbuch der Ritter- und Verdienstorden, Leipzig, 1893).

*Divide ut imperes*¹ (le principe du privilège) : le chef d'État qui sait utiliser cette maxime deviendra puissant, s'il ne l'est pas déjà. Pourtant, il ne doit pas en abuser, il ne doit pas dépasser les limites de la réciprocité du siècle :

Plus les êtres humains sont (cruels et) voleurs, plus il y a dans la nation de haine de classes. Plus il y a de haine de classes, plus la nation est divisée. Plus elle est divisée, plus il est facile à une nation étrangère moins divisée qu'elle de la subjuguier. (Méfiez-vous des prêtres catholiques.) Toutes les classes d'une nation subjuguée sont réduites à l'esclavage sous-entendu (p. 301, 50^e l. : « En 1904 »). L'homme d'État doit savoir comment il doit se conduire pour être un ami ou un ennemi. Le vrai ennemi n'est pas celui qui critique une autre personne, ni celui qui la flatte, mais celui qui la calomnie et surtout celui qui fait semblant de ne pas s'apercevoir des erreurs qu'elle commet et qui en profite. Le vrai ami est celui qui critique sincèrement les erreurs d'une autre personne et qui n'en profite pas.

A ma mort et avant d'apposer les scellés à mon appartement, on fera disparaître mon premier volume et jamais personne ne saura au juste ce que ce livre a contenu.

J'ai jugé nécessaire de supprimer le premier volume, mais je ne puis m'empêcher de citer ici quelques mots sur le cerveau humain (première partie, chap. 1^{er}) et sur la respiration (première partie, chap. 1^{er}, n^o 7), pour compléter mon idée politique ; en cas contraire, le premier venu pourrait me demander pourquoi je m'exprime ainsi et pas autrement sur les rapports entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés.

Intelligence et cerveau. — Le corps.²

Il y a un univers que les savants comprennent, mais il est incomplet, parce qu'ils ne comprennent que l'univers compréhensible à notre cerveau humain dans son développement actuel ; mais il y en a un qui est complet, qui est la réalité elle-même et qui échappe à notre compréhension actuelle. Néanmoins, tel que notre cerveau est actuellement, supprimez-le et vous supprimerez en même temps l'univers, car cet univers n'existe pour nous qu'autant que notre cerveau s'en rend compte (fonctionne

¹ L'union fait la force : a) la solidarité, b) les relations de réciprocité.

² Sens, sensation, sentir, ressentir, éprouver, toucher, le contact, l'influence, impression, image, sensibilité, sensualité, émotion, imagination, rêve, hallucination, illusion, sentiment, sentimentalité, intuition, énergie, force, efficacité, volonté, libre arbitre, perception, conception, cognition, conscience, habitude, croyance, conviction, connaissance, idée, notion, opinion, jugement, réflexion, raisonnement, raison, argument, conclusion, mémoire, réflexion, prévoir, préopiner, préjuger, opiner, inopiné, e, intelligence, ubiquité, génie, entendement, compréhension, éducatibilité, aptitude, discernement, subtilité, habileté, talent, doué, disposition naturelle, faculté, don, capacité, penchant, la prédestination, atavisme, préférence, inclination, tendance, prédilection, verve, animation, vivacité, application, attention, bon sens ; plaisir, douleur, crainte, instinct, égoïsme, altruisme, haine, amour, passion, compassion, etc.

59 et y est sensible). ● Il est donc clair que tous nos malheurs et toutes nos joies surgissent de notre cerveau et que, pour comprendre l'humanité, il faut étudier le cerveau, c'est-à-dire les effets que son entourage, compliqué et simple en même temps, produit sur lui (sur la mémoire) par la voie des sens et leurs — conséquences, c'est-à-dire les réactions gouvernées par les lois de la nature ¹ (métaphysique). Les animaux (donc aussi l'humanité, tant qu'elle est du règne animal) ont pour principe le cerveau. (ou les nerfs), c'est-à-dire l'équilibre entre les effets produits du dehors sur le cerveau et ceux provenant du cerveau (voyez deuxième partie, chap. 1^{er}, 8, 9 et 10). Les effets produits sur le cerveau sont les effets de la force sur la mémoire, les effets émanant du cerveau sont les effets de l'intelligence sur la manière 51 d'agir. La mémoire est dominée directement par les sens. ● En perdant, par une éducation artificielle, une partie de nos (ses) sens, nous perdons en même temps une partie correspondante de la mémoire et du raisonnement. Les gouvernants qui, par des lois contre nature, empêchent que l'énergie des sens des gouvernés, les sens du sexe inclus, se développe normalement, diminuent une partie correspondante de leur mémoire et de leur raisonnement.

Un cerveau peut être intelligent sans être cultivé (ignorant), mais un cerveau ne peut pas être cultivé sans être intelligent (bête, idiot, l'anencéphalie; voyez p. 216, 58^e l. : « 22. »).

Chaque cerveau est intelligent, lorsqu'il est **arrosé de sang** (surtout le front : le haut des poumons rempli d'air). Il est d'autant plus intelligent qu'il est grand, qu'il a été, à l'état d'embryon, bien cristallisé (embryogénie), que le sang est pur, en quantité suffisante, qu'il circule régulièrement et que les nerfs ont conservé leur fraîcheur et leur sensibilité naturelles (que les nerfs sont bien nourris). Il y a 4 degrés de l'intelligence : 1) Le cerveau est bien fait, 2) Les nerfs sont bien nourris, 3) Il y a dans le corps la quantité de sang nécessaire, et 4) Ces 3 susdits éléments constitutifs de l'intelligence existent dans un même être humain (voyez p. 427, 17^e l. : « Il »).

Selon mon idée, il y a pour le moins treize sens.

1. Le goût (faim, soif,, nécessité).
2. L'ouïe.
3. La vue.
4. L'odorat.
5. Le toucher.

Moi, l'auteur, j'ajoute :

6. La température.
7. La mémoire.
8. La réflexion.
9. Les couleurs.
10. La volonté (mouvement).
11. L'électricité (intuition, radiation, etc.).
12. L'amour.
13. Les nerfs involontaires.

— Pour réfléchir, nous faisons, avec les parties du cerveau intéressées qui doivent agir, des pressions sur le réseau du sang et avec le réseau du sang, des pressions sur les parties du cerveau intéressées qui doivent agir² (vena frontalis; le réseau « carotis facialis » a une influence spéciale sur les résultantes au 1^{er} degré). Si nous avons des endroits qui refusent de fonctionner (défauts héréditaires ou contractés après la naissance : tortuosité défectueuse du cerveau ; surdité, poids du cerveau trop grand, le lobe frontal, les circonvolutions pariétales, les circonvolutions temporales, le lobe occipital sont atteints d'un ramollissement cérébral, le cerveau est embarrassé avec des paralogismes, etc.) ou qui manquent de sang (l'anémie du cerveau, l'épilepsie, etc.) ou qui ont trop de sang (une congestion en partie volontaire, en partie involontaire, etc.), alors, nous avons, dans certaines questions, une lacune dans notre logique, et chaque fois que nous tombons sur ces questions, nous agissons drôlement et imparfaitement (les remords, la mémoire est faible, divaguer, concentrer son attention, se recueillir, l'aliénation mentale, le rêve, le somnambulisme, la suggestion, l'inclination, la disposition, le dédoublement de la personnalité ; le spiritisme : un phénomène, un médium, la matérialisation).

¹ La codification des lois de la nature.

8 ● Certains nerfs et muscles, dans le cerveau et hors du cerveau, poussent le sang, d'autres en reçoivent l'effet (la pression du sang : le poids du sang, le cœur, les poumons, les nerfs). L'électricité est peut-être un des éléments constitutifs de notre volonté. Par le mouvement causé par la respiration, nous chargeons d'électricité notre système nerveux (l'axolotl, le gymnote). Le désir (la réflexion) de savoir une chose amène le sang en quantité suffisante dans cette partie de la mémoire qui pourrait produire l'idée cherchée. Le cerveau bien fait, les nerfs bien nourris, le sang accumulé en quantité nécessaire dans la partie du cerveau qui doit travailler, et l'expérience, ces quatre éléments 2 (forces) produisent cette idée cherchée. ● Une idée en amène une autre, parce que le sang est accumulé (une congestion en partie volontaire, en partie involontaire; voyez p. 496, 57^e l. : « Une »; l'introspection). ¶

Cela explique pourquoi de grandes intelligences font parfois des bêtises qui tranchent avec leur intelligence.¹ Cet effort est d'autant plus grand, que la quantité de sang est trop petite.

Le **sens** de la mémoire reçoit les impressions par les 12 autres sens, il les classe à l'aide de la réflexion et les retient. On appelle ces impressions des **sensations** (impression que le cerveau [reçoit] des objets par les sens). Une impression est une résultante des forces au **1^{er} degré**. On communique une sensation à l'extérieur, soit par un **acte**, soit par un **vocable** manifesté par un son. (la parole : une onomatopée ; le cri des animaux, la musique : le ton relatif, l'intensité relative, la résonnance et le timbre du son) ou exprimé par un mot écrit. (L'être humain sourd de naissance n'entend pas un seul vocable, il est donc aussi muet : les nerfs hypoglosses.) Pour augmenter la quantité des impressions retenues, on peut les transmettre au sens de la mémoire par le toucher, par la vue et par l'ouïe. C'est ce dernier moyen qui

¹ Les artères énumérées ci-dessous qui sont marquées I se répandent par-dessus le crâne. Celles qui sont marquées II a, b, c, d, e ; III a, b, c, d entrent dans la tête à l'intérieur du crâne :

Aorta (une seule aorte existe dans le corps), *arcus aortae* : *subclavia* et *arteria carotis communis dextra (sinistra)* : *I carotis facialis vel externa* et *II carotis interna vel cerebralis* : a) *art. ophthalmica*, b) *art. corporis callosi (art. cerebri anterior)*, c) *art. fossae Sylvii (art. cerebri media)*, d) *art. chorioidea*, e) *art. communicans posterior*.

III. *Art. vertebralis* : *art. basilaris* :

a) *art. auditiva interna*,

b) *art. cerebelli inferior anterior*,

c) *cerebelli superior*,

d) *art. profunda cerebri (a. cerebri posterior)*.

L'aorte ou artère principale — il n'en existe qu'une seule dans le corps — forme des canaux de sang qui se subdivisent en canaux plus étroits, lesquels en continuant à se subdiviser finissent par devenir un réseau de tubes capillaires répandu dans les organes qui constituent le corps.

Les tubes capillaires du réseau ont des dimensions microscopiques (tubes du cerveau : 0,005 mm ; de l'œil : 0,006 mm ; des muscles, de la plupart des glandes : de 0,01 à 0,014 mm ; des os : 0,0226 mm). Ils passent entre les cellules, nourrissent ces cellules, à travers leurs parois, et les purifient (*stomata* : *drapedesis*). Les cellules (une molécule, un interstice, un intervalle) constituent le corps.

Les tubes du réseau reforment des canaux plus grands qu'on appelle veines. Ces veines en forment d'autres plus grandes encore, et ainsi de suite. Les dernières, formées par une série de jonctions successives, s'unissent finalement en deux veines principales : « *vena cava superior* : *s. descendens* », « *vena cava inferior* : *ascendens* » (et *sinus coronarius* : du petit parcours), lesquelles ramènent le sang usé (avec la lymphe et le chylus, voyez plus bas) au cœur (le grand parcours).

● Ce sang riche en « CO₂ », un poison, manque d'oxygène « O ». Il passe du cœur par une artère qui se subdivise aux poumons pour y être oxygéné et revient au cœur par la veine « *sinus coronarius* » (petit parcours) d'où il recommence le grand et le petit parcours.

Indépendamment du système du sang, il y a un système de canaux pour la lymphe (*vasa lymphatica vel vasa absorbentia*) (10) et un autre pour le chylus (11). Les deux systèmes aboutissent dans un canal commun ; enfin ce dernier conduit à la veine principale (*vena cava inferior*) (9), laquelle mène la lymphe, le chylus et le sang usé au cœur, comme je l'ai dit plus haut (*die Milz, splen, lien*).

Voyez ci-dessous la reproduction graphique du système.

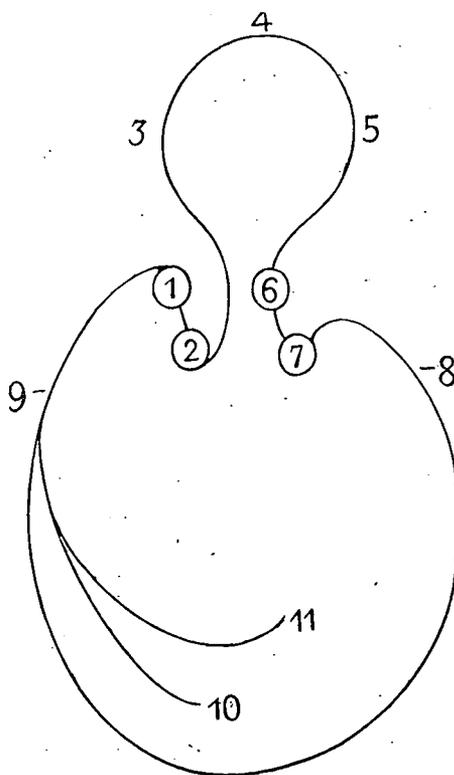
Divisons le cœur en 4 sections N^{os} 1 ou *atrium dext.*, 2 ou *ventriculus dext.*, 6 ou *atrium sin.* et 7 ou *ventriculus sin.* Les poumons étant N^o 4, la « aorte » 8, les veines « *vena cava superior* » et « *vena cava inferior* » 9 ; le système de la lymphe 10, celui du chylus 11 ; l'artère indépendante de l'aorte 3 ; la veine « *sinus coronarius* » 5.

Le sang sort du cœur de la section 7 par l'artère aorte (8), se répand dans tout le corps et l'alimente, rentre appauvri au cœur (section 1) par les veines 9 (le grand parcours) ensemble avec la lymphe (10) et le chylus (11) qui se joignent à lui.

Ensuite le sang usé, la lymphe et le chylus entrent dans la section 2 du cœur et sortent de la section 2 par une artère (3) pour s'oxygéner dans les poumons (4) et rentrent par la veine 5 au cœur, section 6 (le petit parcours), formant un sang renouvelé. De section 6 le sang renouvelé passe à la section 7 et recommence le grand et le petit parcours.

Le sang usé rentré au cœur (section 2) après avoir fait le grand parcours, peut, en plus ou moins grande quantité, recommencer le grand parcours, sans faire le petit parcours, pour passer, par les poumons, afin de s'oxygéner (l'anémie!). Entre les petites et les plus petites artères et surtout entre les grandes, les petites et les plus petites veines, il existe des voies de communication appelées anastomoses, lesquelles constituent le parcours collatéral, lequel alimente et purifie le corps, lorsque la circulation du sang est empêchée dans une partie du réseau des vaisseaux destinés pour la circulation normale du sang.

La notion des énergies, qui animent notre tête, est nécessaire. Il serait utile, pour les lecteurs de mon livre, qu'un médecin spécialiste fit paraître ici un exposé du système nerveux (la névrologie) et une description du cerveau. Le système nerveux de l'être humain se compose : 1) du **cerveau** : a) le « *cerebrum* » qui produit la mémoire, b) le « *cerebellum* » qui règle le mouvement volontaire des nerfs du système cérébro-spinal et c) la « *medulla oblongata* » qui produit la réflexion et qui distribue d'après le système « plaisir et douleur » aux diverses parties (facultés) du cerveau les sensations amenées par le



use le moins le corps. Ces trois moyens forment trois systèmes d'éducation (nourriture, oxygène, exercice du corps, ne penser à rien, etc.).]Lorsqu'un être humain devient subitement aveugle, les énergies de son cerveau (l'attention, l'application) étant moins partagées, augmentent (dans le cerveau) la sensibilité des cellules du toucher et de l'ouïe. La mémoire de la vue se produit dans le front. La mémoire des aveugles n'est donc pas dans le front. On distingue les mémoires de la vue, du toucher, de l'ouïe, du sexe, etc. ¹ ● Une de ces mémoires domine généralement les autres mémoires, parce que l'être humain prend — poussé par les circonstances, par le genre de vie qu'il mène — l'habitude, surtout lorsqu'il est anémique, d'accumuler le sang dans l'endroit du cerveau où se produit cette mémoire (un tic nerveux).] ● Une congestion] permanente du sang dans une certaine partie du cerveau] empêche de se produire dans les autres parties du cerveau les congestions d'après les règles des mathématiques, volontaires de l'être humain en bon état de santé et éclairé, c'est-à-dire de l'être humain parfait. Pour pouvoir utiliser tout son cerveau (l'ubiquité), une personne doit avoir tous ses sens en bon état et la quantité de sang nécessaire pour arroser son cerveau du sang nécessaire (le poids du corps ; voyez p. 441, 49^e l. : « La »). ● Chacune des différentes espèces de phthisie (l'obésité, la phthisie, le cancer, etc. sont des formes différentes d'une même maladie) correspond au degré de développement de la maladie et à l'espèce de mémoire qui est malade (le désir inassouvi de relations de réciprocité ou d'oxygène ou de nourriture ou de rapports intimes ou d'exercice du corps, de repos physique ou mental, etc. ; le degré de la pression du sang).]

On prétend qu'un bébé qui apprend à parler a besoin d'entendre environ 500 fois] un mot avant qu'il le retienne.

La **mémoire** humaine (du passé : extérieure, intérieure et du présent ; le cerveau bien fait, les nerfs bien nourris et la pression du sang nécessaire ; la qualité du sang, sa circulation régulière et la quantité de sang : le poids du corps) est un dépôt de résultante des forces (un système de congestion de sang d'après les règles des mathématiques dans le cerveau) de toutes les sensations du présent et de toutes celles du passé, issues des 13 sens des nerfs, ² classées, d'après les règles de la mathématique, dans des sections de la même espèce (lois de coexistence ; lois de succession : la cause et l'effet, *summum genus*). ³ Les résultantes au 5^e degré y sont incluses (les habitants de Mars). La résultante des forces est l'effet de la cause commune (le genre) et des causes particulières (l'espèce et l'accident).

Il y a deux genres de mémoire du passé : 1^o la **mémoire extérieure** ou mémoire saine et applicable, qui nous permet avec l'aide de la réflexion de nous exprimer extérieurement, par un vocable raisonné et la parole voulue et que nous pouvons communiquer à l'extérieur par un acte dirigé par le raisonnement (résultantes aux 2^e, 3^e, 4^e et 5^e degrés) et 2^o la **mémoire intérieure** ou mémoire malade ⁴ et inapplicable, que nous tâchons d'exprimer (de manifester, de traduire) extérieurement par des gestes (quelquefois par la pose).

La **mémoire intérieure** est cette partie de la mémoire du passé qui n'est pas encore exactement classée. Réunie à la réflexion, elle produit les **sentiments** (perception que le cerveau a des objets par les sens), tandis que la **mémoire extérieure** réunie à la **réflexion**, produit une **opinion**, que l'auteur appelle une certitude raisonnée ou une quantité donnée (une résultante des forces au ● 2^e degré). Une force morale, une notion, une idée, une opinion, un substantif abstrait ou concret sont des quantités données auxquelles nous pouvons substituer des lettres algébriques dans le but de faire une combinaison mathématique. En général, les forces physiques, matérielles, intellectuelles et morales qui occupent l'être humain spécialement et celles des lois de la nature connues et inconnues sont toutes des forces de la nature (la dynamique, le dynamisme ; le réalisme, le nominalisme) — en relations de réciprocité entre

système cérébro-spinal, etc., 2) du système **cérébro-spinal** ou nerfs qui obéissent à notre volonté, 3) du système **sympathique** ou nerfs qui n'obéissent pas directement à notre volonté et 4) du **plexus** qui règle (au moyen de courants électriques?) l'énergie du système sympathique.

Le cœur, les poumons et la pression du sang subissent l'influence de la « *medulla oblongata* », pendant qu'elle est en communication avec le « *cerebrum* ». Le cœur, les poumons et la pression du sang 1) obéissent a) à la volonté des résultantes au 1^{er} degré ou b) à l'excitation automatique de ces résultantes ou 2) suivent d'eux-mêmes, durant les raisonnements d'un ordre d'idées intellectuelles ou morales, le progrès des résultantes et produisent le degré d'énergie qui correspond au 2^e ou au 3^e ou au 4^e ou au 5^e degré de ces résultantes (un système de congestions de sang, d'après les règles des mathématiques, dans le cerveau ; une série interrompue de congestions régulièrement intermittentes, plus volontaires qu'involontaires ou une série presque permanente de congestions régulièrement intermittentes, plus involontaires que volontaires). Les médecins ne pourraient-ils pas désigner avec avantage les parties du corps par des numéros ?

¹ La mémoire est comme un miroir du visible et de l'invisible.

² La mémoire de la vue, du son (les sourds), du toucher (les aveugles), de l'odorat, etc.

³ La mémoire des chiffres, des dates, des noms, des mots, des dimensions,] des faits, des théories, des proportions, etc., enfin, la mémoire de notre raisonnement et des mathématiques. Les impressions imprimées dans la mémoire peuvent être justes et comprises ou pas comprises, ou erronées.

⁴ Par exemple, l'anémie du cerveau. La quantité de sang est trop petite, les nerfs peuvent être fatigués ou usés ou mal nourris, etc.

elles — et en ce sens, elles sont des quantités de la même espèce (par leur effet). Les forces sont ● positives, ± (des congestions de sang négatives dans le cerveau, ±, des courants électriques positifs du plexus, ± : l'équilibre) ou négatives, ± (des congestions positives, ±, des courants électriques négatifs du plexus ; une intuition ; la psychologie ; voyez p. 494, 2^e l. : « Une » et p. 496, 57^e l. : « Une »). L'homme est bon : toute proposition se compose du sujet (L'homme), de l'attribut ou prédicat (bon) et d'une copule (est). Tout verbe est la contraction du verbe être et d'un attribut : « briller » signifie « être brillant ». Il faudrait trouver le moyen d'exprimer les prédicats au moyen de lettres algébriques, afin de pouvoir substituer la copule « égale » à la copule « est ». Exemple : 4 n'est pas $2 + 2$; 4 et $2 + 2$ sont des grandeurs (des nombres) équivalentes, et pouvant être substituées l'une à l'autre. Le prédicat devrait être un moyen mathématique pour diminuer ou augmenter la valeur du sujet. Le sujet serait un nombre ainsi modifié. L'unité répétée forme tout nombre. Chaque nombre est un principe. Chaque principe (loi, formule, cause) réduit à l'unité relative (un nombre abstrait) un nombre de faits semblables (les effets). La science cherche à réduire les unités relatives à l'unité absolue, au principe commun (*summum genus*). Il s'agit de trouver l'unité des forces, de trouver des proportions définies, c'est-à-dire le rapport suivant lequel tout phénomène peut être substitué à tout autre phénomène. Exemple : la chaleur devient mouvement et le mouvement devient chaleur. Plus la compréhension d'un principe est grande, plus cela fatigue les poumons d'y penser (phrase elliptique, partant synthétique). La science cherche à découvrir l'effet de la cause (du principe) ou à découvrir la cause (le principe, la loi) de l'effet et à mesurer (rapporter une quantité donnée à une quantité fixe prise comme unité, la démonstration, les appareils de mesure, les appareils enregistreurs) le rapport qui lie la cause à l'effet. Méthode des **sciences mathématiques** : la démonstration analytique et la démonstration synthétique : les principes communs ou axiomes et les principes propres ou définitions mathématiques (le postulat, le théorème, l'hypothèse) ; les **sciences de la nature** : les **sciences physiques** : lois de coexistence (classification artificielle et classification naturelle, par exemple la classification du règne animal : l'embranchement, la classe, l'ordre, la famille, le genre, l'espèce, l'individu ; division, subdivision ; catégorie ; la définition empirique) et lois de succession des phénomènes. On dégage ces lois des faits à l'aide de l'observation passive ou active. Un phénomène éveille le désir d'expliquer sa cause ou son effet : vérifier directement ou indirectement les hypothèses spéciales ou idées non vérifiées à l'aide des méthodes expérimentales. Les méthodes expérimentales sont : 1) celle de concordance, 2) celle de différence, 3) celle des résidus et 4) celle des variations concomitantes (Stuart Mill). Les hypothèses générales réduisent les lois des phénomènes particuliers à l'unité. Les inférences immédiates et les inférences médiates inductives ou médiates déductives. L'**induction** conclut des parties au tout, la **déduction**, du tout aux parties. A l'aide de l'induction ou de la déduction je conclus d'une loi de coexistence à une loi de succession et au rebours. J'ai établi par l'induction formelle que la même cause (principe) ou que le même groupe de causes produit le même effet et en appliquant cette loi de coexistence, je constitue l'induction expérimentale à l'aide de laquelle je conclus du phénomène à la loi de succession, de la cause à l'effet. Une loi de coexistence est la relativité entre le passé et le futur, entre la cause et l'effet de l'effet, comparée à d'autres relativités, elle est une phase d'une loi de succession. « Les Européens en 1904 » sont une loi de coexistence, mais ils sont les descendants de leurs aïeux et les aïeux de leurs descendants à venir et peuvent ne pas ressembler aux premiers et pourront ne pas ressembler aux seconds. Les **sciences morales** (la psychologie, la logique, la morale, la jurisprudence, l'économie politique, la science du langage, la science des religions, l'histoire) manquent de méthode d'investigation. D'après l'auteur une **image** amenée par l'organe de la vue ou un coup ressenti et amené au moyen du sens du toucher au cerveau ne peut produire une impression, une sensation dans la mémoire, sans avoir été comparée et classée une première fois, sans devenir une opinion (une résultante des forces au 1^{er} degré), autrement nous verrions les choses sans les voir (percevoir). On appelle cette résultante au ● 1^{er} degré « douleur » ou « plaisir ». Les sensations négatives (moins) 1 qui diminuent le bien-être du corps s'appellent « douleurs » (les coups, l'excès ou le manque de plaisirs, comme, par exemple, la faim et les autres besoins ; les sentiments de la mémoire du passé intérieure, les déceptions), les sensations positives (plus), qui augmentent le bien-être du corps s'appellent « plaisirs » (les plaisirs du sexe, manger, la température, les caresses, la musique, la lumière, etc.). Elles sont la cause de l'énergie physique et mentale. Les premières produisent la « crainte », les secondes « l'instinct, l'égoïsme ». Toute sensation agréable des nerfs (sexe, manger, boire, la sensation de la température, savoir, le mouvement, le repos, la sensation d'écouter la musique) est un plaisir ; le premier plaisir est celui de jouir du sexe opposé (le maximum — intensité, durée, distribution hygiénique — de jouissance que nos nerfs transmettent au cerveau sans s'épuiser, est *summum bonum* ; un langage sans paroles, une musique silencieuse), les autres plaisirs servent à le produire. Le second plaisir en importance, c'est « manger et boire », d'où l'importance du droit de propriété. Le désir satisfait amène

du plaisir (peine), les plaisirs satisfaits concourent à produire la jouissance (douleur). La personne intelligente qui ressent le plaisir de savoir, tandis qu'elle ne ressent le besoin des autres plaisirs qu'imparfaitement (qu'incomplètement), est dégénérée ou autrement malade. Elle est le produit d'une civilisation erronée (hédonisme, utilitarisme, déterminisme; ascétisme; idéalisme, rationalisme; le transformisme; éclectisme; *reason and passion reconciled*; matérialisme, spiritualisme; *the forme of reason and matter combined*).

— De l'équilibre ¹ entre ces deux espèces (genres) de sensations, la douleur et le plaisir, naît l'idée de la réciprocité (résultantes des forces au 5^e degré) d'un ordre moral ou matériel, ou physique ou intellectuel (le sensualisme, l'idéalisme; la sentimentalité; le matérialisme; la sensibilité; le sentiment, le pressentiment, l'intuition; la prescience, l'omniscience). De leur déséquilibre ² — permettez-moi ce néologisme — naissent toutes les opinions (sentiments!) contraires aux relations de réciprocité (mensonge, vol, haine, vengeance, amour; amitié: sans le talion; maladies; etc.). Ces opinions (sentiments!) tendent à rétablir l'équilibre entre les deux espèces de sensations (cela est une loi de la nature) et sont suivies de mort lente ou subite (névrose, espoir, désillusion: guillotine,³ duel, suicide, apoplexie, phtisie, etc.), lorsqu'elles ne réussissent pas à rétablir cet équilibre. Elles sont les liens de réciprocité qui existent entre les choses dans la nature, elles font partie des lois de la nature issues du principe de l'univers, de l'équilibre. Elles sont seulement contraires aux relations de réciprocité de l'homme, qu'elles tendent cependant à établir, parce qu'elles ne sont pas contraires aux liens de réciprocité, qui existent dans la nature.⁴ En même temps que la personne exerce les opinions d'un ordre moral ou physique ou matériel ou intellectuel contraires aux relations de réciprocité, elle devient nerveuse à cause de l'effort qu'elle fait, son corps s'use. Elle ne peut rester longtemps ni assise, ni couchée, les nerfs excités poussent le corps au mouvement (brandiller les jambes: J), lequel tend à faciliter et à établir la circulation régulière du sang. Ce sentiment fait partie de l'instinct de la préservation.

4I ● (L'auteur sent qu'il ne dit pas entièrement ce qu'il aurait voulu exprimer, son opinion à ce sujet n'est pas entièrement formée; elle n'est qu'un sentiment, mais il croit qu'il est sur le chemin qui conduit à une découverte scientifique, car le susdit ensemble d'idées suggère à l'imagination une régularité mathématique. Il lui semble encore qu'un corps de lois scientifiques devrait être basé sur le susdit ensemble, l'art de rétablir, de cultiver systématiquement et de maintenir la santé aussi: le cerveau est le principe de l'humanité.) Une **opinion** résulte de la **comparaison** faite d'après les règles des mathématiques par la réflexion entre **deux idées** qui sont dans la mémoire du présent ou entre deux idées ou entre deux groupes d'idées qui sont dans la mémoire extérieure. Une opinion est le **rapport** (la différence) entre les deux idées comparées à un point de vue (l'unité; voyez p. 133, N^o 49).

Je conclus de tout ce qui précède que — si une sensation est une opinion — un acte est le résultat d'une opinion exprimée sans l'intermédiaire d'un vocable (on pourrait dire qu'il est vocable), tandis qu'un mot écrit est l'expression d'une opinion par l'intermédiaire d'un vocable.

Exemple: de la vitesse de la susdite opération mentale dépend en faisant de l'escrime la vitesse de

¹ La richesse physique, matérielle et morale héritée de nos ascendants est incluse dans ce calcul à cause de l'effet qu'elle produit sur le corps.

26

² ● Le terme est relatif: le déséquilibre n'existe pas dans la nature (voyez p. 425, 8^e l.: « Il n'y a »). La dette physique (névrosé de naissance, sourd, muet, aveugle, borgne, louche, difforme, laid, chétif, anémique, etc.), matérielle (dette de l'État, l'indigence, etc.) et morale (la tradition insuffisante, l'éducation fautive, incomplète ou mauvaise, avoir un nom maudit, être membre d'une agglomération d'êtres humains subjugués, etc.), héritée de nos ascendants entre dans ce calcul. On ne peut, ni ajouter, ni enlever d'un côté de l'équation sans que la nature ne fasse la même opération de l'autre côté de l'équation, les forces de la nature étant entre elles en relations infaillibles de réciprocité. On ne peut qu'ajouter ou enlever des deux côtés en même temps. C'est au moyen de cette dernière opération que l'on fait de la culture, que l'on développe systématiquement le bien-être.

³ La guillotine est un instrument de décapitation employé en Italie qui fut adopté en France, où il fonctionna pour la première fois le 27 V 1792. La garrotte ou le supplice par strangulation est usitée en Espagne et en Portugal: le supplice du garrot. La pendaison en Angleterre; l'électrocution aux États-Unis de l'A. du N.

⁴ Je conclus à un impératif catégorique basé sur l'avantage et le désavantage qui résultent pour notre corps des causes qui agissent sur lui; avantage et désavantage dont, si nous ne leur obéissons pas par la justesse de notre raisonnement, — soit en les évitant, soit en les adoptant, — nous ou nos descendants sommes obligés (déterminisme) de subir les conséquences. Cette loi est « le système de réciprocité » qui existe dans la nature. Notre ignorance des lois de la nature nous empêche d'appliquer en toutes circonstances correctement l'impératif catégorique. Voyez l'impératif catégorique d'Immanuel Kant, 1724-1804, de Königsberg: ne partant pas comme moi du principe commun aux circonstances, il est parvenu à une conclusion plus ou moins analogue. Son raisonnement partait d'un principe particulier au lieu de partir du principe commun aux circonstances, mais il avait l'intuition (la résultante des forces au 2^e degré: ± ∓) de la vérité. Des (professeurs?!) de notre époque, notamment d'..... et de..... ont critiqué les écrits de Kant défavorablement, mais ils les ont pris à la lettre, non pas d'après l'esprit, non pas d'après l'intuition qui guidait Kant (*the moral sense school*: Shaftesbury). Kant lui-même s'est aperçu de son paralogisme et il n'a pas voulu avouer son erreur (j'ai agi pareillement plus d'une fois). Beaucoup de philosophes prennent différents points de vue sur une même question, c'est pour cette raison qu'ils ne sont pas d'accord. Un philosophe proclame, p. ex., deux lois. Ces lois ne se complètent qu'au point de vue choisi par le philosophe; évaluées d'un autre point de vue, elles doivent être en contradiction ou en partie en contradiction entre elles.

parer un coup. Encore un exemple : mon regard tombe sur un animal que je ne connais pas. L'idée « animal » (résultante au 2^e degré) est une opinion (mémoire extérieure) : j'ai dû voir l'objet, décider qu'il existe et conclure par la comparaison qu'il est un animal et qu'un animal n'est pas une pierre. J'ai conclu qu'un animal n'est pas une pierre, par rapport à « douleur et plaisir », donc par rapport au 1^{er} degré. Si je veux classer cet animal parmi les ruminants sans l'avoir sérieusement examiné, je fais part d'un sentiment (mémoire intérieure), non pas d'une opinion.

L'opinion (l'idée) exprimée par le vocable « animal » est issue du concours des 13 sens. Un système d'idées se rattache à chaque mot du vocabulaire (du dictionnaire de l'omniscience qui comprend les mots écrits et les actes exprimés sans l'intermédiaire d'un vocable ; voyez p. 183, 30^e l. : « Si »). L'expression d'un jugement, d'une opinion, s'appelle dans la grammaire une **proposition**. La grammaire ne reconnaît pas, comme le fait l'auteur, l'expression d'une opinion au moyen d'un seul vocable. La proposition se compose du **sujet**, du **verbe** et de l'**attribut**. Par ex. : « je suis un être » ou « je suis aimant ». Le sujet peut être simple ou un groupe d'idées ; le verbe — j'aime la femme — peut être limité par un attribut par rapport à son action — je suis quoi, (aimant : l'attribut) — et complété par rapport à l'objet comparé, ici la femme (⊖) d'avec l'homme (⊕).¹

Les compléments sont direct, indirect et circonstanciel. L'attribut qualifie le sujet par l'intermédiaire du verbe et il est complété par un ou par plusieurs compléments. Une proposition avec ses compléments ou plusieurs propositions, qui forment un sens complet, constituent une **phrase**. Voici la construction naturelle ou régulière française (inverse ; une anastrophe) de la phrase : sujet, verbe, adverbe, complément direct, indirect et circonstanciel ; suit la phrase relative. L'auteur aurait préféré énoncer les parties de la phrase en suivant l'ordre de l'enchaînement des actions qui constituent l'idée et les idées, en suivant l'ordre dans lequel se succèdent les événements.

En comparant deux **opinions** (jugements), la personne qui juge forme un raisonnement suivi d'une conséquence dite **argument** (une résultante des forces au ●3^e degré). Les premiers arguments de l'être humain sont la « ●crainte » et « l'instinct ou l'égoïsme primitif ». Lorsque je conclus qu'un animal est un lion et pas une pierre, je compare deux opinions du 2^e degré entré elles, par rapport à « crainte ou instinct », donc par rapport au 3^e degré.

En comparant **plusieurs arguments** (peut-être contradictoires), la personne qui juge, forme une argumentation, qui donne une **conclusion**, que l'auteur appelle « **la résultante des forces** » (au ●4^e degré) de tous les arguments. Les premières conclusions de l'être humain sont « la ●haine et l'amour ». La haine et l'amour font partie des forces attractive (cohésion ; une force centrifuge) et répulsive (impulsion ; une force centripète) que nous retrouvons partout dans la nature (capillarité, molécules, corps électrisés, aimants, base et acide, les deux sexes, ⊕ et ⊖, etc.)². La conclusion de toutes les conclusions, la résultante des forces au ●5^e degré, est la « réciprocation », l'équilibre (la culture de l'instinct ; un syllogisme, un enthymème, un enchaînement démonstratif des idées, argumenter).

Toutes ces opinions aux 2^e, 3^e et 4^e degrés sont des fragments du système de la réciprocité : réunies, elles reconstituent l'ensemble ; prises individuellement elles sont chacune une nuance du talion lequel tend à établir les relations de réciprocité (*reflective judgment ; reflective systems of ethics ; action based on principle ; the national character of morality changes into law of the world*). Il n'existe pas de combinaison dite sentimentale, d'appréciation qui ne puisse être ramenée, soit à l'idée de l'équilibre, soit à l'idée de la réciprocité. Par exemple :

¹ Le **verbe** est intransitif (danser) ou transitif (aimer, ennuyer) ou pronominal (s'assimiler à, s'ennuyer).

Voici quelles sont les parties du discours :

1) le **substantif** (Jeanne, auteur, troupe, vérité), 2) l'**adjectif** (contemporain, ce, son, deux, deuxième, quel, aucun ; l'adjectif verbal : « excellent », qu'il ne faut pas confondre avec le participe présent « excellent »), 3) le **verbe** (danser, aimer, s'assimiler à. Toutes les fois que le superlatif précède le verbe, le verbe se met au subjonctif : un des droits les plus sacrés que la constitution nous ait garantis, De même après le premier, le dernier, le seul, le moindre, le meilleur, etc.

Afin que, à moins que, avant que, bien que, de crainte que, en cas que, encore que, jusqu'à ce que, pour peu que, pour que, pourvu que, quoique, sans que, si peu que, soit que, supposé que, déterminent le subjonctif.

Les verbes qui expriment un doute ou un ordre, une crainte, un désir, veulent le subjonctif, 4) l'**adverbe** (où, quand, combien ; la locution adverbiale : c'est-à-dire), 5) l'**article** (l'âme ; du, pour de le ; le), 6) la **préposition** (de, à cause de), 7) le **pronom** (je, cela, mien ; que : remplace un substantif ; chacun), 8) la **conjonction** (que, car ; la locution conjonctive : parce que), 9) l'**interjection** (Oh ! Plût au ciel ! l'onomatopée : crac !), 10) le **participe** (aimant, aimé ; j'ai reçu une lettre ; la lettre que j'ai reçue).

Voici les signes de **ponctuation** : 1) le point, 2) la virgule (Le sujet ne doit jamais être séparé de son verbe : l'homme, qui est fatigué, dort bien. L'homme fatigué dort bien. — Le complément direct doit être joint au verbe [avec son adverbe] dont il dépend : le monsieur donne toujours, à la dame, le bras droit. Construction inverse. — Le monsieur donne toujours le bras droit à la dame. Construction régulière ou naturelle.), 3) le point-virgule, 4) le point d'exclamation, 5) le point d'interrogation, 6) le point d'exclamation et le point d'interrogation, 7) deux points, 8) le tiret, 9) deux tirets, 10) les guillemets, 11) deux parenthèses, 12) les points suspensifs (...), 13) le trait d'union.

² En logique théorique les **notions** sont exprimées dans le langage par les **termes** ; les **jugements** par les **propositions**, et les **inférences** par les **raisonnements**.

— Avoir **honte**, c'est cacher son sentiment de réciprocité ; **tromper**, c'est feindre le sentiment de réciprocité ; la **peur**¹ c'est le doute sur le sentiment de réciprocité d'autrui ; l'**amour**, c'est l'espoir de relations de réciprocité ; la **haine**, c'est la certitude qu'il n'y a pas de relations de réciprocité ; **la confiance**, c'est la réciprocité à crédit ; la **politesse**, c'est la réciprocité pour la forme ; l'expression **aimable**, c'est une invitation aux relations de réciprocité dans le sens physique, matériel, intellectuel ou moral ; la **coquetterie**, c'est une invitation aux relations de réciprocité des parties du sexe ; l'**amitié** exprime les relations de réciprocité elles-mêmes ; la **colère**, c'est une menace de rompre les relations de réciprocité ; la **vengeance**, c'est le rétablissement des relations de réciprocité par le talion ; l'**hypocrisie**, c'est la réciprocité feinte ; l'**égoïsme**, c'est l'amour de soi, l'espoir de ne réciproquer qu'avec soi ; les **richesses** matérielles, physiques, intellectuelles et morales représentent un cumul de relations de réciprocité (ne pas confondre avec la règle que voici : plus la réciprocité est grande, autrement dit, plus la sécurité est grande, plus les richesses ont de valeur) ; la **civilisation** est l'effet des relations de réciprocité accumulées et héritées, elle est l'esprit de nos ancêtres que nous a transmis la tradition et
45 notre esprit réunis (les esprits des ancêtres chez les Chinois et chez les Japonais). |

La mémoire du **présent** se compose de résultantes au **1^{er} degré** et de la mémoire du passé immédiat. Avec le concours de la mémoire du passé immédiat, elle peut produire avec la réflexion, des résultantes aux **1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e degrés**.

Chaque fois qu'il est question dans mon livre de la mémoire du présent, la mémoire du passé immédiat y est comprise. Chacune des deux mémoires du passé se subdivise. C'est à cause de ces deux mémoires que nous sentons plus de choses, que nous n'en pouvons exprimer et même comprendre (le calcul des probabilités). Ce sujet m'entraînerait trop loin. . . .

Dans un cerveau parfait, donc idéal, d'un être humain adulte (un habitant de Mars) élevé dans ses ascendants depuis plusieurs générations d'après les règles de la science, la mémoire du passé extérieure et intérieure et celle du présent constituent **une seule mémoire** divisée en sections de la même espèce de résultantes. Cet être humain a atteint la possibilité de faire des raisonnements composés de résultantes au **5^e degré** (le cerveau bien fait, les nerfs bien nourris, la qualité du sang, sa circulation régulière, la quantité de sang nécessaire — l'ubiquité, — la mémoire subtile, puissante et vive, le temps que
5 — peut durer une application ininterrompue de l'esprit — l'attention — aussi long, que nécessaire,² la respiration régulière, la mémoire systématiquement développée : l'éducation, les cultures morale et intellectuelle, l'expérience : la nourriture nécessaire, l'air pur, des relations de réciprocité). Dans une mémoire divisée, c'est-à-dire malade, plus la mémoire intérieure est surchargée, plus l'être humain est névrosé (nerveux). S'il y a dans la planète Mars non seulement des êtres humains, mais aussi des animaux civilisés (qui sont entre eux en relations de réciprocité), cette règle est bonne aussi pour eux. Au fur et à mesure que la mémoire intérieure est surchargée, l'énergie s'use, la mémoire du présent disparaît. La mémoire du présent seule donne au corps l'énergie nécessaire pour agir. Lorsque la mémoire du présent disparaît, les résultantes au **1^{er} degré** ne se produisent plus qu'imparfaitement, l'individu malade, anémique, est obligé de former les résultantes des **2^e, 3^e, 4^e et 5^e degrés** avec la mémoire du passé extérieure — laquelle résiste plus longtemps à l'effet paralysant de l'anémie — sans le concours de la mémoire du présent. L'individu ne se rend compte qu'imparfaitement de tout ce qui est nécessaire pour exister. En même temps que l'individu perd la mémoire du présent, tantôt le sang lui monte en quantité excessive à la tête, tantôt il y manque. En continuant ainsi pendant des années, l'individu devient d'abord névrosé, ensuite anémique.

16 ● | Les personnes névrosées ou anémiques (amnésie) sont lentes d'esprit et distraites, cependant intelligentes ; tantôt elles complètent le sens qu'elles attachent aux mots qu'elles prononcent pour exprimer leurs idées par des gestes, des grimaces, des exclamations, des intonations variées, en variant (diversifiant) l'intensité (la force) du son de leur voix et en faisant chanter la voix, tantôt instinctivement elles gesticulent, se remuent, s'excitent, se fâchent pour des raisons futiles, s'irritent, marchent, font de l'exercice physique, quelques-unes boivent de l'alcool, se font des piqûres avec de la morphine, tout cela pour accumuler du sang dans le cerveau et avoir des moments de lucidité (l'anémie, la congestion, l'hébétément ; le remède : courir, remplir d'air le haut des poumons, etc., l'hygiène). Il leur est difficile, des fois presque impossible, de maintenir une attitude tranquille.

Les personnes névrosées ou anémiques cependant, auxquelles on a défendu dès leur enfance d'accompagner leurs paroles de signes, n'en font pas (voyez p. 322, 58^e l. : « L'expression »). Par contre, les personnes, qui ont la quantité de sang nécessaire, accompagnent leurs paroles de signes, lorsqu'elles vivent dans un milieu d'anémisés.

¹ L'auteur aurait voulu distinguer entre la peur devant une douleur physique et la crainte devant une douleur morale. Existe-t-elle cette nuance dans la signification de ces deux mots ? L'auteur pense avec peine à tous les vocables qu'il a dû employer dans son ouvrage en leur attribuant une fausse signification.

Les lois de la morale ont pour principe les lois qui font la santé du corps (les richesses matérielles, voyez p. 214, 27^e l. : « Les », l'oxygène, l'hygiène). On n'invente pas les lois qui gouvernent l'électricité, mais on les découvre. On découvre de la même manière les lois de la morale au fur et à mesure du progrès que l'on fait (l'expérience, le raisonnement, la science), mais l'on ne les crée pas (mais l'on crée une loi judiciaire : le sens relatif, voyez p. 214, 23^e l. : « L'ignorance »).

Tout raisonnement qui n'est pas d'un ordre moral (relation de réciprocité d'être humain à être humain) est d'un ordre intellectuel (relation de l'être humain à la matière par l'entremise des lois de la nature). Les deux genres de raisonnements sont un travail mental. Leur but est le même : le bien-être de l'être humain. Comme le raisonnement d'un ordre moral, le raisonnement d'un ordre intellectuel est fait au moyen des résultantes aux 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e degrés, avec cette différence que nous concluons à l'équilibre des forces matérielles, tandis que dans le raisonnement d'un ordre moral, nous concluons à la réciprocité, à l'équilibre des forces morales, les forces matérielles étant sous-entendues dans ce dernier calcul (voyez p. 212, 21^e l. : « 5. La »)¹

Résumé :

- 1) Une impression ou une sensation
ou une opinion est une résultante au 1^{er} degré : le plaisir, la douleur ;
- 2) Une opinion..... » » » au 2^e degré : une force positive, une force négative ; ± et ∓ ;
- 3) Un argument » » » au 3^e degré : la crainte, « l'instinct ou l'égoïsme primitif » ;
- 4) Une conclusion » » » au 4^e degré : la haine, l'amour ;
- 5) Le système de la réciprocité (la réciprocation)..... » » » au 5^e degré : « la réciprocité ou l'équilibre des forces morales », l'équilibre des forces matérielles ; plus, moins.

● L'homme éclairé dans la solitude ne pense à rien ou pense sans substituer un vocable à la sensation, donc sans parler, par conséquent sans se servir, ou presque sans se servir d'une langue (d'un idiome) et lit sans prononcer mentalement les paroles, c'est-à-dire, en le jugeant par sa forme, qu'il absorbe avec son œil l'esprit du mot, la sensation dont il est le signe, sans le prononcer (les sourds de naissance : la mémoire de la vue sans la mémoire de l'ouïe). L'homme ignorant ou cultivé pense dans la langue dans laquelle il s'exprime le plus facilement et exprime mentalement chaque pensée par des paroles. (Voyez page, etc., et 1^{er} volume.)

J'ai dit, page 190, 26^e ligne, « ne pensez à rien, excepté quand c'est nécessaire, » : c'est la réflexion qui se forme derrière la tête, qui commande (p. 419, 49^e l. : « La mémoire ») à la mémoire. ● Autrement dit, n'accumulez pas le sang dans votre cerveau pendant que vous reposez ce cerveau et ne faites pas de pressions avec vos nerfs sur le sang déjà accumulé dans votre cerveau, et lorsque vous faites travailler le cerveau, n'accumulez le sang dans ce cerveau, que lorsque vous obtiendrez une jouissance ou une notion ou un avantage égal à l'effort.

● Respirez régulièrement et en même temps commandez à votre front (le milieu en haut), à votre mémoire de ne pas produire des paroles ou retirez, par la volonté, le sang accumulé entre les yeux, dans le front et, après quelques essais, vous verrez qu'il est facile de ne penser à rien et de reposer le cerveau par cette immobilité (ataraxie, relaxation). En cessant de faire des pressions sur le sang, vous diminuez la quantité de sang qui est dans le cerveau (une congestion en partie volontaire, en partie involontaire). Vous augmenterez par ce repos votre faculté de voir (la vue), vous ne froncerez pas les sourcils, vous ne

¹ ● Une idée ne peut apparaître dans un cerveau que si certaines circonstances ont agi sur ce cerveau (voyez p. 390, 41^e l. : « C'est »). Beaucoup de causes agissent ensemble, pour faire un eïdée (une résultante ; marine : point vélique) : Une idée (une résultante) est une force, un acte est l'équivalent d'une idée ; on peut mesurer un acte par son effet. Il faudrait aussi pouvoir mesurer les forces qui produisent les idées (humaines). Les êtres humains ne connaissent que les idées découvertes par le cerveau humain, les autres idées sont inconnues. Les idées connues et inconnues sont les lois de la nature. Les idées ont existé depuis que l'atome a existé ou ont existé (avant ?) l'atome. Elles évoluent avec le monde matériel. Une intelligence supérieure de l'homme assignerait à priori les résultats du concours des causes, c'est-à-dire les idées et les événements matériels de l'avenir. L'idée est donc directement ou indirectement l'effet d'une cause matérielle et cette idée est elle-même la cause d'un effet matériel. On peut envisager l'idée comme l'intermédiaire entre une cause matérielle et un effet matériel (lois de succession). En éliminant l'intermédiaire, il nous reste une cause et son effet au 2^e degré (un équivalent). Les actes et les idées d'une personne sont l'effet du milieu dans lequel la personne a vécu et de l'intelligence de cette personne (la quantité de sang, etc.). Son intelligence est un effet du milieu dans lequel elle est née et du milieu dans lequel elle a vécu. Tout acte (ou une idée) est l'effet du désir d'avoir un plaisir ou du désir d'éviter une douleur.

formerez pas de rides sur le front (voyez le 1^{er} volume), et vous augmenterez aussi les forces du sexe.

Si vous faites des rêves pendant la nuit, vous cesserez d'en faire et si pendant la nuit vous êtes hanté (une congestion dans les parties sensibles), vous pourrez exercer votre volonté et amoindrir cet ennui. Dans la solitude prolongée (l'isolement, le couvent, la prison, voyez p. 421, 20^e l. : « On devrait » ;) toutes les personnes (donc aussi les personnes éclairées) accompagnent leur réflexion de paroles, de même lorsqu'elles sont en colère.

Le désir non assouvi (généralement celui du sexe opposé, toujours une résultante au 1^{er} degré) absorbe la réflexion et remplit la mémoire de l'idée de la chose désirée (un soliloque, une idée fixe, la monomanie, le délire, la folie, le crime). La mémoire alors subordonne toutes les impressions qu'elle reçoit à celle qui provient de l'idée du désir ou à celle qui y contribue et elle les repousse (les impressions qu'elle a subordonnées).

Une mémoire **surchargée** se fatigue et si la personne cherche encore à augmenter le nombre des expériences retenues dans sa mémoire, la **transmission** des sens entre la faculté de voir et la faculté d'absorber par les organes de la mémoire et de retenir deviendra difficile et lente (la personne verra les choses sans les voir : p. 443, 39^e l. : « Ma conception » ; p. 470, 39^e l. : « La femme est »), la mémoire n'obéira plus à la volonté de la réflexion et cette personne deviendra anémique, amnésique et **stupid** (hébété ; p. 159, 53^e l. : « L'officier » ; p. 491, 50^e l. : « La grandeur »). L'anémie paralyse le cerveau. On appelle amnésie la diminution ou perte de la mémoire. (*Death due to an overworked brain : anaemia and blood degeneration caused by mental work that has been forced on an unfit and underfed subject. Deteriorated fibres caused by mental strain and malnutrition.*)

La mémoire est formée de chaque côté du front, dans le voisinage des sinus ; la réflexion, derrière la tête.

Il faut que ces deux efforts coïncident bien ensemble, — il faut, que la vitesse de l'accumulation du sang dans le cerveau soit réglée par la volonté et que cette vitesse coïncide avec la vitesse de l'action de la réflexion, — mais ce n'est jamais le cas¹ (voyez p. 213, 39^e l. : « L'énergie »). Avant l'âge, p. ex. en 1904, d'environ 30 ans, la mémoire du présent (les désirs, le sexe, etc.) domine la mémoire du passé ; après l'âge d'environ 30 ans, la mémoire du passé domine la mémoire du présent. Il s'agit par l'effet de la naissance, de l'hygiène, de la culture et de l'état de société en général de développer les deux mémoires de manière qu'elles soient d'énergies égales, que l'énergie d'une mémoire et l'énergie de l'autre réunies soient égales à l'énergie de la réflexion et que les deux mémoires coïncident avec la réflexion.

28 ● Lorsqu'une personne (les catholiques) contrôle une mémoire surchargée, fatiguée et lente avec une grande volonté de la réflexion (énergie), les médecins ignorants croient qu'elle est folle. En disant cela, ils discréditent la personne et ils la rendent peut-être folle. Ces médecins ignorants sont dangereux, parce que leur opinion, quoique fausse, fait loi. Ce n'est que, lorsque — poussée par l'excitation trop grande — la personne a perdu le contrôle de sa mémoire, qu'elle est folle. Dans chaque être humain, en 1904, l'action de la mémoire et celle de la réflexion ne coïncident que plus ou moins. Il faut donc croire que chaque être humain est fou à un certain degré, mais on n'a le devoir de le traiter en fou que lorsqu'il l'est au point de vue de la défense sociale, soit au point de vue de ses intérêts à lui. Le manque de certaines parties de la mémoire (la mémoire des chiffres, celle des noms, celle des événements, celle des sensations positives ou négatives, etc.) — qui peuvent être paralysées, soit par atavisme, soit par la peur — et le déséquilibre qui en résulte (voyez p. 498, 26^e l. : « Le... ») entre la mémoire en général et la réflexion, causent un état d'esprit contraire aux idées du siècle (aux idées contemporaines). C'est-à-dire que beaucoup de mémoire pour les résultantes aux 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e degrés et relativement peu de mémoire pour les résultantes au 5^e degré, produit le suicide (voyez p. 334, 36^e l. : « Si... ») ou la folie ou des erreurs érigées en système (le préjugé, la foi, la confiance). Avec la mémoire pour les résultantes au 5^e degré qui correspond à la mémoire pour les résultantes aux 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e degrés, l'individu connaîtrait les remèdes à employer contre le mal dont il souffre.

Le rêve, c'est la mémoire dans un cerveau surmené qui (la mémoire) ne se repose pas (une congestion dans le cerveau) pendant que la réflexion est en repos. Il arrive même, chez des personnes épuisées physiquement, que la réflexion se réveille et fonctionne avec la mémoire, tandis que le corps est encore endormi, ce qui est une sensation affreuse ; mais tout cela prouve que la mémoire et la réflexion sont deux forces indépendantes.

— La réflexion et la mémoire réunies, c'est l'intelligence.² La mémoire et la réflexion réunies et développées systématiquement forment la culture. (La mémoire des animaux est plus limitée que celle

¹ L'individu, lorsque à un haut degré ainsi malade, passe, en persistant, par degrés de la congestion volontaire difficile (voyez p. 494, 2^e l. : « Une ») à la paramnésie, à l'amnésie, à la congestion involontaire et à l'hébètement.]

² L'auteur est en doute s'il ne faut pas dire « l'esprit et la mémoire réunis, c'est la réflexion ; la réflexion juste, c'est l'intelligence ». La mémoire et l'esprit réunis et développés systématiquement, forment la culture.

des êtres humains. Des animaux plus développés on peut dire qu'ils ont la **réflexion** et une **mémoire primitive**, lesquelles réunies forment l'instinct. La mémoire primitive, c'est la résultante des forces des sensations du présent, tandis que la mémoire du passé, c'est-à-dire la résultante des forces des sensations du passé, n'existe **presque** pas. La mémoire des animaux plus développés, celle de l'être humain excepté [du **passé immédiat** et du **présent**] est seulement un dépôt de résultantes, dont les impressions sont comparativement de courte durée, des forces de toutes les sensations du présent, issues des 13 sens des nerfs. Les résultantes au **4,01^e degré** [l'obéissance, etc.] y sont incluses. L'animal n'a pas en 1904 la mémoire des déceptions du passé. N'ayant la mémoire du passé extérieure que faiblement développée, n'ayant que la mémoire du passé immédiat, l'animal ne peut se souvenir des opinions ou résultantes aux **2^e, 3^e et 4^e degrés**, qu'il a pu avoir eues durant sa vie, avec l'aide desquelles il aurait pu imaginer des relations de réciprocité [**5^e degré**]. Du cerveau de l'être humain jusqu'à la plante — un zoophyte, la sensitive — et aux minéraux, on trouve toutes les graduations des facultés.¹ Voyez 1^{er} volume, chap. I^{er}, n^o 29 : La mort.)

Comme dans les mathématiques, nous ramenons toutes nos pensées à l'idée d'une unité (logique). Cette unité peut être une chose, ou un fait, ou une quantité, ou bien elle peut être un groupe de choses (un sujet complexe) formant un ensemble ; dans ce dernier cas, elle est une unité d'un ordre supérieur (voyez deuxième partie, chap. IX). Un éléphant pèse 800 kilos, un autre 1000, c'est-à-dire que l'un pèse 4 unités, l'autre 5. Un éléphant peut soulever 600 kilos, un autre 900 ; l'un vaut donc 2 unités, l'autre 3.

(Règle de trois).² — Trois faits ou trois choses retenus au moyen de la mémoire et comparés au moyen de l'intelligence (l'observation), donnent une conclusion cherchée qui devient notre opinion. Après avoir trouvé plusieurs inconnues, nous les admettons comme des valeurs connues et continuons avec elles à faire des réflexions et des recherches en procédant à volonté par l'induction ou par la déduction. L'inférence est immédiate, ou elle est — le syllogisme — médiate inductive ou médiate déductive. L'**induction** conclut des parties au tout, la **déduction**, du tout aux parties (l'analyse et la synthèse). (Induction, n. f. : inférer un fait d'un autre ; déduction, n. f. : conséquence tirée d'un raisonnement.)

Lorsque nous sommes en présence de plusieurs considérations ou forces, nous calculons ou tâchons de deviner la résultante des forces et de connaître le principe commun de ces forces. Lorsque, au contraire, c'est la résultante des forces qui nous est donnée, nous savons qu'elle est égale à toutes les forces réunies dont elle résulte et que ces forces ont un principe commun. Dès lors : parler de l'une d'elles, c'est incomplet, et les comprendre toutes, c'est impossible ; mais on peut imparfaitement les deviner par l'intuition, par l'induction, par la déduction, par la synthèse, par l'analyse et par la comparaison des données entre elles.

1. Voyons maintenant les motifs de ● la **lucidité momentanée** et passagère du cerveau et appelons-la l'intelligence artificielle et improvisée.³ Ce sont : l'alcool, le tabac (*smoker's heart*), la caféine, la théine, la morphine,⁴ la fièvre, la rêverie, l'ambition étouffée, le désir, la respiration violente et passionnée, la respiration très lente, arrêtée par moments, la colère, la douleur, la peur, l'angoisse, la joie, la nécessité, l'agitation des nerfs, le jeu, la spéculation, le tintouin, les sensations artificielles et violentes, le travail mental excessif et irrégulier, la faim, le danger, la menace, le manque de relations de réciprocité, un gouvernement de bandits.

Après chaque dose de ces excitations, le sang afflue au cerveau en une quantité dépassant la nor-

¹ Végéto-animal, ale, adj. ; végéto-minéral, ale, adj. ; corail, éponge, méduse ; un acide, une base, un sel ; la température, la pression.

² **Multiplier** un chiffre (le multiplicande) par un autre (le multiplicateur), c'est l'**additionner** autant de fois qu'il y a d'unités dans l'autre chiffre (le multiplicateur) : $3 \times 4 = 4 + 4 + 4 = 12$ (les facteurs). **Diviser** est faire la même opération au rebours. Le **rapport** de deux nombres est le quotient de l'un par l'autre. Le rapport de 12 à 4 est 3, donc 3 est le rapport entre 12 et 4.

La **proportion** est l'égalité de deux rapports, parce que 12 est à 4 comme 15 est à 5. On écrit :

$$12 : 4 = 15 : 5$$

$$\frac{12}{4} = 3 \text{ et } \frac{15}{5} = 3$$

La **règle de trois simple** est la manière raisonnée de trouver l'inconnue (x) au moyen de 3 quantités données par la réduction à l'unité :

$$4 \text{ chevaux coûtent } \dots \dots \dots 400 \text{ francs ;}$$

$$1 \text{ cheval coûte } 4 \text{ fois moins, ou } \frac{400}{4} = 100 ;$$

$$3 \text{ chevaux coûtent } 3 \text{ fois plus, ou } 3 \times 100 = 300 ;$$

$$x = \frac{400 \times 3}{4} = \frac{200 \times 3}{2} = 100 \times 3 = 300 ;$$

tandis que la règle de trois **composée** est le procédé à suivre pour résoudre au moyen du même raisonnement plusieurs règles de trois simples, combinées.

³ Augmentation momentanée de l'énergie vitale, l'effet d'une cause morale ou d'une cause physique.

⁴ L'opium c'est le suc de la capsule de pavot ; titrage en morphine : 3 à 15 % ; la codéine, la thébaine, le laudânium, etc.

male et disparaît, le cerveau se fatigue et, bientôt, s'épuise, il perd les facultés de la mémoire du présent (voyez p. 441, 42^e l. : « ubiquité »). Le contrôle des nerfs échappe. Si l'être humain vit en même temps en permanence ou presque en permanence dans un air qui n'est pas pur, les artères deviennent raides, les veines dépérissent; tout le corps vieillit; l'individu est déséquilibré, et, même avec la plus grande force de volonté, il ne parvient plus à reprendre complètement son état normal, surtout lorsqu'il a dépassé la trentaine; vieillesse précoce (caducité).

Il y a divers degrés d'épuisements partiels; ou bien il y a l'anémie complète du cerveau, avec paralysie de certains nerfs et atrophie de diverses membranes, etc. :

La circulation irrégulière ou trop lente du sang (angiologie: anémie, congestion, anévrisme, phléborrhagie, apoplexie, artère, veine), la mémoire un peu perdue (la paramnésie; l'amnésie), partant trop impressionnable, la neurasthénie, la mémoire presque perdue (moins de sang que la quantité normale, etc.) : l'état hébété, la matière dans les sinus (elle sent mauvais et sort du nez, des gencives, des yeux et des oreilles: si la matière envahit l'oreille et salit son tympan, il y a surdité de l'oreille envahie [*antrum*]), la perte des dents, le visage détérioré, inflammation des yeux, conception lente et irrégulière, l'esprit toujours distrait, mouvements du corps gauches, expression tourmentée du visage, — les dents serrées,¹ les pieds et les mains crispés, , l'insomnie, la peau mal nourrie, les cheveux malades et tombants, l'estomac irrégulier; entre vingt et trente ans déjà se fait sentir une forte haleine qui provient de l'estomac, les poumons faibles: (sujet complexe) autant d'expressions infaillibles de l'état du cerveau.

Chez de pareilles personnes, la sensibilité de l'ouïe et la précision de la vue sont supérieures de beaucoup à la vivacité du cerveau fatigué (de la conception rêveuse et endormie). A la longue, les nerfs sensibles — à la température, à l'ivresse, à , etc., etc. (tous les nerfs) s'engourdissent² (perdent leurs facultés et leur sensibilité, l'action et la réaction: anesthésie; s'atrophient?), ne ressentent plus les besoins de la vie et, par conséquent, ne se défendent plus contre les effets du froid et du chaud, de l'alcool, des anxiétés et des abus de toutes sortes (*physical and mental prostration; lost memory due to mental strain and worry; care and control of the feeble-minded; common-sense, a well balanced mind, an unbalanced mind, in a state of trance*; le bon sens, l'insanité). Chez quelques-unes de ces personnes on entend les os craquer, chez d'autres ils se démettent facilement, chez d'autres encore ils se cassent dans des circonstances où ils devraient pouvoir résister. Le jeu des organes est lent et difficile. (C'est alors que les vieillards attrapent facilement la pneumonie lobulaire qui, vu la faiblesse de l'âge, les tue.)

L'individu ainsi malade est un malade imaginaire et il est un champ de culture pour tous les — microbes qu'il peut rencontrer.³ Après un certain temps, il devient malade réellement et se change en un cadavre vivant (cachexie, hémiplexie; le bacille de la tuberculose était probablement un saprophyte. Il est devenu un parasite obligatoire): Les cellules qui composent tout le corps n'étant pas ravitaillées d'après les besoins naturels, ont changé de composition. C'est la décomposition lente de son 29 corps épuisé qui se produit. Il ne vit plus que par la peur de mourir et par la volonté des nerfs. ● Son — seul remède, c'est de vivre selon les besoins de la nature, comme il aurait dû le faire dès sa naissance.⁴

D'après la couleur et le degré de gonflement des veines de la main, vous pouvez évaluer : 1. la santé

¹ La personne nerveuse pour mieux réfléchir serre les dents et les lèvres (contracter, pincer), afin d'exciter la mémoire par l'afflux du sang au front. Regardez dans un miroir et serrez en même temps vos dents. Vous verrez un mouvement aux tempes, à l'endroit où passe une artère (*arteria temporalis superficialis*).

² Diminution considérable de la force d'éprouver l'action du dehors et d'agir à son tour sur un corps au dehors : perclus.

21 ³ On peut représenter ces symptômes par des chiffres négatifs, par autant de degrés vers la mort. ● Tous ces symptômes sont autant de degrés de la même maladie, qui se développe plus dans un sens, que dans un autre (voyez p. 496, 49^e l. : « Chacune ») : chaque degré est la résultante : 1) de l'état du corps en général ; 2) presque toujours de l'un des endroits du corps les plus faibles et 3) des forces nuisibles qui ont agi du dehors sur le corps et en particulier sur cet endroit le plus faible.

⁴ L'enfant naît (la tendance héréditaire) avec le sang composé de moins de 300 globules rouges pour un blanc (la femme en a 400, l'homme 500). Il vit dans un milieu d'ignorants (le vol, le manque d'oxygène, etc.). La fièvre du cerveau (une congestion en partie volontaire, en partie involontaire : *potassium bromidii*) se développe d'abord en cet être humain, ensuite la névrosé (les cheveux tombent) et en même temps l'hystérie (le sexe), l'anémie augmente, suit l'infection des sinus du front et des sinus maxillaires (surtout celui du côté gauche), enfin la phthisie (la fièvre), l'hémorragie (*nitrite of amyli*) et la mort. Voici le traitement à suivre : supprimer la cause du mal, substituer la vie naturelle à la vie artificielle : l'air pur (un sanatorium, une tente : l'auteur propose un lit en métal, sur 4 roues, abrité sous un toit fixé au lit, toit qu'on peut enlever ; le lit peut servir de table pour écrire debout, tandis que le toit est monté et fixé au plafond ; dans une maison les fenêtres de la chambre à coucher ouvertes le jour et la nuit), une altitude de 500 à 1.000 mètres (le cœur), la respiration profonde (3 1/2 à 4 respirations par minute ; a *respirator*) sans forcer et régulière (faire entrer l'air avec précaution aux endroits de la poitrine dépourvus de sensibilité; le corps doit être modérément chaud ; picotements ou piqûres, chatouillement et douleur sous les côtes ; il faut éviter de respirer par les endroits où il y a une douleur dans la poitrine causée par le mouvement de la respiration ; chacune de ces trois sensations a deux variations, selon que, durant la lutte, les énergies du corps ont plus de force que la maladie, que l'effet de la cause, ou la maladie a plus de force que les énergies du corps ; piqûres dans les cous-de-pied, dans les cuisses, sur le dessus des mains, dans le front, derrière la tête et ailleurs ; chatouillement dans la paume de la main ; fièvre dans

d'une personne : l'état des veines à l'extérieur et à l'intérieur de son corps ;¹ 2. son âge ; 3. son hygiène, c'est-à-dire le genre de vie qu'elle mène (sédentaire ; mouvementée ; boissons, etc.) ; 4. ses habitudes sexuelles : les abus ; 5. la puissance de sa réflexion, l'état de sa mémoire ; 6. l'histoire de ses ancêtres et leur classe sociale ; 7. ses opinions sur le droit de propriété

le front : c'est-à-dire une congestion ; sentiment au bas du cou d'être obligé de vomir du sang ; **chaleur saine dans le front provenant d'une bonne circulation du sang** ; ausculter avec un stéthoscope ; le vent vivifie le malade, la pluie fait diminuer la quantité de poussière), pas d'ennuis d'un ordre moral (cependant, on peut, par la crainte des conséquences, éveiller dans le malade l'instinct de la préservation ; personne ne doit savoir que le malade est malade), pas de sentimentalisme, peu de travail intellectuel, surtout éviter d'écrire assis, douche d'eau pas trop froide, tiède au besoin (vérifier les battements du cœur), le matin et un bain de vapeur (145° Fahrenheit durant une minute dans un bain de vapeur ou 220° durant 40 secondes dans de l'air chaud : répétez consécutivement plusieurs fois ; l'auteur doute que la température de 220° soit exacte, voyez cependant les « *Turkish baths* » dans les établissements de bains de Londres : le thermomètre y indique sur le poêle 280°. Durant que l'être humain est dans un bain d'air chaud ou dans un bain de vapeur, le sang entre en quantité dans ses muscles : en exerçant ses muscles pendant qu'ils sont dans cet état, il les fera devenir souples, s'ils étaient raides.) suivi d'une douche d'eau pas trop froide ou tiède au besoin, le soir, de l'exercice physique (courir : 80 respirations par minute, **sans forcer** : transpirer ; le malade ne doit pas courir ou marcher sur une pente, ni parler pendant qu'il est essoufflé ; l'action de courir oblige l'individu à respirer par le haut du poumon : mouvement automatique de la clavicule, du bas du cou — caput claviculaire du muscle sterno-mastoïde, — des épaules, le menton relevé, la bouche ouverte, si l'individu ne peut pas respirer sans danger par le nez. En même temps que l'individu fait ses dix derniers pas de course, il doit durant 3 ou 4 minutes continuer — sans forcer — par un acte de volonté cette manière de respirer en l'adaptant cependant par degrés à la respiration lente et profonde et à la respiration par le nez, s'il n'a pas pu respirer par le nez durant l'exercice) avec modération ; s'il y a douleur dans la poitrine suivie de fièvre, alors il (ne faut pas ?) faire d'exercice physique, on peut cependant essayer, pendu à une barre fixe, de soulever le corps de 30 à 70 fois par 24 heures en raccourcissant les bras avec 15 minutes entre chaque 5. (soulèvements) tractions (ou de faire cet exercice couché par terre avec 15 minutes entre chaque 20 soulèvements) et de faire des exercices avec les jambes et de ne pas courir (l'auteur croit qu'en courant le malade qui a la fièvre, transpire et qu'avec la transpiration, la fièvre cesse ; mais l'auteur a, à ce sujet, l'opinion des médecins contre lui) ; si l'individu peut faire les deux, c'est-à-dire courir et faire l'exercice des bras, il doit le faire durant sa maladie, durant sa convalescence et durant toute sa vie, donc aussi lorsqu'il est guéri de la phtisie : cet individu, s'il avait été bien avisé, aurait dû courir et faire l'exercice des bras comme hygiène préventive et il n'aurait pas eu la phtisie ; il faut se débarrasser de la fièvre (un empoisonnement du sang dans tout le corps), provoquée par la respiration ou par l'exercice physique, au moyen de la transpiration le phtisique gravement malade doit vider les poumons avant de se remuer (électrisation ?) ● Le sommeil électrique : empêcher la congestion du sang, presque permanente dans le cerveau et dans les parties sensibles, voyez p. 190, 26^e l. : « ne » et p. 501, 20^e l. : « Respirez », l'anesthésie ? La cause morale et la cause physique développent la phtisie : on ne peut combattre la maladie, si l'on ne combat que l'une des deux causes ; inhaler chaque 24 heures durant 3 ou 4 aspirations de l'oxygène ?), exposer le corps nu au soleil (lunettes bleues), ayant une éponge mouillée sur la tête sous une casquette presque imperméable, la nourriture saine (œufs, lait cru, crème, bouillon, viande saignante, poisson, beurre, — huile, graisse ? —, riz et autres grains, légumes, fruits, sucre, — sel ? —, récalcification), pas d'alcool, pas fumer, — pas d'acides ? —, beaucoup dormir : chaque fois que le phtisique, ou le convalescent ou l'individu guéri se réveille, il doit respirer régulièrement pendant une quinzaine de minutes, surtout par le haut de la poitrine, il doit faire cela même s'il a l'intention de se rendormir ; rester couché, évacuations périodiques, satisfaire régulièrement aux besoins du sexe, s'il y en a ; ne pas avaler les crachats (les brûler) ; la respiration profonde suivie d'expectoration pour diminuer le besoin de tousser et se gargariser avec du H₂O₂ 1^o/₁₀ ; après un mois ou deux de ce traitement, le convalescent, pour cicatriser le haut du poumon, doit séjourner dans un climat très chaud, si son instinct le veut, y courir chaque jour, faire de l'exercice avec les jambes et avec les bras, et respirer systématiquement, surtout lorsqu'il étouffe (chlorure de calcium — ? — 40, eau 600 ; sanotogen, etc. ?) ; le phtisique ne doit pas se baigner ni courir durant les une heure ou deux qui suivent son repas ; traitement, la convalescence incluse, de 2 à 6 mois. Entré en convalescence, le phtisique doit faire de 5 à 6 respirations par minute : il doit remplir d'air le bas des poumons, ensuite le **haut**. |

Les crachats chargés de matière doivent sortir tant qu'il y a de la matière dans les poumons (2 to 3 grains avoird. of potassium iodidi : K I, 1/2 to 2 grains of dried root of the *Cephaelis Ipecacuanha* as an expectorant, etc. : 3 fois par jour, 18 ou 30 jours, recommencez, si nécessaire, après 12 jours. An other expectorant mixture : to 5 grains of potassium iodidi add ammonium carbonas, etc. and no ipecacuanha : 2 fois par jour, 14 jours, recommencez, si nécessaire, après 7 jours. On peut aider les forces de la nature avec un médicament, mais l'on ne peut les remplacer par des médicaments. L'auteur conseille d'éviter l'emploi de médicaments.) Il est bon pour le phtisique de dormir une partie de la nuit couché sur le ventre (un angle de 22°) avec les bras pliés sous la tête. Marcher sur la plaine horizontale n'exerce pas le haut des poumons. Marcher en montant sur une pente exerce avec violence le haut des poumons. Courir sur la plaine horizontale exerce à volonté le haut des poumons avec peu ou beaucoup de force et secoue à volonté le corps. Le phtisique doit parvenir par degrés à faire, en courant, une moyenne par 24 heures de minimum 1.000 mètres ou de maximum 4.000, en reprenant haleine après chaque 100 ou 200 mètres. Ce traitement contre la phtisie sert aussi pour guérir de la folie. Si le phtisique trouve trop compliqué le traitement que je viens d'exposer, qu'il consulte ce qui suit :

1) Respirez : régulièrement, mais **sans forcer**, en remplissant d'air le bas des poumons, ensuite le **haut**. Dormez avec les fenêtres ouvertes. Nouez au lit au moyen de rubans les quatre coins de votre couverture de dessus pour qu'elle empêche les autres couvertures de glisser.

2) Ne pensez à rien.

3) Courez, **sans forcer** la respiration, chaque jour, durant toute votre vie : en courant remplissez d'air le haut des poumons ; exercez les bras, **sans forcer**, chaque jour, durant toute votre vie.

4) Mangez suffisamment et ne buvez pas de boissons qui contiennent de l'alcool.

5) Ne frottez pas les yeux ; couvrez-les et couvrez le visage pour dormir, s'il fait froid, mais laissez une ouverture devant le nez et la bouche pour avoir la respiration libre.

6) N'avez pas les crachats.

Il y a une tendance à empêcher les phtisiques de se marier avec une personne en bonne santé. Je crois qu'avec l'hygiène préventive (dormir avec les fenêtres ouvertes, etc.), les rapports intimes n'offrent aucun danger pour le conjoint en bonne santé, ni même pour le conjoint déjà anémié (voyez p. 216, 16^e l. « Les » et p. 512, 53^e l. : « Lorsqu'une »).

¹ Les veines malades dénotent au point de vue médical une respiration irrégulière, une mauvaise circulation du

Vous devez en même temps tenir compte de la souplesse et de la fraîcheur de la peau (ravitaillée ou mal nourrie), ainsi que des rides du visage ; de la vivacité des yeux : l'œil hagard et vague ou distrait signifie que les facultés de la mémoire du présent sont perdues, il signifie aussi que la poitrine est faible, pas encore nécessairement malade, mais qu'il ne faut pas insister (L'affaiblissement des nerfs causé par un travail mental excessif et l'instinct de la préservation produisent ensemble une certaine congestion presque permanente du sang dans le cerveau et cette congestion a pour effet d'abord des yeux hagards, ensuite des yeux non pas luisants, mais qui brillent et le regard fixe ; ces deux derniers symptômes sont les signes précurseurs de la mort qui se produira, si le malade persiste à vivre contrairement aux 52 besoins de la nature. Il y aurait un volume à écrire au sujet du langage des yeux. D) ; de la qualité de la toux et de la manière de respirer : une personne qui respire par la bouche et qui a la respiration paresseuse et irrégulière est intelligente, malade, et n'a pas de mémoire précise ; de l'état des ongles : rayures, stries. Ces signes n'indiquent pas la prédestination, en parlant dans le sens relatif, mais le penchant (la tendance).

2. Citons maintenant les motifs de **lucidité permanente** : la respiration régulière, l'air pur, une température raisonnable, le sommeil tranquille et en quantité suffisante, la bonne nourriture, celle qui est fraîche, variée selon les besoins de la personne, ; le travail régulier et en quantité raisonnable, ou bien une occupation, la gymnastique modérée (surtout courir) et systématique, le succès dans la vie, les bons amis, des relations de réciprocité, les distractions raisonnables, un bon gouvernement assurant la propriété de chaque individu.

Ces moyens entretiennent le cerveau, qui se développe avec tout le corps, acquérant ainsi toute sa capacité pour la culture civilisée ; il atteint le plus haut degré de mémoire, de conception, de vivacité et d'énergie.

Le cerveau et le corps travaillent ensemble (conjointement, solidairement, réciproquement) et ce que vous ajoutez à l'un, vous l'enlevez à l'autre. Vous ne pouvez ajouter qu'aux deux en même temps. Cela est une loi de la nature.

Chaque cerveau contient une anomalie qui est l'expression fidèle des luttes que la personne a dû soutenir. Ce sont ces anomalies qui forment le caractère de chaque personne et qui peuvent facilement augmenter par la tendance héréditaire.

On peut deviner le caractère d'une personne d'après son écriture (la graphologie), d'après la couleur de son visage (une personne qui a l'habitude de boire des boissons alcooliques a des taches rouges sur le visage ; celle qui ment rougit au visage. Le Nègre qui ment a le visage plus foncé que d'habitude ; une personne qui est indisposée a le visage pâle), d'après les traits de son visage et de sa main (les premières traces de pattes d'oie paraissent entre 30 et 32 ans ; un nez mince indique de la race) ; d'après l'expression des yeux (ceux qui peuvent vous regarder dans les yeux à titre de réciprocité, sans être gênés et sans avoir besoin de s'armer d'insolence, sont moralement vos égaux ; ceux qui ont le regard nerveux et évasif sont des personnes dont l'intelligence a été écrasée par la bêtise et par la lâcheté des autres) ; d'après ses goûts, ses amis, ses habits et leur couleur (les coquettes aiment les couleurs qui attirent l'attention), sa nationalité, sa famille, son milieu (son entourage), son âge, sa fortune, son sexe, la conformation de son crâne (un front proéminent indique une race intelligente) ; d'après son ouïe (les nuances des tons et l'articulation des paroles lente ou la volubilité prouvent l'état de la mémoire ; les sons chantés-parlés qui traînent, prouvent l'anémie et un degré de relations de réciprocité peu élevé ; les tierces majeures et les quintes le désir de réciprocité, les secondes, les sixtes et les septièmes sont un appel à la réciprocité, les demi-tons prouvent la subtilité, la mémoire du présent [des demi-tons, gammes ascendantes ou descendantes : 1) diatoniques : a) majeure, b) mineure et 2) chromatiques ; une note grave, une note aiguë] ; les sons chromatiques descendants indiquent le désappointement, ascendants, « la torture, la souffrance, le gémissement » ; les notes élevées indiquent l'artifice, l'hypocrisie et la faiblesse, les notes basses, la force, les notes de courte durée, la surprise, celles de longue durée le désir d'attirer l'attention de l'auditoire, le son renforcé, « la sûreté, proclamer, la force, l'hilarité, la colère », le son diminué, « l'astuce, la ruse » ; une note répétée plusieurs fois annonce une intention secrète, une plainte, un mystère ou elle représente la durée du temps ou la lumière ; la grande

sang et la névrose et dénotent au point de vue social le surmenage (ambition ou pauvreté), l'ignorance et l'intelligence relative, probablement aussi que la nation ou que la classe à laquelle appartient l'individu (le milieu dans lequel il vit) est dépourvue du sentiment de la réciprocité.

Les veines bleues sont l'effet du manque de respiration de génération en génération (au lieu « de père en fils », on devrait dire « de parents en enfants »), qu'on voit lorsque la peau est fine (transparence), causé par le manque d'hygiène. Les veines bleu foncé sont l'effet du manque de respiration de génération en génération ou du manque de respiration durant la vie, causé par le travail manuel (on distingue les travaux physique, corporel et manuel : la mémoire du présent et du passé immédiat) ou par le travail mental (on distingue les travaux intellectuel, moral ou, lorsque réunis, mental — la mémoire du présent et celle du passé — et le travail cérébral) ou par une action mécanique. Si la personne a des veines bleues, elle n'a pas respiré régulièrement durant sa vie. Quelle en est la cause ?

étendue de l'ouïe prouve une intelligence supérieure, les sons qui sont l'imitation des sons de la nature, surtout les sons plaintifs [une onomatopée], prouvent que la mémoire du présent et les nerfs du sexe sont énervés — le désir non assouvi, — que la mémoire du passé intérieure est surchargée : un échomètre, un phonomètre, l'acoustique, la téléphonie, le nerf acoustique; la force du son, le temps que dure un son, la pause et la mesure indiquent le degré d'une résultante qui occupe l'esprit [l'état d'âme];¹ d'après ses gestes (une personne qui se contrôle a les mouvements volontaires et à propos; chez les autres ils sont tardifs et gauches; dans le théâtre un acteur ne pourrait pas imiter la nature en cela; ou on les a, ou on ne les a pas, voyez page 346, 1^{re} l. : « Un dimanche »), ses paroles et ses manières, etc. (un homme qui pose est toujours un homme intelligent, mais naïf); d'après sa démarche et à sa marche (une femme balance son corps en marchant; notre ouïe distingue, au bruit des pas, un homme d'une femme); d'après la manière qu'elle plie les genoux, et d'après la direction dans laquelle elle a l'habitude de tenir ses pieds en marchant;¹ d'après les habitudes de ses animaux (chiens, oiseaux, chats, chevaux, etc.) et celles de ses enfants et de ses domestiques; mais cela ne dit pas jusqu'à quel point la personne est telle qu'on la voit par ses goûts et par son caractère, et jusqu'à quel point elle est telle par nécessité et habitude inconsciente.

Il faut croire qu'elle fait par impulsion innée tout ce qui est naturel, bon et aimable, et que tout ce qu'elle fait contre sa nature, elle le fait par ignorance et contrainte, par habitude invétérée et inconsciente, qu'on appelle préjugé et qui constitue son caractère artificiel et **involontaire** contracté avant l'âge de 15 ans (voyez p. 324, 13^e l. : « Jusqu'à »). Entre un mauvais traitement réuni à une mauvaise santé et un bon traitement réuni à une bonne santé, vous pouvez classer toutes les déviations que peut subir un cerveau qui souffre.]

D'emblée, on peut affirmer que tous ceux qui cherchent à influencer les autres, par le regard, l'expression, le geste (les manières), les habits (l'uniforme), le langage ou le ton, sont des personnes qui spéculent sur l'ignorance des autres, et que tous ceux qui cherchent à se défendre par les susdits moyens sont des personnes ignorantes et faibles ou malades. Les uns et les autres, titrés ou non titrés, gouvernants ou gouvernés, sont des goujats. La personne bien portante et éclairée observe le droit scientifique de la propriété et n'emploie aucun de ces moyens. (*How can you say these things to me? Let me see your face. « Illustrated London News », march 14th 1903.*) Ce sont surtout les muscles qui font mouvoir la lèvre supérieure qu'il faut s'habituer à ne pas contracter.

J'ai parlé d'enfants, de domestiques et d'animaux; de même qu'un enfant, il faut croire qu'un chien timide et craintif appartient à une personne nerveuse, cruelle et bête; que des domestiques aimables ont des maîtres aimables et que des domestiques impolis et indifférents ont des maîtres dans le même genre.

Encore une indication qui n'en est pas nécessairement une : Fermer la paupière inférieure sur l'œil indique de la détermination et de l'astuce, fermer la paupière supérieure indique de la détermination et du courage. L'une et l'autre déterminations sont provoquées par la déception réitérée.

Vivre sans être compris, est une torture; il y a beaucoup de personnes qui se trouvent dans ce cas-là, soit qu'elles ne sachent pas s'expliquer malgré leur intelligence, soit qu'elles soient trop intelligentes pour être comprises du vulgaire.

Fatiguer le **cerveau** par trop de lecture ou de travail, c'est l'affaiblir. Jusqu'à quinze ans le cerveau reçoit facilement de l'expérience des autres (de l'entourage), après environ l'âge de quinze ans, il ne veut plus écouter les conseils ni s'inspirer de l'expérience des autres et cherche à être indépendant. Vers trente ans, le cerveau, à part les rares exceptions de cerveaux ayant reçu une culture et des soins spéciaux et rationnels, ne peut plus être développé ni cultivé et n'admet plus aucune idée neuve.

Ces cerveaux vivent sur le passé et sont stationnaires. Plus une personne est âgée et ignorante, donc peu cultivée, plus elle est obstinée. Souvent toute sa vie ne suffirait pas à lui démontrer qu'elle est dans le préjugé et l'erreur. Ces personnes appellent fou qui cherche à introduire des idées nouvelles d'expérience fraîche, — car le monde vieillit et progresse, — et l'appellent homme d'esprit, même grand homme, lorsqu'il réussit à leur imposer sa manière de voir et de comprendre.

L'esclave aime le fouet avec lequel son maître l'a souvent battu : l'être humain aime tout ce dont il a l'habitude, surtout lorsqu'il l'a reçue avant l'âge de quinze ans. Il aime ses coutumes, s'attache aux idées qu'il a, à l'endroit qu'il habite, aux endroits qu'il fréquente, aux personnes qu'il voit souvent, aux habits qu'il porte. L'excitation que produisaient sur lui ses malheurs lui manque, lorsque les conditions de sa vie ont changé.

Pour aimer, il doit craindre un peu avec l'espoir d'être satisfait.

Pour haïr, il doit craindre avec la probabilité qu'il ne sera pas satisfait : qui doute des sentiments

¹ On peut deviner quel est son rang social, quelles sont ses prétentions, ses intentions, etc.

de réciprocité d'autrui a peur et qui craint beaucoup pour sa propriété physique, matérielle et morale, hait. La crainte paralyse la mémoire. L'espoir, l'incertitude en général aussi, la haine l'anime.

Je crains d'attaquer le sujet à fond. Je dirai seulement ici que l'homme qui est satisfait ne ressent ni haine ni amour. Vous direz qu'alors il est indifférent ; mais non, il n'est pas indifférent, parce qu'il a toujours le sentiment du devoir de la réciprocité, l'instinct naturel de sa conservation développé et civilisé.

Ce n'est que dans ces conditions que l'homme atteint le maximum de développement et de perfectionnement physique, intellectuel et moral.

J'aurais voulu écrire ici quelques mots sur les effets de la prison, des couvents, de la vie sociale, etc., sur le cerveau, mais cela m'entraînerait trop loin (voyez 1^{er} volume).

La respiration.

45 ● La respiration régulière (des relations de réciprocité) règle la circulation du sang, règle la pression du sang (lorsque les nerfs sont en bon état, ils règlent aussi la pression du sang) et ramène l'esprit au corps (la mémoire du présent), parce qu'elle fait entrer et circuler le sang dans le cerveau. Le sang entre dans le cerveau en plus grande quantité et avec une pression plus forte, lorsque nous remplissons d'air le haut des poumons que lorsque nous remplissons d'air le bas des poumons. Les poumons sont un des moyens que nous avons pour régler la quantité de sang dans le cerveau (voyez p. 494, 8^e l. : « Certains »). La respiration régulière maintient les organes même quand ils sont malades.

En réfléchissant (en pensant, en lisant et en écrivant), en travaillant physiquement, en parlant, en courant, en faisant de la gymnastique, en tirant du pistolet,, en vous endormant, en mangeant, en buvant, **toujours et partout**. . . . **respirez régulièrement**, pas trop profondément et du haut (le *sternum*) de la poitrine. L'action de respirer doit naître dans le haut de la poitrine. Lorsque vous aspirez l'air, vous devez sentir le courant passer dans la gorge à la partie supérieure, à l'endroit où aboutissent les voies nasales, et, en rendant l'air, vous devez le sentir par le bout du nez. L'action de respirer se fait avec l'aide des muscles aspirateurs et expirateurs (le muscle : le diaphragme et les muscles intercostaux ; le nombril ; caput claviculaire du muscle sterno-mastoïde). Lorsque vos côtes ne sont pas serrées par les vêtements, alors aspirez l'air en commençant par remplir d'air le bas, ensuite remplissez d'air le haut de la poitrine ; respirez par le mouvement de 11 paires de côtes (il y en a douze chez l'homme et chez la femme, la 12^e paire est en bas ; elle est petite, ne vous en occupez pas). C'est la manière naturelle de respirer (de 3 et demi à 6 respirations entières par minute). Les vêtements serrés (le maillot, la ceinture, le gilet, les bretelles, le col, le corset ; chaussures serrées, jarretières, bagues) que l'être humain européen porte dès sa naissance, diminuent la vigueur de sa respiration, la vie sédentaire (assis) aussi. Les deux causes empêchent le mouvement naturel de la respiration. Pour expirer l'air, videz le haut de la poitrine d'abord, ensuite le bas. L'être humain aspire en dormant l'air par le bas de la poitrine sans le remplir ; ensuite, il remplit le haut de la poitrine.

19 Pour satisfaire aux exigences de la civilisation, qui est mal comprise en 1904, en Europe, les personnes sont obligées de beaucoup penser (travailler mentalement). ● Pour réfléchir plus facilement, l'être humain arrête la respiration pour exciter la mémoire par l'afflux du sang au front, tandis qu'il gêne sa circulation au cœur et qu'il épuise tout le corps (prostration). Cet effort est d'autant plus grand, que la quantité de sang est trop petite. Interrompez votre travail intellectuel (mental) pour courir ; cet exercice vous ramènera le sang au front d'une façon qui est naturelle.¹

— Je n'ai pas l'occasion de faire des expériences, j'écris donc, à tout hasard, ce qui suit pour donner au lecteur une vague idée de la durée de la respiration. Une personne **assise**, donc à l'état de repos physique, doit remplir ses poumons d'air et les vider (aspirer et expirer) de 10 à 80 fois par minute, — selon le sujet qui l'occupe moralement,² selon l'état de sa santé, la température, la quantité d'oxygène, de CO₂, d'électricité et d'humidité renfermés dans l'air, la pression atmosphérique et selon qu'elle respire plus profondément ou superficiellement. C'est-à-dire, au métronome, 10 respirations par minute — correspondent chacune à quatre battements de 40,³ ou à 3 battements de 30, dont **2 pour aspirer l'air et 1 pour l'expirer**, et les 80 respirations chacune à deux battements de 160. La respiration irrégulière et parfois plus lente que 10 respirations par minute doit amener l'anémie, si l'anémie n'est pas déjà là,

¹ En arrêtant la respiration pendant que vous réfléchissez, c'est-à-dire pendant que vous faites travailler vos nerfs, vous empêchez le sang de s'oxygéner et aussi de nourrir les nerfs.

² Le plus petit nombre de respirations dans un même espace de temps, correspond à la production de résultantes des forces du 5^e degré. (Ce nombre de respirations augmente au fur et à mesure, que diminue le degré des résultantes que l'être humain produit ?)

³ Deux battements pour aspirer l'air et deux pour l'expirer, cela fait quatre battements par respiration.

avec les maladies des sinus (*antrum*), l'hébétément, etc. Il y a de malheureuses personnes qui ne respirent pas plus de 3 ou 4 fois par minute ; c'est préparer le champ aux maladies, surtout à la phtisie. Cependant on peut maintenir la santé en aspirant l'air durant 2 battements au (du) métronome de 42°, en retenant l'air durant 1 ou 2 battements et en l'expirant durant 2 battements et ne respirer l'air de cette manière que 7 fois par minute. En travaillant mentalement, on pourrait diviser la respiration en (3,2 et 3 battements de 40°), ou bien en 2, 1 et 1 battements de 40, ou bien en 2, 3 et 1 battements de 40, ou bien en 3 et 3 battements de 42.

En **courant**, une personne respire de 28 fois à 120 fois par minute, selon qu'elle respire plus ou moins profondément, et que sa course (*allure*) est lente ou rapide. Au métronome : deux battements de 56 par respiration et une respiration par un battement de 120. Un exemple : si, à un moment donné, le corps a besoin de 50 respirations par minute, lui en donner 30 ou 70, trop peu ou trop, désorganise la circulation du sang et nuit à la composition chimique du sang, le sang étant trop peu ou trop oxygéné. Le sang trop peu ou trop oxygéné ne produit pas les acides nécessaires pour alimenter l'estomac des sucs indispensables à la digestion, et l'estomac, qui ne digère pas normalement, ne nourrit pas à son tour le sang d'une façon normale et le malade se trouve bientôt enfermé dans un cercle vicieux. La division des mouvements de la respiration d'un être humain dans les limites prescrites par la science dépend de la température, de la nourriture et des boissons prises, de son âge, de l'état de sa santé, de sa disposition, de son instinct, de son occupation, du degré de réciprocité qui existe dans ses relations, de l'entraînement qu'il a à respirer.

Il y aurait un gros volume à écrire au sujet de la respiration.

L'intelligence, le bonheur, la civilisation et la longévité dépendent de la respiration normale (l'oxygène, l'électricité, l'ozone, etc.). La peur, l'inquiétude, la tristesse, le travail intellectuel (lire, écrire, les mathématiques, etc.), '.....', le froid ralentissent la respiration ; par contre, la gymnastique, le mouvement, l'oxygène, '.....', la jalousie, la colère, la chaleur, la mémoire, l'alcool accélèrent la respiration. Il est bien difficile de classer compréhensiblement les sujets qui accélèrent ou ceux qui ralentissent la respiration. Tandis que la colère, par exemple, l'accélère, la colère blanche, celle qui est contrôlée, la ralentit. Retenons pour le moment seulement ceci : accélérer la respiration par la gymnastique, c'est user d'un moyen naturel, et, par l'alcool, c'est user d'un moyen artificiel : tandis que le premier moyen est à la portée de tout le monde, le second n'est compris que des médecins intelligents et, appliqué mal à propos et en quantité, il fait plus de mal que de bien. *Abusus non tollit usum.*

Moi, l'auteur de ce livre, assis ou couché, je respire assez profondément environ 12 1/2 fois par minute, quelquefois 6 fois seulement, mais alors profondément, ce qui est peut-être suffisant ; mais je ne crois pas que, pendant le travail, je respire plus de 3 fois par minute, même superficiellement ; aussi mon travail n'est-il pas satisfaisant et, de plus, il me tue. Cela tient à mon éducation ; j'étais trop nerveux et ignorant pendant mon enfance et ma première jeunesse. Plus tard, malgré mes efforts de volonté, je n'ai pu me corriger de ce défaut d'éducation, surtout étant estropié par toutes sortes d'accidents que j'ai eus.

Lorsque vous devez dire ou avaler quelque chose, ne parlez jamais ou n'avez rien, par principe, avant d'avoir rempli les poumons d'air. Cependant, le haut des poumons ne doit pas être, en avalant quelque chose, entièrement plein d'air. Si, **en travaillant mentalement** (écrire, lire, penser), vous ne pouvez pas respirer régulièrement, alors chaque fois que vous êtes obligé **d'arrêter la respiration, faites-les les poumons remplis d'air** et en aucun cas ne le faites après les avoir vidés, comme le font les anémiques. Divisez la respiration ainsi : 3 battements de 40 pour aspirer l'air, de 4 à 10 b. pour le retenir et de 2 à 3 b. pour l'expirer, ou bien 2 b. de 40, 3 b. et 1 b. D'après l'auteur, les fabricants devraient construire des métronomes capables de marquer au maximum 160 battements par minute, 5 au minimum. En travaillant mentalement, essayez au moins, si vous ne pouvez pas respirer lentement, assez profondément et régulièrement, de faire des respirations courtes, mais régulières, pour remplacer une respiration paresseuse et nuisible : 1 et 1 b. de 160 (80 resp. par min.). Ne soulevez pas des poids trop lourds, surtout lorsque vous avez les poumons trop pleins d'air. Videz l'air des poumons avant de vous baisser. Dès que vous aurez accompli le mouvement de vous baisser, aspirez l'air. Ne nagez pas dans l'eau en ayant les poumons vides ou trop pleins. Remplissez les poumons d'air avant de tousser et raidissez, avant de tousser, les muscles dans le bas de l'estomac, afin d'éviter des ruptures. | La toux produit des relâchements de veines, aux tempes et ailleurs, et des varices, etc., elle déplace et fait paraître à la surface du bas ventre des glandes lymphatiques. La toux accélère chez les phtisiques la rupture des artères.

Il est **absolument nécessaire**, pour bien respirer, de tenir le **menton haut** ; n'exagérez pas, cependant. Le menton haut allonge le larynx, l'ouvre et dégage le haut de la poitrine. Si vous serrez nerveusement

la gorge et baissez nerveusement le menton, vous deviendrez, à la longue, asthmatique et vous perdrez vos forces du corps, Si vous avez besoin de tousser, le menton baissé vous en empêche ; le sang alors s'accumule dans la tête et vous ne pouvez pas finir de tousser, ce qui n'empêche pas que vous ne puissiez quelquefois essayer de ramener le menton en bas. On peut tenir le menton relevé même en ayant la tête baissée. Respirer seulement par la bouche épuise les poumons et rend asthmatique, dessèche les glandes salivaires et les dents et, lorsqu'il gèle, cela refroidit les dents et leur donne la névralgie. Après un voyage, enlevez la poussière du nez en y faisant passer un jet d'eau de manière à ce qu'il descende dans la bouche ; le faire trop souvent dessèche les voies nasales. Pour vous convaincre par vous-même de l'effet produit par le menton relevé, levez-le et sifflez en même temps ; baissez le menton, le larynx se fermera (sera bouché) et vous ne pourrez plus continuer de siffler. Aérez bien vos appartements.

Une artère amène du cœur aux poumons le vieux sang du corps, celui qui a déjà servi à alimenter le corps. L'air entre en même temps dans les poumons. L'oxygène (O) purifie le sang et le rajeunit (l'oxygénation du sang ; l'anoxémie), le sang jeune quitte les poumons par une artère, poussé par l'action automatique des poumons (et du cœur), tandis que le nitrogène (N) est rejeté hors des poumons et rendu à l'air qui devient étouffant dans une petite pièce. Un être vivant, mis dans le gaz N, est étouffé de suite et meurt, et, lorsqu'il est mis dans le gaz O, il s'anime à un tel degré qu'il en meurt. C'est la proportion naturelle de l'air (79,07 volumes N pour 20,93 volumes O sous la pression atmosphérique de 760 mm, c'est-à-dire, au poids, 77 % de N et 23 % d'O), qui est la plus utile pour la respiration des animaux (l'aérologie, un gaz, un eudiomètre).

Une personne adulte respire par minute (*one gallon*) 4,543456 litres d'air et consomme en 24 heures environ (*30 ozs. avoird.*) 0,850 kg. d'oxygène. Cette quantité correspond à (*12 ozs. avoird.*) 0,340 kg. de carbone et à (*3 lbs. avoirdupois*) 1,361 kilogrammes de pain (Saxon & Co.).

Pour habiter un endroit clos, un adulte a besoin, dans un climat tempéré, d'un espace d'air de (*800 cubic feet*) 23 mètres cubes (ou stères) et, dans les hôpitaux, de (*1200 c. f.*) 34 mètres cubes. Sous les tropiques, de (*1000 c. f.*) 28,29 mètres cubes et, dans les hôpitaux, de (*2000 c. f.*) 56,57 mètres cubes.

Il est bon de dormir la nuit en ayant la fenêtre ouverte (un courant d'air ? un paravent ?). Dans les grandes villes les personnes qui habitent le rez-de-chaussée et le premier étage devraient d'abord s'assurer qu'elles n'ont point d'émanations des égouts devant la fenêtre, et que l'humidité de la nuit ne s'élève pas jusqu'à la fenêtre même, que les voleurs ne puissent pas pénétrer par la fenêtre et, à la campagne, que le pays n'est pas marécageux. Lorsqu'il gèle, couvrez, en dormant avec la fenêtre ouverte, la tête avec un bonnet dans lequel il y a une ouverture pour respirer, afin de ne pas avoir, à cause du froid, le nez et la figure rouges.

Évitez l'éclairage au gaz et le chauffage au gaz, au charbon ou autrement des cheminées d'où peut s'échapper le gaz ; car, dans ces deux cas, l'air est empoisonné d'acide carbonique (CO₂ et aussi CO). En couchant dans une pareille atmosphère, on peut facilement trouver la mort.

La flamme d'un bec de gaz ordinaire consomme, en 24 heures, environ 4,250 kilos (*150 ozs. av.*) d'oxygène.

Évitez les changements brusques de respiration dans l'air chaud et ensuite dans l'air froid. L'être humain européen de santé normale en 1904 (le cœur), après l'âge de 60 ans révolus, ne devrait pas monter ou descendre plus de 1000 mètres (la pression de l'air, le changement de température) — à moins qu'il n'en ait l'habitude — sans séjourner un certain temps dans un endroit d'une altitude intermédiaire.

Les enfants et les adultes qui ont la respiration difficile peuvent se faire élargir, par une opération, les voies nasales. Respirer seulement par la bouche, cela fatigue les poumons et paralyse les facultés de la mémoire.

Je résume : la respiration régularise la circulation du sang, et de la régularité de celle-ci dépend la mémoire ; donc la mémoire dépend, elle aussi, de la respiration régulière, laquelle dépend de la gymnastique, du mariage, c'est-à-dire des rapports avec le sexe opposé réguliers, de l'hygiène (la quantité normale d'oxygène, de nourriture, etc.) et de la volonté. Avec de la mémoire, un cerveau sans la réflexion (atrophie?) reste nul, tandis qu'un cerveau intelligent est productif, s'il est exercé ; mais, sans la mémoire (c'est-à-dire avec une mémoire diminuée), le cerveau d'un génie reste improductif.

En naissant, l'être humain de notre civilisation européenne actuelle accuse de 130 à 140 batte-

ments de cœur par minute. A partir de l'âge de 7 ans, 85. A l'âge de la puberté, 85, parfois 80. Il faudrait, à l'aide de la respiration, maintenir 85 battements jusqu'à l'âge de 70 ans et prolonger la vie et la jeunesse de plusieurs siècles (voyez 1^{er} volume, première partie, chap. 1^{er}, n° 29 : La mort, et voyez page 450, n° 8, Loi : avortement), tandis qu'en réalité nous tombons à 65, même à 60 battements par minute entre 55 et 65 ans. Un adulte, à l'état normal, a de 72 à 76 battements par minute, une femme en a de 5 à 10 en plus. La température d'un adulte à l'état normal est de 97,6 à 99,2 Fahrenheit, celle de la femme est un peu plus haute.

En courant, plutôt deux ou trois fois qu'une par vingt-quatre heures et, bien entendu, chaque fois sans nous surmener (s'essouffler, s'éraier, perdre haleine), par exemple pendant cinq minutes chaque fois, nous dégageons les pores de la peau par lesquels nous transpirons et respirons, et nous accélérons la circulation du sang (le pouls, les battements), en même temps que nous accélérons la respiration ; nous purifions ainsi, à l'aide de l'oxygène de l'air, une plus grande quantité de sang. En augmentant la force productive du sang, il faut augmenter en proportion la quantité de nourriture. En courant, il faut remplir d'air les poumons sur un pas et les vider sur le pas suivant, en recommençant la respiration toujours sur le même pied, sans pédanterie. Les personnes qui ne veulent pas être vues, après avoir enlevé leurs chaussures (des pieds) pour ne pas faire de bruit, peuvent courir dans une chambre (des chaussures à semelles en feutre). Lorsqu'une personne n'a pas un endroit où elle pourrait courir, je lui conseille de faire le mouvement de courir en restant où elle est (sans locomotion). On devrait construire une terrasse sur chaque maison pour y faire de l'exercice. On devrait avoir dans les trains des compartiments avec les fenêtres ouvertes et avec les fauteuils du côté de la locomotive seulement.

● Le secret de la santé, c'est de ne jamais la perdre, à l'aide de l'hygiène préventive (la prophylaxie, la diagnostique, la pathologie, prévoyance, précaution, symptôme; la bactériologie : la contagion par des viandes d'animaux morts ou malades ou pourris, par des aliments préparés ou servis par des personnes tuberculeuses ou autrement malades, par le linge lavé avec du linge d'êtres humains malades, par la sueur, par les crachats, la contagion par les habits, par les chaussures, par les livres et autres objets ouverts, par la poussière, par les piqûres des mouches, des moustiques, des puces, des poux, — l'entologie ; un conseil d'hygiène départemental ; l'eau potable, le drainage, la fosse d'aisances, le cimetière ; un thermomètre, un baromètre,¹ un hygromètre, un pluviomètre, un aéromètre, un aéroscopie, un eudiomètre, l'altitude, la latitude, la longitude ; un dynamomètre, une bascule ou une balance automatique à cadran ; la pesée périodique de . . . ; visite de santé annuelle avec garanties de discrétion ; un pèse-lait, inspection sanitaire des aliments et des boissons, étoffe imperméable pour couvrir le matelas, propreté du corps, du linge, des vêtements, des aliments et des boissons ; gymnastique, le sexe, etc. ; linoleum : sorte de tissu imperméable ; un sanatorium, un dispensaire, un hôpital : la matricule, un hospice ; une pharmacie ; une autopsie ; la morgue ; un corps, un cadavre, embaumer, une momie, un caveau, un sépulcre, un cimetière, une concession à perpétuité, un tombeau, la fosse commune, voyez p. 208, 34^e l. : « Les »). Les enfants devraient étudier les infirmités de leurs parents et se rappeler qu'ils ont la tendance à avoir les mêmes infirmités. Lorsqu'un être (vivant) est malade, il doit d'abord traiter la cause du mal, avant d'avoir recours aux remèdes ; ensuite les médicaments pourront le soulager. (I, la thérapeutique, un thérapeute, un chirurgien). Il doit prendre le moins de drogues possible et éviter de se faire opérer. S'il se fait opérer (chirurgien, dentiste), il doit le faire avant qu'il soit trop tard (anatomiser, disséquer, la zootomie, la vivisection). ● [La cause de toutes les maladies du corps — il n'est pas question de ruptures, etc., causées par la violence — est, soit la qualité et la quantité du sang (l'anémie du cerveau, la neurasthénie, la congestion, la folie : le vol, la proportion des espèces de nourriture, la qualité et la quantité de nourriture, le manque d'oxygène ; D) qui ont agi durant une génération ou plusieurs générations, soit l'empêchement mécanique dans une partie du corps de la circulation du sang (la régularité de la circulation du sang), soit les deux causes combinées. Ce n'est que dans ces conditions que les microbes peuvent agir (augmenter en nombre). Et la cause de la cause est la manière de vivre de l'être humain, contraire aux lois de la nature (étiologie ; la zoonomie).

Dans différents climats (températures différentes) les mêmes causes produisent des effets différents : la phtisie, l'épilepsie, la syphilis, la malaria (un moustique), etc., en Europe, la lèpre, la malaria, la maladie du sommeil, etc., en Afrique ; c'est-à-dire que les mêmes causes sous d'autres conditions, ne produisent pas le même effet. Les médecins — tantôt par intérêt, tantôt par ignorance (impéritie ou inaptitude) — ne reconnaissent la nature de la maladie (le diagnostic, la symptomatologie, la patho-

¹ Le thermomètre a été inventé par Galilée, né en 1564 à Pise, mort en 1642 ; le baromètre a été découvert par Torricelli, 1608-1647 ; relever un diagramme sur un appareil.

logie, l'étiologie; le codex) dont est atteint leur client que lorsqu'il est trop tard pour l'en guérir (mettre du poison — K C N — sur la langue des morts avant de fermer le cercueil : la catalepsie, la léthargie, le sommeil; l'épilepsie; le coma, le carus, râler, agoniser; chaque adulte devrait avoir le droit de s'empoisonner — la toxicologie — ou de se faire électrocuter). Il ne suffit pas pour un médecin d'avoir étudié la médecine, il doit encore savoir l'appliquer. Il devrait y avoir un enseignement médical primaire pour les praticiens. Un praticien ne devrait exercer qu'une branche de son métier (une spécialité et la diagnose); un enseignement supérieur pour faire des recherches (un professeur de médecine); enfin, un enseignement complémentaire pour tenir les praticiens au courant des découvertes médicales récentes.

Les désirs qu'une personne a et l'envie qu'elle sent (le système des privilèges) ralentissent ou suspendent la respiration, la colère qui suit l'accélère, partant tous ces sentiments désorganisent le corps.

53 ● Lorsqu'une famille ou une classe d'une nation ou la nation entière ont vécu pendant plusieurs générations contrairement aux lois de la nature (respiration paresseuse et irrégulière), elles sont atteintes de maladies héréditaires, telles que le corps chétif et les os qui pèsent moins que le poids normal, ou la phtisie,¹ ou le cancer, ou la cachexie, ou la névrose, ou l'hystérie, ou la folie, etc. (une épidémie : le congrès de Paris de 1903, une épizootie; une endémie; une maladie contagieuse; une blessure, une fracture, une foulure, une contusion, une meurtrissure, etc.; un empoisonnement). Une famille ainsi dégénérée **ne pourra regagner la santé** qu'en traitant pendant plusieurs générations la cause du mal.²

On peut améliorer la qualité du fœtus. Les enfants peuvent améliorer leurs organes. Les adultes peuvent améliorer leur sang et peuvent, relativement, maintenir les organes qui composent leur corps et les développer, mais ils ne peuvent les améliorer (la perfectibilité) que de plus en plus lentement au fur et à mesure que leur âge augmente en années. Le temps use tout. Avec le temps, tous les nerfs (2 fois 13) s'usent et perdent leur sensibilité (anesthésie); il faut les développer, autrement ils déperissent, les exercer pour les maintenir et les ménager pour les conserver.

1^{er} volume, chapitre 1^{er}, n^o 29.

Voici l'enchaînement des effets produits par nos sens : (Voyez deuxième partie, chapitre 1^{er}, n^{os} 1 et 3.)

La jouissance en **quantité normale** des parties sensibles (un cerveau auxiliaire, un cerveau « plaisir et douleur ») se transmet par la colonne vertébrale, par la réflexion (derrière la tête) aux organes de la mémoire (le front) avec l'effet de les assouplir (ou de les affaiblir par le trop ou trop peu) où elle se

33 ● La tuberculose (la granulation grise et celle qui suppure) : faites analyser les crachats pour découvrir s'ils contiennent des microbes, découverts en 1881 par le docteur Robert Koch, de Berlin (l'épreuve de l'ophtalmo-diagnostic; l'hémoptysie; la consommation; le lupus). La phtisie existe souvent à l'état latent, surtout chez l'être humain avant l'âge de 14 ans révolus. La phtisie et le cancer sont, selon moi, deux espèces de maladies du même genre (deux branches d'une même maladie). La phtisie est l'effet du manque de relations de réciprocité, du manque de nourriture, de bonne circulation du sang et surtout d'oxygène, tandis que le cancer est l'effet du manque de relations de réciprocité et du manque de bonne circulation du sang (voyez p. 504, 21^e l. : « Tous »).

² *Transmutation of vitiated tissues contained in the ovum and the sperm into a new cellular compound, the offspring.*

On m'a critiqué parce que j'écris que « le corps chétif et les os qui pèsent moins que le poids normal » est une **maladie**. Tout le monde comprend ma phrase, car elle est logique, quand même beaucoup de personnes la désapprouvent (la débilité, le marasme, une émaciation, la maigreur, un, une famélique, malingre, adj.; robuste).

Pour s'enrichir aux dépens des gouvernés, les gouvernants épuisent la santé des gouvernés, surtout celle des artisans (phtisie, etc.), ensuite ils les font soigner dans les hôpitaux; mais les gouvernants refusent de traiter la cause du mal (le vol, les monopoles, le surmenage, la population trop nombreuse, l'ignorance, etc.), ils refusent de réformer l'organisation sociale sur le principe de la réciprocité. Leurs actes sont en opposition avec leurs paroles vertueuses (honneur, religion, justice). Une personne qui vole ne peut aimer sa victime, se lier d'amitié avec elle ou lui aider sincèrement, en un mot, elle ne peut entrer avec sa victime en relations de réciprocité. Les nations dites civilisées deviendront à tel point malades et intellectuellement cultivées (le cerveau est bien fait) qu'elles finiront par comprendre (au prix de leur santé!) la nécessité de se soumettre aux lois de la nature (la palingénésie, la régénération, la réformation, l'amélioration, la renaissance), d'adopter le système de la réciprocité (la réciprocation) et la nécessité d'enseigner ce système aux enfants dans les écoles. La culture intellectuelle sans la culture morale est la cause du « raffinement sans la santé pour en jouir », état d'imperfection dans lequel sont les nations dites civilisées en 1904. Cet état maladif est l'effet de la solidarité. Le remède sont les relations de réciprocité limitées par les lois de la nature. Il faut enseigner aux enfants âgés de moins de 15 ans révolus l'idée du contrat (voyez p. 133, N^o 49) et les principes de l'hygiène préventive (voyez p. 132, N^o 47). Voyez p. 451, 42^e l. : « Chaque ».

Je lis le 2 juin 1906 dans un livre intitulé « Buchdruckerei Buehler & Co, Bern », à la page 177 ce qui suit :

Die natürlichen Bedingungen zu einem langen und gesunden Leben sind : Ernährung des Kindes mit Muttermilch. Stärkere Beachtung der körperlichen als der geistigen Ausbildung in der Jugend. Reine Luft, reines Wasser, reine Nahrung, Lockere Kleidung. Nicht übertriebene körperliche oder geistige Arbeit. Wohnung, zu der Sonne und Luft freien Zutritt haben. Regelmässige Entfernung aller verbrauchten Stoffe aus dem Körper. Waschen und Baden des Körpers und häufiges Wechseln aller Kleidungsstücke. Zähnen der natürlichen Leidenschaften, dieser geistigen Fieber. Ständige geistige und körperliche Beschäftigung. Bewegung in freier Luft. Mässigkeit im Essen und Trinken. Kopf kühl, Füsse warm! Man meide Zugluft, schroffen Temperaturwechsel und bei erhitztem Körper den kalten Trunk. Man trinke nicht auf Aerger und heftige Gemütsbewegungen.

confond avec les sensations de l'odorat, de l'ouïe, du goût, de la vue, (couleurs, formes et distances : perspective, etc.), de la circulation du sang, de la respiration (vitesse de la respiration, composition de l'air, température, électricité), du toucher, etc.

A l'aide de la réflexion, la résultante de ces forces (la conscience) est formée (le sensorium; *all the universes of desires combined; the universe of rational insight; applied ethics and applied science combined*; on forme la résultante des forces au point de vue de la nature limitée par l'imperfection du cerveau humain en 1904) et se transmet par les organes de la vue (ou par les rayons de la pensée; un atome) et par le « complément électrique » des espaces à la Puissance Créatrice matérialisée (à l'Univers)¹ et indépendamment elle se transmet aussi par la respiration, dont elle règle la vitesse, à la circulation du sang; elle se transmet indépendamment aussi par la colonne vertébrale aux parties sensibles, et se transmet aussi à tous les autres sens. ● Pendant que la mémoire est employée par la réflexion, dans un but intellectuel ou moral (la crainte; un système perfectionné d'après les règles des mathématiques de congestions de sang volontaires dans le cerveau : la medulla oblongata. et l'air dans le haut des poumons), elle ne peut transmettre d'impressions aux autres organes, ni en recevoir : les organes du corps fonctionnent irrégulièrement, le corps perd de sa force (s'épuise; ou augmenter ou classer le dépôt dans la mémoire; utiliser ce dépôt). La congestion du sang dans le cerveau, en partie volontaire, en partie involontaire (la crainte, les déceptions, les désirs inassouvis, etc.) est par conséquent accompagnée d'une respiration irrégulière et, surtout chez les anémiques et chez les phtisiques (le sommeil électrique), d'une mauvaise circulation du sang (voyez p. 441, 49^e l. : « La » et p. 214, 13^e l. : « Voici »). Pendant que la communication entre la mémoire et la réflexion dans un but intellectuel ou moral, est interrompue, tous les organes du corps (*automatism and acquired automatism, including activity of the mind under automatic control*) fonctionnent régulièrement : le corps reprend des forces (la mémoire fonctionne automatiquement).

Il suit de ce qui précède que la mémoire humaine est la résultante des forces de toutes les sensations du présent et de toutes celles du passé conservée. La mémoire des animaux plus développés est la résultante de toutes les sensations du présent seulement.

Si, au lieu de former la résultante des forces de toutes les sensations des nerfs à l'aide de la réflexion, la mémoire affaiblie et malade rend ses impressions aux organes (aux nerfs) dans un ordre qui n'est pas classé à l'aide de la réflexion, mais qui est suggéré par le hasard, la personne est irresponsable de ses actions (actes).

L'odorat excite la mémoire du présent et la mémoire du présent excite la mémoire du passé ou, selon le cas, l'odorat surexcite la mémoire du présent et alors cette dernière fatigue et paralyse la mémoire du passé.

L'odeur des parfums et des fleurs idéalise la conception de l'amour; l'odeur des soldats, de la fumée des canons, des bêtes féroces, du sang, etc., stimule le désir de tuer; celle des antiseptiques, d'être opéré; celle du vin, de boire; celle de la fumée du tabac, de fumer; celle du manger, de manger; celle du sexe opposé, d'aimer. Par exemple : L'odeur du sexe opposé peut surexciter la mémoire du présent et alors celle-ci paralyse la mémoire du passé, et, ensuite, la mémoire du présent surexcitée et la réflexion réunies forment la passion, c'est-à-dire l'instinct de l'animal.

Par contre, la personne qui, par exemple, après une opération faite dans le nez, perd l'odorat, perd l'appétit (l'anorexie), perd le désir du sexe, etc., car la mémoire du présent n'excite plus la mémoire du passé dans cette direction.

De même que le sens de l'odorat, l'ouïe exerce son influence sur la mémoire. Déjà les anciens Grecs employaient le son de la flûte pour régler le courage de leurs guerriers. En 1904, les gouvernements européens emploient le son de la trompette et celui du tambour pour exciter le courage des soldats. La voix d'une femme, le bruissement de ses jupons, le frou-frou de sa robe de soie animent les désirs d'un homme.

De même aussi que le sens de l'odorat, la lecture des livres, — c'est-à-dire le sens de la vue, a une action sur la mémoire et influe sur la manière d'agir; la couleur, le sang, les formes sympathiques ou repoussantes, une charge de cavalerie, un précipice, un rasoir, etc., influent sur la disposition de la personne qui regarde, etc., etc., etc. La propreté et la fraîcheur de la toilette d'une femme ou des habits d'un homme augmentent le désir d'aimer. On pourrait écrire des volumes sur ce sujet.

L'odorat et, par ricochet, la mémoire forment (causent, déterminent) par la circulation spéciale du sang qu'ils causent (*stomata : diapedesis*) les contours du nez (voyez I^{re} partie, chap. 1^{er}, n^o 9) de l'enfant qui grandit et augmentent ou diminuent les effets des influences héréditaires. Les mêmes influences, qui ont perfectionné les contours du nez, ont augmenté le nombre de plis et de divisions du

¹ La théosophie, l'illumination, le panthéisme, la Puissance Créatrice, le spiritisme; le magnétisme.

cerveau et sa tortuosité. Ces influences ont modifié la formation du crâne (une bosse, une bigne, une apophyse, un mégalocéphale), fait disparaître la saillie (les saillies ?) du « *brow ridge* », augmenté l'angle du « *frontalis* », rapproché du crâne les voies nasales, etc. Comparez les os d'un gorille avec ceux d'un être humain de la période paléolithique (cave à Neanderthal, près Dusseldorf ou cave de Spy, Namur, Belgique), de la période néolithique (cave d'Engis, près de Liège), de 1904. Plus les idées d'une personne sont composées d'idées au 5^e degré, plus la pression du sang est idéale (ni trop forte, ni trop faible) et régulière. Une personne qui manque de sang, peut faire des pressions au 5^e degré du sang artificielles, mais irrégulières, en arrêtant la respiration. L'effet sur les contours sera la résultante de l'ensemble. Les idées, les idées au 5^e degré incluses, sont gouvernées par la matière. La forme des contours du corps de l'être vivant résulte de l'ordre dans lequel se sont groupées — sous l'influence indirecte des sens — les molécules constitutives du corps. Les plantes subissent une loi semblable.¹

La loi de « subordination des organes » de Georges Cuvier, 1769-1832, — certain rapport lie entre elles toutes les modifications de l'organisme ; quelques organes ont sur l'ensemble de l'économie une influence décisive, — et sa loi de « corrélation des formes » complètent mon idée. Voyez aussi la théorie de Geoffroy Saint-Hilaire, 1772-1844, sur « l'unité de composition organique » et voyez aussi la « doctrine transformiste » de Charles-Robert Darwin, 1809-1882. Il y a, en résumé, deux genres de maladies dont peut souffrir un être vivant : 1^o celle qui influe sur le corps et 2^o celle qui est dans le corps. La première est la maladie du milieu dans lequel vit l'être vivant, elle crée et augmente la seconde, celle de l'être vivant, par le contact à l'aide de l'ouïe ou de la vue (la peur, la crainte) ou à l'aide du toucher (la violence, les besoins non assouvis inclus, les microbes). Je recommande à chaque personne, soit comme hygiène préventive, soit comme remède (la chirurgie), de mener une vie d'après les besoins de la nature. Lorsque la mémoire d'un sens ou de plusieurs sens diminue, la mémoire des autres sens augmente en proportion et une nouvelle maladie physique se développe qui correspond à cet état de l'esprit (voyez p. 496, 57^e l. : « Une » et p. 496, 54^e l. : « Une »).

Toutes les nations et toutes les classes sont égales devant le droit de la propriété qui est physique, matérielle et morale, et individuelle, mais elles diffèrent sous tous les rapports de préséance et d'autorité, selon le degré de leur culture (et intelligence), d'après la notion qu'elles ont du système de la réciprocité. On influence une nation temporairement au moyen des journaux,² des livres, des chansons populaires, des théâtres, des concerts, des danses, des cafés chantants, par l'exemple qu'on donne,

¹ Les richesses matérielles, dormir avec les fenêtres ouvertes, etc., produisent (engendrent) la quantité de sang nécessaire. La quantité de sang nécessaire produit l'ubiquité de l'intelligence (un équivalent) et elle produit la fraîcheur et l'animation du visage de l'individu. Cette fraîcheur et cette animation font avec des formes régulières du visage, sa beauté.

Voici ce que je conclus de ce que je viens d'exposer :

La pression du sang est la résultante de la quantité de sang, de la pesanteur spécifique du sang, de la pression, de la température, des pulsations du cœur, des mouvements des poumons, de la toux, des varices, etc., de la forme des organes, de l'exercice du corps, du manque d'exercice du corps, d'un empêchement mécanique de la circulation nécessaire du sang, des énergies des nerfs, des événements qui excitent ces nerfs (l'électricité, la température, la lumière, les rayons connus et inconnus, les sons, les couleurs, les formes, la vue, le toucher, les sons, les causes morales et intellectuelles).

Dès que les nerfs fatigués ne donnent plus la pression nécessaire au sang, ce sang ne pénètre pas en quantité suffisante dans les cellules qui composent le corps et le corps n'est pas suffisamment nourri. Le corps qui n'est pas suffisamment nourri, ne produit pas assez de lymphes et de chylus ; partant, le sang perd sur sa qualité, sur sa quantité et sur la régularité de sa circulation — le sang perd aussi sur sa qualité, sur sa quantité et sur la régularité de sa circulation, lorsque l'individu manque d'oxygène et de nourriture (les désirs inassouvis) — ; suivent la neurasthénie et les autres conséquences à en déduire. Il y a donc **réciprocité (réciprocation) entre le sang et les nerfs** : ils se rendent le bien pour le bien et le mal pour le mal (voyez p. 511, 16^e l. : « La », p. 513, 47^e l. : « Pendant », p. 508, 19^e l. : « Pour », p. 495, 41^e l. : « Ce », p. 496, 49^e l. : « Chacune », p. 504, 21^e l. : « Tous », p. 214, 8^e l. : « Les », p. 441, 49^e l. : « La », p. 441, 10^e l. : « Dans » et p. 256, 11^e l. : « On » ; voyez p. 190, 26^e l. : « ne », p. 501, 25^e l. : « Autrement », p. 505, 43^e l. : « Le », p. 426, 43^e l. : « Un » et p. 508, 45^e l. : « La »). Les nerfs affaiblis produisent les congestions ; les congestions, la pression du sang trop petite ou trop grande et le manque d'oxygène causent ensemble la décomposition chimique des organes].

² Le même homme d'État publie, par exemple, un journal sous le titre de « La Monarchie » et un autre journal sous le titre de « La Liberté » ; cet homme d'État achète aussi un journal de l'opposition pour lui donner la tendance vers ses opinions. L'homme d'État amuse à l'aide de ses journaux la majorité de la nation en rapportant des faits relativement sans importance, ce qui ne donne pas à cette majorité le temps de penser aux questions sociales sérieuses (la réciprocation, le droit de propriété). Il achète le silence des journaux qui ne lui appartiennent pas ou les paye pour insérer des articles ou leur commande le silence au nom des lois et de la solidarité des gouvernants contre les gouvernés (voyez p. 341, 58^e l. : « Lorsque » ; p. 461, 5^e l. : « Lorsqu'un »).

par les feux d'artifices, les retraites aux flambeaux, les processions, les défilés, au moyen de mensonges, de gravures, du cinématographe, par le criage, par des placards, des annonces, des affiches, des brochures, des circulaires, des conférences, par des émissaires secrets, par les agents provocateurs, par la consigne dans les salons, par la consigne dans les clubs politiques, par la consigne donnée aux serviteurs de l'État, par les spiritueux, par les voyages, les entrevues, les interviews, les visites, les réceptions, les toasts, les cadeaux, les inspections, les parades militaires, les manœuvres militaires, de la flotte, par les salves (coups de canon), par les uniformes, les décorations, les nominations à des grades et à des emplois, au moyen de monopoles qu'on concède, par les querelles politiques simulées, par les querelles religieuses, les idées patriotiques ou humanitaires, les idées de gloire, par l'impunité accordée, par des punitions, par la terreur, les assassinats, les délégations, les manifestations, les contre-manifestations, les acclamations, les applaudissements, les circulaires confidentielles, les ordres donnés sous pli cacheté, par l'affichage d'un discours, par les banquets, les discours, les fêtes commémoratives et historiques et les monuments, les réunions populaires (*meeting*), les attroupements (*déblayer*), les désordres et les révolutions, les démonstrations, etc. (voyez p. 331, 56^e l. : « Voici »).

On gouverne la nation avec des lois auxquelles on assure l'obéissance, en 1904, au moyen de la violence (police, armée). L'exécution des lois dépend de la volonté des gouvernants qui en profitent pour voler. Une idée ne peut apparaître dans un cerveau que si certaines circonstances ont agi sur le cerveau (voyez p. 390, 41^e l. : « C'est », p. 420, 39^e l. : « Selon », p. 426, 43^e l. : « Un », p. 501, 14^e l. : « Une », p. 441, 49^e l. : « La », p. 256, 11^e l. : « On », p. 442, 20^e l. : « La », p. 214, 27^e l. : « Les », p. 451, 42^e l. : « Chaque », p. 427, 17^e l. : « Il » et p. 215, 47^e l. : « 16. »). Une idée peut devenir un acte et peut aussi agir sur des cerveaux capables de la saisir. La vérité a plus de force que le mensonge (voyez p. 437, 54^e l. : « Quand »).

Pour élever une nation à une certaine culture, il faut le faire par les écoles. La culture morale doit précéder la culture intellectuelle. La culture intellectuelle sans la culture morale est un raffinement de barbarie, elle est antihumanitaire. Il est inutile, même dangereux pour l'État et la nation entière, de réformer les adultes, c'est-à-dire de vouloir les affranchir de toutes les partialités auxquelles ils sont assujettis par l'éducation reçue avant l'âge de 15 ans, et surtout il est dangereux de toucher à leurs croyances religieuses. Pour cette raison, une loi n'est bonne que lorsque les enfants ont été préparés dans les écoles à la comprendre. On peut seulement éclairer une nation en préparant ses enfants. Éclairer une nation ignorante ou une personne adulte ignorante, c'est impossible et dangereux. Cette nation aura à lutter contre :

1^o Son obstination.

2^o Son incapacité.

3^o La haine et la jalousie des personnes qui sont au pouvoir et celle de leurs familles, de leurs amis et de leurs protégés. Toutes ces personnes sont intéressées directement à ce que la nation reste dans l'ignorance et ne prévoient pas que leur intérêt d'avenir, leur seule raison d'être, c'est d'éclairer, de cultiver et d'élever la nation (voyez deuxième partie, chap. 1^{er}, n^o 13).

4^o Les lois non écrites.

5^o Les gouvernements de toutes les autres nations du globe, qui seront prêts à étouffer le mouvement dans son germe et qui le verront avec malveillance. La personne sincère qui cherche à convaincre sur une question un être humain sentimental, donc naïf, âgé de plus de 15 ans, ou une nation naïve, doit pour réussir invoquer des sentiments à l'appui de ses arguments. L'être humain sentimental a une aversion pour le raisonnement.

Il y a dans le monde des assassins, des voleurs et des hommes méchants et malades ; c'est la faute des gouvernements qui maintiennent les peuples dans l'ignorance intellectuelle et morale surtout. Ils croient qu'éclairer les peuples, c'est perdre le droit de la propriété. Je maintiens que c'est le contraire : ce n'est pas la culture, c'est l'inégalité de la culture morale qui est un danger pour le droit existant de la propriété individuelle. Éclairer les peuples, c'est consolider le droit de la propriété et se débarrasser de la nécessité de maintenir la police, la torture, et d'ennuyer tout le monde. Quelle est la base de notre existence, aujourd'hui ? Supprimez la police et nous serons tous assassinés. Ce n'est pas la moralité des peuples qui maintient le droit de la propriété, c'est la police. Notre existence est menacée. C'est notre **dernier siècle**, c'est-à-dire que nous serons remplacés par des classes qui se formeront et qui prendront notre propriété (voyez p. 326, 26^e l. : « Chaque »).

● La classe d'une nation qui partage le pouvoir (écrire et exécuter les lois, donc aussi enseigner les enfants ; armée, police) avec une autre moins riche qu'elle, moralement moins cultivée ou plus cultivée qu'elle, partage aussi avec cette dernière ses richesses matérielles (voyez p. 344, 13^e l. : « Il »). Le niveau moral est égal au mélange des deux cultures diminué ou augmenté en proportion de la différence qu'il y a entre les deux nombres d'êtres humains mélangés. La classe d'une nation qui aban-

donne le pouvoir à une autre (conquête, révolution), perd ses richesses matérielles (les rentiers). Tandis que la classe qui détient le pouvoir, le perd par ignorance, la classe qui ne détient pas le pouvoir, s'en accapare par l'usure, la mauvaise foi, les mariages arrangés et à l'aide de l'influence qu'elle gagne en promettant au peuple les richesses d'autrui et en l'excitant contre la classe au pouvoir. Entre particuliers les règles sont les mêmes (ce sont les mêmes règles). Une nation (les trois classes) moralement cultivée maintient le droit de la propriété individuelle. Une nation moralement cultivée n'a pas encore existé. Celles qui le sont en 1904, ne le sont, que lorsqu'on les compare aux nations moralement moins cultivées qu'elles. Les personnes qui n'ont pas besoin de travailler (les rentiers), qui travaillent, diminuent la possibilité de travailler à ceux qui vivent du produit de leur travail (les artisans).

Lorsqu'une nation manque d'instructeurs, elle doit se former un cadre d'instructeurs en envoyant des hommes ou des femmes dans un pays ami pour apprendre (une mission d'études), ou en empruntant des instructeurs temporairement à une nation amie. Le gouvernement (voyez p. 443, 4^e l. : « Il s'agit ») doit enseigner à la nation les **secrets** de tous les métiers et de toutes les professions imaginables (armes, machines, commerce, industrie, fabrication, agronomie, comptabilité, hygiène, etc.). Cette instruction produira le confort de la nation et la nation pourra non seulement résister à la concurrence des étrangers, mais elle pourra la leur faire. Avec la prospérité nationale le gouvernement pourra décupler les impôts, **si c'est nécessaire**. (L'auteur est un ennemi des impôts qu'on ne saurait justifier.) Dans le but d'instruire les habitants pauvres du pays, le gouvernement devrait, moyennant une subvention, arranger que dans tous les théâtres, soient données à des intervalles réguliers des représentations au prix unique de 50 centimes ou de 1 franc par place, sans distinction de places.

39 ● Toutes les nations ignorantes, soit victorieuses et conquérantes, soit vaincues et conquises, seront dominées par la nation plus honnête qu'elles-mêmes. Les barbares ont conquis Rome, et c'est aux cendres de Rome que l'Europe doit sa civilisation actuelle (l'invention de l'imprimerie en 1444 ; la Renaissance au XV^e et au XVI^e siècle).¹ Le degré de civilisation du nouveau mélange, bientôt après son accomplissement, est égal à la résultante de cinq forces, à savoir : les deux civilisations, les deux nombres de la population et le climat et la position géographique des deux pays. Les uns sont rabaissés, les autres relevés moralement et, lorsque la mer est calme, il n'y a qu'un niveau égal pour tous (voyez p. 114, 27^e l. : « Lorsque »); plus le nombre des barbares était grand, plus l'intelligence du mélange est inférieure, moins il y aura de progrès, ce qui explique l'avantage que la civilisation retire des conquêtes et des guerres. Mélangez du noir et du blanc, et vous obtiendrez du gris ; plus vous mettez de noir, plus votre gris sera foncé. C'est une règle que chaque fois qu'il y a friction entre deux forces opposées, il y a progrès, et qu'il n'y a pas de progrès sans une lutte entre deux forces contraires (voyez p. 191, 30^e l. : « L'injustice »). C'est l'équilibre (l'union) de ces deux forces ennemies qui produit le maximum de progrès (voyez p. 230, 55^e l. : unir nos mains).

Que les Russes relativement barbares conquièrent l'Allemagne en 1904 ou que les Allemands relativement civilisés conquièrent la Russie, au bout des siècles le résultat du mélange sera le même.

Toute nation qui se bat contre une nation relativement plus intègre qu'elle la force des combattants étant environ égale des deux côtés, subit le prestige de son adversaire et perd sa présence d'esprit.

C'est ainsi que tous les officiers supérieurs de l'armée russe ont perdu leur présence d'esprit pendant la guerre russo-japonaise commencée le 8 II 1904. Le respect du droit de la propriété au Japon est plus grand qu'en Europe, voilà pourquoi les Japonais sont plus civilisés que les Européens. Peut-être que, sous l'influence des impôts de guerre, ils cesseront d'être si honnêtes que cela à l'avenir.

Les nations relativement ignorantes sont plus heureuses sous la domination d'une nation plus éclairée qu'elles, lorsque cette nation plus éclairée est intègre. Rappelez-vous l'histoire de Capoue. (« *La prima deca di Tito Livio* », di Nicolò Michiavelli, *Libro secondo, cap. XX* : « *Quod jam non solum arma, sed jura romana pollebant.* ») Comme toutes les nations peu cultivées, les Slaves sont ignorants et généreux, lents d'esprit, trop impressionnables, avec un fond intelligent (la réciprocité) ; malins, très prévoyants, avec des idées larges : ils aiment la mathématique (la réciprocité), mais ils ne savent pas comment l'appliquer en pratique. Ils sont relativement peu pratiques parce qu'ils sont trop sentimentaux. Les Germains, plus cultivés que les Slaves, sont à demi cultivés, égoïstes, lourds d'esprit,

¹ La religion catholique avant 1525, l'invention de l'imprimerie en 1444, le latin, la culture classique, la loi romaine (la Renaissance eut lieu aux XV^e et XVI^e siècles), la crainte d'une invasion d'Asiates et l'uniformité de la nature humaine ont engendré des idées morales et intellectuelles communes en 1904 à tous les habitants de l'Europe et de l'Amérique (découverte en 1492; alliance de l'Angleterre avec le Japon païen du 30 I 1902). Les habitants de la terre subiront dans l'avenir l'effet de cet effet. L'idée d'une Puissance Créatrice, une idée vague du système de la réciprocité, une idée vague du droit de propriété matérielle, l'uniformité de la nature humaine sont des idées communes en 1904 à presque tous les habitants de la terre (Voyez p. 441, 18^e l. : « Chaque »).

avec un fond intelligent, confiants (peu prévoyants?), avec des idées systématiques, larges et scientifiques : ils savent comment appliquer en pratique la mathématique. C'est la culture du cerveau intelligent : *die allgemeine Schulpflicht wurde in Preussen im Jahre 1717 verkündet*. Ce système place les autres nations de la terre entre l'alternative de suivre le mouvement ou celle d'être subjuguées.

La force de l'Allemagne n'est pas dans la supériorité de l'intelligence (le développement physique du cerveau) des Allemands par rapport à celle des autres Européens, mais dans le fait que l'instruction est répandue dans toutes les classes par ordre du Gouvernement protestant et que pour une personne instruite, dans un autre pays, surtout lorsqu'il est catholique, il y en a mille en Allemagne. Les Allemands domineront le globe de cette façon. Les Prussiens sont des demi-sang polonais. Les Polonais devraient en être flattés, puisqu'ils ont produit, à l'aide des Germains et du hasard, un mélange qui pourrait un jour dominer le monde. Les Latins ont l'esprit vif, mais ils sont, comme tous les catholiques, fatigués, illogiques, hystériques, distraits, raffinés, subtils, mesquins, pointilleux, voleurs, haïeux (donc divisés), hypocrites, vindicatifs, menteurs, bavards, indiscrets.

Les Polonais sont un mélange slave et catholique, ils ont les qualités et les vices des uns et des autres, influencés par leur position géographique, par le contact de l'influence germanique et même par le contact de l'influence mongole (la résultante des forces). C'est le peuple (la nation) le plus malin (le cerveau est bien fait) de l'Europe après les Juifs, mais il est démoralisé, sans culture, distrait, souvent illogique et **très naïf** parce que ses conquérants tiennent les Polonais à l'écart et en dehors de la vie pratique, ce qui est une infamie. Après 132 ans d'humiliation, les Polonais ont appris à faire semblant de ramper (habitudes euphémiques). Les Anglais et les Allemands seraient, eux aussi, obligés de ramper (*to cringe : astute and timid*), si on les avait fouettés pendant 132 ans. Tous les Polonais souffrent de la névrose, non pas parce qu'ils sont Polonais, mais parce qu'ils ont été des catholiques pendant 939 ans et parce qu'ils ont reçu, pendant 132 ans, des coups de bâton : n'importe quelle nation serait malade à moins que cela.

Le cerveau du Polonais n'offre pas assez de résistance dans le sens civilisé. Autrement dit, sa mémoire et sa réflexion ne coïncident pas. Les facultés existent chez lui ; mais, n'étant pas suffisamment exercées, il a besoin de plus d'expérience (l'expérience est un effet des événements : la science), c'est-à-dire qu'il lui faut toutes les causes qui ont produit la civilisation occidentale, surtout celles qui ont produit la civilisation des protestants (les circonstances : des relations de réciprocité, l'oxygène, la nourriture nécessaire, la quantité de sang nécessaire). Cette ignorance polonaise, entretenue par la confession, est une des raisons philosophiques pour lesquelles la Pologne a été démembrée : elle ne correspondait pas aux exigences morales des trois voleurs.¹ Aussi, au lieu de duper les autres avec eux (au moyen de la solidarité entre Polonais), a-t-elle été dupée par eux, sa position géographique s'y prêtant. Les Polonais n'ont pas le pouvoir, au lieu de gouverner, ils sont gouvernés et sont opprimés par les conquérants et dominés par les Juifs. Les Polonais, surtout les Lithuanien, sont catholiques, ignorants, ne connaissent pas le système de la réciprocité, n'ont pas de solidarité dans le sens relatif (voyez p. 284, 19^e l. : « Lorsque »), ne connaissent pas les principes de l'hygiène et sont anémiques, même cancéreux ou phtisiques (l'auteur suppose, que le cancer et la phtisie sont deux formes de la même maladie).

J'extraits les faits du « Figaro », Paris, du 30 mai 1902. Le comte Bülow a dit qu'il y a en Allemagne, à l'ordre du jour, la question polonaise et la question douanière (les agrariens contre l'industrie, le commerce et la banque). Des Polonais, il a dit qu'il respectait à leur égard la constitution (ce qui n'est pas vrai), mais qu'il les persécute au point de vue national allemand (donc il ne respecte pas la constitution).

Il a ensuite parlé de **lapins** et de **lièvres** (pour dissimuler un peu le droit du sabre).

De la question douanière, il a dit qu'il suit la diagonale entre les prétentions des partis, et il a cité **Pâris** et **Junon**. Les chrétiens doivent aimer leur prochain, mais le comte Bülow fait aux Polonais l'honneur de les détester, donc il n'est pas chrétien. Qu'est-il donc ? Pourquoi se donne-t-il la peine de jouer la comédie ? Il suit la politique du coup de poing et du droit du plus fort et il se donne la peine de se justifier devant l'opinion. A-t-il peur de révolter même les siens ? ou de leur donner le mauvais exemple ? En effet, ils pourront un jour user du droit du plus fort contre Monsieur de Bülow lui-même et contre l'Empereur.

Pour juger une nation, il faut savoir distinguer les défauts et les qualités, qui résultent de l'influence pendant plusieurs générations du climat, de l'oppression, de la richesse matérielle, de la misère, de la culture et des rapports de la nation avec les nations voisines sur la santé de cette nation, des défauts et des qualités qui résultent de la culture de l'année dont on discute le caractère de cette nation. Pour

¹ La Prusse, la Russie et l'Autriche.

produire ou pour détruire les influences de longue date, il faut des siècles ; pour produire ou anéantir les influences de la culture, une génération suffit, lorsque le gouvernement se charge de faire (former) l'éducation des enfants de la génération contemporaine dans un sens ou dans l'autre. Les conquérants intellectuellement cultivés et relativement civilisés, comme les Anglais, enseignent la vie aux nations conquises et ne touchent pas aux influences produites par les siècles. Les Russes, par contre, s'attaquent aux influences produites par les siècles et sont trop ignorants eux-mêmes pour se charger d'élever les nations conquises. Finalement, tandis que les Anglais trouvent des alliés dans les nations conquises, les Russes y trouvent des ennemis mortels qu'ils sont obligés de détruire pour gouverner. Les Indous ne voudraient pas remplacer la domination anglaise par la domination russe, les Polonais remplaceraient avec joie les Russes par les Anglais.

Les officiers russes qui séjournent dix ans chez une nation conquise, s'assimilent à cette nation par la langue, les coutumes, la pensée et par les unions. Les Anglais restent toujours et partout eux-mêmes.

46 ● La supériorité d'une nation sur une autre est évidente, mais elle n'est pas due au mérite de la race, elle est due au hasard uniquement (voyez p. 426, 50^e l. : « Les circonstances »). Imaginez que la moitié d'une nation émigre dans l'ouest de l'Europe et que les Romains s'en rendent les maîtres en l'an 1, tandis que l'autre moitié de cette nation reste en Asie et soit subjuguée, l'an 1, par les Mongols.¹ On peut affirmer avec certitude que ces deux nations sœurs différeront, en 1904, sous tous les rapports et n'auront de commun entre elles que le singe de Charles-Robert Darwin (1809-1882 [voyez le 1^{er} volume]). Les hommes sont toujours des hommes et, dans certaines circonstances, ils commettent tous la même faute et font les mêmes grimaces (voyez p. 420, 39^e l. : « Selon » ; p. 442, 8^e l. : « A la » ; p. 317, 48^e l. : « Cette supériorité », p. 315, 17^e l. : « L'ancienne », p. 163, 29^e l. : « La suprématie » ; p. 430, 12^e l. : « La nécessité » ; p. 516, 39^e l. : « Toutes les »).

En 1904, les nations européennes sont presque toutes (les Hongrois) de la famille aryenne ; cette dernière est de la race caucasienne. Y a-t-il une race d'esclaves ? Au point de vue relatif et pratique, il y en a, car il y a infériorité morale et physique d'une nation comparée à une autre et parce qu'il est difficile à une nation à un degré de développements physique et moral inférieur — surtout avec l'existence de canons et de fusils — de s'émanciper — au moyen du *divide ut imperes* — de l'oppression (influence, menace, traité de commerce, conquête, etc.) exercée par une nation qui jouit d'un degré de développements physique et moral supérieur ; mais il n'y a pas de race d'esclaves au point de vue absolu, car la méthode scientifique — les relations de réciprocité et l'hygiène — appliquée aux uns comme aux autres êtres humains, produit le même effet.

Une nation comparée aux autres nations contemporaines peut paraître civilisée (le point de vue relatif : un degré de relations de réciprocité supérieur), mais peut être en même temps sauvage, si comparée à une nation idéale (le point de vue absolu : des relations de réciprocité). Une armée d'hommes intègres ne peut être vaincue que par une armée d'hommes intègres, les forces (le nombre, les armes, la discipline) étant égales des deux côtés.

Le nombre des soldats n'est pas la force d'une nation, mais la distance point blanc des fusils et la portée effective des fusils perfectionnés, des canons-fusils et des canons (et la vitesse du tir). Ce n'est que lorsque ces distances sont égales que le nombre des soldats peut entrer en ligne de compte ;² en troisième lieu, l'intelligence — l'intégrité : la notion, relative à celle des autres nations, du système de la réciprocité ; l'organisation : mobilisation, la valeur relative des voies de communication, ambulances pourvues des perfectionnements de la science moderne, en suffisance, etc. ; la stratégie et la tactique — (voyez page 279, 49^e l. : « Le trésor... », et page 486, 42^e l. : « C'est-à-dire ») ; en quatrième lieu, le courage personnel, les idées politiques (indignation, etc.) et la santé du soldat. Le soldat moderne court autant de dangers à fuir qu'à avancer — et, en cinquième lieu, la réserve en or du pays. Selon les circonstances on pourrait tenir compte de (apprécier ; prendre en considération) la réserve en or avant le nombre des soldats, avant l'intelligence et avant la valeur du soldat. (Une nation doit maintenir

¹ L'auteur parle ici des hordes mongoles, non des Chinois, des Japonais ou autres Mongols civilisés.

² La natalité, la statistique des naissances ; une classe de recrutement formée des 6/10 du contingent, le choix des hommes à incorporer ; l'effectif de l'armée est en proportion inverse à la durée du service militaire : les rengagés ; le corps d'armée, la proportion numérique, le nombre des canons à tir rapide et des obusiers légers de l'artillerie de campagne ; le Chef d'État et la mobilisation, la réquisition et les chemins de fer, les mobilisations partielles ; l'état de guerre ; la déclaration de guerre, la constitution ; un acte contresigné par le ministre de la guerre, l'assentiment du conseil des ministres, un décret ; la stabilité, l'instruction militaire et le bon sens du ministre de la guerre et sa loyauté au régime ; le choix du commandant en chef ; le chef de l'état-major ; la limite d'âge et les généraux incapables, le sens pratique des officiers de l'état-major ; l'action politique des parlementaires, pour plaire aux électeurs, sur le ministre de la guerre ; l'avancement des officiers, les faveurs accordées aux officiers, les faveurs accordées aux soldats et aux sous-officiers ; les conseils de guerre et les révoltes (voyez p. 430, 11^e l. : « 2 Je résume »).

l'armée et la marine au niveau d'efficacité de celles de ses rivaux et elle doit remplacer le matériel qui a perdu l'efficacité requise : détérioré, usé, vieux système, etc.)

En Europe, à l'exception de l'Angleterre, où les femmes sont plus nombreuses, il faut compter sous les armes, avec le système de conscription, sur une population mâle et femelle, enfants inclus environ :

6,6 %	d'hommes	entre	20	ans	révolus	et	45	ans	révolus.
1,711 %	»	»	20	»	»	»	24	»	»
1,889 %	»	»	24	»	»	»	33	»	»
3 %	»	»	33	»	»	»	45	»	»

Le chiffre annuel des naissances masculines est de 1,2 % de toute la population mâle et femelle, enfants inclus. S'il s'élève au-dessus de 1,2 %, la population augmente ; s'il tombe au-dessous de ce taux, elle diminue. (En France, en 1903 : 1,02 %.)

Le chiffre d'hommes âgés de 20 ans révolus du contingent militaire annuel est d'environ la moitié de celui des naissances.

En admettant que les chiffres ci-dessus soient exacts (ils ne le sont pas malheureusement !) un pays comme la Russie, qui a, admettons-le, 130.000.000 d'habitants, devrait à 6,6 % pouvoir armer 8.580.000 hommes âgés de 20 à 45 ans. Mais l'organisation russe a-t-elle préparé les capitaux et les moyens nécessaires pour armer les 8.580.000 hommes et pour les concentrer sur un point donné ? et les conscrits ne refuseraient-ils pas d'obéir ?

En temps de guerre, un soldat coûte de 30 à 70 francs par jour, selon qu'il est employé près ou loin de la base, et il est improductif pour le pays. Plus le théâtre de la guerre est éloigné de sa base, plus l'envoi d'un soldat coûte cher et plus il faut de soldats pour relier le théâtre de la guerre à sa base.

La Russie, en 1904, en cas de guerre contre l'Allemagne, n'aurait probablement pas l'argent nécessaire pour armer 1.500.000 hommes pour six mois et sur ce chiffre, elle ne pourrait pas à cause du vol et du manque de chemins de fer concentrer 1.000.000 d'hommes à la frontière allemande. Si le Gouvernement russe veut enseigner la réciprocité mathématique à ses peuples, 15 ans (ou 20 ans ?) après avoir commencé ce système, la Russie pourra armer assez d'hommes pour avoir la plus grande armée effective du monde. L'Allemagne lui ferait peut-être la guerre avant qu'elle n'eût le temps de s'organiser sérieusement.

Pour produire des richesses matérielles la nation doit avoir des agriculteurs (cultivateurs, planteurs, paysans), des commerçants et des mineurs instruits. Ces richesses, la nation doit les perfectionner. Pour construire des canons et des fusils perfectionnés, des machines agricoles, des machines pour faire des usines, des fabriques, des manufactures, des chemins de fer, des vaisseaux, la nation doit avoir des ingénieurs et des ouvriers instruits. Elle ne peut perfectionner les richesses matérielles sans donner aux ingénieurs et aux ouvriers une culture intellectuelle.¹ Sans perfectionner les richesses matérielles, la nation ne peut pas soutenir la concurrence de l'étranger armé et il est dangereux pour le droit de la propriété des rentiers de donner aux artisans (les ingénieurs inclus) une culture intellectuelle sans leur avoir d'abord enseigné la culture morale. Sans la culture morale, la nation ne peut pas se servir avec efficacité de ses canons et de ses fusils.

Dans la politique à l'extérieur du pays, les cocottes de l'État sont d'une grande utilité. L'homme d'État ne doit jamais leur confier des instructions par écrit, par vanité elles sont indiscrettes.

Résumons la politique : ● **A l'extérieur, elle doit être, dans les limites des apparences de la Justice et de la sûreté, aussi malhonnête que possible** (voyez p. 259, 13^e l. : « En » : la Saxe, la Belgique, le Portugal, la Bulgarie et l'Angleterre, p. 407, 36^e l. : « L'Angleterre », p. 439, 56^e l. : « l'Angleterre », p. 405, 20^e l. : « Belgique » ; p. 272, 5^e l. : « Conrad » : la Prusse, l'Allemagne et la Roumanie ; p. 405, 15^e l. : « Habsbourg² », p. 482, 7^e l. : « Le » : Mecklembourg, p. 405, 23^e l. : « Hollande » ; p. 434, 47^e l. : « Après » : l'Italie, p. 434, 34^e l. : « Les » : l'Italie, p. 435, 13^e l. : « (Léon) » : les Papes ; p. 271, 20^e l. : « La Gaule », p. 520, 26^e l. : « Mahomet II » : la Turquie, p. 270, 36^e l. : « 1762 » : la Russie, le Danemark, l'Oldenbourg, la Grèce, la Norvège ; p. 279, 39^e l. : « Voyez l'Espagne. », p. 266, 47^e l. : « La » et p. 428, 9^e l. : « Bernadotte » : la Suède, p. 266, 47^e l. : « La » : la Norvège ; p. 467, 26^e l. : « Le » : les États-Unis de l'Amérique du Nord, p. 262, 11^e l. : « l'Amérique » : le continent ; p. 520, 8^e l. : « La » : la Perse et l'Abysinie ; p. 479, 63^e l. : « Tsai » : la Chine, p. 456, 51^e l. : « Corée³. », p. 479, 49^e l. : « En » : le Japon, p. 456, 2^e l. : « Mikado » : le Japon ; p. 263, 39^e l. : « Quelques » : les Nègres, les Mongols et les Caucasiens, p. 440, 29^e l. : « Le », p. 440, 3^e l. : « Error », p. 114, 27^e l. :

¹ L'organisation de l'éducation professionnelle et technique (l'apprentissage : la vocation, les notions préparatoires du métier, un commençant, un apprenti, un ouvrier, un artisan ; l'enseignement professionnel) est une question individuelle, industrielle, commerciale et nationale.

« Lorsque », p. 449, 28^e l. : « *Divide* » et p. 114, 11^e l. : « Tandis ») et, à l'intérieur, dans les limites de l'éducation de la nation et de la réciprocité du siècle, aussi honnête que possible (voyez p. 449, 28^e l. : « *Divide* »). L'homme d'État qui ne comprend pas l'absolue nécessité de cette maxime, est un homme naïf qui ruine son pays (voyez page 341, 30^e ligne : « Les lecteurs qui. . . »).

55 La conduite sans artifice dans les relations ne doit être exercée dans le premier cas que tant, dans le second cas qu'autant que le contrat lie les deux côtés contractants. ● L'opinion politique de la nation, dans le sens pratique, partant relatif, n'est pas l'expression du désir de la majorité, mais l'expression du désir de la personne ou de la classe la plus puissante ; dans une nation où tous les membres qui la composent sont civilisés, cette classe est la majorité. L'homme d'État peut créer une classe la plus puissante (au moyen, soit des monopoles et du privilège en général, soit de l'enseignement aux écoles) et faire triompher sa théorie : le règne, soit de la réciprocité, soit de la mise à mort, les deux extrêmes (voyez p. 430, 15^e l. : « L'homme . . . »), le droit du sabre (la solidarité sans réciprocité ou à divers degrés de réciprocité) étant un degré entre ces deux extrêmes. L'homme d'État doit tenir compte de l'influence des puissances étrangères (l'armée, les alliances, la dynastie, la forme du gouvernement, les traités de commerce, les emprunts, le contrôle financier des puissances, la police, la délimitation des sphères d'influence, la neutralité, la suzeraineté, une intervention, une mission pacifique, une expédition, une occupation militaire, la conquête, le protectorat, le démembrement, le partage, l'annexion, l'incorporation, l'union), de celle des capitalistes financiers et de celle des prétendants. Le bonheur de tous les habitants de la terre est la meilleure garantie du bonheur de l'individu (*universalistic hedonism*), mais ce résultat ne peut être obtenu que si les habitants de la terre sont tous moralement cultivés, c'est-à-dire en relations de réciprocité entre eux.

En faisant de la politique extérieure, l'homme d'État ne doit pas chercher à savoir, si une question est conforme à la morale ou contraire à la morale, mais il doit chercher à savoir quelles sont les causes naturelles ou artificielles (le mensonge, l'hypocrisie, les apparences de la vérité ; dossier secret du ministère de la guerre, dossier diplomatique secret) qui produisent les effets (la confiance des dupés) qu'il désire obtenir et doit profiter alors des occasions (qu'il ne doit pas chercher à créer : voyez p. 425, 20^e l. : « S'il »). La manière dont peuvent s'accorder ou s'opposer les intérêts des particuliers influents et puissants avec les intérêts des particuliers influents et puissants des nations étrangères, préside en 1904 aux relations internationales. Les traités de commerce, la guerre de tarifs entre pays, sont le résultat de la lutte entre monopoleurs pour avoir la meilleure part du privilège de voler la nation. Les traités de commerce, en 1904, sont faits un peu dans l'intérêt général de l'industrie et de l'agriculture, indirectement dans l'intérêt de la nation, mais surtout pour avantager spécialement le gouvernement et certaines branches d'industrie et en particulier certains monopoleurs et non pas dans l'intérêt de la nation, laquelle a besoin du libre-échange.

26 Exemple de la politique à l'extérieur : ● Mahomet II prit Constantinople, la capitale de l'Empire byzantin, en 1453. Dans l'intention de dominer le globe (testament de Pierre le Grand) et de s'enrichir de la propriété d'autrui, la Russie a besoin de posséder Constantinople, la mer Marmara et le Bosphore, pour fermer la mer Noire et y organiser une flotte (1643 av. J.-C. ; 496 ; 280 ; 146 ; 476 après J.-C. ; 904 ; 1453). Les phrases et les actes politiques servent de prétextes. En 1853, le Czar Nicolas I^{er} se dit le protecteur des chrétiens du culte grec en Turquie et se mêle des affaires turques. L'Angleterre, qui a des prétentions rivales, réussit à émouvoir la France et la guerre d'Orient éclate en 1854. Les grandes puissances s'en mêlent au Congrès de Paris et obligent les belligérants (Alexandre II) à modérer leurs désirs et à signer, le 30 mars 1856, la paix de Paris qui est la résultante de toutes ces forces. Abd-ul-Hamid II est en 1904 Sultan de Turquie. Il est né en 1842, av. en 1876. (Abd-ul-Hamid II — constitution du 23 XII 1876, constitution du 28 VII 1908 — fut déposé le 13 IV 1909. Lui a succédé Mahomed V, le 35^e Souverain de la maison d'Osman et le 29^e depuis la prise de Constantinople : — souche Soliman, chef d'une horde nomade du Touran, laquelle apparut en Anatolie vers 1225.¹

— La Russie a pris Vladivostok et Port-Arthur² sur le Pacifique et elle convoite, en 1904, le Golfe Persique, le Finmark, une province de la Norvège, sur l'Océan Atlantique, où elle désire avoir un port qui ne soit pas gelé en hiver et l'embouchure de la Vistule. Elle désire fortifier dans la Baltique les îles Aland (Stockholm).

9 ¹ ● La Perse : 1) Le Shah Nasr-ed-Dine de la dynastie Kajar. Lui succéda son fils, 2) Muzaffer-ed-Din, né en 1853, av. 1896, assassiné en janvier 1907 : constitution de 1896. Lui succéda son fils, 3) Mahomed Ali Mirza, né en 1873, av. I 1907, abdiq. le 16 VII 1909 : constitution de 1909. Lui succéda son fils, 4) Ahmed Mirza, né en 1898, av. 16 VII 1909. Azad-ul-Mulk est Régent.

L'Abyssinie : le Négus (Empereur) Ménélik II, né en 1842, av. 1889 ; l'Impératrice Titu. L'Héritier du trône : Lidj Jeassu, né en 1896, marié en V 1909 à Romanie, née en 1902. Il est le petit-fils de Menelik (ou Menelek). Le Ras Tesama est tuteur de Lidj Jeassu.

² En avril 1895, l'Allemagne, la France et la Russie protestèrent contre le traité sino-japonais du 17 IV 1895 et contre l'occupation par le Japon de Port-Arthur. Le 27 III 1898 la Russie prit Port-Arthur à bail.

Konrad, prince polonais de Mazovie, en 1228, les Polonais sous Ladislas Wasa, en 1610, Jean III Sobieski, Roi de Pologne, en 1683, ont préparé, par leur naïveté, le démembrement de la Pologne de 1772 (Voyez page 435, 13^e ligne : « Léon XIII »).

Le Roi Milan de Serbie était marié à Mlle Nathalie Kechko, une dame russe, et le Roi Alexandre I^{er} (né le 2 août 1876 — m. le 29 V 1903) à Mme Draga Machin, née Lunjevitch (Lougnévitcha). Pour ne pas être désagréable aux survivants de la famille, je m'abstiens de préciser les faits et de décrire cette famille. La famille Obrénovitch est une famille qui n'a pas de traditions écrites et à laquelle on peut reprocheretc., etc., etc.

Elle n'a pu régner que dans un milieu de barbares; sous la protection de la Russie qui fit reconnaître par le traité de Berlin, en 1878, l'indépendance de la Serbie. La Serbie fut érigée en royaume en 1882. Le 10 juin 1903, le Roi Alexandre et la Reine Draga ont été assassinés sur un ordre de la Russie. Je ne peux pas prouver ce que j'affirme, mais il faudrait être naïf pour admettre l'innocence de la Russie. Pierre I^{er} Karageorgevitch est en 1904 Roi de Serbie; il est né en 1846, av. en 1903.

● L'union des trois classes d'une nation se produit : **1)** soit par la puissance d'une classe qui domine par la terreur les autres classes de la nation plus ignorantes qu'elle (voyez p. 114, 27^e l. : « Lorsque » et p. 284, 19^e l. : « Lorsque » : le privilège, le lieu d'habitation, les richesses matérielles et intellectuelles, la langue de la nation, un accord, la religion, une théorie philosophique, le corps des lois, le degré de droit de propriété, les mœurs, les coutumes, les usages, etc.); **2)** soit par l'adresse des hommes d'État qui établissent l'équilibre entre les énergies contraires (privilèges, lois, tendances, vols, haines, etc.) des gouvernés ignorants, ennemis les uns des autres (voyez p. 476, 3^e l. : « si », p. 200, 2^e l. : « Presque », p. 286, 48^e l. : « Voici » et p. 487, 11^e l. : « Tant »); **3)** soit par la culture morale (les relations de réciprocité) voulue ou accidentelle de tous les habitants du pays (voyez p. 255, 59^e l. : « I. Dans »)¹; **4)** soit par un événement relativement dangereux qui menace les habitants du pays du dehors (voyez p. 465, 15^e l. : « Les » et voyez « Utopies de Justice », la note : « Le prince qui usurpe un trône »). La haine contre les étrangers divise les nations entre ellés par rapport à une morale d'un ordre d'idées supérieur, mais elle maintient l'union des habitants d'un pays. **5)** soit par le désir des habitants du pays de voler les habitants des autres pays (voyez p. 524, 52^e l. : « L'opinion », p. 114, 27^e l. : « Lorsque » et p. 466, 17^e l. : « On »).

Il faut chercher à diviser les voisins immédiats avec la complicité des voisins plus éloignés (de second degré), pour ensuite annexer ces voisins immédiats (hégémonie, suprématie, primauté; l'idée directrice de la politique). C'est ainsi que, depuis qu'elle existe, la Prusse s'est conduite, et le contraire de ce qu'a fait Napoléon I^{er} et de ce qu'ont fait Napoléon III (1859), Jean III Sobieski (1683 : Charles V de Lorraine), etc. Voici quelle a été la conduite de la Prusse : 1410-1793-1814 traité de Kiel : la Norvège est enlevée au Danemark; 1848 le Schlesvig-Holstein; 1864 le Holstein, le Schlesvig et le Lauenbourg enlevés au Danemark; 1866 exclusion de l'Autriche de la Confédération germanique; constitution dualiste en Autriche (1848-1867), en sacrifiant ainsi les populations slaves, dès lors, luttes des nationalités²; agitation pangermaniste en Hongrie : procès Korn en 1901 et Kramer en 1902, manifestations pangermanistes violentes en Autriche devant le Karltheater, sous la conduite des députés autrichiens Stein et Berger, en 1903; traité de commerce, conclu en 1903 (6 XII 1891), entre l'Allemagne et l'Autriche, qui augmente la concurrence commerciale entre l'Autriche et la Hongrie; traité militaire de 1872, qui força l'Autriche-Hongrie à inaugurer le système du protectionnisme en (1878?) et qui mène, en 1904, l'Autriche à la banqueroute; mariages des princes Hohenzollern un peu partout, etc.; contingent militaire italien, traité de 1882, qui ruine les finances de l'Italie; germanisation des Polonais en Posnanie; en Afrique, défaite des Anglais du 17 avril 1903 sous le colonel Plunkett par les Somalis (*Somaliland*) armés de fusils de contrebande allemande : 180 soldats et 10 officiers anglais tués; augmentation de la marine de guerre allemande; etc. Un prince de Bismarck autrichien aurait pu s'entendre avec la Russie, la Bavière et la France pour démembrer la Prusse. On chercherait ensuite à rétablir l'équilibre européen à l'aide de l'Angleterre, etc. Le projet de désagréger la fédération des États allemands telle qu'elle existe en 1904, peut réussir.

Je recommande aux hommes d'État la lecture du Prince et des Discours sur la première décade, de Tite-Live, par Machiavel (né à Florence le 9 V 1469, mort le 22 VI 1527). C'est le code le plus réel de la politique extérieure qui existe. En langue française, lisez « Le Prince » et « Discours sur la première décade de Tite-Live », traduction de J.-A.-C. Buchon, Garnier, 6, rue des Saints-Pères, Paris. Les œuvres de Machiavel auront de l'importance dans la pratique (auront une valeur relative) aussi longtemps que l'idée de la réciprocité n'aura pas remplacé parmi les nations du globe terrestre et parmi les particuliers celle de la solidarité. On accuse à tort Machiavel d'enseigner la perfidie. Cet honnête et grand homme n'a pas dit, en écrivant ses livres : « faites ainsi », mais il a dit : « c'est ainsi que les êtres humains agissent, sachez vous défendre ». Comment l'humanité devra agir lors-

qu'elle sera civilisée, Machiavel l'a écrit dans un livre que Léon X (Jean de Médicis, 1513-1521) a détruit. Si Machiavel (Machiavelli) avait été fait empereur à la place de Napoléon I^{er}, il aurait fait triompher la justice.

Voici un ensemble d'idées que je reconstitue d'idées émises dans mon livre : je m'adresse aux rentiers : un ennemi n'est vaincu que lorsqu'il est désarmé ; les hommes (soldats) qui ne connaissent pas le système de la réciprocité ne peuvent être que les ennemis des rentiers ; enseignez-leur le système de la réciprocité tant que dure votre influence sur eux ou désarmez-les. Fermer les yeux et s'obstiner à ne pas voir le danger qui mûrit, c'est de la naïveté. Organisez donc une ligue internationale des rentiers dans le but de désarmer les peuples ou de **les instruire moralement**. Les rentiers devraient tâcher d'obtenir le pouvoir ; ils devraient donc choisir les carrières militaire, politique et d'officier de police, la profession d'avocat ;¹ ils devraient gérer leurs richesses eux-mêmes, les rendre productives et échanger les produits. Ils devraient organiser leur pouvoir central, fonder leurs journaux et leurs écoles, établir des maisons de centralisation (des bureaux de renseignement), fonder des usines, ouvrir des banques, des magasins, des hôtels, des clubs à leur usage et n'y employer que leurs produits, ne pas donner de pourboires, enfin s'assurer mutuellement contre les imprévus (l'incendie, la grêle, l'inondation, le naufrage, les accidents, l'indigence, etc. ; les coopératives de production : les coopérateurs y font leurs achats en aliments, loyers, vêtements, etc., les artisans y reçoivent du travail, le service des intermédiaires y est refusé). Le rentier doit travailler autant qu'il faut pour assurer la réciprocité (la force majeure), pour ne pas perdre ses richesses matérielles. Ce serait une forte déception pour les professionnels, si tous les rentiers, pour se défendre contre le vol, se décidaient à acquérir une culture intellectuelle, à travailler et à leur faire concurrence. Il est plus facile à un rentier de s'instruire et de faire concurrence à un homme qui n'a pas de rentes, qu'à ce dernier de faire concurrence au rentier. Cependant le rentier n'étant pas inquiet par la nécessité (les besoins inassouvis : la congestion du sang dans le cerveau), s'abandonne à l'oisiveté ininterrompue et se fie à une fraction de réciprocité, surtout au point de vue légal (de borne foi de gouvernant à gouverné), plus grande que la fraction qui existe. C'est cette naïveté qui le perd. Les rentiers ne devraient pas consacrer trop de forces d'agir (efficacité) et de produire (énergie) dans le luxe et dans la jouissance, afin de ne pas diminuer leurs énergies physiques et mentales. Dans les clubs des personnes compétentes enseignerait de bonnes manières aux rentiers qui n'en auraient pas, leur enseigneraient l'hygiène, les jeux, etc. Le rentier qui prouverait qu'il possède une certaine quantité de rentes et qui consentirait à se conformer aux règles (les statuts) de ces clubs, serait membre de chacun de ces clubs. Il n'aurait pas besoin d'être introduit par des protecteurs, ni de produire des références. De cette manière le rentier (ou propriétaire de certaines richesses matérielles qui lui permettent de vivre dans le confort sans travailler) serait un maître au lieu d'être, comme il l'est en 1904, soit le protégé de voleurs qui s'arrogent le droit de le recommander, soit la victime de voleurs qui s'arrogent le droit de lui refuser leur recommandation, pour l'isoler (voyez p. 312, 29^e l. : « Le »). En 1904, un rentier n'est pas reçu dans un salon, ne peut se marier avec une personne de sa classe, avoir un avocat, être client d'une banque, membre d'un club, obtenir un titre de noblesse, s'il ne connaît pas un voleur, compagnon de la solidarité, une personne influente qui consent à lui donner une introduction ; il est isolé, obligé de végéter, ne peut assouvir les besoins du sexe et il ne peut pas se défendre contre le vol et contre les humiliations qu'on lui fait subir. Le rentier dont le revenu baissera au-dessous d'une certaine somme à fixer, cessera d'être membre du club ; moralement inculpé, il cessera d'être membre de ce club, si, après avoir entendu sa justification, 50 membres votent son exclusion. Les membres d'un pareil club devraient conférer des titres de noblesse aux membres du club qui ont une quantité de richesses matérielles déterminée par les statuts du club. Ces titrés devraient s'engager à faire certains devoirs. La solidarité entre les gouvernants (légiférer : les titrés inclus ; force ; prix ; les personnes instruites ; les déclassés), les titres de noblesse, les hautes qualifications au service de la nation, les monopoles commercial et industriel (les concessions, etc.) constituent une force majeure qui sauve la nation moralement ignorante de l'anarchie, mais ces combinaisons politiques sont la cause de l'isolement et de l'insignifiance du rentier et de l'artisan, c'est-à-dire de l'individu qui n'a pas le droit de protester

¹ Les premiers ennemis des rentiers sont les défenseurs de l'ordre et de la justice, les avocats, car, recrutés parmi les indigents, ils cherchent à s'enrichir par le vol et sont les ennemis de la justice. Ils sont dangereux, parce qu'ils détiennent le pouvoir de nuire.

lorsque les compagnons du privilège le volent illégalement (les compagnons de la solidarité quand bon leur semble repoussent son opinion, nient les preuves, n'appliquent pas la loi, étouffent le scandale) ou légalement (le monopole, le mariage d'intérêts, etc.). Les individus isolés doivent se solidariser contre le vol. Les ennemis des rentiers ont l'intention de conquérir le pouvoir au moyen de la menace (révolutions, etc.) contre les rentiers, de la calomnie contre les défenseurs du droit de la propriété individuelle, de la promesse d'enrichir ceux qui n'ont pas de richesses matérielles, ensuite de dicter des lois à leur avantage, c'est-à-dire de prendre possession, eux les ennemis des rentiers, de toutes les richesses matérielles et de faire travailler pour eux les habitants du pays, donc les rentiers ruinés et les artisans. Partant voici le programme politique, humanitaire des rentiers éclairés : **combattre** le privilège par le privilège de manière à maintenir l'équilibre entre la puissance **1)** des rentiers, celle **2)** des serviteurs de la nation et celle **3)** des serviteurs de particuliers ; la pluralité des votes ; empêcher légalement la classe des courtiers (l'intermédiaire) de gagner des richesses matérielles par l'usure et d'exploiter les travailleurs (artisans) ; culture morale (le système de la **réciprocité**) obligatoire ; égalité de la femme avec l'homme ; protection aux adultes estropiés, malades, faibles, vieux ou pauvres et désœuvrés,¹ des (aux) enfants et des animaux ; enseignement obligatoire de l'hygiène ; divulgation des secrets de la science (de la culture intellectuelle) ; gouverner le pays eux-mêmes. Les rentiers ne devraient pas user (abuser) du pouvoir pour opprimer (voler, voler légalement, favoriser l'obscurantisme et l'immobilisme, prévariquer, abuser, proscrire, se parjurer, la mauvaise foi, dilapidation, gaspillage, concussion, un nivet, exaction, usure, rançonnement, surtaxe, chantage, népotisme, favoritisme, délation, extorsion, etc. ; être hautain, altier, arrogant, orgueilleux, etc.) les gouvernés. Les rentiers, lorsqu'ils sont moralement cultivés, sont plus honnêtes que les autres êtres humains (voyez p. 114, 11^e l. : « Tandis... »). Ce n'est pas un mérite d'être honnête, lorsqu'on a tout ce dont on a besoin. Ce détail n'empêche pas l'humanité de profiter des qualités du rentier moralement cultivé. Le cumul de la rente, de la culture morale et du pouvoir est la plus haute garantie de l'intégrité d'un gouvernant (la plutocratie). Ces circonstances réduisent l'effet de la tentation au minimum qu'on puisse atteindre à l'aide de la science.²

Programme pour l'Amérique :

1. Orthographe phonétique.
2. Confédération de l'Amérique du Nord et du Sud.
3. La Puissance Créatrice substituée à l'idée de Dieu.
4. Service militaire universel de six mois.
5. Enseignement, dans les écoles, de la réciprocité mathématique et de la réciprocité du siècle, et du droit de propriété qui est physique, matérielle (intellectuelle) et morale, et individuelle.
6. Droit à tout citoyen de porter un titre de noblesse
7. Le Président de la République prend le titre d'Empereur du Continent Américain (ou celui d'Empereur des Américains).³
8. Vers l'an 2050 ou vers 2100 : augmentation de la flotte et conquête de l'Europe et du globe et union perpétuelle et volontaire de l'Amérique avec l'Angleterre.
9. L'auteur garde le silence au sujet des trusts !

Conduite :

Une **idée** ne peut apparaître dans un cerveau que si certaines circonstances ont agi sur ce cerveau (voyez p. 390, 41^e l. : « C'est », p. 420, 39^e l. : « Selon » et p. 501, 14^e l. : « Une »). Beaucoup de causes agissent ensemble pour faire une idée (une résultante). Une idée peut devenir un acte et peut aussi agir sur des cerveaux capables de la saisir. La vérité a plus de force que le mensonge (voyez p. 437, 54^e l. : « Quand »). Une idée (une résultante) est une force, un acte est l'équivalent d'une idée.

Beaucoup de causes agissent ensemble pour faire un événement. L'homme d'État doit prévoir les événements.

● Un homme d'État peut enlever, soit par la ruse et la menace, soit par la violence (mort, prison, confiscation, ruine, etc.), aux uns des privilèges importants (le vol) pour **donner** (transmettre) ces privilèges ou leur équivalent (la dictature ; augmenter le traitement des fonctionnaires, les prérogatives et le nombre des privilèges) à d'autres, mais il ne peut **supprimer** (abroger, abolir, rapporter, périmé, 9

¹ L'État doit garantir à chaque être humain adulte, indigent et désœuvré (l'avortement, l'intermédiaire, la main-d'œuvre à bon marché, l'usure, etc.), la quantité de travail nécessaire pour produire au profit de cet être humain le confort matériel qui contribue au bonheur intrinsèque de cet être, à son entretien en bonne santé.

² Monsieur Théodore Roosevelt, né en 1858, pourrait être réélu, en 1913, Président de la République, pourrait s'entendre ensuite avec la majorité des personnes les plus riches du pays et se faire proclamer Empereur.

révoquer, débouter, une ordonnance de non-lieu, rejeter un pourvoi, gracier, commuer une peine, amnistier, déroger, déchoir, la désuétude ; décréter, promulguer) ces privilèges sans avoir d'abord enseigné aux enfants de la nation dans les écoles à comprendre l'utilité de la réforme. Si l'homme d'État insiste, il sera supprimé (voyez p. 311, 52^e l. : « Le », p. 521, 45^e l. : « L'union », p. 476, 3^e l. : « si », p. 487, 46^e l. : « Les » et p. 487, 11^e l. : « Tant »).]

53

52

● L'**opinion** politique de la nation, dans le sens pratique, partant relatif, n'est pas l'expression du désir de la majorité, mais l'expression du désir de la personne ou de la classe la plus puissante ; dans une nation où tous les membres qui la composent sont moralement cultivés (civilisés), cette classe est la majorité.

L'homme d'État peut **créer** une classe la plus puissante (au moyen, soit des monopoles et du privilège en général, soit de l'enseignement aux écoles) et faire triompher sa théorie : le règne, soit de la réciprocité, soit de la mise à mort, les deux extrêmes (voyez p. 430, 15^e l. : « L'homme... »), le droit du sabre (la solidarité sans réciprocité ou à divers degrés de réciprocité) étant un degré entre ces deux extrêmes. La mémoire est un dépôt d'expériences utiles ou erronées. Les enfants acceptent avant l'âge de 15 ans révolus l'opinion des autres (ratiociner), les adultes dont la mémoire est faible, aussi (invoquer des sentiments — la crainte, l'amour, la haine — à l'appui de ses arguments ; ces adultes ne font pas d'enchaînement démonstratif des idées ; conseils, suggestion, magnétisme). Les adultes dont la mémoire est faible peuvent aussi volontairement imprimer dans leur mémoire des impressions justes ou erronées sans les comprendre (une erreur, un paralogisme, une hallucination, une illusion, un rêve, le délire, le vertige, la timidité, la peur, les remords, la solidarité, la suggestion, persuader, influencer, exciter, convertir, l'anémie, le cauchemar, le somnambulisme, le dédoublement de la personnalité, l'hystérie, la névrose, l'aliénation mentale, la phtisie, le magnétisme, la fascination, l'hypnotisme, la télépathie, la sympathie, l'antipathie, l'amour, l'amitié, la haine, le téléphone sans fil, le télégraphe sans fil, les rayons X, l'électricité, le spiritisme, la métempsycose, la théosophie, le fanatisme, etc. ; l'opinion dans le sens relatif, l'opinion dans le sens absolu). Les adultes qui ont de la mémoire, se laissent difficilement convaincre par l'opinion des autres, mais l'homme d'État peut les tromper à l'aide de l'hypocrisie. 1) L'opinion absolue est l'**effet** des expériences (la cause) des habitants du pays ; 2) La **cause de la cause** est le degré de culture morale des habitants du pays (chaque gouverné désire en 1904 chasser les voleurs au pouvoir pour se mettre à leur place et voler) ; 3) L'**effet de l'effet** est l'opinion relative, celle des gouvernants : l'hypocrisie¹ et 4) L'**effet de l'effet de l'effet** est le privilège et le vol organisé. 5) La **cause commune** est l'état de société (la culture du cerveau : la solidarité ou la réciprocité ; les richesses matérielles, la santé, etc.).

En **flattant** (l'hypocrite), dans un état de société corrompu (le privilège et l'ignorance), un plus puissant (une personne ou un nombre de personnes ; voyez p. 215, 47^e l. : « 16. l'égalité ») que vous pour l'isoler ensuite, vous augmentez votre influence sociale (la solidarité), tandis qu'en le traitant ouvertement en **ennemi**, vous diminuez votre influence sociale et vous vous faites isoler ; par contre, en **flattant** un moins puissant que vous, vous diminuez votre influence sociale, tandis qu'en usant d'**hypocrisie** contre lui, vous augmentez votre influence sociale (le point de vue légal : consultez un avocat). Mais, qu'une personne soit plus puissante que vous ou moins puissante que vous, placez-vous, en relations avec elle, au point de vue **moral**, si elle est moralement votre égal.

Ne perdez pas la conception que vous avez des intérêts que vous poursuivez, lorsqu'on vous flatte, ni lorsqu'on oppose à votre opinion, une autre opinion.

L'homme d'État doit tenir compte de l'**influence** des puissances étrangères (l'armée, les alliances, la dynastie, la forme du gouvernement, les traités de commerce, les emprunts, le contrôle financier des puissances, la police, la délimitation des sphères d'influence, la neutralité, la suzeraineté, une intervention, une mission pacifique, une expédition, une occupation militaire, la conquête, le protectorat, le démembrement, le partage, l'annexion, l'incorporation, l'union), de celle des capitalistes financiers et de celle des prétendants.

Avant de terminer ce chapitre, faisons une comparaison entre ce qui existe et ce qui devrait exister.

1^o Le peuple cherche à rabaisser à lui la noblesse (les rentiers) pour la voler.

¹ Le gouvernement doit connaître l'opinion absolue et il ne doit, ni la mépriser, ni se laisser intimider par elle.

2° La noblesse tient le peuple dans l'ignorance, pour cacher les richesses et conserver le droit de la propriété (la réciprocité, l'équilibre mathématique).

3° Concluons : c'est différer le mal ; le peuple moralement ignorant est plus fort que la noblesse, et, encouragé par une partie de la bourgeoisie (le démagogue, l'intermédiaire), il supprimera la noblesse en Europe, et le droit de la propriété existant (suppression de la dette de l'État), vers l'an 2050 au plus tard. Je crois même que le premier mouvement commencera en Allemagne, et que ce mouvement se répandra partout, comme en 1848.

Depuis la 2^e édition de ce livre, voici un fait qui vient de se produire : « Le Matin » (Paris), du 20 V 1904 signale un projet russe de convention secrète internationale contre les anarchistes, signé à Pétersbourg le 4 III 1904 qui faciliterait l'extradition des réfugiés politiques et qui n'aurait pas été soumis à l'approbation des parlements des États signataires. L'Angleterre et la France n'auraient pu être amenées jusqu'ici à signer cette convention.

Lorsqu'un lecteur historien aura lu, en 2050, au *British Museum* d'alors, une copie peut-être encore conservée de ce livre, il dira avec une science posthume qu'il y avait des hommes, en 1904, qui prévoyaient l'avenir, mais qu'en 1904 personne ne les écoutait.

Ceux dits de l'aristocratie, qui volent le peuple : les bourgeois (l'intermédiaire), dans le sens large du mot, ne sont pas de la vieille noblesse. Ce sont de nouveaux nobles, de nouveaux riches, de gros capitalistes ou bien des personnes ambitieuses qui n'ont rien et qui veulent s'enrichir, ou des Israélites. Les Israélites ont réussi à accumuler des richesses formidables. C'est intelligent. Ils ont été persécutés et ils ont répondu à l'injustice des chrétiens par la conquête commerciale du monde, et l'Angleterre a prouvé que son intelligence est supérieure à celle des autres nations (voyez p. 315, 21^e l. : cerveau anglais) en les attirant chez elle par l'hospitalité qu'elle leur offre.¹ Si les Israélites étaient encore plus intelligents qu'ils ne le sont, ils conserveraient les richesses acquises. Ils comptent sur leur organisation puissante et préfèrent risquer ce qu'ils ont déjà acquis pour gagner davantage. Ils veulent encore s'enrichir et cherchent, au moyen de la corruption, à jeter le désarroi parmi les chrétiens pour en profiter (p. 432, 7^e l. : « Les Juifs, »), mais ils ne pourront pas arrêter le désordre qu'ils ont et qu'ils auront fait naître et dont ils seront les victimes, car les chrétiens profiteront de la confusion pour les assassiner et pour se partager leur propriété. Le nombre et la force sont du côté des chrétiens. Par contre, si les Israélites réussissent dans leur projet, maîtres du monde *de facto* en 1904, ils le seront aussi *de jure* entre 2100 et 2500 et au lieu que ce soit les chrétiens qui proclament une nouvelle religion, le protestantisme réformé (voyez p. 429, 20^e l. : « La nouvelle » et p. 440, 37^e l. : « Lorsque les »), ce seront les Juifs qui proclameront la religion des Hébreux réformée. D'une façon ou de l'autre, entre 2100 et 2500 une nouvelle religion sera proclamée, telle est la force des lois de la nature. L'avenir éloigné des nations est le résultat des fluctuations de l'avenir immédiat (de la lutte).

L'homme moralement cultivé et intelligent qui comprend l'égalité morale, donc la réciprocité, ou la personne qui en a l'habitude par son éducation, ne vole pas. Il ne s'agit pas de tenir le peuple dans l'ignorance morale, mais il s'agit de l'instruire, de l'élever à soi, à l'égalité morale et scientifique des gens cultivés, à l'Égalité, à la Fraternité et à la Liberté qui respectent le droit d'autrui. Il ne s'agit pas de rabaisser la noblesse au niveau actuel du peuple, mais de la maintenir en haut, de perfectionner ses sentiments d'intégrité et d'améliorer sa santé par l'hygiène.

La noblesse, peu nombreuse, veut maintenir dans l'ignorance morale le peuple pour être bien servie, et dans la soumission la bourgeoisie qui sert d'intermédiaire. La bourgeoisie, une trentaine de fois plus nombreuse que la noblesse, veut, elle aussi, maintenir le peuple dans l'ignorance morale pour être bien servie, et ruiner et anéantir la noblesse pour ensuite se mettre à sa place. Le peuple déteste la noblesse et surtout la bourgeoisie ; il espère dépouiller les deux, mais il ne se rend pas compte de la réalité.² Même en partageant à parts égales toutes les richesses de la terre, il ne cesserait pas d'être pauvre (désappauvrir le peuple). Si toutes les richesses de la terre représentent, en or, admettons 200 milliards de francs, ce chiffre, divisé par un milliard et demi, qui représente le chiffre des habitants de la terre, donne, par habitant, 133 francs. Le collectivisme est le produit de la culture intellectuelle et de la culture de la naïveté combinées, l'effet de l'influence de la démagogie. Le seul avantage que le peuple puisse désirer, c'est d'être protégé par de bonnes lois contre l'oppression et l'arbitraire, et il l'obtiendra, et c'est de quoi s'occupe mon livre : je demande le droit de la propriété physique, matérielle et morale, et individuelle pour tout le monde (le bonheur intrinsèque), garanti par la culture morale de tous les habitants du pays (voyez p. 114, 27^e l. : « Lorsque ») : Je n'ai pas menti lorsque j'ai dit ailleurs que je suis l'ami de tout le monde.

¹ L'Angleterre doit aux Rothschild l'Égypte, le Transvaal, etc., elle doit aux capitalistes financiers israélites la possession de ses nombreuses colonies.

² A l'aide des réflexions renfermées dans cette phrase, on peut approximativement deviner le secret de l'avenir.

La forme républicaine d'un gouvernement est utile à une nation, lorsque toutes les classes de cette nation sont intègres, partant aussi, moralement cultivées. Autrement la classe plus cultivée ou moins scrupuleuse vend son influence au candidat à la présidence qui lui promet un privilège (les privilèges de la noblesse polonaise ; les trusts en Amérique) : c'est-à-dire qu'elle vend la présidence à une personne qui lui est dévouée, à sa créature. (C'est de la haine entre elles des classes rivales que naissent les révolutions continuelles sur le continent américain : en 1904, dictature du général Cipriano Castro, président du Venezuela.) Chaque fois qu'un Chef d'État arrive au pouvoir, il ajoute un privilège (une promesse, un pardon, un précédent, un droit) aux privilèges établis par ses prédécesseurs. C'est la nation qui paye **tous les frais**. Chez une nation dans laquelle toutes les classes qui la composent ne sont pas moralement cultivées, la forme républicaine du gouvernement coûte plus cher que la forme monarchique, car la nation est plus facilement volée sous le régime républicain, que sous le régime monarchique (voyez p. 114, 27^e l. : « Lorsque tous »). La nation est tyrannisée par les partis au pouvoir et divisée vis-à-vis de l'étranger.

Dans le cas — où la culture intellectuelle et surtout morale des classes est inégale — la forme monarchique du gouvernement, avec hérédité du trône et avec une constitution, est moins onéreuse pour la nation (pour les contribuables), vu que la classe intéressée au maintien du gouvernement est moins nombreuse et qu'elle n'a pas l'occasion de vendre le trône (voyez p. 216, 49^e l. : « L'homme », p. 311, 5^e l. : « Les » et p. 192, 13^e l. : « Une »). Mais l'hérédité du trône avec une constitution n'est que la forme de gouvernement la moins mauvaise qu'on puisse souhaiter à des nations aussi ignorantes que le sont toutes celles qui existent en 1904, les Anglais et les Prussiens y compris. Les êtres humains sont par leur nature des voleurs, ils profitent des occasions : l'électivité du trône anéantit le pouvoir du gouvernement, tandis que l'hérédité du trône engendre le pouvoir absolu et arbitraire. D'une manière ou de l'autre la nation naïve sera opprimée. Le seul remède, c'est de traiter la cause du mal : c'est d'enseigner aux enfants dans les écoles à comprendre la réciprocité (voyez p. 114, 27^e l. : « Lorsque tous »). |

35 La liberté ne peut exister que parmi des personnes adultes qui savent être libres, et pour que des personnes adultes sachent être libres, il faut durant leur enfance leur avoir enseigné à l'être. Dans un pays qui n'est pas suffisamment cultivé, la liberté ne peut souvent être protégée (assurée) que par des moyens en opposition avec l'esprit de la liberté (la peine du talion), cela tantôt comme méthode éducative, tantôt pour assurer la réciprocité (voyez p. 487, 11^e l. : « Tant » : la ruse, la force, le coup d'État, la dictature et le privilège ou un équivalent ; voyez p. 114, 6^e l. : « Un », mais voyez aussi p. 523, 9^e l. : « Un », p. 311, 52^e l. : « Le » et p. 214, 59^e l. : « La »). Pour appliquer cette règle, l'homme d'État doit s'inspirer du principe de la réciprocité et il ne doit pas exagérer la règle (l'équilibre) et développer des théories autoritaires, absolues et arbitraires. Ces dernières, lorsqu'elles sont appliquées en pratique, offrent l'occasion aux voleurs de voler. Lorsque tous les membres d'une nation sont civilisés, c'est-à-dire moralement cultivés, ils sont en relations de réciprocité entre eux sans y être obligés par la force. Du moment que les habitants d'un pays sont civilisés, c'est-à-dire moralement cultivés, qu'ils font des contrats (l'équilibre entre deux éléments) et qu'ils remplissent leurs engagements, il n'y a plus nécessité d'avoir une police et un corps de lois pour les contraindre à pratiquer les relations de réciprocité. |

20 La liberté de réunion et d'association développe les facultés mentales d'une nation. Lorsque les trois classes de la nation ne comprennent pas l'esprit du système de la réciprocité (de la réciprocation), la liberté de réunion et d'association est contraire aux intérêts des rentiers d'immeubles et des capitaux, car les êtres humains moralement inférieurs profitent de leur liberté pour voler et les personnes intègres sont alors obligées de faire comme eux (un contrat n'est valable que tant ou qu'autant qu'il lie les deux parties). Le niveau social s'abaisse alors au niveau de la résultante des forces du mélange des personnes moralement inférieures et de celles qui sont intègres. La liberté individuelle ne peut exister dans un milieu où il n'y a pas de relations de réciprocité. Il n'y a pas non plus de relations de réciprocité (l'effet) sans le droit de propriété individuelle (la cause), sans l'individualisme. La cause de la cause, c'est l'utilitarisme. ¹

Le système des privilèges dégénère et devient une entente pour voler ; il tend à isoler les gouvernés et à solidariser les gouvernants contre les gouvernés. Le système de la réciprocité tend à unir les gou-

¹ Les êtres humains peu civilisés se laissent, soit discipliner par la peur, soit par la persuasion, c'est-à-dire par intérêt physique ; les êtres humains civilisés s'organisent par intérêts matériel et physique. L'individualisme et les lois écrites et non écrites se perfectionnent avec l'état de société : 1) l'homme tue l'homme, survient 2) l'esclavage, 3) le servage, 4) l'esclavage sous-entendu (la solidarité des uns, la division, partant l'isolement des autres), 5) la solidarité, enfin 6) les relations de réciprocité (l'opinion dans le sens relatif et l'opinion dans le sens absolu sont pareilles). A chaque phase progressive de l'état de société correspond un individualisme à un degré plus élevé (voyez p. 521, 45^e l. : « L'union » et p. 466, 17^e l. : « On »).

vernants et les gouvernés dans une action d'ensemble. Le gouvernement n'a pas le droit de s'opposer (l'anarchie) à ce que des êtres humains qui connaissent l'esprit du système de la réciprocité (la réciprocation), partant qui sont libres au nom du bien-être de l'humanité, se réunissent, s'assemblent, proclament l'égalité morale, l'inviolabilité de l'individu et du domicile, la liberté de conscience (dans les limites de la réciprocation, naturellement), de réunion (les réunions publiques, les clubs politiques), d'association, de presse, l'éligibilité (les droits politiques, les droits civiques, les droits civils), le droit de porter des armes, le droit de devenir militaire, magistrat ou fonctionnaire (serviteur de la nation), le droit syndical des salariés de l'État, etc. (voyez p. 515, 5^e l. : « La classe »). Cependant le gouvernement doit avoir des moyens pour empêcher les abus des libertés accordées (la solidarité, les monopoles et en général l'usure, la rébellion, la prévarication, l'exaction, le désordre, la confusion, le vol, l'assassinat, etc.) ou d'arrêter l'effet de ces abus (Dans la mesure de l'éducation des gouvernés, il ne faut, ni trop peu, ni trop restreindre par des lois leur liberté d'action : un degré entre l'isolement de l'individu et l'association de tous les habitants d'un pays.). Dans une nation civilisée et qui aura la possibilité de s'organiser sans en demander la permission au gouvernement, les serviteurs de la nation seront des serviteurs de la nation et pas des maîtres.

Un être humain doit être moralement cultivé pour être libre, et alors il a le droit d'émettre ses opinions. Cependant, lorsqu'il est serviteur, il n'a le droit d'émettre ses opinions que pendant qu'il n'est pas à la disposition de son maître (donc pas dans l'exercice de son devoir, de ses fonctions, de son travail), qu'il est hors du rayon dans lequel s'exerce la volonté de son maître et qu'il ne porte pas l'uniforme ou la livrée qui est le symbole de la puissance permise ou conférée par la loi, de son maître. Le serviteur n'a pas le droit de trahir les secrets de son maître, excepté si ce dernier est coupable d'une violation grave de la loi (d'un acte contraire à l'esprit du système de la réciprocité). Lorsque les êtres humains ne comprennent pas l'esprit du système de la réciprocité, le gouvernement a le devoir, au nom de la défense sociale, de ne leur accorder les susdits droits que dans la mesure de leur instruction morale (voyez page 331, 56^e l. : « Voici les » et p. 476, 45^e l. : « Si, au lieu »). En 1904, nous voyons, par exemple, des hommes pauvres et qui ignorent le principe de la réciprocité, investis du pouvoir. Chacun d'eux laisse en mourant une fortune qu'il a volée légalement.

La **liberté** ne dépend pas des mots « Monarchie » ou « République », elle dépend du respect du droit de la **propriété** qui est **physique, matérielle et morale**, et **individuelle**, donc du degré de responsabilité du gouvernement (la constitution) devant la nation (noblesse, bourgeoisie et peuple), donc du degré de culture (tradition) de la nation (du peuple), donc de la réciprocité entre le gouvernement (les classes qui gouvernent) et la nation (le peuple). Dans toutes les Républiques qui existent en 1904, l'autorité est entre les mains d'un grand nombre de familles (puissantes) qui volent au moyen de monopoles, de trusts, de concessions, de mariages d'intérêts et d'autres privilèges (république au sens absolu et république au sens relatif). Une modification ou un changement de la forme du gouvernement ne peut substituer au vol des relations de réciprocité, mais cette modification ou ce changement prouve que le groupe de familles influentes qui étaient au pouvoir (voyez p. 344, 38^e l. : « Sous le régime ») a subi l'influence des gouvernés ou celle d'un groupe rival de familles ou qu'il a été succédé par un groupe rival de familles ; c'est-à-dire que des personnes plus ou moins nombreuses et plus ou moins civilisées ont acquis de la puissance.

La nation (les escrocs) nomme le pouvoir législatif.

Voici quelles sont les garanties de la susdite responsabilité du gouvernement devant la nation :

Le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif sont entre des mains **différentes** (pas de cumul) et sont contrôlés et unis par le chef d'État, qui a des pouvoirs limités à cet usage (le chef d'État signe les décrets et le président du conseil des ministres les contresigne). Le chef d'État peut se permettre, dans la vie privée, certains actes qui dépassent la mentalité du siècle. Il y a deux personnes dans chaque chef d'État : la personne qui sert de centre visible au système de réciprocité entre les membres de la nation et l'être humain.

D'après la théorie de l'auteur, le **chef d'État** est le premier **serviteur** de la nation et il **doit** être en même temps **rentier** et maître, et moralement cultivé. |

9

Voici la garantie des responsabilités du pouvoir exécutif :

Le pouvoir exécutif (les postes élevés qui donnent au titulaire un rayon d'action important) est entre les mains :

1. de la noblesse (l'auteur ne reconnaît que les membres de la noblesse qui sont à l'aise : voyez page 256, 16^e l. : « 3. La noblesse. . . . », et qui vivent avec une tradition écrite : voyez p. 297, 36^e l. : « Le sang noble »), ou 2. de la bourgeoisie ou, 3. du peuple (n'a jamais encore existé), ou 4. de la nation (n'a jamais encore existé).

Voici la garantie des responsabilités du pouvoir législatif : la sincérité du mandataire, la culture

morale du peuple, la réciprocité entre les classes qui gouvernent et le peuple, la civilisation de la nation, la mentalité du siècle.

En 1904 il n'existe, sur notre terre, pas un seul gouvernement responsable, et ceux qui le sont ne le sont que pour la forme. Le niveau moral des habitants de la terre du 20^e siècle est encore trop bas pour avoir un gouvernement responsable authentique.

Je conclus :

La noblesse et le peuple sont absolument dans l'erreur ; c'est le peuple qui gagnera la partie engagée, et la civilisation sera retardée de deux ou trois siècles, à moins qu'un génie, si génie il y a, soit assez heureux pour arrêter l'humanité dans cette course vertigineuse sur la pente fatale de l'erreur et de l'ignorance.

Rois de la terre et noblesse, j'en appelle à vous, j'en appelle à la bourgeoisie française avec ses vices, j'en appelle même aux patrons américains : unissons-nous, au nom du droit de la propriété individuelle, contre l'ignorance des peuples, avant qu'il ne soit trop tard ! Après la question juive, je ne vois qu'un seul obstacle à la réussite de ce projet : c'est l'église catholique mourante. Pères Jésuites (Ignace de Loyola, 1534), auxquels je dois les conversations les plus intéressantes de ma vie, vous qui attirez vers vous les hommes les plus intelligents du globe, par des moyens que j'aurais pu préciser en mettant le doigt dessus, n'êtes-vous pas frappés de ce que vous courez rapidement au-devant de votre ruine (le système des privilèges, l'immobilisme, l'obscurantisme, l'unité catholique, l'initiative) ? Pourquoi ne réformez-vous pas les institutions surannées de votre église ? Pourquoi n'enseignez-vous pas la vraie morale, celle qui est irrésistible, que nous sentons tous, mais que nous ne comprenons pas encore, celle de l'avenir ? Pourquoi voulez-vous enseigner des choses dont vous ne croyez pas un traître mot vous-mêmes (la duplicité), lorsque vous pouvez enseigner par conviction (vocation, métier, inspiration, routine, ignorance, culture) la morale la plus belle qui ait jamais existé sur notre globe ?

Allez-vous me haïr, parce que j'ai dit la vérité ? Allez-vous m'excommunier ?

Faites-le et je vous aimerai quand même, parce que ma morale est la seule vraie, celle qui excuse la bêtise de son prochain, en l'aimant toujours. C'est pour éclairer cette ignorance que j'ai écrit ce livre, et c'est pour excuser cette ignorance que j'ai intitulé mon livre : « GUIDE POUR LES ÉGARÉS ».

Je rectifie et je complète votre théorie, parce que je vous aime et parce que j'aime mon prochain autant que je m'aime : c'est l'égoïsme naturel, l'instinct dans sa transformation civilisée suprême, celle qui atteint l'infini. Je suis sincère en vous disant qu'à titre de réciprocité je vous aime à cause de moi-même et non pas pour vous-mêmes (l'équilibre : le compromis, la concession mutuelle ; l'altruisme égoïstique, la réciprocité).

Une personne m'a dit que, pensant du mal de sa classe, je pensais du mal d'elle aussi. Il n'en est pas nécessairement ainsi ; cette personne peut être une exception dans mon opinion. Mes opinions sont scientifiques et non personnelles, j'ai déjà dit cela, à la page 183, 33^e l. : « Ce livre ». Par contre, si, dans certains cas, une personne croit que j'ai parlé d'elle, tant mieux ; elle me fait l'honneur d'avouer que j'ai su l'apprécier à sa juste valeur, mais mon appréciation reste quand même dans le domaine scientifique.

Je dois aussi lui dire qu'à sa place, j'aurais peut-être été forcé de faire comme elle, car elle subit les usages de sa classe, laquelle est elle-même assujettie à la réciprocité du siècle dans lequel nous vivons, notre libre arbitre ne pouvant choisir qu'une nuance entre le rôle du trompeur et celui du trompé, tant que nous gouvernerons des naïfs. (Au point de vue humanitaire : ceux qui volent sont ignorants et ceux qui se laissent voler sont encore plus ignorants.)

Je suis le vrai ami politique (pas privé) de qui respecte le droit de la propriété physique, matérielle et morale, et je ne tiens pas compte du nom de guerre sous lequel cet ami combat par contrainte ou par aveuglement. Dans la vie privée je ne puis, naturellement, être ami de quelqu'un que dans les limites de la réciprocité du siècle dans lequel je vis (20^e siècle) et de l'intelligence de la personne.

Les hommes d'État, le clergé catholique et protestant et les autres ne devraient pas m'en vouloir. Je les ai critiqués, mais je ne suis pas un ennemi, je suis l'ami de tout le monde, même de mes ennemis. Ils veulent le bien de l'humanité, et moi aussi ; ils ont leurs défauts, j'ai les miens. Ne pourrions-nous pas nous entendre ? S'ils veulent me persécuter : j'ai un pied dans le cercueil, mais l'autre n'y est pas encore et je leur conseille de ne pas me déranger. Jusqu'ici je les ai ménagés. S'ils ne veulent pas me respecter, je ne les respecterai pas non plus.

Je crois que vous préférerez m'avoir comme ami, qu'en pensez-vous ? Voulez-vous me recevoir le chapeau à la main ou avec un sourire dédaigneux ? Lorsque j'entrerai dans un salon, voulez-vous vous lever devant moi ou voulez-vous rester assis ? J'exige mon droit, voilà tout. (Depuis ma dernière édition, j'ai été déçu dans mes espérances par S. Em. Mariano Rampolla del Tindaro, cardinal prêtre de Sainte-

Cécile, collaborateur de Léon XIII : né le 2 III 1810, couronné le 3 III 1878, mort le 20 VII 1903. Ce n'est probablement pas sans cause que le cardinal Luigi Oreglia di Santo Stefano l'a pris en aversion.)

Par amour pour la science, j'aurais voulu dire les vérités que j'ai passées sous silence, autant sur mes actions que sur les lois non écrites. Espérons que l'avenir permettra à chaque personne de faire, sans danger pour sa réputation, sa confession en public, pour le bénéfice de l'Humanité, pour le bénéfice d'une petite planète perdue dans l'immensité. Combien d'Humanités y a-t-il encore dans les autres planètes, Humanités qui ne nous ressemblent peut-être même pas de corps et auxquelles seules nous rattachent l'idée créatrice (voyez première partie, chap. I^{er}, n^o 15, « le complément électrique, etc. », et n^o 29, « les conducteurs de la pensée »), la pensée et les mathématiques ?

Je suis maudit même par mes plus proches parents, à cause de mes opinions, mais j'y suis tellement habitué et résigné que je ne m'en aperçois même plus. Ce serait pour moi une honte que d'avoir l'approbation de mes contemporains, car elle est trop inférieure pour me tenter. Absorbé par mes idées, j'ai appris à me suffire ; mais, détaché de tout ce qui nous fait vivre, le plus tôt je m'en irai, le mieux ce sera pour moi ; mon livre me remplacera.

Pour me comprendre, montez jusqu'où je suis tombé, au tombeau dans lequel est enfermée ma vie. Ma défaite est devenue mon triomphe, telle est la force de la vérité. J'ai passé ma vie dans le désir inassouvi. Le désir inassouvi a ravagé mon corps. Je veux, par la publication de ce livre, empêcher des **milliards** d'êtres humains d'être volés, comme moi, du droit d'exister, par les voleurs du monde coalisés et organisés.

Combien d'années ai-je perdu en déceptions ! Je n'ai pas vécu et je me sens vieux. J'ai été sincère pendant toute ma vie, **mais** je ne mentais pas, je le regrette : la vérité, — telle est la réciprocité du 20^e siècle, — est un masque pour cacher le mensonge.

En décembre 1902, un monsieur titré, un duc de , a offert 252.236 francs 30 centimes (première chambre du tribunal de) pour payer 4.330.641 francs réclamés par ses créanciers (colloquer des créanciers). Cet escroc n'a pas été chassé des clubs. C'est la preuve qu'ils sont tous d'accord. Feu le père de cet homme s'était déjà marié avec une Dame américaine pour avoir son argent et pour vivre, à l'aide de cet argent, avec des maîtresses. (Je pourrais citer les noms.)

C'est ainsi qu'ils vivent, de génération en génération, de la naïveté du public.

On emprunte aux naïfs autant qu'on peut — et c'est facile quand on est titré ou lorsqu'on occupe une position sociale en évidence — et on se déclare banqueroutier. Cet acte est considéré comme légalement honnête, puisque la loi n'envoie en prison que les banqueroutiers frauduleux. Ce procédé, on le répète autant de fois qu'on trouve des naïfs auxquels on peut faire accroire qu'on leur rendra l'argent qu'on désire leur emprunter. C'est ce que le comte de P.n.m.c.r a fait avec moi (voyez page 207, 48^e l. : « Moi-même »).

Je connais un Autrichien dont le père a acheté un titre de comte au Vatican. Cet Autrichien, qui habite Londres, a tous les vices d'un malhonnête homme. Il s'est marié avec une Américaine qui lui a apporté 25 millions de francs. Pour que l'Américaine sache apprécier un comte de son importance, ce filou prétentieux maltraite sa femme tous les jours. Cet homme joue sur le piano avec le sentiment d'un dupeur et lance des regards de scélérat.

Le 1^{er} juillet 1903, vers 11 heures du soir, j'ai vu sur « . . . k . . . Square » W., à Londres, environ 150 voitures de maître qui attendaient. L'expérience que j'ai de la vie m'a fait imaginer qu'elles étaient probablement toutes volées.

Le 26 juin 1903, à 9 h. 30 du matin, je vois passer sous ma fenêtre un régiment de cavalerie à la cuirasse luisante, aux boutons dorés et aux couleurs éclatantes. Chaque uniforme renferme un être humain stupide qui lance des regards solennels et le public désarmé s'écarte émerveillé pour laisser passer l'instrument de son martyre (Whitaker Wright, Rosemberg,¹ Humbert, Panama, etc.).

Dans tous les premiers clubs, jusqu'à dans l'entourage des Souverains, il y a des fils de roturiers nouvellement enrichis par le vol, qui ont reçu un titre et qui traitent tout le monde en inférieur. Les personnes qui se respectent doivent protester contre la prétention et contre le pouvoir usurpé de ces messieurs.

Dans la vie privée, l'auteur du livre exige son droit : l'avantage matériel et moral d'être membre de tous les premiers clubs d'Europe ; d'avoir ses entrées dans toutes les Cours européennes ; que son titre de prince soit reconnu officiellement ; d'être à « tu » et à « toi » avec tous les grands personnages politiques ; d'être marié à une femme voluptueuse, jolie et jeune, à la femme qui anoblit son intelligence en lui témoignant une confiance morale illimitée et d'avoir des rentes (celles de S. Exc. M. J. Cham-

¹ Un chanoine, un simoniaque, qui a volé en 1902 et à qui la police française a permis de s'enfuir.

berlain, par exemple, lui suffiraient). Ceux qui n'osent pas exiger leur droit n'auront jamais rien, car les « honnêtes » personnes qui ont le bonheur d'avoir tout ce que je viens de décrire haïssent les concurrents et les rivaux.

A ceux qui n'obtiennent pas **leur droit**, je conseille de publier des livres comme le mien, ou des journaux, de faire distribuer des feuilles imprimées dans les rues ou de les envoyer par la poste à domicile, de se venger par **tous** les moyens et de s'unir aux socialistes. Le malheureux peuple n'en profitera pas, mais ceux qui suivront mon conseil en profiteront personnellement. Mais pourrir pendant plusieurs générations dans la passivité et le silence, c'est une erreur. C'est la lâcheté des ignorants qui se battraient (peut-être?) à coups de poing, mais qui ont peur de lutter avec leur cerveau. L'existence de pareilles personnes abaisse le niveau moral de la nation (comparez avec p. 301, 48^e l. : « esclavage sous-entendu »). Ne suscitez pas de haines inutiles contre vous (**l'union fait la force**), cependant, soyez plutôt détesté (et craint) que méprisé, si vous êtes obligé de choisir entre l'un des deux dangers. Les personnes opprimées n'obtiendront rien non plus par la grossièreté, ni par l'amabilité, ni par les libéralités. Elles doivent exiger leur droit avec délibération et sang-froid et elles doivent se solidariser entre elles. Les personnes intéressées et hypocrites essayeront de vous faire accroire qu'en agissant comme je vous le conseille — vous perdriez l'estime de vos contemporains.¹ Pour perdre leur estime vous devez d'abord l'avoir eue. S'ils ne vous l'ont jamais témoignée, vous ne pouvez pas la perdre. Si vos contemporains vous avaient témoigné l'estime que vous méritez à cause de vos intentions humanitaires (**la réciprocité**), la confiance en votre valeur morale dans la mesure de votre éducation morale, s'ils vous avaient accordé le crédit qui correspond à vos richesses matérielles, à votre valeur physique et à votre rang social, vous ne seriez pas déclassé (c'est jouer sur les sentiments d'autrui : un sophisme). A partir du moment où ils ne reconnaissent pas leurs devoirs envers vous, vous êtes libre de ne pas tenir vos engagements envers eux. Profitez de votre liberté. Étant exclus de la solidarité sociale, vous ne participez pas à ses avantages. Cherchez donc des avantages en dehors de cette solidarité et surtout vengez-vous contre vos contemporains, faites-leur subir l'effet de leur erreur. Dès le moment que vos oppresseurs méprisent votre amabilité, qu'ils ne veulent pas des relations de réciprocité que vous leur offrez, devenez égoïste, placez-vous, non pas au point de vue de l'intérêt de l'individu (**la philosophie**), mais à celui de l'observateur opprimé (personnel) et à celui de l'intérêt national combinés.

Je désire offrir respectueusement une copie de mon livre à Sa Majesté le Roi d'Angleterre, et je me demande, si les personnes qui la surveillent ne m'en empêcheront pas. Je ne me déclarerai convaincu que lorsque j'aurai donné mon livre à S. M. personnellement, de la main à la main (*are the people who surround His Majesty Gentlemen like myself, or are they paid by the other king?*). Il n'est pas impossible que les chers Anglais laissent parvenir mon livre à leur Roi, mais je crois que la censure du Comte de Bülow et celle des Autorités de Pétersbourg ne permettront pas à mon livre de parvenir à Leurs Majestés l'Empereur allemand et l'Empereur de Russie. Je regrette de Leur avoir dit des choses désagréables, mais par amour de mes idées politiques, je ne pouvais pas faire autrement, je ne pouvais pas dire les choses sans les dire. Je souhaite que Leurs Majestés ne m'en veuillent pas, car je suis une des victimes de Leur politique et j'ai le droit de protester. Je fais aussi mes excuses au Comte Léon Tolstoï. Jamais je n'ai voulu offenser ce vénérable vieillard : le mot « sauvage » (voyez p. 427, 56^e l.) a, dans mon esprit, ici, une signification scientifique et n'est point une allusion malveillante. J'ai froissé aussi la noblesse française et je me suis aliéné les Catholiques ! Je l'ai fait dans une bonne intention.

On m'a reproché d'être un ennemi de la bourgeoisie française. Je l'ai critiquée sincèrement, c'est donc un service que je lui ai rendu (p. 217, 54^e l. : « J'espère »). Que penserait la bourgeoisie française de l'opinion d'une personne qui mentirait pour lui être momentanément utile et naïvement agréable ? Elle la mépriserait.

Jusqu'à présent, j'ai vécu pour les autres. J'ai travaillé — sans être payé pour mon travail — pour le bien de l'humanité. J'ai négligé ainsi ma santé et mes affaires personnelles, j'ai perdu une partie de ma fortune matérielle. En publiant ce livre (une élucubration), j'ai terminé cette existence ingrate ; je me vouerai dorénavant à mes intérêts personnels et procéderai de la manière sous-entendue pour m'enrichir, en limitant mes scrupules à la légalité. (C'est répugnant !)

Les fonds me manquent pour publier les formules mathématiques que j'ai annoncées.

¹ Dites-moi ce que vous pensez d'une personne et je saurai comment, à tort ou à raison, elle vous a traité.